MONTREAL, SAMEDI, 28 MAI 1932

La Patrie

54e ANNEE—No 80—1ère PAGE

Une étude photographique originale de la fameuse tour Eiffel, à Paris, se réflétant dans l'étang de la fontaine du Trocadero. — An unusual camera study of the famous Eiffel Tower in Paris, mirrored in the fountain pool of the Trocadero.

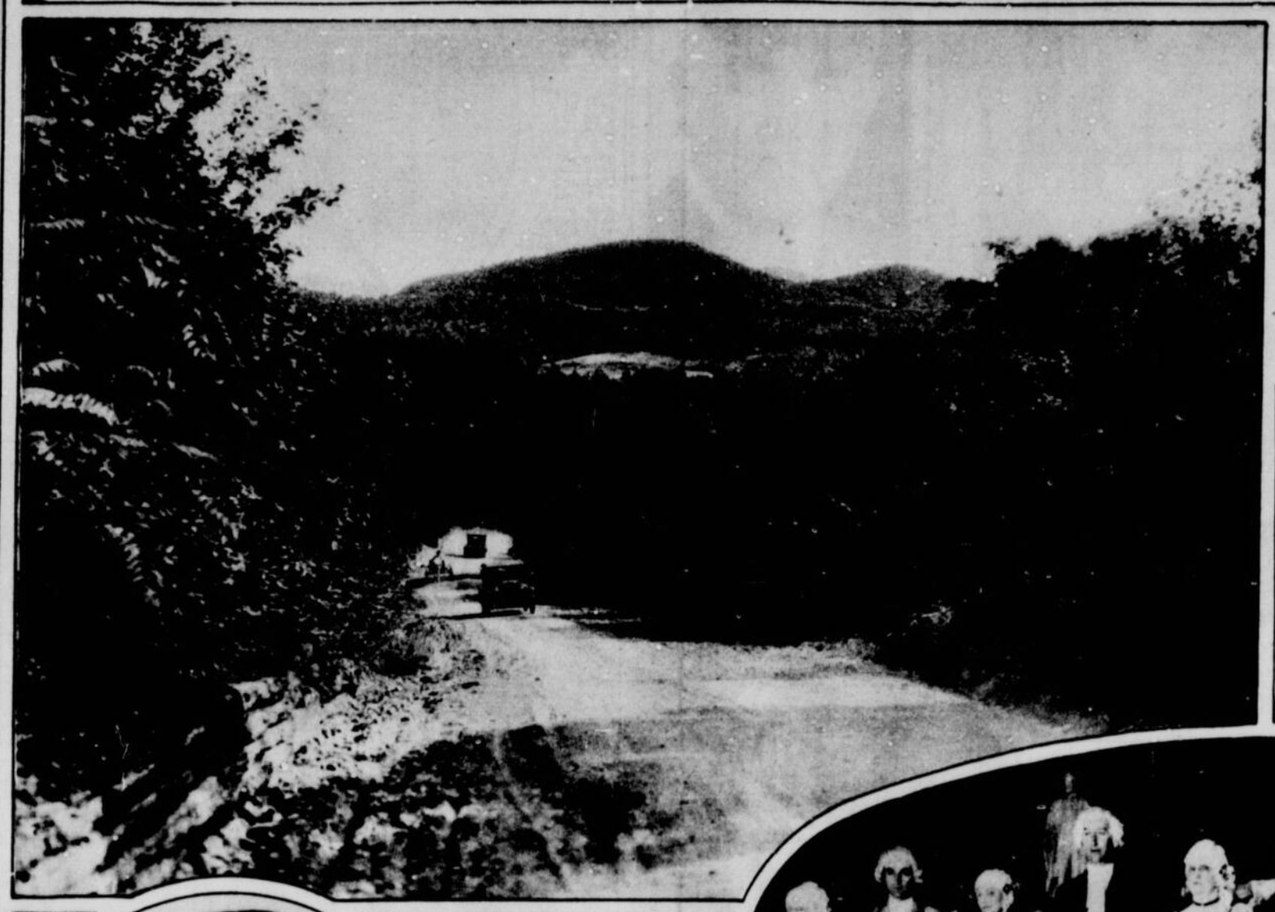

Jolie vue d'une route pittoresque dans les Laurentides, près de Sainte-Marguerite. — Fine view of a picturesque road in the Laurentians, near St. Marguerite. (Courtoisie C.P.R.)

Dans une période de douze mois, Mlle Lotte Siedle, jeune fille de la société de Vienne, a agi comme demoiselle d'honneur pour trente-six de ses amies et maintenant Mlle Siedle est fiancée à son tour. — Within a period of twelve months, Mlle Lotte Siedle, Viennese Society girl, has acted as bridesmaid for thirty-six of her friends. She is now engaged herself.

La fête donnée à George Washington après son inauguration comme président le 7 mai 1789, fut repétée récemment à Washington par des membres éminents des sociétés des différents Etats avec leurs épouses. On en voit ci-dessus un groupe personnifiant des personnages du temps. — The fete given to George Washington after his inauguration as President on May 7, 1789, was re-enacted in Washington, D.C., recently, with prominent members of different State societies portraying characters of Washington's times.

M. et Mme T.-V. Burke (Mlle Geneviève Smith), de Montréal, en train de prendre un bain de soleil à l'hôtel Elbow Beach, aux Bermudes, où ils passent leur lune de miel. — Mr. and Mrs. T. V. Burke, of Montreal, bask in the sunshine at the Elbow Beach Hotel, in Bermuda, where they are spending their honeymoon.

Frau Lia Eibenschutz, fameuse architecte allemande dont les plans pour les réparations au palais présidentiel à Berlin ont été choisis de préférence à ceux de plusieurs de ses concurrents masculins. — Frau Lia Eibenschutz, famous German architect, whose designs for alterations of the presidential Palace in Berlin, Germany, have been selected in preference to those of her many male competitors.

Voici un pêcheur qui est fier de son coup! Rien de surprenant — il vient de capturer une belle truite mouchetée de trois livres. Photo prise dans les Laurentides. — Here is a fisherman who is proud of his catch. Nothing surprising — he just caught a three-pound speckled trout in the Laurentians. (Courtoisie C. P. R.)

Voici une vue à vol d'oiseau du centre commercial de Tokio, Japon, où des édifices très modernes remplacent le style pittoresque des vieux édifices japonais aux toits recourbés. — Here's an air view of the business center of Tokyo, Japan, where modern buildings are displacing the old type Japanese edifices.

Voici une vue nocturne du quartier d'affaires de San Francisco montrant à l'arrière-plan les réflecteurs des navires de guerre de l'Oncle Sam fouillant le ciel obscur de leurs brillants reflets. — Warships of Uncle Sam join in searchlight drills celebrating their return to San Francisco, after maneuvers. Here's a view of the business district of San Francisco, with the warships in the Bay.

Précédé du chef de police, Digby Bettington, le lieutenant général Sir Thomas Astley Cubitt, gouverneur des Bermudes, photographié arrivant pour inaugurer le Parlement des Bermudes durant la conférence entre le Canada, la Grande-Bretagne et les Bermudes. Son Excellence est suivi de Lady Astley Cubitt, Lord Carew, Mlle Rosemary Grissell, fille de Lady Cubitt et Mlle Ruth Jeffreys. — Here is Lt.-Gen. Sir Thomas Astley Cubitt, governor of Bermuda, arriving to address the Parliament of Bermuda during the recent conference held between Canada, Great Britain and Bermuda.

Ceci représente en miniature le globe métallique haut comme un édifice de huit étages que l'on verra à l'exposition mondiale de Chicago en 1933. Le dessous du globe représentera la terre et à l'intérieur se trouvera une imitation de la jungle préhistorique avec ses étranges animaux que l'on remarquera ci-dessus. — A mammoth metal globe, as high as an eight-story building, will represent the earth and house one of the most spectacular exhibits at the Chicago World's Fair in 1933. You can see above an exact reproduction of what this exhibit will be.

Bravo taureau! Mais le cow boy tient bon malgré les bonds et les gestes de la bête en furie de se voir monter par un homme. Hlah, wild and handsome. The bull is furious but cannot, yet, throw the man down. Who will win?

Le colonel Leo Stromme, de Los Angeles, qui a récemment été décoré de l'ordre du Purple Heart. — Le colonel Stromme, of Los Angeles, who was recently awarded the Order of the Purple Heart. Colonel Stromme is a hero of the last war.

Depuis les jours moyenâgeux les ménestrels ont parcouru les routes de l'Allemagne et ont toujours été populaires. On en voit ici un groupe de quatre qui ont encore beaucoup de succès dans les villes d'Allemagne. Ils transportent tous leurs bagages avec eux. — A group of wandering minstrels still having big success in the German villages.

M. et Mme J.-B.-A. Laroche (Berthe Gingras), mariés récemment à l'église Sainte-Cécile. (Cliché W. Blanchet, Montréal).

M. Gérard Raymond, avocat, de Montréal, admis au barreau en janvier dernier. Il est le fils de M. le notaire Raymond, de Lachute. (Cliché Albert Dumas, Montréal).

Le docteur L.-O. Bourrival et Mme Bourrival qui s'embarquent prochainement pour la France à bord du paquebot Auvania de la ligne Cunard. Ils vont passer l'été en France. Le docteur Bourrival est un médecin et ingénieur bien connu de Montréal. (Photo Cunard)

Mme David E. Finley, épouse du conseiller honoraire de l'ambassade américaine à Londres, qui a été présentée à leurs majestés le roi et la reine à la cour de Saint James récemment. — Mrs. David E. Finley, wife of the honorary counselor at the American Embassy in London, who was presented to their Majesties the King and Queen at the court of St. James.

Le printemps est revenu et ses oiseaux sont heureuses de laisser la ville où la nature leur offre si peu de confortant et ces jeunes écolières pour étudier dans la forêt tout proche seulement. — Spring has come back with its warmth and its birds, and the woods and study nature.

Quatre générations: Mme veuve Alfred Moreau, 75 ans, de l'Ancienne Lorette. Mme Jos. Drolet (Diana Moreau) 52 ans. Mme Sarto Poirier (Cécile Drolet) 26 ans, et Jean-Marc Poirier, trois mois, tous de Québec.

Mlle Martha Fall, 16 ans, petite fille de S. Albert B. Fall, ancien secrétaire de l'intérieur, devenu l'époux d'Allan H. Hunter, un journaliste, un fils de l'éditeur d'un journal d'El Paso, Texas. — Mlle Martha Fall, the granddaughter of Albert B. Fall former secretary of the interior, who gave up a movie career to become a newspaper reporter, will soon become the bride of Allan H. Hunter, also a reporter.

Jacqueline, Denise et Richard enfants de M. et de Mme Emile Lacroix.

Groupe du cercle dramatique des enfants de Marie de Victoriaville. 1ère rangée, Mlles Hortense Lagrenie et Simone Dubois, 2ème rangée. Gertrude Bourbeau, Judith Julien, Lorraine Poitras, la directrice, Madeleine Cantin, Isabelle Poudrier. 3ème rangée, Alphonsine Poitras, Odéline Poitras, Cécile Poitras, Rosanna Desmontigny. (Cliché J.-O. Lebrun).

Depuis les jours moyenâgeux les ménestrels ont parcouru les routes de l'Allemagne et ont toujours été populaires. On en voit ici un groupe de quatre qui ont encore beaucoup de succès dans les villes d'Allemagne. Ils transportent tous leurs bagages avec eux. — A group of wandering minstrels still having big success in the German villages.

M. et Mme J.-B.-A. Laroche (Berthe Gingras), mariés récemment à l'église Sainte-Cécile. (Cliché W. Blanchet, Montréal).

M. Gérard Raymond, avocat, de Montréal, admis au barreau en janvier dernier. Il est le fils de M. le notaire Raymond, de Lachute. (Cliché Albert Dumas, Montréal).

Le docteur L.-O. Bourrival et Mme Bourrival qui s'embarquent prochainement pour la France à bord du paquebot Auvania de la ligne Cunard. Ils vont passer l'été en France. Le docteur Bourrival est un médecin et ingénieur bien connu de Montréal. (Photo Cunard)

Mme David E. Finley, épouse du conseiller honoraire de l'ambassade américaine à Londres, qui a été présentée à leurs majestés le roi et la reine à la cour de Saint James récemment. — Mrs. David E. Finley, wife of the honorary counselor at the American Embassy in London, who was presented to their Majesties the King and Queen at the court of St. James.

Le printemps est revenu et ses oiseaux sont heureuses de laisser la ville où la nature leur offre si peu de confortant et ces jeunes écolières pour étudier dans la forêt tout proche seulement. — Spring has come back with its warmth and its birds, and the woods and study nature.

Quatre générations: Mme veuve Alfred Moreau, 75 ans, de l'Ancienne Lorette. Mme Jos. Drolet (Diana Moreau) 52 ans. Mme Sarto Poirier (Cécile Drolet) 26 ans, et Jean-Marc Poirier, trois mois, tous de Québec.

Mlle Martha Fall, 16 ans, petite fille de S. Albert B. Fall, ancien secrétaire de l'intérieur, devenu l'époux d'Allan H. Hunter, un journaliste, un fils de l'éditeur d'un journal d'El Paso, Texas. — Mlle Martha Fall, the granddaughter of Albert B. Fall former secretary of the interior, who gave up a movie career to become a newspaper reporter, will soon become the bride of Allan H. Hunter, also a reporter.

Jacqueline, Denise et Richard enfants de M. et de Mme Emile Lacroix.

Groupe du cercle dramatique des enfants de Marie de Victoriaville. 1ère rangée, Mlles Hortense Lagrenie et Simone Dubois, 2ème rangée. Gertrude Bourbeau, Judith Julien, Lorraine Poitras, la directrice, Madeleine Cantin, Isabelle Poudrier. 3ème rangée, Alphonsine Poitras, Odéline Poitras, Cécile Poitras, Rosanna Desmontigny. (Cliché J.-O. Lebrun).

Envelopée de drap d'argent brillant au soleil, on voit ici Mlle Dolly Drescher, qui a interprété le rôle de "Francis Lady" à la fête annuelle des jeunes filles de l'université de Washington à Seattle. — Clad in a shimmering silver cloth, Miss Dolly Drescher portrayed the role of "Francis Lady," in the annual junior girl's feista at the University of Washington, in Seattle.

Mlle Lilian Maresch, jeune fille de la société de Vienne qui prétend être la seule femme aux cheveux blond platine authentiques au monde et que ses cheveux sont naturels. Qu'en pensez-vous Joan Harlow? — Miss Lilian Maresch, young Teutonic Society girl who says she is the only genuine platinum blonde in the world. And furthermore, her hair is what nature made it.

On voit ci-dessous quelques spécimens des étranges oiseaux, provenant de tous les coins du monde, et qui se trouvent réunis à la ferme des oiseaux de Catalina Island, Californie. Birds of a feather flock together — some times. At the Catalina Island Bird Farm, California, birds from all parts of the world are quartered. These strange specimens are awaiting their evening meal.

"Des douceurs pour monsieur," se dit Pete, l'amusant petit kinkajou de la ferme d'animaux de Los Angeles qui ne se gêne pas pour accepter les surveurs que lui offrent les visiteurs. — "Sweets for the sweet," says Pete, a cunning kinkajou at the Los Angeles Animal Farm, and forthwith proceeds to devour the toothsome tidbit.

Mlle Marguerite Letarte, de Saint-Malo de Québec, dans le costume qu'elle portait lors d'une récente mascarade.

Groupe d'élèves du professeur W.-J. Ecrourt, directeur des cours privés de Maisonneuve. On remarque dans le groupe les diplômées en sténographie. Mlle Juliette Richer, Jeanne Boris, Ivola Tremblay, Gérard Smal, le professeur Willie J. Dedrouit, Yvette Asselin, Yvette Moisan, Juliette Fafotte, J. Paul Montpetit, Emile Lavoie, Léa Lavoie, Marguerite Lafrenaye, André Lafrenaye, Marguerite Dubois, Amable Prégent, Isabelle Jaibert, Claire Raymond, Odina Pharland, William Tremblay, Alice Phaneuf, Agnès Duranleau. (Cliché Geo.-H. Tshimmer, Montréal).

On voit ici les élèves de la classe d'affaires du collège de Saint-Sulpice, conventum 1932-1942. (Cliché O. Allard, Montréal).

Nellie n'est peut-être pas le plus vieux cheval de selle du monde mais elle transportait George W. Tauzer, à l'école, quand il était enfant et maintenant transporte son fils Malvin, avec sa fruit petits frères et sa sœurette. Il n'y a que vingt-trois ans entre la première et la plus fréquente de même école que le père fréquentait. Nellie doit connaître le chemin. — Nelly may not be the oldest saddle horse in the world, but she's old enough to carry George W. Tauzer to and from school when he was a kid, and now, his son, Malvin, rides the same old Nellie to the same grammar school. She's only twenty-three!

Janine, enfant de M. et Mme Gontran Saint-Onge, m.p.p., de Valleyfield, comté de Beauharnois. (Photo E. Gendron, Valleyfield).

"Sioux Flock," un berger allemand, prend un air très protecteur pour nous présenter ses deux petits amis Pomfranians. Tous trois sont des premiers prix d'une exposition récemment. — Sioux Flock, German shepherd, seems to be weighing the matter as he carries a couple of Pomeranian pups all wrapped up for delivery purpose.

Un excellent moyen de se développer nous est présenté par les jeunes étudiantes au moyen d'un énorme ballon qu'elles se passent d'un pied à un autre. — Watch the bouncing ball, which should be an easy task, but may be not for those young school girls. This is though a very good exercise, it is said.

Mlle Jeannette Venne, d'Outremont, et M. J.-E. Sarrault, avocat, du barreau de Washington, devant un tronc d'arbre coupé d'une hauteur de 8 pieds et demi, près de Washington. Cet arbre existait, dit-on, avant la venue de Christophe Colomb en Amérique.

L'ancien président des Etats-Unis, Calvin Coolidge, est un grand amateur de pêche à la truite et on le voit ici sur sa propriété privée, à Simnsbury, Conn., en train d'en sortir un beau spécimen de l'eau. — Former President Calvin Coolidge after catching a nice one pound trout in the stream on his private property, in Simmsbury, Conn.

Photo des membres du club de hockey "Les collégiens," de Saint-Jérôme, année 1931-32. Au centre de la première rangée on remarque M. Raoul Boivin, arbitre de l'équipe, tenant en main la coupe chantée par le club.

André, trois ans, enfant de M. et Mme Alphonse Petit (Evelina Vaillancourt), de St-Michel de Montréal.

M. Morley Kennerley, homme d'affaires américain, et fils d'un éditeur de New-York, photographié avec son épouse, Mlle Jean Simpson Balkie, quittant l'église St. Margaret après leur mariage, célébré récemment à Londres. — Morley Kennerley, American business man and son of a New York publisher, is seen with his bride, the former Miss Jean Simpson Balkie as they left St. Margaret's Church in London, after their wedding.

M. et Mme Jean Stadelmann (Odette Tremblay), photographiés à la sortie de l'église Saint-Sauveur de Québec, où leur mariage fut récemment célébré.

Carole Lombard, étoile de la Paramount, porte ici une robe de tissu gris avec garniture de boutons métalliques argent, manchettes et col en galyak gris. — A grey frock with metal buttons and cuffs and collar of grey galyak.

Pour assister aux événements sportifs Leila Hyams, de la Metro-Goldwyn-Mayer, a choisi ce costume composé d'une jaquette à rayures blanches et chataignes avec jupe de ton assorti. — A brown and white horizontally-striped jacket with brown skirt is chosen by Leila Hyams, for attending sports events.

Robe d'été bleu Nassau avec cravate combinée, modèle porté par Adrienne Doré, de la First National. — Summer frock of Nassau blue with a combination collar of red and white.

Modèle très en vogue pour l'été: boléro en tricot noir avec bordures jaune et vert-pâle. Le chapeau est en paille noire avec ruban peau d'ange jaune et vert. — Black tricot with edging of yellow and light green. The black hat is trimmed with yellow and green peau d'ange ribbon.

Beauté blonde

Les cheveux blonds lavés au Shampoo "Camomile" Evan Williams ressemblent, par leur lustre soyeux et leur éclat, à de véritables fils d'or.

Il y a un Shampoo Evan Williams pour chaque teinte de cheveux. Demandez à votre pharmacien.

Importé d'Angleterre
EN VENTE PARTOUT
Seuls concessionnaires canadiens
PALMERS LIMITED, MONTREAL

Evan Williams
HENNA
SHAMPOO

Robe du soir en crêpe blanc richement garnie de pièces de joaillerie rouge et blanc. La jaquette est en velours rouge-flamme à manches très amples. — Ann Harding, lovely star of RKO Radio Picture, wears this evening gown of white crepe with touches of red in clips at belt and neckline, with a wrap of red velvet cut with very full sleeves

Anita Page porte un manteau d'après-midi noir, avec cape de renard argent. Maureen O'Sullivan a un manteau d'après-midi blanc avec garniture de même ton. — Anita Page is wearing this afternoon coat of black set-off by a cape edging a silver fox while Maureen O'Sullivan wears a coat of white with a fox fur trim.

Une boucle de ruban de satin noir et blanc forme le cachet distinctif de cette charmante robe de dîner de chiffon noir, portée par Helen Twelvetrees, étoile de cinéma. — A soft drapery cluster of satin ribbon loops forms the highlight of this charming dinner gown of black chiffon.

Joan Crawford, brillante étoile de la Metro-Goldwyn-Mayer, montre ici la ligne de taille rehaussée dont l'origine provient du pantalon masculin. Avec la jupe de souffle de panne noisette on porte cette blouse en vraie dentelle. — Joan Crawford wears the new high waistline which originated from masculine trousers. With the brown souffle de panne there is a blouse of real lace.

Joli costume sportif, montrant un ensemble de cuir verni noir comprenant une encolure remontante, manchettes, ceinture et bourse. — Dorothy Jordan, of the M. G. M. studios, shows a set of black patent leather with high collar, cuffs, belt and purse to match your sport costume.

L'ensemble de rue du moment comprend un veston bleu-clair avec revers blanc porté par Frances Dee, de la Paramount. — The street ensemble of the moment comprises a suit of bright blue twill with white lapels, worn by Frances Dee.

"BEBE *est* HABITUE *à une* BONNE ROUTINE".....

dit le célèbre spécialiste pour enfants

"IL PREND bien son lait, et à temps. Son poids augmente, et il est absolument normal. Aussi longtemps qu'il continue de la sorte, inutile de vous inquiéter. Après tout cela, la chose la plus importante c'est de le protéger des infections cutanées. Mais si vous les empêchez, il ne vous faudra pas les guérir. Je conseille toujours le Savon Infants Delight. Il est pur et doux. Il donne un savonnage abondant et nettoie à fond."

Essayez l'Infants Delight pour VOTRE bébé — demandez à votre docteur de vous dire comme il est bon et donne satisfaction. Sa douceur garantit l'absence d'irritation. Mieux encore, étant boriqué, il constitue un antiseptique bénin, et il guérit les échauffements et toute tendance de la peau à devenir rugueuse.

Pour les peaux adultes sensibles

L'Infants Delight est acclamé depuis longtemps comme le plus doux savon pour la peau délicate des bébés. Il est tout aussi bon pour les peaux adultes sensibles, comme mainte femme l'a découvert.

John Taylor & Company Limited
Eastern Avenue, Toronto

INFANTS *Delight*
UN SAVON DE TOILETTE BORATE

La "PATRIE" pour intéresser ses lecteurs, publie chaque Samedi un supplément comique très varié en couleurs.

La Patrie

La "PATRIE" publie chaque Samedi des pages comiques en couleurs qui s'adressent particulièrement aux enfants.

SUPPLEMENT COMIQUE — 2ème SECTION — SAMEDI 28 MAI 1932

MARGOT TRAVAILLE TROP

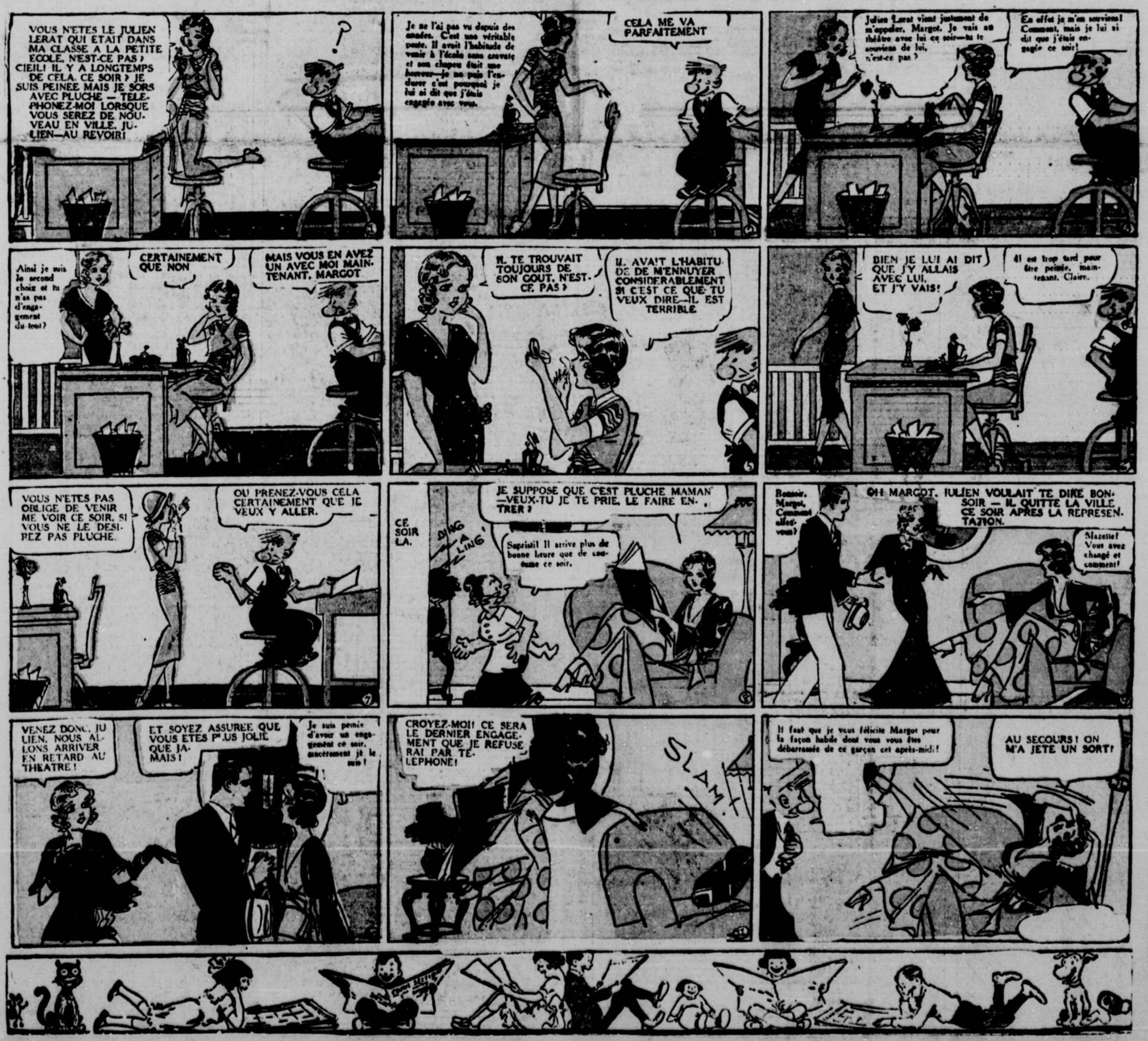

AU PARADIS des ENFANTS

Pour le Concours des Enfants

Trouvez les erreurs dans ce dessin

Il est évident qu'il y a plusieurs erreurs dans le dessin que nous voyons. Le fait est qu'il y en a douze. Pouvez-vous les trouver?

Lettre de grande amie

Mes chers petits amis,

Je viens de recevoir deux lettres de nos jeunes amis, Juliette P. et Jean-Louis M. La fillette me fait part du bonheur qu'elle ressentit, le jour de la fête des mères, à offrir à sa bonne maman, un bouquet de fleurs nouvelles, qu'elle avait acheté avec les sous qu'elle avait épargnés depuis quelques semaines.

N'est-ce pas que cette délicatesse de la petite Juliette dut être très sensible à la mère de notre jeune amie? Je suis certaine que cette petite fille qui a déjà un si bon coeur grandira dans ces excellentes dispositions. D'un autre côté, je suis également assurée que plusieurs parmi vous songent ainsi à faire plaisir à votre chère maman qui, elle, n'oublie jamais l'occasion d'être bonne pour ses enfants.

C'est le bonheur des mères que celui de leurs enfants. Vous imaginez-vous la joie touchante que dût ressentir la maman de ma chère correspondante ?

Jean-Louis me parle dans sa lettre, de ses succès en classe. Il est arrivé le premier pendant les quatre derniers mois, et il espère décrocher des couronnes nouvelles d'ici le jour des prix. Voilà qui me fait plaisir. Car je suis heureuse d'apprendre que mes jeunes amis sont studieux, et comprennent tous bien les sacrifices que leurs parents s'imposent pour leur instruction et en faire plus tard des hommes et des femmes de bien.

Il me fait toujours plaisir de recevoir des lettres de mes chers petits amis de la page. J'encourage donc ceux et celles qui le désireraient, à venir me parler de tout ce qui les intéresse. Parfois, je ferai comme aujourd'hui, et je publierai, en résumé, la lettre que l'on m'enverra.

Je continue de publier les dessins déjà reçus et ceux que l'on m'envoie à L'ENCRE NOIRE.

Grande AMIE.

IL ESSAYA UN NOUVEL HABIT

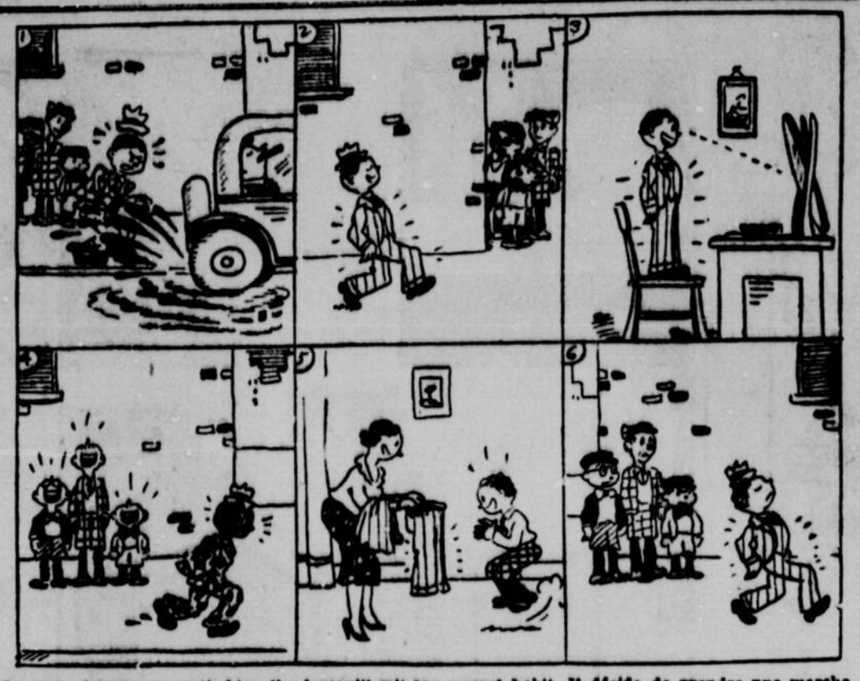

Le jeune homme se sentit bien fier lorsqu'il mit son nouvel habit. Il décida de prendre une marche. Alors quelque chose arriva. Mettez les vignettes dans leur ordre correct et vous aurez la fin de l'histoire.

Le Concours des Enfants

Le concours des enfants que nous donnons tous les samedis dans nos pages illustrées en couleurs attire l'attention de nos jeunes lecteurs et lectrices. A partir de cette semaine, il a été décidé de satisfaire le plus grand nombre possible de nos petits amis. Nous allons donc à l'avenir donner cinq prix d'un dollar chacun à ceux qui nous enverront les cinq meilleures réponses. Il y aura ensuite 10 prix de 50c.

Nous espérons que ce nouveau mode de distribution sera de nature à encourager tous nos petits amis qui suivent si attentivement les concours que nous donnons chaque semaine.

CONCOURS DES ENFANTS

1—Jacqueline Chevrette, 3555, Cartier, Montréal.		11 ans
2—Elizabeth Lachapelle, 109-15ème Ave, Pointe-aux-Trembles.		11 ans
3—Simone Roux, 80, Boul. St-Joseph Est, Montréal.		11 ans
4—Gilberte Archambault, 763, St-Ferdinand, Montréal.		10 ans
5—Eglantine Gascon, 3825, St-André, Montréal.		12 ans
6—Georgette Galipeault, 283, Parc G. E. Cartier, Montréal.		12 ans
7—Paulette Chartrand, 1195, Sanguinet, Montréal.		12 ans
8—Roméo Béland, 521, Ste-Marguerite, St-Henri, Montréal.		12 ans
9—Estelle Geoffroy, Papineauville, Qué.		12 ans
10—Jeannette Groleau, 759, Plaisante, Trois-Rivières, Qué.		11 ans
11—Yvonne Vermette, 851, St-Jean, Québec, Qué.		10 ans
12—Madeleine Lacharité, 767, St-Ferdinand, Montréal.		12 ans
13—Giselle Lalonde, 6379, Drolet, Montréal.		13 ans
14—Georges Morin, St-Ludger, Rivière du Loup, Qué.		11 ans
15—Rolland Sylvestre, 1889, Iberville, Montréal.		13 ans

CONCOURS DES ENFANTS

Voici la liste des erreurs qu'il fallait découvrir dans le dessin de samedi dernier:.....

.....

.....

.....

Nom .....Age .....

Adresse .....

Note.—N'oubliez pas de mettre votre nom au long sur le coupon. Adressez toujours comme suit: "CONCOURS DES ENFANTS", avec votre âge et votre adresse.

Commission

La petite fille, à l'aviateur. — Vous allez voler très haut, Monsieur ?

—Mais oui, mon enfant.

—Alors, vous pourrez peut-être me rapporter mon ballon rouge que j'ai laissé envoler ?

Charade

Mon premier est une mesure.
Mon second est une mesure.
Mon tout également sera une mesure.
Réponse: Kilomètre.

La merlèche et le renard

Ce matin-là, le renard n'avait par déjeuné et il avait grand'faim.

Tout en se promenant le long des buissons, aperçoit une petite merlèche, qui était prise à un "arçon." Rien de plus pressé, d'aller tout de suite pour l'engouler, pour la manger.

"Ah, mon Dieu!" le supplie la merlèche. "Et qu'est-ce que tu feras de moi? Tu n'en as qu'une "goulée". Laisse-moi donc, va ! Tiens, voilà des femmes, qui viennent, là-bas, qui apportent des oeufs, du fromage, au marché. Je te ferai bien souler, va! Détache-moi donc seulement".

Le renard a bien cru. Détache la merlèche.

La merlèche s'en va à ces femmes, en voltigeant, en voltigeant, en voltigeant, comme si elle avait eu une aile cassée.

"Eh! que dit une femme. "Eh! vois donc ce petit merle! Il a les ailes cassées: il ne peut pas voler."

Bien vite, elle court après la merlèche, prête à mettre les mains dessus, prête à mettre les mains dessus.

Toutes les femmes de poser leurs paniers pour être plus libres, et de courir!

Mon renard fait un détour: il arrive aux paniers, mange les poulets, les oeufs, les fromages... Ah! il s'en fit un joli plein ventre!

La merlèche, qui allait toujours comme cela, au moins deux cents mètres de loin, quand elle vit que le renard était soûl, la voilà qui s'enlève bien vite, au-dessus des femmes, dans l'air du temps. Et elle se mit à flûter, à chanter, à siffler, ah!

Les bonnes femems de se regarder les unes les autres:

"Ah! ce merle, qu'on aurait dit qu'il ne pouvait pas voler! Eh bien, c'est un joli tour qu'il nous a joué là!"

Et elles s'en retournèrent pour reprendre leurs paniers: trouvent les oeufs, les poulets, les fromages, tout mangé!

Elles se mirent à brailler!

"Ah! que nous avons de malheur! Mon Dieu, mon Dieu! Nos oeufs, nos poulets, notre beurre, tout est mangé!

Qu'est-ce que nos hommes vont dire, Mon Dieu!"

Et, au lieu d'aller au marché, elles sont revenues chez elles, toujours en se lamentant, toujours braillant.

La merlèche, elle, était joliment contente!

SOLUTIONS

Des Concours de la Semaine Dernière

TROUVEZ LES ERREURS DANS LE DESSIN

1.—La lette "S" dans POST est renversée.
2.—Le haut de la cheminée n'est pas complet.
3.—Il manque une partie du toit de la maison.
4.—Il manque aussi une partie de la maison elle-même.
5.—Les fenêtres ne sont pas semblables.
6.—La fillette n'a qu'un ruban à ses cheveux.
7.—La partie supérieure des planches de la clôture manque.
8.—Une fillette a une main qui n'a que trois doigts.
9.—Il n'y a pas de 31 juin.
10.—Les chaussures du garçonnet ne sont pas semblables.
11.—La courroie des livres est incomplète.
12.—La règle n'est pas sous la courroie.
13.—On voit un livre à travers l'autre.
14.—Le mot anglais "WASTE" est mal épelé.
15.—La vignette sur la boîte montre une tomate et l'inscription est "PEARS".
16.—Il y a deux genres de feuilles sur l'arbre.
17.—La barre horizontale de la clôture est incomplète.
18.—La bordure noire de l'affiche est incomplète.
19.—Un carré du trottoir est incomplet.

TETES CACHEES

On voit les têtes en lignes grasses.

DESSINS DE NOS JEUNES LECTEURS

(1) "La Petite Rivière", par Suzanne Prévost. — (2) "Seuls", par Juliette Mailloux. — (3) "Jeff victime de Mutt", par Berthe Roy. — (4) "Jacquelon s'agenouilla sur le bord du Bassin", par Gertrude Grenier. — (5) "Le jeune Orateur", par Antoinette Gobeil. — (6) "Au Village", par Marguerite Dorval. — (7) "Le Ro-X", par Albert Vander-Kuwera. — (8) "Au Clair de la Lune, mon Ami Pierrot", par M.-Paule Therrier. — (9) "Scène chinoise", par Pauline Dorval.

Charade

En ce moment, c'est la saison,
Et d'en manger on a raison!
Ils valent les pommes de terre
Les carottes et les navets;
Aussi, dans un instant, je vais
Aller en goûter chez grand-père.

"Ah ! ce qu'il en fait du chemin
En peu de temps! C'est donc certain
Que je ne pourrai pas le suivre !
Même la plus puissante auto
Serait essoufflée aussitôt!"
C'est écrit en vers, dans un livre.

"J'en ai pris un, criait Victor
Avec une voix de stentor;
Cela n'a pas été sans peine!
Viens voir, maman, comme il est beau !
Il est bien plus beau qu'un turbot
On dirait... presque... une baleine
Réponse : POISSON.

MOTS CROISES

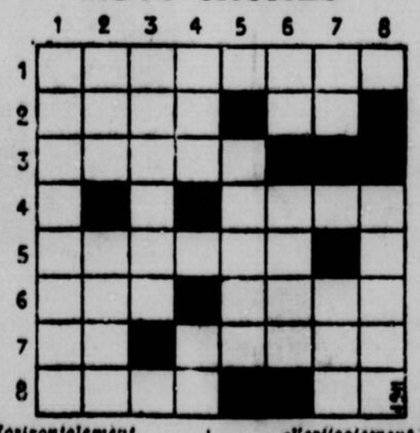

Horizontalement.

1. Arbuste.
2. L'amour; pronom indéfini.
3. Ville d'Andalousie.
4. Consonne, tête d'âne; poète grec.
5. Pressé; consonne.
6. Oiseau; nom vulgaire du tilleul.
7. (Saint) ville de la Manche; résidu.
8. Fils d'Isaac; terminaison féminin pluriel.

Verticalement.

1. Six fois plus grand.
2. Epoque; ruisseaux.
3. Rouissage du chanvre; voyelle.
4. La fin de Lise; voyelle; petit cours d'eau.
5. Consonne; exempte de maladie.
6. (Tout de) tout droit; saisons.
7. 365 jours; consonne; allez en latin.
8. Consonne; pronom personnel féminin pluriel.

Enigme

Pour un Français, qu'il soit en Chine,
Ou plus simplement à Bordeaux,
Ne suis-je pas une machine
Servant à lever les fardeaux?
Ou bien, chose plus surprenante,
Mais n'allez pas vous en fâcher,
Une étoile vraiment charmante,
Etoile dite du "Cocher"?
Je suis une table à fromage,
Un outil, voire un chevalet,
Et quelquefois dans un ménage,
A l'enfant je donne mon lait.
Rép.: Chèvre.

DEVINETTES

1.—Qu'est-ce que c'est que cela qui marche la tête en bas? — Les clous des sabots.

2.—Et cela: plus il y en a moins ça pèse? — Des trous.

3.—Qu'est-ce que c'est qui fait le tour du bois et n'entre jamais dedans? — L'écorce.

4.—Qu'est-ce qui est vide le jour et plein la nuit? — Le lit.

5.—Qu'est-ce qui est plein le jour et vide la nuit? — Les chaussures.

6.—On le jette blanc et ça retombe jaune: qu'est-ce que c'est? — Un oeuf.

Logogriphe

Petite montagne isolée
Des Antilles, apprends-nous donc,
Toi si triste, si désolée,
Ce que peut contenir ton nom!
Pour moi, j'y trouve bien des choses,
Et plus que tu ne le supposes;
—D'abord, un beau département
De France, incontestablement:
—Puis un vaste amas d'eau salée
Comme la Méditerranée;
—Un très grand patriarche hébreu
Qui construisit, lors du Déluge,
Et cela, par ordre de Dieu,
Une arche, un excellent refuge;
—Enfin, un métal précieux
Qui peut éblouir bien des yeux.
Rép : Morne. — Orne. — Mer — Noé. — Or.

Dans le train

Monsieur, à sa femme.—Les accidents de chemins de fer se multiplient, c'est effrayant. Les voyageurs ne sont plus en sécurité.

Le petit Jo.—Ils devraient pourtant faire attention, les voyageurs, puisqu'à tous les endroits où on prend le train, il y a écrit: Gare.

Qu'y a-t-il dans le dessin ?

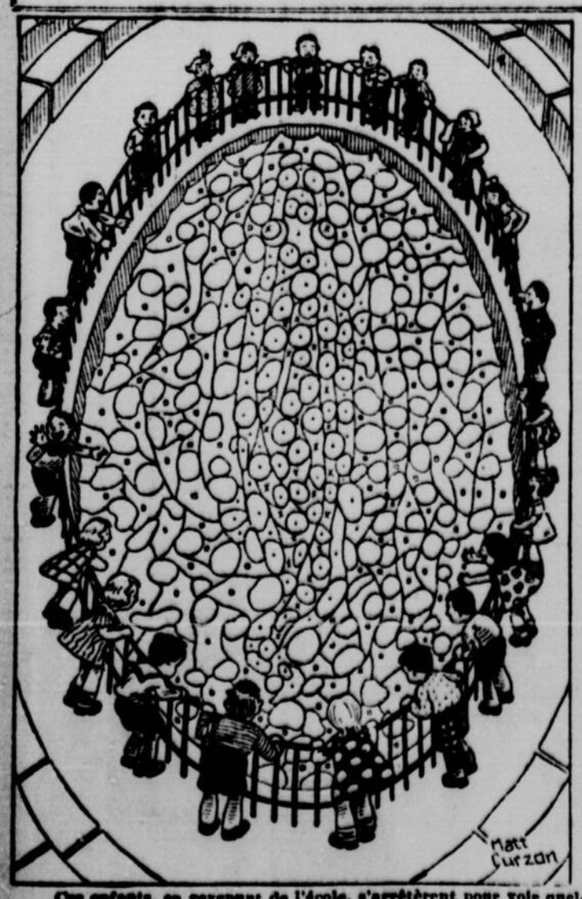

Ces enfants, en revenant de l'école, s'arrêtèrent pour voir quelque chose d'extraordinaire dans un bassin du jardin zoologique. L'animal, qui s'y trouvait, prit un plongeon lorsqu'il vit les enfants. On ne voit que des bulles à la surface. Cependant, vous pouvez distinguer l'animal si vous prenez vos couleurs: le brun dans les espaces marqués d'un point, le noir dans les espaces marqués d'un X, et le bleu dans les espaces marqués d'un petit carré. Vous verrez alors l'animal. Quel est cet animal?

Trouvez les trois têtes cachées

On voit, ici, le bison majestueux de l'ouest, dont la race diminue toujours. Cachées dans la vignette se trouvent les têtes d'un oiseau et de deux chats. Pouvez-vous les voir?

AS-TU ETE VOIR LA CLAIRVOYANTE, JEFF ? — OUI ! — SAVAIT-ELLE QUELQUE CHOSE ? — M-M ! — BIEN, ELLE M'A FAIT PAYER D'AVANCE !

MUTT JEFF **Un parachute n'est rien pour Madame Mutt** BUD FISHER

MAIS, JEFF, MA FEMME A BARRE LA PORTE A CLEF ET JE NE PUIS SORTIR. ET NOUS VIVONS AU QUINZIEME ET SEIZIEME ETAGES. N'OUBLIE PAS CELA !

QUE DIS-TU ? TU DIS QUE TU VAS DESCENDRE EN PARACHUTE VERS MOI DU HAUT DU TOIT—ET QU'ALORS JE POURRAI TRANQUILLEMENT DESCENDRE DANS LA RUE ! EXCELLENTE IDEE ! EPATANT !

UNE DEMI-HEURE PLUS TARD.

MUTT EST MON AMI ET JE N'AIME PAS VOIR Mme MUTT LE FAIRE RESTER A LA MAISON COMME CELA TOUS LES SOIRS !

MAINTENANT, FIXONS CE PARACHUTE SUR MOI ET FLOTTONS JUSQUE DANS LA RUE !

MUTT VA SAUTER DANS LA FENETRE AU-DESSUS ET QUAND IL VA PASSER DEVANT CETTE FENETRE JE VAIS VOIR SI JE SUIS ENCORE BONNE AU LASSO !

SMACK — UN BAISER POUR MA FEMME CHERIE. IL FAUT QUE JE FELICITE JEFF POUR CETTE IDEE EPATANTE !

MUTT ET JEFF Timbre comique — TOUT EST PRET POUR OUVRIR LE PARACHUTE

VOILA UN JOLI LANCER DE LASSO. SI VOUS VOULEZ M'EN CROIRE !

? OOP ! — MUTT ET JEFF Timbre comique — Le remède à pâte de Mme Mutt

NOUS AVONS JOUE CA A LA MADAME ! MAINTENANT ALLONS DANS LA RUE POUR RENCONTRER MUTT ET POUSSONS-NOUS AU CLUB AU PLUS VITE ! — 14ème ETAGE

EURKK ! OH ! MON COU !

JE VAIS FAIRE LE SAUT DANS LA PARACHUTE POUR ALLER DIRE A JEFF QUE TU AS CHANCE D'IDEE !

Mme MUTT !!! OU EST VOTRE MARI ?

IL A CHANGE D'IDEE AU SUJET DE SORTIR AVEC VOUS, ESPECE D'INSECTE ! — POW !!

LES PAGES COMIQUES EN COULEURS QUE "LA PATRIE" PUBLIE CHAQUE SAMEDI INTÉRESSENT PETITS ET GRANDS

ZIZI ET FANFAN

UNE MOUCHE A BOUTEILLE ET UNE MOUCHE A CHEVAL

VOILA le temps de tourner une nouvelle page—de votre album comique. Et alors collez cette caricature de vos amusants amis, Zizi et Fanfan. Et collez comme il faut car ils sont assez fous pour sauter hors de la page. N'oubliez pas que nous publierons d'autres caricatures amusantes de vos favoris plus tard.

Les deux frères bêtes, Zizi et Fanfan
Sont anxieux de vous amuser tous
Ils ont l'air un peu abracadabrants
C'est pourquoi il ne faut pas les laisser louches!

LE MAJOR TIC

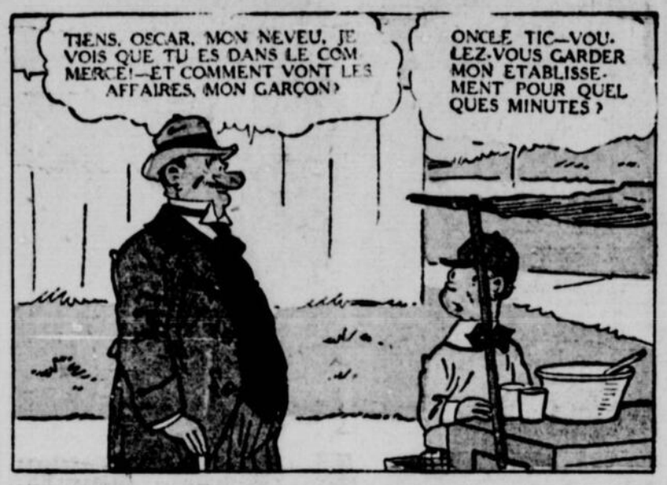

TEMPERATURE
PLUS BEAU
Max. aujourd'hui, 58 — Min. aujourd'hui, 42
Baromètre, hier 29.80 — aujourd'hui, 29.72
L'an dernier, Maximum, 78 — Minimum, 45
Voir détails page 31

La Patrie

LA BOURSE
La réduction du dividende de General Electric a influé sur Wall Street en fin de semaine et le gros de la liste a clôturé à la baisse. — Le dollar canadien était aussi plus faible sur le marché des changes étrangers hier soir. — Les pertes l'emportaient de beaucoup sur les gains sur notre marché local en fin de semaine et les reculs variaient entre 1 et 9 points.

54e ANNEE—No 80 | 3ème SECTION | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, SAMEDI 28 MAI 1932 | Membre de la C. P. | 32 PAGES — 5 CENTS LE NUMERO

AMERY PRÉDIT LA BANQUEROUTE DE L'EUROPE

Ce serait pire qu'en Amérique

Les Etats-Unis pourraient améliorer la situation mondiale.

BANQUE IMPERIALE

LONDRES, 28 mai (Presse canadienne). — "Nous aurons probablement un écroulement économique complet de l'Europe d'ici à quelques mois et nous nous trouverons sous peu en présence d'une situation plus grave que celle des Etats-Unis à l'heure actuelle, déclarait hier soir devant l'association conservatrice de l'université Oxford, l'ex-secrétaire des Dominions, l'honorable L.-S. Amery.

Le système monétaire du monde ne pourra être refectionné avant longtemps, dit-il. Il doute que l'on puisse attendre beaucoup de résultats de la conférence de Lausanne. Même si l'on annulait toutes les dettes de guerre à la conférence, le soulagement ne serait que temporaire. Cette éventualité est peu vraisemblable, car il ne peut concevoir que la France accorde quoi que ce soit à l'Allemagne qui "peut à tout instant tomber sous la dictature militaire de Adolf Hitler."

A OTTAWA

Les Etats-Unis pourraient améliorer la situation moudiale, affirme M. Amery, en modifiant leur politique fiscale en se montrant plus libéraux dans leurs prêts et en consentant à une balance de commerce défavorable pour quelque temps. A son sens, dit-il, les Etats-Unis répugnent à prêter en dehors de l'empire britannique.

L'unique mesure qui pourrait résoudre la crise économique avec une promptitude suffisante serait la stabilisation du sterling anglais. La question, croit-il, sera certainement débattue à Ottawa.

La solution idéale serait la création d'une banque centrale impériale. Il considère ce projet, toutefois, comme encore bien lointain.

LA DISTRIBUTION DE VIVRES AU CHOMEUR

Importance de plus en plus grande des cuisines municipales.

SHERBROOKE, Qué., 28. (Du correspondant de "La Patrie".) —Les cuisines municipales prennent de l'importance chaque jour, nous déclare M. J.-A. Précourt, enquêteur du Comité des indigents de la cité, et servent un nombre sans cesse croissant de familles. Durant la journée d'hier, 135 familles représentant plus de 1,500 personnes, dit-il, ont reçu les vivres qui leur ont été distribuées le midi et le soir.

"On remarque des familles de dix et onze enfants qui ont ainsi recours à la cuisine de la rue Marquette, le plus grand nombre de familles secourues se composent de sept à huit enfants. Personne ne se plaint des aliments qu'on leur distribue gratuitement: il y en a suffisamment pour les repas d'une journée: la qualité ne manque pas non plus. La cuisine ne sert pas seulement que de la soupe, elle donne de la viande en quantité, du pain, du beurre, du café, bref une nourriture substantielle.

FEUX ETEINTS PAR LA NEIGE ET LA PLUIE

Dans le nord d'Ontario et de Québec. — Dégâts élevés. — Cent incendies.

SUDBURY, Ont.—Des pluies torrentielles ont conjuré le péril des feux de forêt qui menaçaient la région depuis plusieurs jours. Il est tombé plus d'un pouce de pluie ici. Il a neigé à Rouyn et à Matachewan. On a signalé au cours de la semaine plus de cent incendies dans le nord et certains avaient pris de graves proportions, notamment dans les cantons de McNish et de McBeth. Les dégâts sont élevés.

ENTENTE DES ETATS BELGE ET AMERICAIN

BRUXELLES, 28 mai. — Un accord relatif à la consolidation de l'annuité sur les dettes ajournée par le moratorium Hoover a été arrêté entre les gouvernements belge et américain.

Il sera signé demain ou lundi. On croit savoir qu'il est identique à celui qui fut récemment conclu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Près de quatre milles à la minute

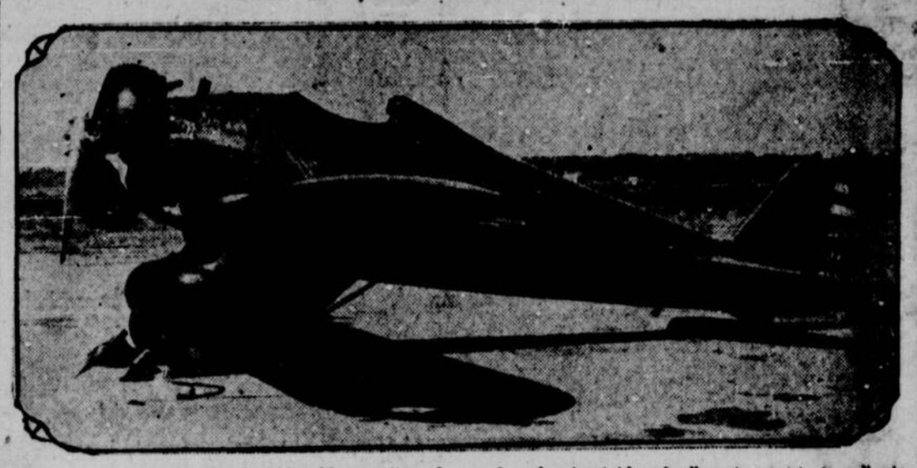

Piloté par le capitaine Frank O'D. Hunter, l'un des as les plus intrépides de l'armée américaine, l'avion de chasse "le plus rapide au monde" atterrit à Bolling Field, Washington. Sa vitesse maxima est de 238 milles à l'heure. Il atterrit à 75. C'est un monoplan Boeing à ailes basses. Il n'est encore qu'à la période des essais.

500 millions pour garantir les dépôts dans les banques

Votés hier par la Chambre des représentants de Washington. – On échange les "greenbacks" contre de l'or. – Projet de relèvement du tarif douanier, rejeté.

WASHINGTON, 28 (Presse associée).—La Chambre des représentants a approuvé hier une disposition du bill Steagall appropriant $500,000,000 des fonds de la "Reconstruction Finance Corporation" à la garantie des dépôts aux banques.

REALISATION

VARSOVIE, 28 (Presse associée). — Par suite de nouvelles alarmantes publiées par les journaux au sujet de la monnaie américaine, on échange quotidiennement plus de $150,000 de billets en pièces d'or américaines à raison d'une prime de deux cents le dollar. Un groupe de changeurs fait la navette entre Varsovie et Paris où l'on obtient l'or au pair.

MAJORATION TARIFAIRE REJETEE

WASHINGTON, 28 (Presse associée).—La commission des voies et moyens de la Chambre des représentants a rejeté hier par 16 à 9 le bill Hawley relevant les droits de douanes sur les produits des pays à monnaie dépréciée.

SOPORIFIQUE

WASHINGTON, 28.—Le Sénat s'est empressé d'adopter hier et d'envoyer à la Maison Blanche une mesure de la Chambre basse allouant $12,500,000 en pensions aux veuves et aux orphelins des anciens combattants pour le reste de l'exercice.

Des milliers d'anciens combattants sont présentement en route pour la capitale.

Le Sénat a approuvé les clauses du bill fiscal augmentant le tarif postal sur les articles de deuxième classe.

LA TAXE DE VENTE

WASHINGTON, 28.—Le sénateur Smoot a déclaré hier, après un visite à la Maison Blanche qu'à son avis le Sénat se faisait de plus en plus favorable à une taxe de vente générale.

Le sénateur de l'Utah, président de la commission financière, discuta de la situation fiscale en général et du programme législatif avec le Président.

Un autre sénateur, M. Copeland, démocrate de New-York, déclara aussi après une visite à M. Hoover qu'il croyait la Chambre haute plus favorable au projet de taxe de vente.

Le sénateur démocrate Walsh, du Massachusetts, a proposé au Sénat une taxe de vente de $1.75 pour cent.

Au pays natal

La comtesse de Haddington, née Sarah Coon, de Montréal, à bord de l'"Empress of Britain", du Pacifique Canadien, à son arrivée le 26 mai à Québec où l'attendaient sa mère et ses soeurs. Lady Haddington vient passer un congé de quelques semaines au Canada.

M. AZANA PRESENTE LE STATUT CATALAN

A l'assemblée espagnole. — Fédération d'Etats relevant de Madrid.

MADRID, 28 mai. (Presse associée). — Le premier ministre Manuel Azana a présenté hier soir à l'Assemblée un plan qui convertira éventuellement l'Espagne en une Fédération d'Etats relevant de l'autorité absolue du gouvernement national.

C'est la solution qu'il propose au problème catalan. Il parlait à propos du statut qui donnera à la riche province industrielle qu'est la Catalogne une certaine autonomie, statut reconnaissant l'usage du dialecte catalan et le régime éducatif, économique et social de la province et concédant à son administration le service de la police.

LIBERATION REFUSEE AUX 8 COMMUNISTES

Le juge Carroll rejette la demande de brefs d'habeas corpus.

HALIFAX, 28. (Presse canadienne).—Le juge Carroll, de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, a refusé hier les brefs d'habeas corpus demandés au nom de huit communistes condamnés à la déportation pour avoir "conspiré dans le dessein de renverser par la violence le gouvernement du Canada".

Les prévenus, arrêtés en diverses cités du pays et amenés à Halifax par la police fédérale, sont détenus aux bureaux de l'immigration depuis quelques semaines.

Patrons et mineurs font opposition au projet ministériel

Le gouvernement national n'a réussi à satisfaire ni les uns ni les autres. – 850,000 ouvriers affectés. – Désaccord sur la question des heures de travail.

LONDRES, 28 mai. — L'opposition travailliste a décidé hier de proposer le rejet du bill houiller à la Chambre des communes, lundi, pour plusieurs raisons, notamment parce qu'il ne ratifie pas la convention internationale limitant les heures de travail dans les mines, qu'il ne rétablit pas la journée de sept heures et qu'il confirme les statuts actuels relatifs aux salaires.

L'industrie houillère occupe 850,000 personnes. Elle fut paralysée en 1926 par une grève générale.

Les propriétaires de mines ne sont pas plus favorables au bill que le parti travailliste et les trade-unions, par crainte de cette même convention internationale dont l'adoption, à leur avis, ne profiterait qu'aux producteurs étrangers.

MARASME

Ils rappellent que la garantie qu'ils ont donnée au gouvernement de maintenir les salaires actuels au moins pendant une année ne fut consentie que sous "une grande pression et de graves appréhensions", parce que l'industrie houillère marche à perte depuis des années et ne manifeste aucun symptôme d'amélioration prochaine.

LA LOI DU DIMANCHE

LONDRES, 28 mai. — (Presse canadienne). — La Chambre des communes a passé en deuxième lecture aujourd'hui le bill ministériel autorisant les jardins zoologiques, les musées, les galeries d'art et autres endroits d'amusements, y compris certains cinémas, à rester ouverts le dimanche. Le vote fut de 237 à 61.

AU CONGRES D'OTTAWA

JERUSALEM, 27 mai. (Agence télégraphique juive). — Une délégation des producteurs d'oranges juifs et arabes va bientôt partir pour le Canada où elle suivra les débats de la conférence impériale d'Ottawa. Elle demandera l'entrée en franchise au Canada des oranges de la Palestine.

Lord Bessborough au Couvent de Sillery

QUEBEC, Que., 28. — (Du corr. de la "Patrie"). — Le comte de Bessborough pc, G.C.M.G., gouverneur général du Canada et lady Bessborough, feront leur première visite officielle chez les Soeurs de Jésus-Marie Sillery, le mercredi, 8 juin prochain. Cette cérémonie commencera à trois heures et sera des plus imposantes.

Un cyclone fait 11 morts

Des pots de fleurs sur les agents

Nouvelles émeutes en Allemagne. – Un mort et plusieurs blessés.

BERLIN, 28. — (Presse associée). — Les émeutes qui ne laissent pas de repos à la police depuis trois jours se sont continuées hier en plusieurs villes.

On compte un mort, plusieurs blessés et nombre d'arrestations.

La police a dû jouer du revolver pour réprimer les désordres à Wuppertal. Les chômeurs lui lançaient des bouteilles et des pots de fleurs.

Des embusqués firent feu sur les agents à Remscheid.

La cohue brisa une longue file de devanture et s'empara de vivres à Dusseldorf et à Stettin.

Un député communiste à la diète fut arrêté à Dusseldorf.

AU POIGNARD

Des manifestations politiques ont été tenues à Chemnitz, Brunswick et Eisenach. Le vice-président de la diète saxonne, M. Bretschneider, fut brutalement assailli à Chemnitz.

A Madgebourg, des communistes blessèrent deux nazis à coups de couteau.

A Galdbach-Rheyot, deux communistes furent blessés par les balles de deux nazis après une série de rixes à la bourse du travail. Un des blessés succomba.

Cinq personnes furent lardées de coups de poignard et grièvement blessées à Recklinchausen.

LA POLITIQUE DE M. ENGELBERG DOLLFUS

Un moratorium des transferts sera déclaré à moins d'assistance de Genève.

VIENNE, 28. — Le nouveau chancelier, M. Engelberg Dollfus, a exposé, hier, à une séance orageuse du parlement, son programme politique prévoyant un embargo sur les monnaies étrangères et les paiements d'intérêt, autrement dit un moratorium des transferts, comme celui qu'adopta récemment la Hongrie, afin d'empêcher le retrait de l'or des banques nationales.

INSULTES

Les socialistes et les fascistes s'invectivèrent de côté et d'autre de la Chambre. La gendarmerie à cheval dispersa les fascistes qui tentèrent de manifester.

Le chancelier déclara qu'une décision devrait être prise au sujet du moratorium dans quelques jours si la Société des Nations n'avançait un nouveau prêt à l'Autriche.

Le gouvernement, dit-il, est résolu à ne pas recourir à l'inflation et à équilibrer le budget.

MORT DE L'EX-DEPUTE EDOUARD P. TELLIER

A Saint-Joachim. — Il représenta Essex-Nord à la législature d'Ontario.

WINDSOR, Ontario, 28. (Presse canadienne).—M. Edouard-P. Tellier, ancien député d'Essex-Nord, à la législature, est décédé hier à son domicile près de Saint-Joachim. Né à Drysdale, Ontario, il y a 50 ans, il était établi depuis 8 ans à Saint-Joachim.

Elu député libéral à la législature en 1923, il abandonna la vie publique en 1926 pour raison de santé. Depuis quatre ans, il était gérant de la "Belle River Seed and Grain Company". Lui survivent son épouse, sept enfants, deux frères et cinq soeurs.

La psittacose disparue depuis deux ans, éclate en Allemagne

BRESLAU, Allemagne, 28 mai. —(Presse associée.) — La psittacose dont on n'entendait plus parler depuis l'épidémie de 1930, vient de réapparaître. On en signale six cas ici. L'un des malades est le professeur Karl Praussnitz, directeur de l'Institut d'hygiène, qui examina récemment deux perroquets qui avaient infecté leurs propriétaires.

La psittacose est une maladie infectieuse des perroquets et des perruches qui peut se transmettre à l'homme. Elle est causée par le bacille de Nocard, très voisin du colibacille et du bacille d'Eberth. Elle est caractérisée par de la fièvre, avec adynamie ou coma, des troubles gastro-intestinaux et par des accidents pulmonaires: bronchites, bronchopneumonie, qui dominent généralement la symptomatologie.

Elle fait sa promenade dans Regents Park

Accompagnée de sa gouvernante, la petite princesse Margaret Rose, fille du duc et de la duchesse d'York et petite-fille du roi et de la reine d'Angleterre, parcourt en voiture les avenues de Regents Park, Londres par un jour ensoleillé.

Si tout incommodé prenait le lit aux premiers symptômes

Il y aurait moins de maladies, déclare un médecin d'Ottawa au congrès d'hygiène de Toronto. – Les centres indiens, foyers de tuberculose.

TORONTO, 28 mai. — (Presse canadienne). — "Si le malade se mettait au lit immédiatement, dans les douze premières heures de l'éclosion de l'indisposition, il y aurait moins de rhumes et moins de cas d'autres maladies", a déclaré le Dr Helen MacMurphy, d'Ottawa, hier, au congrès collectif de la "Canadian Public Health Association" et de l'"Ontario Health Officers' Association". "L'on ne fait pas assez attention", ajouta-t-il, "au rhume ordinaire que l'on devrait traiter comme influenza jusqu'à certitude du contraire".

Les centres indiens du Canada sont des foyers de culture et de propagation de la tuberculose, déclara le Dr David A. Stewart, surintendant du sanatorium du Manitoba. Le nombre de morts dues à la peste blanche parmi la population indienne du Canada est de dix fois celui enregistré parmi les blancs.

ELECTIONS

Le Dr W. T. B. Mitchell, de Montréal, préconise l'enseignement des principes de l'hygiène et de la croissance mentale aux infirmières qui ne comprennent pas, dit-il, les problèmes de l'éducation adulte.

Le Dr William Warwick, sous-ministre de la santé pour le Nouveau-Brunswick, fut élu président de la "Public Health Association" et le Dr J. W. Fraser, de Kitchener président de l'"Ontario Health Officers' Association".

Le Dr Alphonse Lessard, de Québec, fut élu vice-président de la première.

NOUS LES FERMIERS, DECLARE ALBERT P.

Son Altesse Royale conseille aux cultivateurs d'étudier les marchés.

YEOVIL, Somerset, Angleterre, 28 mai. — Le prince de Galles, agriculteur depuis près de vingt ans, a déclaré à une réunion de paysans, hier, à la foire du comté qu'ils étaient des arriérés.

"Nous, fermiers, devrions étudier nos marchés, dit-il.

"Une couple de côtelettes pour la maman ont remplacé les gros roshifs que l'on avait coutume de déguster en famille le dimanche. Il me semble que nous produisons encore les denrées aimées en Angleterre il y a trente ans, les gros fromages et les gros morceaux de viande."

Le prince pratique la culture mixte comme à peu près tout le monde dans l'ouest de l'Angleterre.

GRAND SPECTACLE DE L'AVIATION A ROME

En présence de Mussolini, du roi, du prince Humbert et d'aviateurs étrangers.

ROME, 28 mai. (Presse associée). — Le corps d'aviation italien a donné un gigantesque spectacle aérien hier à l'aérodrome de Littorio afin de démontrer aux aviateurs transatlantiques de onze nations qui viennent de clore ici leur congrès, les progrès réalisés par l'aviation italienne au cours des récentes années.

Le premier ministre Mussolini suivit les évolutions de 400 avions, entouré du roi, du prince héritier et d'aviateurs anglais, américains, français, allemands, etc.

Ce furent les plus grandes manoeuvres aériennes jamais exécutées en Italie.

Sur la côte de Malabar, dans l'Inde

Dégâts considérables. – Lisière de soixante milles, ravagée.

CALICUT, Madras, Inde, 28 mai. — (Presse associée). 11 personnes ont été tuées par un cyclone qui a fait pour près de $100,000 de dégâts hier sur une lisière de soixante milles sur la côte de Malabar.

* * *

Calicut fut l'un des premiers ports de l'Inde visités par les Européens. Covilhao y fit escale en 1486 et Vasco de Gama, en 1498. Il a donné son nom au calicot, introduit par les Portugais en Europe.

Sa population est environ de 75,000 âmes.

LE JURY CONCLUT A MORT ACCIDENTELLE

Dans le cas de six victimes de la tragédie de lundi à Chute-à-Blondeau.

CHUTE-A-BLONDEAU, Ontario 28. (Presse canadienne).—Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle après enquête sur le décès de six jeunes hommes blessés mortellement lundi, près d'ici par la chute d'un arbre sur un camion.

Le jury a énoncé l'opinion que si l'on avait examiné l'arbre auparavant, l'accident ne serait peut-être pas arrivé.

M. RAYMOND POINCARE APPARAIT EN PUBLIC

Pour la première fois depuis quelques mois. — Il semble totalement rétabli.

NANCY, 28 mai. (Presse associée). — M. Raymond Poincaré semble rétabli de l'affection cardiaque qui le retient depuis quelques années hors de la vie publique.

Il assistait hier à une cérémonie à l'Université de Nancy et paraissait resplendissant de santé. C'est la première réunion publique à laquelle il participe depuis des mois.

BELLE PERSPECTIVE POUR LES RECOLTES

Dans le centre de l'Alberta.— Les semences se termineront aujourd'hui.

EDMONTON, Alberta, 28. — Une humidité abondante, une germination égale et une croissance rapide contribuent à rendre des plus favorables les perspectives de la récolte au centre de l'Alberta, suivant le premier rapport mensuel du "Journal". Le blé semé tôt verdit déjà la plaine.

Les semences se termineront aujourd'hui.

VOYAGE D'ETUDE EN COLOMBIE-ANGLAISE

Des capitalistes anglais ont quitté Liverpool hier pour le Canada.

VANCOUVER, 28.—Un groupe de capitalistes anglais et un représentant de l'Afrique du Sud ont quitté Liverpool hier pour le Canada. Ils viennent s'enquérir des ressources de la Colombie anglaise.

M. M.-A. MacAdam, secrétaire du bureau de la Colombie à Londres, pilotera les voyageurs.

Le prince de Galles a télégraphié ses voeux aux voyageurs avant leur départ.

Raid transcontinental

CAMDEN, New-Jersey, 28. — (Presse associée).—Harold Bromley, parti de Dallas, Texas, hier matin, pour une envolée sans arrêt à New-York, a atterri hier soir à l'aéroport central.

Dépêches Eclair

FALMOUTH, 28. — Le quatre-mâts "Herzogin Cecille" est arrivé hier de Port-Augusta, Australie. Il a pris 106 jours pour faire le voyage, un record jusqu'à présent pour les participants à la course des voiliers.

MOSCOU, 28. — Lord et lady Passfields, mieux connus sous les noms de Sidney et Beatrice Webb, sont arrivés hier pour un séjour de six semaines en Russie, où ils étudieront le socialisme, doctrine qu'ils professent eux-mêmes.

"LA PATRIE", 28 mai 1932

SOMMAIRE

Page Dix
Les mondanités.
Page Onze
Une réunion assez orageuse entre les échevins dits rebelles et les membres du comité exécutif.
M. Edouard Montpetit annonce que le rapport de la commission de l'Université sera rendu public.
Une décision importante de la Cour en marge de la Commission des Accidents du Travail.
Page Douze
Editorial.
Renseignements utiles aux employeurs de la province.
Page Treize
La vie économique.
Page Quatorze
Royaume des Femmes.
Page Quinze
Réponse à tout.
Leçon de bridge par Mme J. Culbertson.
Page Seize
Théâtres, musique, cinéma.
Page Dix-Sept
Les spectacles français.
Page Dix-Huit
Page Dix-Neuf
Un projet de pension du vieil âge pour Montréal soumis au comité exécutif.
La radiophonie.
Page Vingt
La graphologie.
Page Vingt-et-Une
Pourquoi "La Patrie" offre-t-elle des vacances à Paris?
Page Vingt-Deux
Ouverture de la saison de turf local, Montréal et Toronto ici aujourd'hui et demain.
Page Vingt-Trois
L'évolution du jeu de crosse, Joe Paige.
Semi-finale lundi à l'aréna.
Page Vingt-Quatre
Chronique des Echecs et Dames.
Page Vingt-Cinq
Problèmes communs soumis au congrès des municipalités.
Page Vingt-Six
Forte baisse dans les profits de Price Brothers Co.
Montreal Power voit ses recettes augmenter en 1932.
Un bel avenir pour l'industrie aurifère dans le pays.
Page Vingt-Huit
La page de l'Agriculture.
Page Vingt-Neuf
Les activités en 1931-32 à la commission des accidents.
Page Trente
Petites annonces classifiées.
Page Trente-Deux
La chronique ouvrière.

MONDANITÉS

Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough rehaussaient de leur présence le déjeuner offert, hier, à Cartierville, par M. et madame Ward Pitfield. Les autres invités étaient: M. A.-F. Lascelles, l'honorable madame Gordon Ives, le lieutenant D.-H. Fuller, A.D.C., M. et madame A.-B. Purvis, M. et madame W.-M. Taylor, et madame Algernon Lucas.

Madame Ernest Sénécal reçoit à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de madame Albert Jutras. Le thé et les glaces sont servis par mesdames Melville Rousseau et mademoiselle Jeanne Sénécal aidées de mesdemoiselles Louisette Molleur et Gertrude Gendreau. Les salons sont décorés de fleurs printanières.

M. et madame Paul-E Ethier recevront, demain, pour mademoiselle Lucienne Vallée et son fiancé, M. Paul-E. Bernier.

Madame Lalande, de Lachute, réunissait quelques invités à dîner, dimanche dernier, à l'occasion du retour de Toronto, de son mari, le docteur Elphège Lalande.

Madame Blake Dennis a reçu à l'heure du thé, samedi dernier, en l'honneur de mademoiselle Juliette Costa-Leblanc.

Shower de verres et thé, jeudi, chez madame N. Pigeon en l'honneur de mademoiselle Fabiola Lamothe à l'occasion de son prochain mariage. Mesdames J.-E. Wilkins, Fernand Parent et J. Pigeon servaient le thé et les glaces. Les salons et la table du thé étaient ornés de fleurs de saison.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Dionyse Rochereau de la Sablière, fille du consul de France et de madame Charles Rochereau, de Toronto, avec M. Henri de la Myre Mory, de Nice, France. Le mariage aura lieu en juillet.

On annonce pour le mercredi 29 juin le mariage de mademoiselle Juliette Guindon, fille de M. J. N. Guindon, décédé, et de madame Guindon, de Notre-Dame de Grâce, avec M. Antoine Desmarais, fils de M. Zénon Desmarais, décédé, et de madame Desmarais, de Notre-Dame de Grâce. Pas de faire-part.

Le mariage de mademoiselle Yvette Crépault, fille de M. et de madame Aurèle Crépault, de Bellechasse, avec M. Albert-J. Giroux, fils de M. et de madame E.-L. Giroux, de Montréal, sera célébré le samedi 11 juin à 8 heures, en la cathédrale. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. le chanoine Adolphe Sylvestre.

Le mariage de mademoiselle Germaine Dorion, fille de M. et de madame Eric Dorion, décédés, de Québec, avec M. J.-Georges Gauvin, fils de M. Narcisse Gauvin, décédé, et de madame Gauvin, sera célébré le lundi 6 juin à

Mademoiselle Yvette Crépault, fille de M. et de madame Aurèle Crépault, de Saint-Michel de Bellechasse, dont le mariage avec M. Albert-J. Giroux, fils de M. et de madame A.-L. Giroux, de Montréal, sera célébré le 11 juin.

huit heures, en l'église Saint-Louis de France. Pas de faire-part.

Madame Georges Morin, de Saint-Hyacinthe, annonce le mariage de sa fille, Blanche, avec Me Gaétan Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, fils de madame Pierre Sylvestre, de Saint-Simon. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mardi 14 juin à neuf heures (heure solaire) en l'église Notre-Dame du Rosaire. Pas de faire-part.

Le mariage de mademoiselle Yvette Chagnon, fille de M. et de madame J.-A. Chagnon, avec M. René DesFosses, fils de M. et de madame Henri DesFosses, aura lieu le jeudi 30 juin.

En l'église Saint-Frédéric de Drummondville sera célébré le samedi 4 juin, à huit heures et demie, le mariage de mademoiselle Simonne Lafontaine, fille de M. et de madame Emile Lafontaine, décédés, avec M. Gérard Fournier, de Rimouski, fils de M. J.-B. Fournier, décédé, et de madame Fournier, de Mont-Joli.

Le docteur et madame H.-D. Brossard, de Roberval, annoncent pour le mardi 28 juin, le mariage de leur fille, Jéanne, avec M. Camille Longtin, fils de M. J.-B. Guertin. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à neuf heures et demie en l'église Notre-Dame de Roberval. Pas de faire-part.

Lady Gweneth Cavendish et M. R. Baring, qui sont arrivés à Montréal avec leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough, sont actuellement les invités de sir Montagu et de lady Allan, à Ravenscrag.

Madame Athanase David passera quelques jours à Québec, la semaine prochaine.

M. et madame Paul Monty, et leur fillette, Hélène, sont partis pour Saint-Hilaire où ils passeront l'été.

M. et madame Lucien Baril, de Warwick, ont passé quelques jours à Saint-Hilaire, les invités de M. et de madame Paul Monty.

M. et madame L.-J. Massé, de Joliette, étaient au Highland Inn, à Val Morin cette semaine.

M. et madame Arthur Décary sont revenus récement à bord de l'"Empress of Australia" d'un long séjour en Italie et en France.

M. et madame Ovide Lalanne partiront prochainement pour Boston où ils seront les invités de M. Vincent Coyne.

Un conventum pour les anciennes élèves du Mont-Sainte-Marie aura lieu le mardi 31 mai prochain. Le programme de cette fête comprend: une messe à dix heures; déjeuner à midi; séance à deux heures et demie suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

QUEBEC.

Son honneur le lieutenant-gouverneur et madame Henry-George Carroll donneront une fête champêtre, le vendredi 3 juin, à Spencer Wood, pour célébrer l'anniversaire de naissance de sa Majesté le Roi.

Mademoiselle Louise Taschereau et M. Claude Taschereau sont revenus, hier, sur l'"Empress of Britain" d'un séjour de quelques semaines en Europe.

Mademoiselle Béatrice Léonard qui a passé les mois d'hiver aux Bermudes, est revenue à ses appartements du Château Frontenac.

Mademoiselle May Pelletier, mademoiselle Patricia Power et mademoiselle Marcelle Paradis sont actuellement les invitées de M. et de madame J.-E. Warrington, à leur chalet du lac Edouard.

Mademoiselle Alice Frenette a reçu à déjeuner, mercredi, en l'honneur de mademoiselle Charlotte Borne et de mademoiselle Lucette Brousseau à l'occasion de leur prochain mariage.

Mademoiselle Thérèse Bertrand recevait à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mesdemoiselles Charlotte Borne et Lucette Brousseau. Le thé et les glaces étaient servis par mesdames Lucien-H. Borne, Lucien Brousseau et P.-W. Fortier.

OTTAWA.

Le très honorable Arthur Meighen est de retour de Toronto.

L'honorable Gustave Lacasse qui a été l'invité du juge et de madame L.-P. Roy à Saint-Boniface, Man., est rentré en ville.

Le très honorable sir George Perley, chef de la délégation canadienne à la conférence du désarmement à Genève, et lady Perley sont revenus d'Europe à bord de l'"Empress of Britain."

Le commandeur et madame Ernest Lefaivre, mademoiselle Gabrielle Lefaivre, M. René Lefaivre et mademoiselle Fernande Baril, de Québec, ont passé quelques jours en ville, au Château Laurier

TROIS-RIVIERES.

Mesdemoiselles Hermine Darche et Gwendolyn LaBranche, sont parties pour une excursion, au Lac Long.

Mademoiselle Effie Farmer, offrait un shower de Mouchoirs, et recevait à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Norma Anderson, dont le mariage sera célébré prochainement.

Mesdames Clément King et Carl Jentz, ont passé la semaine dernière en la Métropole.

M. L.-H. Copeland, est allé à Lennoxville, visiter son fils, étudiant au Collège Bishop.

M. Rogers Paquin, qui a passé la semaine dernière, chez ses parents, est retourné à Québec.

M. Guy Farmer, retournera bientôt, à Riverbend.

Parmi les visiteurs du lac Brulé, en fin de semaine, on remarquait: M. C.-E. Pagé, M. et madame Edgie Martin, M. et madame Cormier, Me Maurice Fortier, M. A. Osler M. Séphirin Lambert, MM. Didace Dufresne, R. Gailloux, D. Guilbert, Albert Martin, Hector Landry, John-S Duff, D.-C Davidson, C. B. Smith, Walter Nicoll, Jack Pringall, R Tobin, C. Germain, U.-J. Asselin W.-H. Sauvé G. Sauvé, E. Sauvé et M. E. Bourassa

Un impromptu était donné au cours du mois dernier, pour fêter le 15ème anniversaire de mariage de M. Edouard Langlois, avocat et de madame Langlois. Pendant la soirée, il y eut lecture d'adresse et présentation d'une garbe de roses, par mademoiselle Madeleine Langlois, leur fille. Parmi les invités, on remarquait: M. et madame Edouard Bureau, M. et madame N. Caron, M. et madame Albert Langlois, M. et madame Henri Balcer, M. et madame Paul Dufresne, M. et madame Robert Grant, M. et madame W.-P. Grant.

M. Georges de Blois, de Montréal, a passé la fin de semaine aux Trois-Rivières, chez ses parents, le docteur et madame C.-N. de Blois.

Un Conventum aura lieu, du 4 au 15 juillet, chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières toutes les anciennes et nouvelles élèves, sont cordialement invitées d'y prendre part.

Le docteur C.-E. Cross, est revenu d'un voyage à Sherbrooke.

Mademoiselle Jean Ritchie, a passé quelques jours dans sa famille.

Madame Guy Farmer, de Toronto, était l'invitée de madame F.-L. Farmer, la semaine dernière.

M. et madame Rogers Bisson ont passé la fin de semaine à Montréal.

Broyé par une locomotive

QUEBEC, 28. — Un octogénaire, Louis Berthiaume, âgé de 82 ans, résidant rue Champlain, fut broyé à mort par une locomotive du C. N. R., faisant l'accouplement des wagons de fret. La victime eut une jambe et un bras sectionnés par les roues de la locomtive.

L'INSPECTEUR BILODEAU ET NEUF CONSTABLES ONT ETE REMERCIES PAR L'EXECUTIF

Sur recommandation du directeur Dufresne. – Installation du système de radio sur trente automobiles. – Règlements plus sévères pour les promotions. — Le choix des policiers.

L'inspecteur J.-Emile Bilodeau, de la police de Montréal, a été remercié de ses services par le comité exécutif sur recommandation du directeur Fernand Dufresne. Telle est la nouvelle qui a été annoncée par l'échevin Léon Trépanier, leader du conseil. Interrogé par les journalistes sur la raison du renvoi, le leader du conseil a dit que le directeur de police avait déclaré qu'il s'agissait d'une meilleure efficacité dans le service de la police. On n'a pas voulu donner les autres raisons, s'il y en a, qui ont été soumises au comité exécutif par M. Dufresne.

Le comité excutif a aussi sanctionné la recommandation du directeur Dufresne renvoyant neuf hommes de police nommés depuis deux ans. On a dit que ces constables n'avaient pas passé les examens voulus ou n'avaient pas les qualifications physiques requises ou bien, encore, n'avaient pas fait l'entrainement régulier.

M. Trépanier a aussi annoncé qu'à l'avenir le directeur de la police choisirait lui-même et seul les nouveaux hommes de police. Il n'y aura plus aucune intervention d'échevins. Ces derniers devront se limiter à la signature d'une demande ordinaire d'emploi. Tous les nouveaux hommes devront avoir absolument 5 pieds 10 pouces de taille. Il n'y aura d'exception que pour les hommes qui sont dans le service secret ou qui travaillent pour l'escouade de la moralité.

Les neuf constables congédiés ne seront pas remplacés, a déclaré M. Trépanier. Le comité exécutif, de plus, a sanctionné un rapport du directeur Dufresne au sujet de l'installation d'un système de radio sur trente automobiles de la police. Cette installation se fera d'ici peu, les soumissions ayant même été demandées. On croit que la dépense se totalisera à $20,000 environ.

Tous les changements énumérés plus haut ont été pris au cours d'une séance du comité exécutif, tenue hier après-midi, séance à laquelle assistait le directeur de la police, Me Fernand Dufresne.

Enfin le comité a adopté la résolution suivante dont voici le texte:

"Dans le but de promouvoir une meilleure administration dans le service de la police et afin d'obtenir les sujets les plus qualifiés comme officiers, je recommande que toutes promotions, dans le service de la police, ne s'accordent, à l'avenir, qu'après examens.

"La date, la nature et le genre d'examens devront être déterminés par le directeur du service.

"Inutile de vous dire que cette façon de procéder existe dans tous les grands corps de police du monde entier, et a donné les meilleurs résultats."

Chronique de la crèche de Saint-Vincent de Paul

ADOPTIONS—

Deux adoptions cette semaine; soixante-treize depuis janvier.

AUMONES.—

Des visiteurs, $16.31; et par lettres $2.50.

LA LEGION ETRANGERE.—

—M. l'abbé, je viens de visiter la Crèche; j'ai été vivement intéressée et touchée au-delà de toute expression. C'est une des plus belles leçons de miséricorde que j'ale reçue en ma vie. Mais...

—Il y a toujours un mais. Voyons votre mais.

—Mais une question m'a brûlé les lèvres tout le temps de la visite et j'ai eu peur d'être indiscrète.

— Allons, dépouillez cette peur et osez poser votre question.

—Monsieur l'abbé qui sont ces personnes qui prennent soin de vos enfants?

—Je comprends votre question mieux que vous ne la posez; car, en somme c'est bien plus la qualité que l'identité de ces personnes qui vous préoccupe. Vous vous demandez si les gardiennes que vous avez vues sont des filles tombées, comme on est convenu de les appeler.

—Eh bien, voici la réponse à votre légitime quoique bien féminine curiosité.

—Légitime, avez-vous dit?

—Légitime et bien féminine. Deux adjectifs et un adverbe.

—J'ai bien compris. Enfin, je vais savoir!...

—Oui. Nous avons trois catégories de gardiennes ou bonnes d'enfants. Il y a les aides temporaires, les expectantes de l'hôpital de la Miséricorde, qui, portant encore le signe sensible de leur déchéance, sont soustraites avec soin aux yeux des visiteurs. Troisième catégorie.

Deuxième catégorie, les patientes de l'Hôpital qui, n'ayant pas les moyens de payer en argent leurs frais de maladie, fournissent à raison de tant par mois un travail qui les libère de leur dette, tout en les soustrayant pour un temps aux dangers qui leur ont été fatals. Ce sont les auxiliaires habituelles.

—Celles-là, les rencontrons-nous?

—Bien rarement, pour ne pas dire jamais. Elles, non plus, ne tiennent pas à être vues.

—Mais celles qui paraissent en charge des groupes d'enfants, et qui portent uniforme et voile?

—J'y arrive. C'est la principale c'est la première catégorie. Ce sont les bonnes proprement dites, au nombre de cent vingts. Et je sais que vous brûlez de savoir par où elles ont passé pour venir aboutir au chevet des enfants de la Crèche.

—Je dois avouer que j'ai un peu hâte...

—Madame, savez-vous ce qu'est dans l'armée française la Légion étrangère?

—Oui, c'est-à-dire qu'on nous la donne comme une légion formée de héros venus d'un peu partout.

—C'est cela. Des héros, venus on ne sait où. Leur passé, on en fait table rase. Pas de carte d'identité; pas de dossier judiciaire; pas d'enquête. On s'engage. On tourne le dos au passé. On demande à servir et on sert. Un point c'est tout. Or, écoutez bien. La grande armée des religieuses du Bon-Pasteur à la Crèche, sa Légion étrangère: Ce sont les Associées du Sacré-Coeur. Leur nom, elles le taisent; leur provenance? mystère!! Furent-elles débauchées ou chastes? Sont-elles instruites ou ignorantes, jeunes ou vieilles, tombées ou prudentes? on n'en sait rien. On ne sait rien que leur bonne volonté, leur héroïsme.

—Pourquoi dites-vous héroïsme?

—Parce qu'elles font ce dont la lâcheté habituelle des chrétiennes de nos jours est incapable. Coupables ou pas coupables, vierges ou mères, elles font pénitence ou pour leurs fautes ou pour les fautes des autres; et les autres, nous en sommes tous, même vous et moi, Madame...

—C'est bien vrai. Mais quelle pénitence?

—Quelle pénitence? Soigner gratuitement, à coeur d'années, chacune sa douzaine d'enfants; suivre un règlement de vie rail.euse; se lever à bonne heure et se coucher de même; ne jamais sortir; se plier à tous les ennuis de la vie commune; se faire une patience d'ange pour les petits; se plier à une continuelle obéissance...

—Permettez, M. l'abbé, mais il faut avoir péché bien gravement pour s'imposer pareille vie!

—Sophisme, Madame! Il suffirait de comprendre la gravité réelle d'une offense vénielle pour vouloir l'expier le reste de sa vie. Du reste, vous ne sauriez discerner entre celles qui ne furent jamais pécheresses et celles qui s'arrachèrent péniblement à quelque honteux bourbier, tant la vie spirituelle fait de profondes transformations. Regardez-les en face. Vous leur verrez comme un reflet de la flamme qui les amène au service du bon Dieu; vous leur trouverez une simplicité rare; et voyez-les à l'oeuvre: c'est le dévouement en personne.

—Tout cela est bien beau, mais cet enthousiasme dure-t-il?

—Croiriez-vous que nous avons plusieurs Associées qui ont déjà renouvelé vingt fois et plus leur promesse annuelle de persévérance, et qui restent jeunes, enjouées, aimant leur tâche, leurs enfants et l'oeuvre de la Crèche? Et croiriez-vous que, cette année, nous devrons, faute de logement, refuser plusieurs demandes d'admission...

—A la Légion étrangère?

—C'est cela, je vois que vous avez compris.

—J'ai compris et je repars avec deux grandes sympathies: l'une pour les petits, l'autre pour les Associées; M. l'abbé, dites-moi que je n'ai pas été indiscrète.

—Mais non curieuse seulement. Et si votre curiosité a été satisfaite, voulez-vous, Madame, satisfaire la curiosité de vos amies en leur faisant, quelqu'un de ces jours autour de la théière dans l'édredon, une petite conférence sur les "Associées" de la Crèche?

—Oui, et j'ai mon titre: La Légion étrangère à Québec.

—Grand merci, Madame et bon succès!

AVIS: On peut visiter la Crèche chaque jour, de 2 heures à 3 heures.

Personne ne peut obtenir d'enfant en adoption à la Crèche à moins de présenter une recommandation de son curé.

NOUVELLE SORTE DE PECHE A SAINT-JEAN

SAINT-JEAN, 28. — (Spécial à la "Patrie"). — Depuis que les lignes à pêcher ont été inventées, des poissons de toutes les sortes ont été capturés par les hommes, mais, et malgré qu'on dise souvent qu'il n'y a rien de nouveau sous le bon vieux soleil, c'est peut-être la première fois, du moins nous le croyons, qu'elles viennent de servir à pêcher des volailles hors du poulailler du voisin. Et cela est arrivé en plein dans la ville de Saint-Jean, Qué. Depuis queque temps, un citoyen dont la police ne tient pas à dévulguer le nom, se rendit compte que ses poules disparaissaient de façon la plus mystérieuse. Avant-hier il se cacha dans son poulailler et fit le guet. Soudainement, il vit une de ses volailles soulevée en l'air et disparaître dehors comme attirée, par un aimant, par une fenêtre ouverte du poulailler. L'homme eut tôt fait de découvrir qu'une ligne à pêcher servait à l'un de ses voisins par trop ingénieux, mais peu scrupuleux, à s'approvisionner de volailles à bon marché.

LE 'LADY RODNEY' ATTENDU LUNDI

Le "Lady Rodney", capitaine Armit, est attendu à Montréal lundi matin, des Bermudes, de la Jamaïque, etc.

Parmi les passagers qui arriveront à bord du navire l'on remarque M. et Mme A. Lapointe, de Montréal, M. et Mme C. Langlois, de Montréal, M. et Mme Frank Meyers et M. et Mme R. F. Taylor, de Montréal, etc.

Le "Lady Rodney" est l'un des deux navires de la Canadian National Steamships qui transporteront aux Antilles les vainqueurs du concours organisé par le théâtre Palace pour le couple le plus populaire de jeunes mariés du mois de juin. S. H. le maire Rinfret remettra aux vainqueurs lundi soir prochain les billets du voyage.

Le "Lady Rodney" quittera Montréal pour les Antilles le 2 juin prochain et il est tout probable que le couple vainqueur sera à bord.

AUX GARDES MALADES DE SAINTE-JUSTINE

La dernière assemblée mensuelle de l'association des gardes-malades graduées aura lieu à l'hôpital le lundi 30 mai à 8 heures du soir sous la présidence de Mme F. G. Curot.

Conférence du Dr L. Dutilly.

Toutes les graduées sont priées d'être présentes.

Le tunnel Rockfield, maintenant ouvert

M. Robert Dorion, ingénieur de la cité de Lachine, annonçait, hier soir, que le nouveau tunnel, rue Rockfield, est terminé, et est maintenant ouvert aux automobilistes.

300 INSTITUTRICES SE SONT REUNIES A L'ECOLE "LE PLATEAU"

Assemblée annuelle de la section féminine de l'Alliance des Professeurs Catholiques — Belle causerie.

Environ trois cents institutrices ont pris part hier soir à la réunion annuelle de leur section de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, à l'Auditorium de l'Ecole "Le Plateau", sous la présidence d'honneur de M. Henri Jasmin, professeur de langues à l'Université de Montréal et aumônier de l'Alliance. Un intéressant programme a été rendu avec beaucoup de succès par des membres de l'Alliance qui, à la fin de la soirée, ont été chaleureusement félicités par des officiers distingués de la Commission scolaire et de l'Alliance.

Mlle D. Racicot, présidente, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes, puis les minutes de la dernière assemblée ont été lues par Mlle R. Richard, la secrétaire, et le rapport financier donné par Mlle S. Bourbonnais, la trésorière. Mlle A. Denault rendit avec brio, au piano, "Le Cavalier fantastique", de Godard, et Mlle A. Riberdy, institutrice à l'école Sainte-Brigide, chanta avec beaucoup d'âme "La Prière des Blés", de Paul Wacsh et, en rappel, "Le printemps". Mlle J. De Pocas, institutrice à l'école Marchand, récita avec un charme tout prenant "La Brodeuse", de Maurice Magre avec adaption musicale de R. Shumann.

CARACTERES DES ENFANTS

Une causerie d'une très belle tenue littéraire et sur un thème des plus importants pour les personnes dont la vocation est de former l'éducation des enfants a été donnée d'une manière les plus digne d'éloges par Mlle F. Grignon, institutrice à l'école Garneau. La conférencière expliqua avoir choisi "Les caractères des enfants" comme sujet, parce qu'ils jouent un très grand rôle dans le genre d'enseignement que l'instituteur doit donner dans plusieurs cas aux enfants anormaux quant au tempérament, au physique où à la mentalité. "Le caractère de l'enfant exige de notre part, dit-elle, une vigilance constante et une prudence continuelle et son étude est fort importante, car on peut le corriger par la patience, la douceur, la fermeté et certaines connaissances psychologiques particulières qui naissent de l'observation. La nourriture et, dans certains cas, un plus grand repos agissent souvent d'une manière efficace et pour le mieux chez certains types d'enfants. Ceux-ci, lorsqu'ils sont nerveux au point d'en faire une maladie, doivent attirer d'une manière particulière l'attention des instituteurs, et surtout leur sympathie. "Mlle Grignon cita en exemples plusieurs cas d'élèves avec lesquelles elle est venue en contact comme institutrice, et dit les bons résultats obtenus chez eux grâce à une orientation particulière qui leur ont été donnée.

M. l'abbé Henri Jasmin, aumônier de l'Alliance, félicita les exécutants des divers numéros au programme et fit longuement ressortir le côté pratique de la causerie de Mlle Grignon.

M. Victor Doré, président de la Commission des Ecoles catholiques, se dit heureux de rencontrer le corps professoral féminin dans l'Auditorium, qui est en définitive la salle, le chez soi de ce corps, et ajoute que de graves problèmes les intéressant s'agitent actuellement et qu'il leur en fera part prochainement. Relativement au beau travail donné par Mlle Grignon M. Doré déclare qu'un cours de pédagogie expérimenta le sera fondé plus que probablement sous peu et que la Commission verra sans doute à faire un traitement de faveur aux institutrices qui le suivront. En terminant il les prie de croire en son entière sympathie pour ceux qui se livrent à l'enseignement, d'autant plus qu'il est un ancien professeur et qu'il ne l'oublie pas.

Le R. P. Richer adressa quelques mots et invita les institutrices à faire une retraite fermée dans le cours des vacances. M. A. B. Charbonneau, inspecteur des écoles, porta aussi la parole.

Les officiers de la section des institutrices de l'Alliance pour l'année courante ont été choisies comme suit: Présidente, Mlle Lise Savoie; vice présidente, Mlle Sarah Bourbonnais; secrétaire, Mlle Suzanne Denhez; trésorière, Mlle Germaine Richer; conseillères, Mlles Blanches Hamelin et Berthe Gagnon, pour le centre; Mlles Gabrielle Caron et Anna Marsan, pour l'ouest; Mlles Judith Côté et Jeanne Désormeaux, pour l'est; Mlle Marguerite Beaudry et Jeanne Maillé pour le nord.

Quête publique annuelle de l'A. C. J. C.

La grande quête publique annuelle au profit de l'A.C.J.C., aura lieu aujourd'hui 28 mai. Le public est cordialement invité à souscrire généreusement.

Service de navires Vancouver-Alaska

M. C.-W. Johnston, gérant général du service des voyageurs au Canadien National, annonce que la Canadian National Stemships reprendra son service l'été entre Vancouver, le nord de la Colombie Britannique et les ports de l'Alaska lundi, 13 juin prochain. Ce service sera assumé par le "Prince gorge", capitaine MacLean, le "Prince Rupert", capitaine Dan Donald, et le "Prince Robert", capitaine Harry Nedden. Le premier partira le 13 juin de Vancouver, le second le 15 et le troisième le 16.

Durant les mois d'été, la Canadian National Steamships maintiendra en service deux navires par semaine entre Vancouver et Skagway. Un autre bateau fera la navette continuellement entre Vancouver, Stuart et Anyox et fera escale aux ports intermédiaires, comme Power River, Ocean Falls et Prince Rupert.

Cette année, les bateaux de la Compagnie partiront de Vancouver à 10 h. du soir au lieu de 8 h., comme l'an dernier. Les bateaux pour Skagway partiront les lundis et jeudis, ceux pour Stuart et Anyox les mercredis

COMPARUTION DE PHILIPP KANE

Philipp Kane, tenu hier matin criminellement responsable de la mort de Muriel McClod, a comparu devant le juge Tétreau hier après-midi sous une accusation de meurtre.

Le prévenu devra subir son enquête préliminaire le 2 juin prochain.

Le dévoilement de plaques commémoratives

Dimanche après-midi, aura lieu la cérémonie du dévoilement des plaques commémoratives des membres et des anciens membres du régiment Black Watch Royal Highlanders, qui ont déjà reçu la Victoria Cross. Cette cérémonie aura lieu au mess des officiers de la Black Watch.

Le général sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B.; R.O., ancien commandant de l'armée canadienne, officiera.

MEILLEURE VALEUR Interlake

Papier de Toilette Interlake

NOURYSOL

Quand vous sentez des picotements, des brûlures, des douleurs, quand les yeux pleurent, employez "NOURYSOL".

En vente dans les pharmacies. Liquide et onguent $1.00 la boîte

Purs!

Aucune substitution ne peut être assez bonne.

Christie's Arrowroots

La mère de votre mère donna les Christie's Arrowroots à ses enfants, les Biscuits à l'Arrowroot d'origine canadienne et faits au Canada par Christie depuis 1853. Il n'y a rien de meilleur pour vos enfants.

nos voûtes modernes d'emmagasinage offrent à vos FOURRURES protection complète contre tous les dangers auxquels elles sont exposées durant l'été!

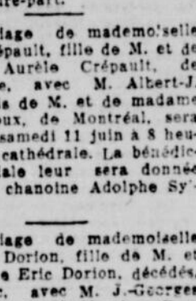

Les Desjardins & Cie
1170, RUE SAINT-DENIS
HArbour 8191

Bon et à bon marché
Thé Red Rose
Etiquette Rouge
½ lb. 25c.
Chaque paquet est garanti

PATRONS DE BRODERIE "DE LA PATRIE"

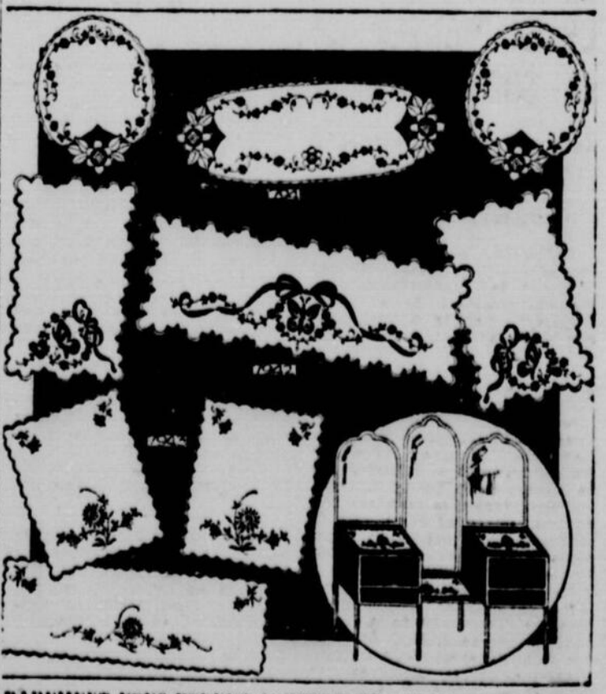

RAREMENT VOUS POUVEZ ACHETER UN SERVICE DE VANITE A SI BAS PRIX

7941—7942—7943—SERVICE DE VANITE, estampé sur pure toile irlandaise. Prix spécial 79 cts. Sur coton blanc Wabasso fini toile 59 cts le service. Coton à broder C.B. blanc 20 cts. Patron à tracer 15 cts. Au fer chaud 25 cts.

Nos lecteurs pourront se procurer les patrons ci-dessus en nous envoyant le prix en bons de poste ou mandat. Toute commande doit être adressée comme suit:

Service des Patrons de Broderie, "La Patrie"

Nous ne nous tenons pas responsable de la perte d'un colis à moins qu'on nous envoie trois sous supplémentaires, coût de l'assurance postale.

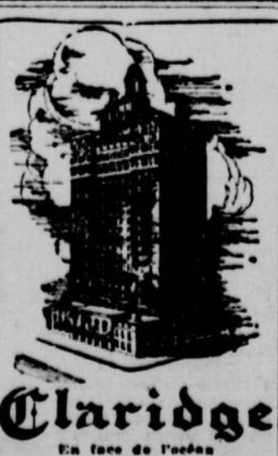

Claridge
En face de l'océan
Atlantic City

L'HOTEL de villégiature le plus joliment aménagé de l'univers. Equipement complet de baignoires, comprenant eau saline et douches dans chaque chambre... Solarium au dernier étage accordant une vue des plus intéressante de l'océan. Excellente cuisine avec agréable service à la carte.

Simple à partir de $4 — $28 par semaine
Double à partir de $6 — $35 par semaine
"Ceux qui viennent une fois reviennent invariablement"
Propriété de et administré par THOS. McALANIS CORP.
Roscoe J. Tompkins, Prés.

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, SAMEDI 28 MAI 1932 — PAGE ONZE

Une réunion animée entre les échevins rebelles et le comité exécutif, hier

La discussion fut acerbe, si l'on en juge par les éclats de voix. – A l'issue de la réunion, l'échevin Trépanier annonce que la hache de guerre a été enterrée et que tous sont satisfaits.

Les échevins que l'on a qualifiés de "rebelles" ont rencontré les membres du comité exécutif et le leader duconseil au cours d'un caucus tenu hier soir à l'hôtel de ville. L'entrevue a durée un peu plus d'une heure et demie et a été assez orageuse par moment si l'on s'en rapporte aux éclats de voix entendus par les journalistes.

Immédiatement après la réunion, cependant, l'échevin Trépanier, dans une déclaration aux journaux, a dit que la discussion s'était faite dans la paix et dans l'harmonie.

Voici les noms des échevins qui étaient présents: Goyette, (Saint-Jean-Baptiste); Papineau, (Villeray); Arcand, (Bourget); Quintal; Sainte-Marie; Dubreuil, (Montcalm); Côté, (Saint-Henri) Demers, (Delorimier); Savard, (Saint-Denis); Brunet, (Saint-Eusèbe); Caron, (Maisonneuve); Filion, (Saint-Edouard). Comme nous le disons plus haut les membres de l'exécutif et le leader du conseil étaient présents.

Dans sa déclaration aux journalistes l'échevin Trépanier a dit que son collègue, M. Goyette s'était fait le porte-parole des autres échevins. La discussion, a ajouté M. Trépanier, a été paisible. Les échevins présents ont voulu d'abord savoir quel était leur statut et quel était le patronage qu'ils pouvaient obtenir comme représentants du peuple.

"Les échevins, a ajouté le leader du conseil, ont dit qu'ils étaient bien disposés et qu'ils ne voulaient pas empêcher le comité exécutif de faire son devoir, mais coopérer avec ce dernier."

L'échevin Gabias a expliqué, d'après la charte, les devoirs et les pouvoirs des chefs de service quant aux renvois et aux engagements. Il a insisté particulièrement sur les services de la police et des incendies qui devaient être libres de toute intervention des échevins.

Quant aux filles et aux femmes qui travaillent à l'hôtel de ville, a ajouté M. Trépanier, on fera enquête afin de savoir si ces fil. les sont dans le besoin de gagner leur vie. On enquêtera également dans les cas où plus d'un membre de chaque famille travaille à l'hôtel de ville.

Il a été décidé que le mercredi après-midi serait entièrement consacré aux échevins. Ces derniers pourront avoir une entrevue avec le comité exécutif en se faisant fixer une heure par le secrétaire du comité.

Quant à la question des contremaîtres, le comité exécutif a dit que les échevins devaient coopérer avec eux dans le but d'obtenir le meilleur rendement possible des employés de la ville.

M. Trépanier a terminé en disant encore une fois que les échevins étaient partis satisfaits après une discussion au cours de laquelle ils ont exposé leurs griefs et fait leurs demandes ainsi que leurs suggestions.

Le Pont de Caughnawaga

OTTAWA, 28 .— (Du correspondant de "La Patrie"). Les négociations entre Québec et Ottawa ne sont pas encore terminées au sujet de l'approbation des plans du pont Caughnawaga. Il y a eu hier conférence à ce sujet entre les honorables MM. R. B. Bennett, R. J. Manion, H. A. Stewart et les représentants du gouvernement de Québec, l'honorable Honoré Mercier et M. Olivier Lefebvre. A ce sujet on a déclaré hier après-midi que les pourparlers se continuent.

BELLE RECEPTION AU GOUVERNEUR PAR LES CARABINIERS M. ROYAL

Le comte de Bessborough rend un bel hommage à la légion canadienne à l'arsenal de l'Avenue des Pins.

Hier soir, à 6 heures, Son Excellence le gouverneur général du Canada, le comte de Bessborough, a été reçu à l'arsenal de l'avenue des Pins par les Carabiniers Mont Royal et les membres de la section Jean Brillant, de la Légion Canadienne

Après avoir passé en revue le régiment des carabiniers, le lieutenant colonel Dorval et le lieutenant colonel De Martigny présentèrent à Son Excellence les hommages de leurs corps respectifs, (Carabiniers et Légion) au mess des officiers.

REPONSE DU GOUVERNEUR

Son Excellence le gouverneur général répondit de façon absolument aimable, en français, aux hommages qui lui furent rendus.

"Monsieur le colonel, dit-il, votre courtoise invitation à visiter votre mess, cet après-midi, m'a fait plaisir et je vous remercie bien sincèrement de votre bienveillant accueil.

"A titre de représentant de Sa Majesté au Canada et de commandant en chef des forces canadiennes, je suis toujours charmé de rencontrer les officiers de la défense nationale de ce pays, surtout ceux d'un corps réputé comme le vôtre.

"Des nombreux titres que détient coutumièrement le gouverneur, il en est un que je prise particulièrement: c'est celui de grand patron de la légion canadienne. Et je vous remercie de la cordiale bienvenue que vous m'accordez.

"Et si j'ai toujours été animé du désir d'encourager chez les membres des forces de la défense nationale le culte du devoir essentiel à tout bon soldat, c'est également mon désir de faire tout en mon pouvoir pour encourager cet esprit de camaraderie qui a toujours régné dans la légion depuis sa fondation.

"Notre rencontre, aujourd'hui, fait bien ressortir le meilleur côté de l'éducation du soldat, en ce qu'elle symbolise l'union de la discipline strictement militaire avec cette autre discipline d'application générale dans l'intérêt du bien commun qu est la base du civisme.

"Encore une fois je vous remercie de vos paroles de bienvenue. Et je suis heureux de vous redire en terminant combien j'ai eu de plaisir à vous rencontrer".

Après la revue du régiment des Fusiliers Mont-Royal et les discours au mess des officiers, il y eut une brève réception au gouverneur général.

Hier soir, Son Excellence et Lady Bessborough ont présidé officiellement le tournoi militaire et naval qui avait lieu au Forum.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'UNIVERSITE SERA PUBLIE

M. Edouard Montpetit promet que tous les chiffres ayant trait à la situation financière de cette institution seront connus.

A l'issue d'une séance tenue à huis-clos par la Commission de l'Université de Montréal, M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université, annonçait aux journalistes la décision prise par la Commission en regard avec la situation financière de l'institution: "La Commission n'a nullement l'intention, disait M. Montpetit, de garder secrets les renseignements obtenus sur la situation de l'Université. Dès que la Commission aura terminé l'étude de la question, elle entend bien que les documents seront connus du public et que les chiffres qui ont trait à la situation financière de l'Université seront publiés."

La Commission étudia aussi les deux questions sur lesquelles elle produisit des documents, à savoir:

1.—L'état des honoraires du personnel de l'Université.

2.—L'élaboration d'un budget à l'Université pour l'année 1932-1933.

LE NOUVEAU CONSEIL DE LA CITE DE HULL

Tous les nouveaux élus ont prêté serment hier. — Les comités.

OTTAWA, Ont., 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le nouveau conseil de ville de Hull, soit le maire Théo. Lambert et 14 échevins, a été installé hier, après avoir prêté serment. On a ensuite nommé les présidents des comités. Voici le résultat:

L'échevin Z. Boucher, maire-suppléant; présidents des comités: Police, l'échevin E. Pelletier; aqueduc, l'échevin F. Tremblay; finances, l'échevin J. Laverdure; rues et améliorations, l'échevin E. Laramée; santé et parcs, l'échevin P. Chénier; feu, lumières et alarmes, l'échevin A. Beauchamp; affaires litigieuses, l'échevin S. Larose, M. L. Leblanc, assistant greffier, succède temporairement à feu H. Boulay, greffier, mort il y a quelques jours. Sa nomination sera faite permanente au commencement de juin.

EDMONTON, Alberta, 28.—On continue de rechercher au milieu de marais enlisants, à 50 milles au nord d'Athabaska, deux bambins de six et huit ans, fils de Nick Tamasnuk, perdus depuis onze jours.

La Conférence Impériale

OTTAWA, 28 .— (Du correspondant de "La Patrie"). Le nom de Sir George Perley est mentionné comme président du comité de réception que le gouvernement fédéral nommera pour recevoir les délégués à la conférence économique impériale. Aucune déclaration officielle n'a encore été faite à ce sujet.

L'ECLIPSE SOLAIRE DU 31 AOUT ETUDIEE PAR LE FR. ROBERT

La seconde d'une série de conférence sur le sujet. — La relativité.

Le Révérend Frère Robert, du collège Mont Saint-Louis, a donné une très intéressante conférence hier soir, dans la grande salle de l'Ecole Polytechnique, sur la prochaine éclipse de soleil et a passé en revue les éléments physiques de ce phénomène. Cette conférence, la seconde d'une série sur ce sujet, était sous les auspices de la Société de Mathématiques et d'Astronomie.

Le conférencier fit remarquer que le soleil, durant l'éclipse, sera placé à l'est de Regulus et de la constellation du Lion, et que pendant les quelques secondes d'obscurité, le ciel apparaîtra comme à 10 heures du soir vers les trois ou quatre derniers jours de mai.

"Les éclipses totales de soleil, ajouta le Frère Robert, confirment la théorie de la relativité. On se rappellera sans doute la vogue qu'elle eut il y a une décade."

"Les relativité semble être généralement acceptée en tant que ses données sont concernées, mais l'interprétation de l'univers est encore incomplète. Tout récemment Eistein est revenu de ses théories sur la structure de l'univers pour adopter celles de De Sitter et de l'abbé Lemaitre, deux astronomes fameux. Ce qui l'a amené à modifier ses vues ce sont principalement les vitesses des spirales nébuleuses.

Le Frère Robert termina en disant que si le temps était au beau le 31 août, une nouvelle occasion de confirmer les principes audacieux de la pensée moderne serait offerte. Le conférencier illustra sa causerie de projections lumineuses.

Shapiro, Lohs et Porter, renvoyés aux Etats-Unis pour y subir leur procès

Deux des bandits accusés de vols de 50 automobiles et de vols dans des coffres-forts décident de ne pas s'opposer à l'extradition. – Les autorités de Cleveland ramèneront Shapiro. – Delenay reste détenu.

Frank Shapiro, alias Fred Jacobson, arrêté mardi dernier, par les détectives provinciaux, a comparu devant le juge Tétreau, hier après-midi, sous l'accusation de port d'arme illégal et la cause a été suspendue afin de permettre aux autorités policières de Cleveland, Ohio, de ramener le prévenu dans cette ville où il est recherché depuis assez longtemps. Shapiro a décidé de ne pas combattre l'extradition et il devra retourner aux Etats-Unis, aujourd'hui.

George Lohs et John Porter, les deux bandits américains, arrêtés hier matin, par les détectives municipaux, ne combattront pas l'extradition et seront ramenés à Boston dès aujourd'hui, où ils devront répondre à plus de cinquante accusations de vols d'automobiles et 15 accusations de vols dans des coffres-forts.

Les deux prévenus ont comparu devant le commissaire en extradition, le juge Lacroix, hier après-midi et ordre a été donné de les retourner aux Etats-Unis.

Un troisième détenu américain, arrêté en même temps que Lohs et Porter, William Delaney, est détenu à la Sûreté sur demande des autorités de Boston, qui désirent également son retour aux Etats-Unis.

La grande procession de la Fête Dieu dans la "paroisse"

Elle aura lieu à 10 heures demain matin et le défilé passera par les principales rues bu bas et du centre de la métropole.

Tout est prêt pour la grande procession de la Fête-Dieu qui aura lieu demain matin à l'église Notre-Dame, à 10 heures. La procession suivra la rue Notre-Dame pour descendre à la rue Saint-Paul par la place Jacques-Cartier et se rendre au square du Port où aura lieu la bénédiction. La procession passera ensuite par la rue Berri jusqu'à la rue Craig, la rue Saint-André, la rue Dorchester. A l'angle des rues Dorchester et Saint-Hubert, il y aura une courte cérémonie religieuse au Reposoir.

La procession, ensuite, descendra la rue Saint-Hubert jusqu'au Carré Viger et de là par les rues Saint-Denis, Craig, Saint-Gabriel, Saint-Jacques, jusqu'à l'église Notre-Dame.

Des délégués du conseil de ville, de la magistrature et du barreau, de l'université de Montréal, des Chevaliers de Colomb et des différentes organisations religieuses prendront part à la procession.

Les paroisses suivantes seront représentées: Notre-Dame, la Basilique, Sainte-Hélène, Saint-Jacques, Gésu, Saint-Sauveur.

La plupart des bureaux de placement ont été fermés

M. Gérard Tremblay, sous-ministre provincial du Travail fait une déclaration à ce sujet. – Une cinquantaine de permis ont été accordés en vertu de la nouvelle loi.

QUEBEC, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — La plupart des bureaux de placement sont maintenant fermés; nous sommes heureux de reconnaître que les intéressés se sont soumis de bonne grâce à la nouvelle loi adoptée lors de la dernière session. Nous ne serons pas forcés de recourir aux moyens légaux.

Telle est la substance d'une déclaration que nous faisait hier M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail. Il ajoutait qu'à date, le département a accordé une cinquantaine de permis en vertu de l'article huit de la nouvelle loi. Cet article se lit comme suit:

"La prohibition décrétée ne s'étend pas aux bureaux de placement établis et maintenus par:

1.—Les congrégations ou sociétés religieuses qui s'occupent de placer leurs protégés;

2.—Les sociétés ouvrières qui ont pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux des employés.

3.—Les sociétés charitables et les sociétés de bienfaisance;

4.—Les employeurs qui ont leur propre bureau de placement, pourvu que, dans tous les cas ci-dessus,

(A) Un permis à cette fin ait été obtenu au préalable du ministre et soit en vigueur;

(B) Aucune rémunération à cette fin ne soit exigée du solliciteur d'emploi.

(C) Un régistre soit maintenu dans la forme déterminée par le ministre.

Le ministère du travail reconnait comme bureau de placement tombant sous le coup de la loi aux deux caractères suivants: La permanence de ce bureau; le service d'un employé spécial préposé à cette fin.

Importante décision de la cour suprême du Canada, à Ottawa

Cette décision du juge en chef Anglin et de ses collègues, est semblable à celle rendue par le juge Delorimier au sujet de la loi des Accidents du Travail de la province de Québec. – Droit de juger des Commissaires.

La validité ou l'invalidité de la loi des accidents du travail, loi dont une partie a été déclarée anticonstitutionnelle mercredi par un jugement rendu par l'honorable juge Delorimier, sera peut-être décidée de façon définitive plus tôt que l'on ne s'y attendait, si on en juge par un incident survenu à la Cour Suprême du Canada, à Ottawa, hier.

Au cours des procédures l'honorable juge en chef Anglin, en effet, a ordonné aux avocats d'argumenter sur la question constitutionnelle dans une cause de la province d'Ontario avant de procéder au mérite.

Les avocats de Montréal, qui étaient présents à la Cour Suprême, ont émis l'opinion que le juge Anglin croyait maintenant que les Commissions provinciales d'accidents du travail étaient ultra vires parce qu'il a exprimé l'opinion que dans la cause de la province d'Ontario, pendante devant lui, les commissaires n'avaient pas le droit d'entendre les parties.

Il s'agissait de la cause de Hiram Walker Distillery Company et de la ville de Walkerville, Ontario, au sujet d'un rôle de taxes. La cause avait été jugée par une Cour de comté. Puis il y avait eu appel à la Commission des chemins de fer d'Ontario, à la Cour d'Appel d'Ontario et enfin à la Cour Suprême du Canada.

Lorsque la cause commença devant le juge Anglin, en Cour Suprême, hier, Sa Seigneurie a immédiatement déclaré que les membres de la Commission de chemin de fer n'avaient pas le droit d'entendre les parties et de décider d'une cause parce qu'ils n'étaient pas des juges nommés par le gouverneur général.

Or, c'est là exactement le principal argument du juge Delorimier, quand il a déclaré que la loi qui créait la Commission des Accidents du Travail était illégale et inconstitutionnelle. Il a dit que seuls les juges de la Cour Supérieure avaient le droit d'entendre les causes civiles et de les décider.

L'honorable juge Cannon, qui siégeait à la Cour Suprême hier, a déclaré que les arguments étaient les mêmes que ceux soulevés dans la cause de la province de Québec.

Comme caractéristique intéressante de l'incident, on a constaté qu'aucune des parties dans la cause de la province d'Ontario n'avait soulevé le point d'ordre constitutionnel. Lorsque le juge Anglin en parla, les avocats des deux parties ont déclaré qu'ils étaient prêts à la laisser de côté et à procéder au mérite. Sa Seigneurerie n'a pas voulu se rendre à ce désir et il a déclaré que la cause au mérite ne serait pas entendue tant que la question constitutionnelle ne serait pas décidée.

Il est assez extraordinaire qu'un juge, entendant une cause, soulève une question qui n'a pas été mentionnée par aucune des parties en cause. Le fait que le juge Anglin a jugé à propos de faire cela est considéré comme une indication de l'importance extrême de la décision rendue par l'honorable juge Delorimier.

De plus, le juge Anglin a décidé que le procureur-général du Canada, et le procureur-général d'Ontario seraient appelés pour intervenir dans la cause et discuter la question constitutionnelle. C'est donc dire que les parties intéressées seront devant la Cour et si la cause de la province de Québec va à la Cour Suprême, elle sera affectée par le jugement qui sera rendu en Ontario. Si la Cour Suprême décidait que la loi nommant les commissaires d'Ontario est illégale, la cause prima facie au sujet de Québec serait plutôt claire, parce que l'on comprend qu'il s'agit en somme de la nomination de juge ou de commissaires par les gouvernements provinciaux. Les juges Anglin, Rinfret, Cannon, Smith et Lamont siégeaient en Cour Suprême hier.

Important congrès des Shriners à Montréal

Un des plus importants congrès des Shriners aura lieu dans cette ville cette après-midi, lorsque se réuniront à l'hôtel Windsor les membres du Karnak Temple, de Montréal et du Rameses Temple, de Toronto, de l'Ancient Arabic Order Nobles of the Mystic Shrine. Il y aura aussi plusieurs autres sections d'autres villes canadiennes et américaines qui seront représentées.

Cette après-midi, il y aura parade après le dîner, à l'hôtel Windsor par les rues Peel, Sherbrooke, Côte-des-Neiges et des Cèdres, jusqu'à l'hôpital des Shriners. La parade quittera l'hôpital à 4 h. 30, pour revenir à l'hôtel Windsor par le même chemin. Ce soir il y aura dîner à l'hôtel Windsor et différents événements.

CETTE ENQUETE SERA CONTINUEE LE 7 JUIN

La Commission d'Industrie Laitière siègera ici les 7 et 8 juin.

QUEBEC, (Du corr. de la "Patrie.") — Lors de sa prochaine réunion à Montréal, les 7 et 8 juin, la Commission d'industrie laitière entendra la National Dairy Council.

C'est dire que l'enquête entre dans une phase fort importante car le National Dairy Council est assurément l'organisme le plus imposant qui se soit encore présenté devant la commission. Son champ d'activité couvre tout le Canada et les données que ses représentants verseront au dossier seront fort précieuses. M. Robinson, président, parlera pour le National Dairy Council.

A cette même réunion, le collège MacDonald et l'institut agricole d'Oka seront entendus. Le président Barton et l'économiste Lattimer seront interrogés pour le collège MacDonald. L'institut d'Oka sera représenté par le professeur Gagnon, M. Martin, de Québec, de la section des enquêtes, sera également entendu.

Comme l'on sait, la commission de l'industrie laitière poursuit une vaste enquête. Les commissaires se sont déjà rendus dans tous les districts et ont eu l'occasion d'obtenir des renseignements précieux.

Son action s'est déjà fait sentir dans notre législation, au cours de la dernière session.

Réunion des anciennes du couvent de Sorel

La réunion annuelle de l'amicale du couvent de Sorel, aura lieu le dimanche, 5 juin.

Chacune des anciennes élèves est priée de considérer cette invitation comme personnelle, et d'y répondre en donnant son adresse actuelle à la directrice de l'amicale, couvent Notre-Dame, Sorel, Québec.

Nouveau club à Plage-Laval

Le Plage Laval Boating and Swimming Club a été incorporé en vertu d'une charte provinciale au capital de $15,000, a déclaré hier le maire William L. King. Le président du nouveau club est M. L. B. Temple, bien connu dans les cercles sportifs de Montréal, et chef de l'escouade d'urgence de la Montreal Light, Heat and Power.

M. A. Lemieux est le premier vice-président et M. C. D. Coleman est le second vice-président. Aucune part dans le club ne sera vendue et tous les propriétaires de Plage Laval peuvent devenir membres. La première réunion du club sera tenue dimanche prochain.

M. FRANCIS E. LLOYD CHOISI PRESIDENT DE LA SOCIETE ROYALE

Le nouvel élu est professeur à l'Université McGill de Montréal. — M. Léon Gérin, de Coaticook, vice-président.

OTTAWA, 28. (Presse canadienne). — Le professeur Francis E. Lloyd, de l'Université McGill, a été élu président de la Société Royale du Canada, à l'assemblée annuelle, tenue ici hier. Il succède à sir Robert Falconer, de l'Université de Toronto, président sortant de charge. Les autres officiers suivants furent aussi élus: vice-président, Léon Gérin, de Coaticook; secrétaire honoraire, Lawrence J. Burpee, Ottawa; trésorier honoraire et bibliothécaire, le docteur A. A. Young, Ottawa.

Cette réunion se terminait hier soir par un grand dîner. Comme toujours, elle donna lieu à la présentation de travaux scientifiques de haute importance, dont les principaux furent produits par MM. Forrest Kerr, D. S. J. Schofield, de l'Université de la Colombie-Britannique, et H. C. Gunning, qui tous traitèrent de la biologie. Plusieurs autres membres présents adressèrent aussi la parole.

Collation des diplômes au Collège Loyola, le 2

La collation des diplômes au collège Loyola, aura lieu jeudi soir, le 2 juin prochain, à 8 h. 15 au Victoria Hall, à Westmount.

50 p. c. DE BLE ETRANGER

PARIS, 28 mai. (Presse associée). — Un décret publié par l'Officiel hier permet aux meuniers d'inclure 50 pour cent de grain étranger dans la farine jusqu'à l'arrivée du blé nouveau du midi de la France et de l'Afrique septentrionale.

Maison détruite par le feu au Lac-à-Tortue

TROIS-RIVIERES, 28. — (Du correspondant de la "Patrie").— Un incendie dont on ignore la cause a complètement détruit la maison et le magasin à deux étages de M. Philippe Cossette, boucher qui demeure sur le côté sud du village au Lac-à-Tortue.

L'alarme fut donnée par les voisins vers 11 h. 30 le soir. La cloche de l'église appela la population sur les lieux et une centaine de pompiers volontaires, ne pouvant sauver la maison en flammes, s'efforçèrent de protéger les demeures avoisinantes au moyen de seaux d'eau qu'ils allaient chercher au lac, distant d'environ un arpent du lieu du sinistre.

L'un des neuf enfants de M. Cossette, un bébé de 4 ou 5 ans, fut sauvé à grand'peine. On réussit à aller le chercher au second étage alors que la maison n'était plus qu'un brasier.

PARTI POUR ROME

Le Révérend Père Ceslas Forest, o. p., s'est embarqué ces jours derniers pour Rome. Il demandera au Vatican de sanctionner le nouveau statut de la faculté dont il est le directeur.

Autre conférence mardi

Les officiers du syndicat des propriétaires de taxis de la Diamond sont allés rencontrer, hier après-midi, les autorités de la compagnie et ont eu une assez longue conférence avec elles au sujet de la réduction de taux de cotisation. Comme nous le disions hier, les propriétaires de taxis demandent que le taux qui est de $50 par voiture, soit réduit à $30, assurance comprise.

A la fin de la conférence d'hier, les officiers du syndicat nous ont appris qu'une nouvelle entrevue aura lieu mardi prochain. Une réunion de l'exécutif du nouveau syndicat aura lieu également ce jour-là.

DECES DE M. JOSEPH DARMOUR AU VERMONT

Le défunt, natif de Trois-Pistoles, demeurait à Wilmington, Vt., depuis de nombreuses années.

M. Joseph Damour, 59 ans, qui fut pendant plusieurs années l'un des citoyens les plus en vue de Wilmington, Vt., est décédé hier matin, à sa demeure, rue West Main, Wilmington. Il souffrait d'angine de poitrine depuis trois semaines. Depuis 1885 il avait été l'un des citoyens les plus actifs pour rendre sa ville progressive et en faire l'une des plus belles du Vermont. Sa perte est vivement déplorée par les siens et le nombreux cercle d'amis qu'il comptait.

M. Damour était natif du Canada et alla d'abord s'établir à Holyoke, Mass., avant d'aller demeurer à Wilmington. Il y a 26 ans, il devint associé dans la firme de plomberie et d'épiceries Wheeler & Damour, laquelle fut fondée il y a 61 ans.

M. Damour avait rempli plusieurs positions publiques dans sa ville. Il avait, entr'autres positions, rempli celle de président de la Commission de l'Aqueduc et était depuis trois ans officier spécial de la municipalité.

Né à Trois-Pistoles en 1873, il avait marié Mlle Cora Wheeler, de Wilmington, Vt. Il laisse pour le pleurer, son épouse, cinq soeurs, Mme Derilda Martin, de Rimouski; Mme Adèle Boulanger, de Trois-Pistoles; Mme Mélilda Martin, de Montréal; Mme Marie Dionne, de Rivière du Loup; Mme Eugène Boucher, de Rimouski.

"Vacances gratuites à Paris"

Nous publions aujourd'hui dans la page consacrée à notre offre de Vacances Gratuites à Paris, une lettre d'appréciation qui nous fut adressée par le Consul de France, M. Edouard Carteron.

Nous donnons aussi les raisons qui ont motivé l'offre exceptionnelle des "Vacances Gratuites à Paris".

Nous voudrions voir le plus grand nombre possible de nos lecteurs profiter de cette occasion de gagner et de faire ce magnifique voyage.

Il reste suffisamment de temps, pour tous ceux qui désirent visiter Paris, de se mettre à l'oeuvre.

Venez nous voir ou téléphonez à LAncaster 3121 pour détails.

EN ROUTE POUR PARIS ! ! !

Le comité exécutif n'a eu rien à faire avec l'envoi de ces familles

A la suite de la plainte portée par la municipalité de La Reine, Abitibi, au sujet de l'envoi de cinq familles pauvres sur des terres, le comité exécutif a donné des instructions d'écrire au conseil de La Reine pour l'aviser que la métropole n'a pas payé le transport d'aucune famille à la campagne et ne s'est pas occupé de projet de ce genre. Elle n'est donc pas responsable de l'envoi des cinq familles dont on se plaint parce qu'elles ne peuvent se suffire à elles-mêmes.

L'échevin Auger, qui s'occupe beaucoup de colonisation et de retour à la terre, a aussi déclaré qu'il n'avait rien eu à faire au sujet de ces familles. La municipalité de La Reine devra donc régler seule le problème auquel elle a à faire face.

LES PRODUITS DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Ils seront groupés lors de l'exposition de Sherbrooke. — Grand succès en perspective.

SHERBROOKE, 28. (Du correspondant de la "Patrie").—Les principaux manufacturiers de Sherbrooke, réunis hier soir, sous les auspices du comité industriel de l'exposition de Sherbrooke, dont M. D.-J. Steele est le président, ont apporté un témoignage sensible de leur appréciation à l'oeuvre hautement éducatrice entreprise par les directeurs de l'exposition et ont donné leur adhésion au projet de grouper en exhibits spéciaux les produits manufacturés à Sherbrooke dont la nature et le nombre sont ignorés du grand public. Plus de vingt-cinq représentants des industries de la cité avaient répondu à l'appel de M. Steele et formaient une véritable conférence de table ronde dans une des salles du Saint-George Club.

La réunion d'un si grand nombre de têtes dirigeantes de l'industrie avait un caractère officiel avec la présence du maire Ludger Forest, de M. Charles-B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes, de M. J.-S. Tétreault, président de l'Exposition de Sherbrooke et des principaux directeurs de l'Exposition.

L'adhésion des chefs d'industrie de Sherbrooke s'est faite plutôt sous la forme de coopération à l'oeuvre de l'Exposition et d'esprit civique, que par l'attrait des revenus à retirer des exhibits exposés au public. Ils ont exprimé l'opinion pour la plupart que la valeur publicitaire de ces exhibits industriels leur est fort minime ou "pratiquement nulle", et ont regretté que l'accommodation des lieux, l'espace offert au palais de l'industrie de l'Exposition soient malheureusement trop rudimentaires pour leur permettre d'exposer leurs divers produits sur une haute échelle. Cependant l'idée d'une exposition industrielle des produits de Sherbrooke leur sourit à tous et ils ont formulé le voeu qu'elle se poursuive chaque année afin d'atteindre l'envergure et l'importance que les produits agricoles et les animaux de la ferme ont acquises à l'exposition de Sherbrooke.

SIGNATURE QUE L'ON OBTIENT PAR FRAUDE?

Mme Sperber se voit accorder le droit d'intenter une nouvelle action.

L'honorable juge Walsh a accordé à Mme S. S. Sperber, la permission d'intenter une nouvelle action en séparation de corps à son mari, le docteur S. S. Sperber, de cette ville, lorsque la demanderesse a allégué que l'on avait obtenu, par fraude, sa signature pour un désistement.

Lorsque l'action de Mme Sperber était devant le juge Lane, en septembre dernier, elle fut réglée par Sa Seigneurie, lorsqu'on lui présenta un désistement signé par Mme Sperber.

Il y a quelques mois, cependant, Mme Sperber présentait une requête civile, en Cour de Pratique, en prétendant qu'elle n'avait jamais signé sciemment ce désistement en question. Elle a allégué que son avocat l'avait fait demander un jour pour lui faire signer un document à l'effet, à ce qu'on lui a dit, d'exiger une pension alimentaire. Elle a alors apposé sa signature, croyant que le document était en conformité avec la question qu'on lui avait posée. Après cette aventure, ne recevant pas de nouvelles de son action, elle avait téléphoné au juge Lane qui lui déclarait que son action avait été réglée six ou sept mois auparavant. C'est alors qu'elle a décidé de prendre de nouvelles procédures en choisissant un nouvel avocat. En accordant le droit de prendre une nouvelle action, le juge Walsh a déclaré que cette action serait entendue par le juge Lane.

LES SEMENCES SONT PRESQUE TERMINEES

Le ministre de l'Agriculture se montre optimiste sur les perspectives de la récolte dans Québec.

QUEBEC, 28. — Les semences achèvent par toute la province, a annoncé l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture. Il a ajouté que tout avait été bien jusqu'ici et qu'il était plutôt optimiste sur les perspectives de la récolte cette année.

L'honorable M. Godbout croit, d'après les renseignements obtenus, que l'étendue de terre cultivée est plus grande cette année que l'an dernier. Il a aussi dit qu'il avait d'excellents rapports au sujet du nombre des poulets nés dans les incubateurs ce printemps. On constate aussi une amélioration dans l'industrie laitière.

WINNIPEG, 28. (Presse canadienne). — Mme Edith Rodgers, l'unique femme député à la législature du Manitoba, s'est retirée de la politique active, sur le conseil de son médecin qui lui prescrit un long repos. Elle représentait un district de Winnipeg à la législature, comme libérale, depuis dix ans.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-H. Bender, Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
250, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2006, Star Bldg. King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud. Avenue Michigan
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 24-60, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada un an	$5.00
" " six mois	$2.50
" Etats-Unis, un an	$4.20
" " six mois	$2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 28 MAI 1932

SALAIRES

Comme il en est de la distribution de la richesse, le "Soleil" trouve aussi mauvaise la distribution des salaires qui, à son avis, "crée du mécontentement dans le peuple en même temps qu'elle établit des situations tout à fait à l'encontre du sens commun". La publicité faite tout récemment à Ottawa autour des traitements attribués à certains fonctionnaires du Canadien National a provoqué dans d'autres journaux de pareils commentaires. Plusieurs n'ont pas manqué de faire des rapprochements entre ces traitements et celui que reçoit le premier ministre du Canada, ce dernier, après la coupure de dix pour cent, s'établissant seulement à $13,500, ou à $16,900 si l'on tient compte de l'indemnité parlementaire. A première vue, le public peut bien s'étonner de voir que maintes grandes corporations paient des traitements de $50,000 et même $100,000 et plus, et si notre public ne semble pas s'en émouvoir autant que le laisse entendre notre confrère de Québec, il arrive qu'il s'en scandalise et considère ces hauts salaires comme des gains illégitimes. Il est donc utile d'expliquer cette disparité. C'est ce qu'a tenté un jour sir Henry Thornton, lorsque le comité parlementaire le pressait de justifier les salaires de dix, quinze ou vingt mille dollars que touchent des employés du C. N. R., tandis que nos sénateurs et députés ne reçoivent qu'une maigre indemnité de quatre mille: "Ces fonctionnaires — dit-il — ne sont pas trop rémunérés ; c'est vous qui ne l'êtes pas assez".

La détermination du salaire, dans les grandes corporations comme les chemins de fer, les assurances, les vastes industries, est régie par la valeur des services rendus. Il peut y avoir ici ou là quelque privilégié, mais ce sont des exceptions. En règle générale, on peut se tenir pour certain que les grandes corporations ne paient de hauts salaires que parce qu'elles ont la certitude d'en tirer un rendement profitable. Dans ces sortes d'entreprises, c'est à la vérité les hauts salariés qui les tiennent debout, les font grandir et prospérer. Si cher qu'on les paye, il arrive d'ailleurs souvent qu'ils sont enlevés par une corporation rivale qui leur offrira un traitement encore plus généreux.

Le service public n'échappe pas complètement à cette loi qui régit la détermination des salaires. Sans doute, l'honneur qui s'attache aux plus hauts emplois de l'Etat et l'attrait qu'exerce le pouvoir permettent à la nation de s'attribuer à ses gouvernants qu'une rémunération vraiment dérisoire. Mais qui peut dire combien d'hommes d'exceptionnelle valeur sont détournés de la carrière publique par cette parcimonie ? Chacun sait que, à cause des petits salaires, les meilleurs techniciens au service du gouvernement ont une tendance à s'en aller, attirés par la rémunération plus rationnelle que leur offre l'entreprise privée. Et l'on. M. Bennett déplorait encore ces jours derniers à la Chambre des Communes que, à cause des émoluments insuffisants, il était impossible de faire entrer dans la magistrature les plus hautes compétences du barreau.

LA MEDECINE PREVENTIVE

Le docteur Radford a déclaré au congrès, à Toronto, de l'"Ontario Medical Officers Association", dont il est le président, que dans un demi-siècle avec les progrès de l'hygiène, la médecine curative cèdera le pas à la médecine préventive. Il va jusqu'à dire que l'exercice de la profession médicale deviendra fonction d'Etat. L'arsenal des sérums, des vaccins et des médicaments de toutes sortes est plus fourni que jamais, mais on ne finira par avoir raison des maladies que grâce à la pratique de l'hygiène la plus absolue.

Prévenir, tout est là. Affaire de propagande. Campagne éducationnelle. Certes, les gouvernements et les associations médicales ont déjà beaucoup accompli dans cette voie. Les épidémies sont moins fréquentes qu'autrefois. On possède aujourd'hui le moyen de les circonvenir. Les oeuvres se multiplient et sont autant de redoutes contre le mal physique.

Les compagnies d'assurance américaines ont fait des économies énormes, grâce aux années de survie obtenues dans leur clientèle, grâce à la médecine préventive. La Société pour la prolongation de la vie a obtenu des résultats les plus encourageants chez ses "assujettis". Une autorité médicale a déclaré à ce sujet que l'homme ainsi protégé mourra moins par la maladie que par l'usure de ses organes.

Ainsi le médecin deviendra un conseiller, un guide avant d'être un guérisseur. Il indiquera à ses "clients" ou à ses abonnés les points faibles de leur constitution, les "préviendra" des dangers possibles, les éclairera sur un art de vivre conforme à leur tempérament. Or comme l'hygiène n'est qu'un ensemble de règles collectives, il s'en suit que nombre de médecins se déclarent en faveur d'un système d'Etat. C'est une thèse qui a été vivement combattue un peu partout. Elle ne commande pas moins l'intérêt. Les déclarations du docteur Radford traduisent, il est vrai, les sentiments du médecin-fonctionnaire, et pour cause.

LA GRAMMAIRE DE L'ACADEMIE

Une récente chronique de Lancelot (M. Abel Hermant) dans "Figaro" nous fait entendre que si la Grammaire de l'Académie a reçu du public français généralement un accueil empressé et poli, elle n'a pas échappé à quelques critiques. Celles-ci ne sont pas venues sous nos yeux et nous ignorons sur quels points particuliers elles ont porté. Il nous paraît seulement que Lancelot y fait allusion avec une certaine aigreur.

Loin de nous toute idée de juger avec irrévérence l'oeuvre de l'Académie. Mais nous sera-t-il permis d'avouer qu'elle nous a causé un désappointement. Nous nous attendions qu'elle résoudrait nos fréquentes perplexités en matière d'orthographe et de syntaxe. Nous n'y trouvons point les directions qui nous paraissaient manquer dans les grammaires jusqu'ici à notre usage et qui nous eussent semblé utiles.

Elle est par exemple absolument muette sur l'emploi des signes orthographiques. Elle nous apprend qu'on peut indifféremment écrire "des confitures de groseille" ou "des confitures de groseilles". Elle prescrit que les noms en "al" font leur pluriel en "aux" sauf sept qu'elle a soin d'énumérer et auxquels on ajoute une "s" au pluriel. Mais un peu plus loin, elle nous dit que les noms en "eu" marquent le pluriel par un "x", et ici il n'est pas fait mention d'exceptions. Est-ce à dire que l'Académie prescrit maintenant que tous les noms en "eu" prendront un "x" au pluriel et qu'il faudra écrire, en parlant de couleurs, "des bleux" et en parlant d'automobile, "des pneux" ?

D'après la Grammaire de l'Académie, le pluriel de "œil" est "yeux" au sens propre, et "œils" dans tous les sens figurés. A ce compte il faudra dorénavant écrire "du pain sans œils", "les œils de la soupe", "l'anatomie est un des œils de la médecine", "voir une chose par les œils de l'esprit"?

Tout cela, à vrai dire, nous déroute un peu.

LES DEPENSES DE LA S. D. N.

On a connu, hier, par des indiscrétions de presse, la teneur d'une note dont le Foreign office aurait saisi le conseil de la Société des nations dans sa séance privée de lundi dernier.

A cette date, le secrétaire parlementaire du Foreign office, siégeant au conseil, M. Eden, proposa qu'une enquête très serrée sur les dépenses de la Société des nations, du Bureau international du travail et de la Cour de justice de la Haye fût entreprise. Le but de cette enquête serait triple : 1o diminution du personnel ; 2o réduction des traitements ; 3o constitution d'un contrôle très strict. Le "Journal des nations", paraissant à Genève, qui publie le document du Foreign office, précise que, selon ses renseignements, il s'agit de la paraphrase d'un aide-mémoire diplomatique, que le gouvernement britannique a remis récemment à toutes les chancelleries des Etats représentés au conseil. Voici ce document :

Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni envisage avec inquiétude l'accroissement continu des dépenses de la Société des nations, y compris celles du Bureau international du travail et de la Cour permanente de justice internationale.

Le tableau suivant indique, pour les dix dernières années, le total annuel des prévisions de dépenses de la Société des nations (en francs suisses), à l'exclusion des contributions au compte d'avance :

1923	25,673,000
1924	20,234,000
1925	22,658,000
1926	22,930,000
1927	24,512,000
1928	25,333,000
1929	27,026,000
1930	28,210,000
1931	31,637,000
1932	33,433,000

L'année 1932 n'est pas prise en considération, étant donné que le budget de ladite année est grevé de lourdes dépenses de caractère exceptionnel pour la conférence du désarmement. En outre, on croit savoir que le budget de 1933 sera sensiblement inférieur à celui de 1932 et atteindra un chiffre très voisin de 1931.

Néanmoins, les chiffres de ce tableau semblent faire ressortir clairement une tendance marquée à un accroissement régulier des dépenses de la Société, y compris celles du Bureau international du travail et de la Cour de justice. Cette tendance a déjà fait l'objet de critiques, et le gouvernement de Sa Majesté estime que s'il n'y est pas mis fin, elle pourra exposer la Société à de nouvelles attaques.

Le gouvernement de Sa Majesté n'a nullement l'intention de suggérer que l'on a fait preuve d'une prodigalité délibérée dans l'établissement du budget de la Société. Il estime, au contraire, qu'il convient de rendre le plus grand hommage à la commission de contrôle. Le gouvernement de Sa Majesté est enclin à penser que cet accroissement régulier résulte probablement plutôt de l'extension des activités de la Société des nations à des questions qui, tout en présentant en elles-mêmes de l'intérêt et de l'importance, ne sont peut-être pas d'une nécessité absolue et immédiate.

Dans la période de graves difficultés financières que l'on traverse actuellement, chaque pays fait des sacrifices considérables pour réaliser des économies en réduisant les services publics à un minimum, et en diminuant rigoureusement, par tous les moyens possibles, les traitements et autres dépenses couvertes à l'aide des deniers publics ; dans ces conditions, il est de la plus haute importance qu'il soit opéré, dans le budget de la Société des nations, des économies correspondant à celles qui sont réalisées par les membres qui la constituent.

Un Etat qui se trouverait dans une situation analogue dans son budget national examinerait, en premier lieu, si tous les services assumés par les divers ministères présentent une nécessité impérieuse. Il se demanderait ensuite si tout le personnel employé pour les divers genres d'activité est indispensable, et, en troisième lieu, si, dans les conditions existantes, le taux de rémunération de ce personnel correspond aux ressources budgétaires.

Or, le gouvernement britannique estime qu'une comparaison entre les émoluments des membres du secrétariat de la Société des nations, ceux du Bureau international du travail et ceux des fonctionnaires du même rang des administrations nationales, montrerait que, d'une manière générale, le niveau des premiers traitements est très sensiblement supérieur à celui des autres.

Dans ces conditions, le gouvernement britannique demande que des mesures soient prises, sans retard, pour que l'assemblée de la Société des nations, lorsque le budget de 1933 lui sera présenté en septembre, dispose d'une documentation complète lui permettant de décider s'il est possible et désirable de réduire les dépenses et, dans l'affirmative, de quelle manière.

A cet effet, un comité restreint serait chargé: 1o d'étudier l'ensemble de l'organisation de la Société en vue d'effectuer des économies; 2o de reviser le barème des traitements du personnel ; 3o d'étudier s'il est possible de soumettre les dépenses de la Société à un contrôle plus strict que le contrôle actuel.

(Le "Temps", Paris).

BREFS COMMENTAIRES

Le surintendant provincial des pêcheries se propose d'aller faire un tour d'inspection en Gaspésie. Au fait, le saumon doit mordre à cette saison.

A ceux qui avaient accoutumé de dénoncer la vie chère, cette crise va cruellement enseigner que la vie pas cher coïncide toujours avec quelque calamité publique.

On propose de reléguer les Doukhobors dans une île. Bonne idée ! Et l'on devrait choisir une île de l'océan Arctique, où ils perdraient l'habitude de se déshabiller.

En Amérique, écrit un chercheur, ce sont les Indiens qui se sont les premiers servis de cosmétiques. Et pour ce qui est d'enlever les poils superflus, ils n'ont jamais été égalés.

Un congrès de pilotes aviateurs vient de proclamer qu'un service transatlantique régulier par la route aérienne est maintenant possible. Qu'on ne fasse toutefois rien avant de s'être informé des taux d'assurance.

A TRAVERS LA PRESSE

MAQUILLAGES

L'"Echo de Paris". — Hélas ! Qu'est-ce donc qui n'est pas maquillé, sur la terre? La légende est le fard de l'histoire. Tout le passé est couvert de fausses couleurs ; et des couleurs si délicieuses, auxquelles nous sommes si accoutumés, que nous souffrons de voir nettoyer, par les érudits, le cher visage apprêté... Lorsque les archéologues prétendent substituer, aux images idéalisées que nous nous formons de la Grèce et de la Rome antiques, des portraits véridiques, et aux bergers éloquents paissant des moutons sans tache des poètes bucoliques, les rudes et puants paysans de Béotie et de Sicile ; à notre Athènes stylisée, baignée d'azur et de soleil, l'Athènes authentique, fort insalubre, où il n'était pas permis d'ouvrir de fenêtres sur la rue, l'Athènes envahie de poussière, de mouches et de moustiques, où les noctambules trébuchaient sur des tas d'ordures, à la lueur d'une lanterne de corne, nous maudissons ces maîtres de vérités sombres, et nous relisons avec volupté **la Prière sur l'Acropole**, brillant tissu de mensonges assortis...

* * *

L'ETAT MILITAIRE A BERLIN

L'"Echo de Paris".—Le général Groener restait, au ministère de la Reichswehr, le dernier représentant de ces officiers qui, en novembre 1918, au Grand Quartier Général, ont eu le courage d'exposer à l'empereur que l'armée n'avait plus confiance en lui et se refuserait à rentrer en Allemagne sous son commandement. C'est un acte que les partis de droite et la plupart des officiers n'ont jamais pardonné. Incontestablement aussi, le général Groener était le type, resté à l'état d'exception, de l'officier rallié à l'ordre des choses de la Constitution de Weimar ; il n'était pas monarchiste ; il appartenait à cette équipe politique dont Stresemann a été le chef, qui tendait, certes, comme la nation tout entière, à la destruction du traité de Versailles et au rétablissement de l'Allemagne dans sa grandeur et ses appétits de 1914, mais qui prétendait consacrer à cette tâche le temps et la prudence nécessaires. C'est une politique qui a eu son utilité, mais qui ne correspond plus aux espérances et aux forces allemandes. En face du général Groener, les généraux von Hammerstein et von Schleicher représentent un état d'esprit complètement différent, celui de ces officiers dont tous les regrets vont à l'Allemagne impériale ! toutes les aspirations au renversement de l'état de choses actuel : ils ont lié partie avec les hitlériens ; ils sont assurés de l'armée ; ils sont maîtres d'imposer leur volonté au gouvernement.

RENSEIGNEMENTS UTILES AUX EMPLOYEURS DE LA PROVINCE

Une circulaire de la Cédule "1" que la Commission des Accidents du Travail vient de préparer.—Les devoirs qui incombent en vertu de la Loi 1931.

(Suite de samedi dernier)

ENTREPRENEURS ET SOUS-ENTREPRENEURS

Dans certaines industries (telles que la coupe et le transport du bois, la construction, etc), une certaine partie de l'ouvrage est quelquefois confiée par contrat à un entrepreneur ou sous-entrepreneur que l'on appelle le "contracteur". Dans ce cas le chef d'entreprise désigné sous le nom de "principal" doit inclure dans sa déclaration de salaires les gages des employés du contracteur, à moins que tel contracteur ait fourni lui-même une déclaration de ses salaires à la commission. Lorsque les opérations du contracteur sont exclues de la cédule 1 de la loi par les règlements de la commission, le principal doit inclure dans son état de salaires les gages payés aux ouvriers du contracteur, sauf si celui-ci a volontairement fourni à la commission un état de ses salaires. Le principal a le droit d'être remboursé par le contracteur du montant de cotisation que ce dernier aurait été tenu de payer.

Le principal est responsable de la cotisation due par son contracteur et, à défaut par ce dernier de la payer, il en est conjointement et solidairement responsable envers la commission, sauf son recours contre ce contracteur.

Il serait préférable que dans ces contrats une clause spéciale soit insérée et agréée par le contracteur touchant le paiement de cette cotisation et que copie de cette entente soit dûment transmise à la commission.

Ségrégation proportionnelle quant à certains états de salaires. —Un employeur exploitant plusieurs industries soumises à des taux différents, qui paie des salaires généraux (pour administration générale, entrepôt, transport etc.) s'appliquant à toutes ses industries, doit indiquer ces salaires sur une liste distincte, afin que la cotisation soit établie proportionnellement aux taux applicables à chaque ségrégation.

Déduction des salaires excédant $2,000.—Quand les salaires ou les gages des ouvriers excèdent $2,000 par année, l'excédent est déduit du montant de la liste de salaires. Pour déterminer le montant qui doit être ainsi déduit, on doit prendre en considération tous les gains qui ont été reçus pendant l'année ou la partie de l'année pendant laquelle l'ouvrier a travaillé et on doit déduire de ce montant la proportion du salaire de l'ouvrier excédant la somme de $2,000 par année. Aucune réduction ne sera faite pour une période d'emploi moindre que trois mois.

Membres de la famille ou pas avoir droit à compensation, doit ou un parent de l'employeur, pour rents.—Un membre de la famille être inscrit et mentionné dans la liste des salaires de l'employeur et le montant de ses gages doit être inclus dans l'état des salaires fourni par l'employeur. Ceci comprend: le mari, l'épouse ; le père, la mère; les grands-parents, le beau-père, la belle-mère, (stepfather, stepmother); le frère, la soeur; le demi-frère, la demi-soeur; les enfants,—comprenant, suivant le cas, les enfants et les petits-enfants légitimes avant l'accident; les enfants adoptés avant l'accident suivant les dispositions de la Loi de l'Adoption (Statuts Refondus, 1925, chapitre 196); le gendre, la bru; le beau-fils, la belle-fille; et toute autre personne, même étrangère, qui était à l'égard de l'ouvrier "in loco parentis" ou à l'égard de qui l'ouvrier était "in loco parentis".

Compensation personnelle à l'employeur, l'associé, le directeur ou l'officier de l'exécutif. — Un employeur, un associé, un directeur ou un officier de l'exécutif d'une compagnie, s'il le désire, peut, en s'inscrivant lui-même sur la liste de paie (pour le temps de son emploi) à un salaire annuel raisonnable qui ne doit pas être inférieur à $1,200.00 ni excéder $2,000.00 et, en faisant inscrire le montant de son salaire dans les rapports de salaires de l'année, avec avis à la commission qu'il désire bénéficier de la loi, avoir droit aux compensations prévues par la loi, de la même manière que s'il était un ouvrier. Il n'est pas nécessaire que le montant de salaire inscrit pour l'employeur, l'associé, le directeur ou l'officier de l'exécutif soit l'équivalent de son salaire réel; ce montant sert seulement de base pour le calcul de l'indemnité dans le cas d'un accident.

Signification des mots "ouvrier" et "directeur et officier de l'exécutif". — Tous les employés qui exécutent un travail manuel ou autre ont droit, en vertu de la loi, aux compensations à titre d'ouvrier et ils doivent être inclus dans les rapports faits à la commission, savoir: les commis, surintendants, gérants et agents de ventes; mais les directeurs et officiers de l'exécutif d'une corporation ou d'une compagnie limitée, c'est-à-dire le président, vice-président, secrétaire et trésorier, n'ont droit à aucune compensation qu'ils travaillent ou non à l'entreprise, qu'après avoir opté pour telle compensation.

Etat des salaires à être tenu.—Un employeur doit tenir dans la province, suivant la forme ordinaire et avec tous les détails requis, un état précis et exact de tous les salaires payés à ses employés, et cet état doit être communiqué, sur demande, à la commission ou à ses employés.

Audition des livres et des états de salaires.— La commission, l'un de ses membres et tout officier ou toute personne autorisée par elle à cette fin, ont droit d'examiner les livres et la comptabilité de tout employeur et faire les enquêtes jugées nécessaires.

Si un état des salaires est trouvé inexact ou si l'inspection des livres est entravée ou refusée, l'employeur est passible d'une amende n'excédant pas $500.00 et de payer double cotisation sur le montant pour lequel il n'a pas été cotisé.

COTISATIONS

Cotisations provisoires et cotisations définitives. — Une cotisation est prélevée provisoirement d'après l'évaluation des salaires fournie par l'employeur au commencement de l'année, ou d'après une évaluation faite par la commission, et elle est ensuite définitivement déterminée à la fin de l'année, après que la liste des salaires a été dûment vérifiée. Le pourcentage prélevé est déterminé de façon à obtenir une somme suffisante pour payer la compensation de l'année courante à raison des accidents qui surviennent aux ouvriers dans les industries de chaque classe. Ce pourcentage est établi définitivement à la fin de l'année quand le montant total de compensation payée pour chaque classe ou groupe d'industrie peut être obtenu.

Intérêt dans le cas de sur-évaluation ou de sous-évaluation des salaires. — Un intérêt de 5 pour cent est chargé lorsque l'évaluation soumise est moindre que la moitié des salaires réellement payés et un intérêt de 5 pour cent sera remis lorsque l'évaluation soumise excède le double des salaires payés.

Estimés additionnels. — Lorsque l'employeur s'aperçoit au cours de l'année que son estimé des salaires a été trop bas, il doit envoyer à la commission un estimé additionnel.

Minimum pour cotisation.—Les estimés de salaires inférieurs à $300.00 sont calculés sur la base de $300.00 et les cotisations inférieures à $5.00 sont fixées à $5.00.

Cotisations additionnelles pour retard à soumettre les déclarations de salaires. — Lorsqu'un employeur ne produit pas sa déclaration des salaires à la commission le ou avant le 20 janvier — et dans le cas d'une nouvelle entreprise, lorsque cette déclaration n'est pas produite immédiatement au début des opérations — une cotisation additionnelle de 5 p.c. est imposée (minimum $2.00). Lorsque le retard dépasse un mois à compter de cette cotisation additionnelle, une autre pénalité de 1 p.c. est imposée pour chaque mois ou fraction de mois pendant lequel se continue le défaut, à moins qu'un délai ait été accordé par la commission sur application écrite et reçue antérieurement à la date fixée pour la production de l'état des salaires.

Chaque industrie constitue une exploitation unique. — Pour fins de cotisation, chaque industrie ne constitue qu'une seule exploitation comprenant toutes les différentes opérations et aucune ségrégation proportionnelle pour le taux ne peut être accordée, sauf lorsqu'il est prévu spécialement dans l'échelle des taux et que cette ségrégation est obligatoire. Lorsque les ouvriers travaillent indifféremment pour les différentes entreprises de l'industrie et qu'une ségrégation pro-

(Suite à la page 19)

POTINAILLES

Le père. — Vous allez épouser ma fille, vous savez qu'elle a toujours été gâtée par nous.

Le jeune homme.—Oui, monsieur aussi ce serait cruel de vous l'enlever, je resterai ici avec elle...

X.—Mais qu'as-tu, mon pauvre ami, tu as l'air bien triste :

Z.—Ma belle-mère vient de se faire écraser par un train. On a retrouvé son corps déchiqueté à deux cents pieds de la voie et sa tête était demeurée prise après une des roues de la locomotive.

X.—Ah! bah! ne t'en fais pas mon vieux; avec les progrès de la science, on réussira peut-être à la sauver !

Dialogue noté par le "Wattmann", dans la rue, entre deux ivrognes.

—Qu'est-ce que tu fais là ?
—Je cherche...
—Quoi ?
—Ce que j'ai perdu.
—Tu as perdu quelque chose?
—Oui.
—Où ça ?
—Là-bas !
—Alors, pourquoi cherches-tu ici ?
—Parce qu'ici on y voit plus clair.

L'influence du milieu.

On racontait devant Alphonse Allais que certains poissons vivaient à de telles profondeurs que la lumière ne pénétrait pas jusqu'à eux :

—Si bien, ajouta Allais, qu'il finit par leur pousser des visières vertes, un bâton à une nageoire, une besace sur le dos, et ils sont conduits par de petits chiens de mer.

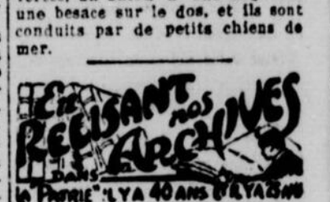

SAMEDI, LE 28 MAI, 1892.

On croit à la dissolution prochaine de la chambre des députés italiens.

L'élection de Mariano Baptiste, à la présidence de la Bolivie ne semble pas donner satisfaction.

MARDI, LE 28 MAI, 1907.

L'Institut des sœurs de Saint-Viateur, célèbre aujourd'hui son soixantième anniversaire au Canada.

On prépare une réception grandiose en l'honneur de Son Altesse Impériale, le prince Sadaraku Fushimi, commissaire du Japon, auprès du roi Edouard VII.

UNDERWOOD

$40.00 et plus

McGill Typewriter Co. Reg.
N. MARTINEAU & FILS
1081, Bleury Tél. MA. 2545
Pour informations,
S.V.P. mailez ce coupon
Nom. .....
Adresse. .....
Ouvert le samedi après-midi

LA VIE ÉCONOMIQUE

La Chambre de Commerce de Granby

Dans notre Québec, la vaste et si jolie région connue sous le nom des "Cantons de l'Est" renferme, à côté de maints sites enchanteurs, quelques-unes des villes les plus progressives de notre province. Sherbrooke a été baptisée "La Reine des Cantons de l'Est" et, par bien des points, mérite, certes, cet honneur.

Mais l'on peut dire que la villle de Granby est certainement le centre par excellence des cantons de l'Est, l'une des ruches les plus actives de la province de Québec et, pour reprendre un mot très juste de Son Honneur le maire P. E. Boivin, une "petite grande ville".

Fondée en 1829, la ville de Granby a dû vaincre, à toutes les époques de son histoire, d'incessantes difficultés, pour arriver à être aujourd'hui la ville moderne, active, à l'avant de tous les progrès, dont s'énorgueillissent ses citoyens.

Son importance économique dépasse véritablement de beaucoup l'importance elle-même de sa population, puisque, sur près de 12,000 habitants, on compte plus de quinze industries en pleine activités. Ces entreprises ne sont pas de peu d'importance, car quelques-unes d'entre elles comptent parmi les plus considérables du pays et sont en relations suivies avec toutes les parties du monde.

On a dit et répété souvent que Granby est une ville "chanceuse". La vérité, et c'est là le secret de son succès, est qu'elle a toujours eu, aux différentes périodes de sa vie, des citoyens énergiques et entreprenants qui n'ont pas attendu que la Providence fasse pousser elle-même et toute seule leur ville, mais qui ont lutté, avec un courage indomptable, pour établir la plupart des industries dont la prospérité est aujourd'hui la base même de la fortune de Granby.

Les industries étrangères ont été et sont encore attirées à Granby, en grande partie, par l'excellence reconnue de la main d'oeuvre. Elles y trouvent, en effet, des travailleurs sérieux et adroits, issus des deux grandes souches qui se partagent notre pays, l'anglaise et la canadienne française. La plupart de ces ouvriers, petits propriétaires eux-mêmes, témoignent dans leur travail d'un intérêt plus que normal et collaborent étroitement, en quelque sorte, au bon fonctionnement des industries qui les emploient, dont la réussite est fonction de la leur propre.

La proximité des marchés importants offre à l'industriel qui s'installe à Granby un réel avantage. Granby occupe, en effet, une position géographique fort enviable puisque, d'un côté, Montréal et Toronto ne sont distants que de quelques heures, d'une nuit à peine, et que, de l'autre, les communications avec tous les principaux centres de la Nouvelle Angleterre et des Provinces Maritimes sont d'une extrême facilité.

Granby jouit aussi d'avantages naturels fort appréciables. La campagne environnante, aux plaines verdoyantes et aux pittoresques collines, est l'une des plus belles des cantons de l'est. Un détail, en passant: l'eau, à Granby, est d'une pureté incomparable.

La ville elle-même offre aux citoyens tous les divertissements les meilleurs, dans un esprit de bonne entente, qui mériterait d'être cité en exemple, entre l'élément canadien et l'élément anglais qui l'habitent.

Malgré la dépression générale actuelle, la situation de Granby, comparée à celle des autres centres industriels du pays, peut être considérée comme exceptionnelle.

Le problème du chômage n'y est véritablement pas sérieux. Evidemment, à Granby comme ailleurs, il y a des chômeurs, mais dûs au fait seulement de la prospérité relative qui y exista tout récemment encore, basée sur la construction de différents édifices destinés aux services municipaux, sur celle, enfin, d'une église, le Mont Sacré-Coeur, qui fut élevée au prix d'un million de dollars. Ces divers travaux avaient attiré à Granby un certain nombre d'étrangers qui y chôment peut-être maintenant, mais en proportion très réduite.

Les citoyens, l'hôtel de ville, et la Chambre de Commerce de Granby coopèrent énergiquement ensemble, non seulement pour faire de leur ville un centre industriel prospère, mais aussi pour en faire la ville moderne et attrayante que les étrangers admirent.

L'administration municipale a toujours joui de la confiance du public, et n'a jamais eu à subir de ces luttes de clan qui minent le progrès et le succès d'une ville. Cette confiance est justifiée par le fait que la ville de Granby est l'une des moins endettées et, par conséquent, l'une des moins taxées de notre province.

Enfin, on peut dire que Granby eut la chance, car c'en est une encore, de trouver, dans le passé, et d'avoir dans le présent, des hommes à sa tête dont la valeur lui est la plus sûre garantie du succès. Monsieur S. H. C. Miner, en fut le maire et l'animateur pendant plus de vingt ans et Monsieur P. E. Boivin est aujourd'hui, et depuis de longues années déjà, son digne successeur.

La Chambre de Commerce de Granby a toujours participé très étroitement à la prospérité de la ville. Son oeuvre dans le passé et dans le présent encore est immense. Elle a toujours groupé véritablement l'élite des deux races, l'anglaise et la française, a su coordonner les efforts de tous ses membres et appuyer sans cesse, sans jamais aucune dissension, le travail de la municipalité et de tous les citoyens. On peut dire qu'elle a rempli sa tâche à l'extrême limite de ses possibilités et que tous ceux qui, dans le passé, la dirigèrent, que tous ceux qui participent encore à l'heure actuelle à sa direction, ont été et sont les meilleurs artisans de la richesse commune.

Fondée en l'année 1900, la Chambre de Commerce de Granby compte aujourd'hui une centaine de membres.

On peut citer, parmi ses anciens présidents, Monsieur W. H. Miner, Monsieur James Fuller, Monsieur J. H. Leclerc, Monsieur I. Isabelle et Monsieur C. P. MacDonald.

Son président actuel est à nouveau Monsieur J. H. Leclerc, président de la Laiterie de Granby Limitée.

Son vice-président est le Colonel J. Bruce Payne, ancien manufacturier de cigares et courtier.

Son secrétaire-trésorier est Monsieur Walter R. Legge, comptable.

Les directeurs de la Chambre de Commerce de Granby sont: Son Honneur le maire de Granby, Monsieur P. E. Boivin, président et gérant général de The Granby Elastic Web Co.;—Monsieur C. P. McDonald, gérant de United Maple Products,—Monsieur C. F. Stohn, président et gérant général de Carl Stohn of Canada, manufacturiers de soie,—Monsieur W. O. Lewis, gérant de Empire Tobacco Co.,—Monsieur J. G. Fuller, gérant de Protective Association of Canada,—Monsieur J. E. Isabelle, agent, — Monsieur le Notaire J. C. St-Pierre, Monsieur P. G. Jack, gérant de la succursale de Granby de la Banque Royale,—Monsieur A. C. Smith, gérant de la succursale locale de la Banque du Commerce,—Monsieur H. Gidding, président de Gidding Ltd., manufacturiers de meubles.

Coopérant étroitement avec les pouvoirs publics, avec les grandes compagnies d'utilités publiques, telles que The Southern Canada Power Co. et la Compagnie du Chemin de Fer National, la Chambre de Commerce de Granby, continuant la tradition du passé, poursuit dans le présent et poursuivra dans l'avenir ses efforts incessants pour attirer dans sa ville de nouvelles industries et asseoir mieux chaque jour celles qui en sont déjà les meilleurs éléments de sa prospérité.

Les officiers de la Chambre de Commerce de Granby sont: 1—Monsieur J. H. Leclerc, président; 2—Monsieur le Colonel J. Bruce Payne, vice-président; 3.—Monsieur Walter R. Legge, secrétaire-trésorier. Elle compte parmi ses directeurs: 4.—Son Honneur Monsieur P. E. Boivin, maire de Granby; 5.—Monsieur H. Gidding; 6.—Monsieur J. E. Isabelle; 7.—Monsieur C. P. McDonald; 8.—Monsieur le Notair. J. C. St-Pierre. On peut citer parmi ses principaux membres: 9.—J. E. Tétreault, député au fédéral de Granby.

Les transports commerciaux par chemins de fer

Au cours de l'année 1931

Les chargements effectués aux gares canadiennes en 1931 s'élèvent à 51,735,251 tonnes, donc à 14,236,493 et 32,300,760 tonnes de moins qu'en 1930 et 1928. Plus de 43 p.c. de la diminution sur 1930 se rapporte aux produits miniers, les minerais et concentrés (y compris les minerais de cuivre et de plomb) ayant fléchi de 2,375,960 tonnes, et l'argile, le gravier, le sable et la pierre concassée de 2,273,156. Notons que la dernière diminution se rapporte surtout au gravier et à la pierre utilisés dans la voirie et les travaux de bétonnage. Les arrivages de l'étranger accusent également de fortes réductions dont 4,874,864 tonnes pour l'importation et 2,884,626 pour le transport en transit. Les importations d'anthracite, de houille grasse et de coke ont baissé de 856,181, 1,278,679 et 407,704 tonnes respectivement et celles du pétrole et de ses dérivés (dont la gazoline est le plus important) de 200,174 tonnes; le fer (en gueuses et en loupes) est tombé de 32,942 tonnes à 12,156 et a donc diminué de 20,786 tonnes. Les instruments aratoires et les véhicules autres que les automobiles venant à l'étranger ont baissé de 63,349 tonnes à 11,779 et les automobiles de 118,227 à 69,428. Les importations d'engrais ont diminué de plus de la moitié et celles de pulpe de 19,476 tonnes à 6,020. Les principales diminutions du transport en transit comprennent: anthracite, 516,446 tonnes; bois, 110,589 tonnes; sucre, 87,188 tonnes; fer en barres et tôles, fer de charpente et tuyaux de fer, 159,162 tonnes; moulages, machines et chaudières 92,383 tonnes; automobiles, 381,270 tonnes.

Les chargements effectués dans notre province de Québec, se chiffrant par 7,966,254 tonnes, accusent une diminution de 1,896,631 tonnes, comparativement à 1930. Les arrivages étrangers ont également baissé, les importations ayant diminué de 554,618 tonnes et la marchandise en transit de 367,116. Les déchargements ont baissé de 1,974,917 tonnes et les expéditions à l'étranger de 1,030,185. Les débarquements de blé ont atteint 206,263 tonnes, ce qui constitue un accroissement de 32,538, et les expéditions à l'étranger ont augmenté de 183,551 tonnes. Il s'agit ici de blé de l'Ouest transporté par chemin de fer à Montréal et Québec, d'où se fait l'exportation. Les chargements de houille grasse ont augmenté de 106,623 tandis que l'anthracite chargé et reçu de l'étranger est tombé de 452,778 tonnes. Les chargements de bois à pulpe, qui étaient de 1,194,779 tonnes en 1930, sont tombés à 669,666, le bois d'oeuvre a diminué de 950,060 tonnes à 709,522, et les traverses de chemin de fer accusent un fléchissement de près de 50 p.c. Les chargements de pétrole et de ses dérivés ont augmenté de 20,414 tonnes et ceux de ciment de 27,518 tonnes. Quant aux déchargements de ciment, ils se chiffrent par 101,497 tonnes. Les exportations de papier ont baissé de 994,630 à 936,509 tonnes et celles de pulpe ont diminué de 32,703 tonnes.

Le capital étranger chez nous
Le capital canadien à l'étranger

Bien qu'une estimation du capital étranger au Canada et du capital canadien à l'étranger soit toujours sujette à une certaine marge d'erreur et ne doive être considérée que comme donnant une idée assez juste, mais encore approximative de la situation, on peut cependant aujourd'hui la baser sur les meilleures données possibles.

De documents officiels dont l'établissement a été soumis à la plus complète vérification, il ressort donc que la somme totale des capitaux britanniques et étrangers engagés au Canada le 1er janvier 1929 était de $5,904,169,000. De cette somme, $2,197,682,000 représentaient les capitaux anglais, $3,470,087,000 les capitaux des Etats-Unis et $236,400,000 les capitaux de différents autres pays. Bien que ces chiffres soient élevés, il faut se rappeler que la richesse nationale du Dominion en 1928 était estimée à $28,940,000,000 sans compter la valeur des ressources naturelles non développées et dans lesquelles sont engagées des parties considérables du capital étranger et il est inévitable, comme nous le disions dans un précédent article, que dans sa phase actuelle de développement le Canada recherche l'assistance du capital étranger pour exploiter ses richesses naturelles potentielles.

Il faut aussi se rappeler que les Canadiens ont placé à l'étranger des capitaux considérables. On estime que les engagements de capitaux canadiens en d'autres pays s'élevaient à $1,745,816,000 au commencement de 1929, ce qui est près de 30 p.c. de tous les engagements de capitaux étrangers au Canada. De ces capitaux canadiens, $991,652,000 étaient placés aux Etats-Unis, $95,516,000 en Grande-Bretagne et $658,248,000 en d'autres pays.

Le capital d'affaires employé au Canada est estimé à $17,500,000,000. Cette somme comprend la dette obligataire du Canada, des gouvernements provinciaux et des municipalités, les placements en chemins de fer, toutes les compagnies manufacturières, les industries minières et métallurgiques, les établissements de commerce, finance, assurance, bien-fonds et hypothèques. Elle ne comprend pas le capital privé placé en des entreprises domestiques, telles les fermes, les habitations etc. On estime que 65 p.c. de cette somme, soit $11,500,000,000, représentent des capitaux canadiens; 20 p.c., ou $3,500,000,000 des capitaux des Etats-Unis; 13 p.c., ou $2,200,000,000 des capitaux anglais; 2 p.c., ou $300,000,000 des capitaux d'autres pays.

Si la richesse nationale globale est la base de comparaison, les placements étrangers et anglais diminuent d'importance. La richesse nationale du Canada en 1930 était probablement de $30,000,000,000, tandis que les capitaux anglais et étrangers placés au Canada étaient estimés à environ $6,000,000,000 ou 20 p.c. seulement, en effet.

Les produits de chez nous

L'Industrie animale et l'industrie laitière au Canada

Bien qu'un tant soit peu éclipsé par l'industrie des céréales, l'élevage a fait au Canada des progrès très substantiels, au cours des dernières années, non seulement au point de vue du nombre, mais encore comme amélioration des races.

Les maladies contagieuses et virulentes qui affectent, dans certains pays de l'Europe, les animaux de la ferme n'ont heureusement jamais pris racine au Canada. Notre climat, malgré ses rigueurs, semble être très favorable à l'élevage, même au grand air.

Depuis le premier recensement, après la Confédération, en 1871, le nombre des chevaux est passé de 836,743 à 3,295,000 en 1930; les bovins de 2,484,655 à 8,937,000 et les porcs de 1,366,083 à 4,000,000. Le nombre des moutons a fluctué considérablement; en 1871, il était de 3,155,509, mais durant plusieurs années après ce nombre a baissé, pour reprendre plus de vigueur en 1926, avec 3,142,476, on en compte 3,262,706 en 1927; 3,415,788 en 1928, 3,635,923 en 1929, et 3,696,000 en 1930. La tonte de la laine a augmenté à la même allure, passant de 17,959,896 livres en 1926 à 21,016,000 livres en 1930, mais en raison de la chute prononcée des cours, la valeur de la tonte est tombée de $4,131,000 en 1926 à $2,522,000 en 1930.

Le troupeau de volailles canadien se compose au total, poules, dindes, oies, canards, de 60,735,169 bêtes; celui des lapins, encore très restreint, n'atteint que le chiffre de 60,000 approximativement. Les chèvres laitières sont au nombre d'un peu plus de 5,000; les chèvres non laitières de 8,000. Les mulets, enfin, et ce sont les derniers dont font mention les statistiques ne dépassent pas 6,000 têtes dans notre Canada.

Depuis 1900, la distinction des produits animaux destinés à la ferme, à la fabrication et à la vente est devenue de plus en plus prononcée, et a conduit à l'expansion plus importante de l'industrie de l'abatage et de la salaison; en 1930 les rapports indiquent seulement 76 établissements engagés dans l'abatage et la salaison, comparativement à 193 en 1871, mais d'autre part le capital est passé à $60,778,996, au lieu de $419,325 en 1871. Le nombre d'employés, qui était alors de 841, est aujourd'hui de 9,290, et les salaires et gages durant la même période ont monté de $145,376 à $12,114,667. Le coût des matières première utilisées en 1930 est de $129,004,327 et la valeur des produits de $164,029,953.

Les exportations de bovins de l'exercice 1931 se composent de 49,256 têtes évaluées à $2,800,198, dont 39,393 têtes valant $1,841,831 expédiées aux Etats-Unis. Les exportations de porcs durant le même exercice se composent de 2,410 unités d'une valeur de $23,592., une valeur de $3,758 allant aux Etats-Unis Les expéditions outre-mer ont aussi augmenté en volume durant la présente saison. Les porcs et les produits laitiers sont une fois de plus entrés aux Etats-Unis. En 1930-31, les expéditions de bacon et de jambon aux autres pays s'élèvent à 121,770 quintaux, valant $2,914,272; le Royaume-Uni a reçu pour une valeur de $2,278,616.

Toutes les exportations d'animaux et de produits animaux en 1931-31 s'élèvent à $83,714,772, les Etats-Unis et le Royaume-Uni en ayant reçu respectivement une valeur de $34,068,408 et $31,173,615.

L'industrie laitière a longtemps occupé une place importante parmi les industries canadiennes. Les bovins furent introduits par les premiers colons et naturellement la fabrication du beurre et du fromage suivit, mais uniquement pour les besoins domestiques, tout d'abord, puis, plus tard, pour l'exportation. Le marché d'exportation a grandi jusqu'à la fin de l'exercice terminé en 1926. Le Canada exportait alors 1,483,000 quintaux de fromage valant près de $34,000,000 et 233,000 quintaux de beurre valant environ $9,000,000.

Depuis 1926 les exportations de ces denrées se sont ralenties, spécialement le beurre dont les exportations ont tombé d'environ 99,000, quintaux, valant $3,352,000 en l'exercice 1927 à 13,094 quintaux valant $543,851 en l'exercice 1930, et 11,629 quintaux, valant $389,419 en 1931. Les exportations de fromage en l'exercice 1930 sont de 922,937 quintaux valant $18,278,004 ; et en 1931, 795,904 quintaux valant $12,989,726.

D'autre part, une analyse des chiffres de la production indique que, si le nombre de beurreries et fromageries a décliné de 3,161 en 1926 à 2,719 en 1930, la production de beurre a augmenté de 111,692,000 livres évaluées à $65,625,000 en 1920 à 168,495,000 livres évaluées à $63,008,000 en 1925, et depuis est restée plutôt ferme, soit 168,027,000 livres, valant $64,702,538 en 1928; 170,810,231 livres valant $65,929,782 en 1929; et 187,151, 247 livres valant $57,177,798 en 1930.

La production des fromageries a augmenté en quantité de 149,202,000 livres valant $39,101,000 en 1920 à 162,117,000 livres valant $28,710,000 en 1921, oscillant largement entre 1921 et 1925 quand la quantité était de 177,138,000 livres d'une valeur de $36,572,000 pour tomber à 118,920,000 livres d'une valeur de $18,105,000 en 1930.

Des changements fondamentaux se sont opérés dans l'industrie et une partie du lait qui allait autrefois aux fromageries prend aujourd'hui le chemin de diverses autres fabriques. On remarque que la valeur totale de tous les produits de cette industrie présente une tendance progressive assez satisfaisante au cours des six années 1925-30.

Les chiffres de la production, comparés à ceux de l'exportation, montrent que le marché domestique absorbe une proportion de plus en plus grande des produits.

L'Assurance-Vie est un placement sûr

L'assurance sur la vie doit être considérée non pas comme une proposition profitable dans le deuil seulement et ne devant exploiter que la mort de l'assuré, mais bien, au contraire, comme un placement des plus recommandables.

Les préventions contre l'assurance sur la vie se sont peu à peu évanouies dans l'esprit du public et l'on peut dire qu'aujourd'hui au moins cinquante pour cent des hommes en âge et en état de produire, si modestement que ce soit, sont des partisans convaincus et des clients de l'assurance sur la vie.

Il faut marquer un point qui a son importance. L'évolution rapide de l'assurance sur la vie, son succès très net au cours des vingt dernières années, sa position capitale aujourd'hui, tout cela est dû, pour beaucoup, au fait nouveau que des dividendes ont été déclarés sur les polices d'assurances.

On ne peut imaginer à quel point la faveur des assurés va aux polices qui bénéficient de cette rétribution spéciale. Au cours des derniers dix ans, il ne fut pas de meilleure publicité pour l'assurance vie que le paiement de dividendes à ses porteurs de polices.

Par ailleurs, on se plaît généralement chaque jour davantage à reconnaître qu'aucune autre proposition financière n'offre les garanties de l'assurance sur la vie, surtout de celle qui est appuyée par des compagnies à fonds solide. Veut-on un exemple frappant ? Il fut donné par la récente dépression dans les cours de tous les titres.

La plupart de ceux qui possédaient, en portefeuille ou sur marge, des valeurs quelconques, subirent de lourdes pertes,—quand ils ne perdirent pas tout. Ceux, au contraire, qui avaient investi leur avoir dans l'assurance sur la vie n'ont pas même été effleurés par ce choc terrible.

Bien plus, ils purent, au cours d'heures particulièrement difficiles, emprunter immédiatement ce qui leur était nécessaire, sur leurs polices elles-mêmes, ou à l'aide de leur garantie.

En général, un homme moyen peut, en plaçant sagement ses économies, ce qui est déjà fort difficile, accumuler un fonds suffisant pour éviter ou, au moins, pour amoindrir les hasards malheureux du vieil âge et créer un capital dont pourront bénéficier, après sa mort, ceux qui dépendent de lui.

Il le pourra, s'il réussit à conserver un équilibre pécuniaire uniforme durant un nombre suffisant d'années,—à la condition que la maladie ne frappe point à sa porte,—à condition de ne pas traverser une crise semblable à celle que nous vivons, de ne pas subir de chômage, de diminution de salaire, de suppression d'emploi.

Or, ces conditions sont bien difficiles à remplir toutes, et il arrive fréquemment qu'une personne meurt peu de temps après avoir contracté un engagement financier quelconque, ou entrepris un projet dans un but déterminé, et toujours au moment où elle s'y attend le moins.

Seule, l'assurance sur la vie peut pallier à ces possibilités. Seule, l'assurance sur la vie peut assurer, même en cas d'insuccès, même en cas de maladie, même en cas de chômage, la sécurité des vieux jours et la constitution pour ceux que l'on aime d'un véritable patrimoine.

Les placements ordinaires sont plus ou moins avantageux, selon qu'ils comportent plus ou moins de risque. Dix ou douze pour cent d'intérêt se paie de... beaucoup de nuits d'insomnie, investir ses capitaux dans des obligations de tout repos, incapables de connaître les moindres fluctuations, laisse l'esprit en repos, mais ne rapporte que trois ou quatre pour cent.

L'assurance sur la vie, au contraire, possède des avantages fondamentaux qui lui sont propres et sur lesquels on ne saurait trop insister.

N'est-ce pas d'abord un intérêt peu ordinaire pour l'assuré lui-même d'être débarrassé de tous les soucis de la spéculation ?

Les grandes compagnies d'assurances font fructifier elles-mêmes les sommes qui leur sont confiées et, sous forme de dividendes, en remettent les profits régulièrement, en plus du principal, à l'assuré. Toute autre forme de spéculation implique généralement un travail compliqué auquel l'intéressé doit consacrer un grand nombre de ses minutes, même des heures précieuses.

Une fois qu'il est assuré, qu'a-t-il donc à faire ? Rien, en vérité, si ce n'est d'aller une fois l'an payer sa prime et toucher ses dividendes.

L'assurance sur la vie étant reconnue comme valeur négociable, elle offre en tant que garantie, une valeur collatérale égale même aux "bonds" du gouvernement. Même on peut dire que les obligations gouvernementales suivent la cote générale et oscillent plus ou moins faiblement selon l'état des affaires, tandis que les garanties de l'assurance sur la vie et sa valeur sont toujours au pair.

Dans la spéculation pure, on doit se plier à des règlements rigides qui régiront, sans variation possible, telle ou telle forme de placements.

Il n'en est nullement ainsi de l'assurance sur la vie, et les arrangements les plus divers, les plus variés peuvent être pris entre l'assuré et l'assureur, à la complète satisfaction des deux parties ; les questions de mode de paiement, de durée, des amendements à la police, du montant de la prime, etc... peuvent varier au gré du désir de l'assuré selon un code sagement élaboré.

Il existe encore bien d'autres avantages, qu'il serait trop long d'énumérer. Un mot cependant sur les revenus que peut rapporter la police d'assurance sur la vie.

Si l'on déduit le coût normal de la protection inhérente à toute police régulière, on s'aperçoit bien vite que les dividendes déclarés par les compagnies sur le reste des primes, peuvent favorablement se comparer avec l'intérêt de n'importe quel autre genre de placement.

Enfin, en plus des polices ordinaires sur la vie, à primes payables durant la vie entière,—en dehors des polices à paiements limités à quelques années,—en dehors des polices constituant une rente viagère,—il existe désormais d'autres transactions possibles où le facteur protection est véritablement subordonné à celui de placement.

Ces polices s'obtiennent, comme toute autre chose, dans notre vie moderne, par le paiement d'une prime, c'est-à-dire en un paiement intégral, ou par primes mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles, c'est-à-dire par un véritable système de vente à crédit.

Ces derniers contrats rapportent des revenus qui se comparent très avantageusement avec ceux de n'importe quelle autre obligation de première classe.

Cela explique pourquoi on les voit si prisés des spéculateurs eux-mêmes qui y trouvent un bénéfice plus assuré, moins sujet aux risques, tout en restant très substantiel.

Une dernière caractéristique de l'assurance sur la vie, et non pas la moins intéressante, est en quelque sorte d'ordre psychologique.

L'assurance sur la vie comporte, en effet, certaines mesures obligatoires, certaines contraintes et c'est justement ce qui constitue son efficacité.

Si, comme le cas s'est vu dans d'autres genres de placements, l'intéressé n'était pas tenu de verser périodiquement une prime qui garantit la validité de sa police, il l'abandonnerait au premier tournant du chemin et n'atteindrait jamais aux avantages qu'il vise.

En résumé, l'assurance sur la vie est une nécessité, une sauvegarde, un devoir.

Il n'est pas d'âge pour bien faire, moins encore pour contracter dans une bonne compagnie, une assurance sur la vie.

La Sagesse veut que

"Charité bien ordonnée commence par soi-même"

On peut dire de ce proverbe qu'il est en tout temps une vérité économique, mais plus impérieuse encore en temps de dépression.

Celle dont nous souffrons actuellement ne peut être résolue que s'il est appliqué, économiquement parlant, à toutes nos activités.

Pour ne parler que de notre province, le problème de la "crise" serait à moitié résolu si la prospérité renaissait dans nos campagnes et si l'agriculture ne connaissait plus les heures si dures qu'elle vit actuellement.

On pourrait y parvenir presqu'à coup sûr si l'on voulait n'acheter toujours, de préférence à tous autres, et dans tous les domaines, que les produits du Québec.

Rien n'est plus facile, tout particulièrement au point de vue alimentaire. En le faisant nous paierons moins cher, nous achèterons meilleur, nous servirons l'intérêt supérieur de notre race et nous contribuerons à lutter efficacement contre une dépression dont nous sommes les premiers à souffrir.

Consommons donc et sachons apprécier les bons produits de "chez nous".

Nos pommes savoureuses: la "Fameuse", la "Wealthy", la "McIntosh" et autres variétés...

Nos fruits et légumes de choix, classifiés et emballés dans les meilleures conditions...

Nos agneaux dont la chair fait prime sur les marchés extérieurs...

Nos fromages, classés parmi les meilleurs au monde...

Notre beurre, fabriqué avec le lait des plus beaux troupeaux du pays...

Notre bacon, le favori du marché britannique...

Nos oeufs et volailles, produits de basses-cours modernes...

Notre miel de trèfle blanc qu'adoptent les grands hôtels de Londres et les compagnies de navigation...

Notre sucre et notre sirop d'érable, produits des plus délicats, préparés et emballés sous la surveillance du gouvernement, garantis 100 pour cent purs...

Nos pommes de terre saines, succulentes, nourrissantes, rigoureusement classifiées...

Nos conserves sans rivales: fraises, framboises, bluets, pois verts, haricots, tomates, blé-d'Inde, etc., etc...

Notre beurre d'érable, la manifestation la plus nouvelle des progrès de l'industrie de l'érable...

Faisons circuler notre argent chez nous en achetant les produits de nos campagnes.

FANTAISIE

Chapeau de paille ajourée sans fond; plume de côté.

Le Royaume des Femmes

Courrier de Louise

PAPILLON... DE NEIGE. — J'allais penser que vous n'êtes plus de saison, mais la température me détrompe, on dirait qu'il neigera bientôt, tant il passe au-dessus de la ville de lourds nuages gris et que le froid dure. Mais au moment où vous lirez cette note, peut-être le soleil brillera-t-il et réchauffera-t-il de ses chauds rayons la terre et tous les "papillons". Dites-moi que votre santé s'améliore sûrement. Les classiques sont toujours intéressants, et je comprends que vous ayez choisi d'aller entendre "Le Cid". Je vais publier le plus tôt possible.

RAYON.—Etre "juste" en tout, c'est une très belle ambition. Il faut être heureux de la posséder, puisqu'avec elle, on peut le devenir. Si l'on regarde tout imparfaitement, on analyse mal, et notre observation ne peut que devenir rigide. Pour n'admettre que ce qui nous convient, il faut souvent détruire ce qui ne nous convient pas. En fin de compte, pourquoi ne pas attendre patiemment les résultats, puisque vous savez qu'ils ne vous porteront pas malchance. Vous serez toujours le bienvenu.

SOUS LE JOUG.—Je ne vois pas pourquoi vos beaux parents vous feraient faute de chercher à gagner un peu de beurre pour mettre sur le pain de vos enfants, puisque votre mari ne gagne pas suffisamment pour vous faire vivre tous les quatre. Avec huit dollars par semaine il est entendu que vous ne pouvez arriver à joindre les deux bouts. Que vos beaux parents vous aident, ou qu'ils cessent de critiquer. Il faut que vos petits soient vêtus et qu'ils mangent un peu. Acceptez cette situation de quelques heures par jour. Si c'est l'après-midi, vous pouvez, en même temps mieux voir à l'entretien de votre propre foyer. Je vois que vous avez été élevée autrement et que vous devez souffrir de votre état actuel. Soyez courageuse, c'est-à-dire continuez de l'être car vous avez prouvé que vous l'êtes suffisamment.

PIERRE H. — J'aurais voulu vous être agréable, et vous rendre le service demandé. Mais j'ai déjà refusé plusieurs fois ce genre de publications. Si je commençais maintenant, il y aurait partialité et la porte ouverte aux abus. Je voudrais avoir l'occasion de vous être utile autrement.

VIEUX BOUGRE. — Cela prouve seulement que le domaine pensée a plusieurs entrées et autant de sorties. Vous êtes un heureux, et j'aimerais assez à me voir au milieu des champs pour la saison estivale. Mais je n'ai pas que des toits devant les yeux. Si je lève les yeux du secrétaire où je vous écris tous les jours, j'aperçois l'azur du ciel, ou les nuages gris comme aujourd'hui, mais peu de vilains toits enfumés.

La brise vient ici de haut et les miasmes de la rue ne doivent pas nous atteindre. Si l'on semait de la pelouse sur le toit, nous pourrions nous croire un peu à la campagne. N'en doutez pas, cela me fait plaisir de vous revoir.

CARMEN. — Tant mieux! Réjouir un coeur, par courrier, c'est déjà beaucoup plus que je n'anticipe, et je suis heureuse que vous me le disiez en ces termes. Je vous suis toujours dévouée.

MARIE-ROSE. — Le mot est gentil. Nous avons toujours de la place ici pour toutes les amies qui nous viennent d'un peu partout, comme l'on s'arrête pour se reposer le long du chemin, avant de reprendre la route. Je publie.

SORELLOISE. — Je vous remercie. Vous êtes bienvenue. Je ferai parvenir votre lettre dès que j'aurai reçu l'adresse de cette correspondante.

RACHEL. — Est priée de me faire parvenir son nom et son adresse pour communication.

MON SECRET. — Si vous craignez une "fêlure", petite fille, vous avez peut-être trébuché en courant, sans trop regarder où vous alliez, sur la grand'route. Il faudrait marcher plus posément, sans doute. Mais, je ne connais pas votre bobo. Votre billet ressemble à un enfant fautif, et pourquoi?

RENEE DES ORMES. — Si je préfère ce nom à tous les autres que vous pourriez jamais inventer pour moi, c'est que c'est sous celui-ci que la première fois vous m'êtes apparue, et que j'ai reconnu sur votre bonne figure, des traits aimés très ressemblants. C'est pourquoi, j'aime parfois à vous revoir ici, sous de vrais oripeaux, puisque c'est pour me faire plaisir que vous conservez ce visage.

EVARISTE. — Vous êtes sans doute aussi "poète" à vos heures, et je comprends que vous choisissiez ainsi ce que vous trouvez de beau pour me l'envoyer pour la page. Je partage votre admiration pour ce grand poète, et s'il eut un "étrange" caractère, c'est au moins le signe qu'il en possédait un, de caractère. J'aime mieux cela que les êtres ternes qui n'en ont pas, et qui virevoltent à tous les courants d'air. Au revoir, mon cher ami.

MADELON.—Si, je vous reconnais tout de suite, ma chère ancienne, et il m'est agréable de vous retrouver aujourd'hui. Et vous supportiez tout cela aussi courageusement, sans venir m'en dire un seul mot.. Je comprends, mais à l'avenir, n'hésitez plus, car vous n'ignorez pas que je suis infiniment heureuse toujours, de vous être utile. L'Espérance, ma chère enfant, voilà ce qui vous a aidée, et voilà cette vertu que la Providence place auprès de chacun de nous, afin de nous révéler quelques joies intimes et à venir, lorsque le ciel semble tout de nuages chargés. Vous pouvez m'écrire cette longue lettre, je prendrai le temps de la lire, et je vous défends de croire qu'elle ne m'intéressera pas. Donnez-moi de vos nouvelles, et des "siennes", voulez-vous?

ANDALOUSE:—Je n'avais pas appris l'heureuse nouvelle, et je suis charmée de vous savoir aussi satisfaite. La vie change, elle apporte diverses modifications dans les existences, mais il demeure toujours, dans le secret du coeur, ce quelque chose d'immuable qui reste le même, n'est-ce pas?

REVEUR:—La description que vous me faites de votre vie est bien celle que l'on peut s'imaginer en lisant le bon billet qui est là devant moi. Je suis assurée que personne ici ne vous a oublié. Je suppose que ces examens se sont passés avec tout le succès que vous espériez, et surtout que vous méritez si bien. Lorsque l'on rencontre des hommes de volonté tel que vous, on ne peut s'empêcher de songer que le pays serait assuré de son avenir s'il possédait beaucoup de jeunes de votre trempe. Cela vous dit-il assez combien j'ai confiance au succès de votre belle entreprise?

LOUISE.

Le petit sac de perles blanches, bleues, roses ou vertes, aux coins arrondis et légèrement boursoufflés, la bourse ronde au point d'Aubusson ou au point de Beauvais, la pochette en lamé de teinte pastel qui accompagne aussi bien une robe blanche qu'une robe de couleur sont de taille moyenne, car ils doivent contenir, outre un arsenal de beauté, le petit mouchoir bordé de dentelle, la menue monnaie, et tout ce dont nous ne pourrons nous séparer.

* * *

Les robes du soir ont beau avoir l'air discret, on ne s'y trompe pas. La science des détails et de la coupe en fait des modèles de perfection. Les longs fourreaux élargis du bas moulent le corps et en font valoir toute la grâce. Aucune lingerie superflue n'est admise sous ces toilettes ajustées, tout au plus un slip ou une combinaison sans bretelles et dénudée dans le dos s'interpose entre la peau et l'étoffe.

Rose de France

"En ce temps-là, l'épopée impériale atteignait son apogée: Napoléon venait de conclure à Tilsitt la 1ère alliance russe et la Prusse déchirée, morcelée, ne devait d'exister encore qu'à l'intercession du jeune tsar.

"En ce temps-là régnait à Berlin une jeune reine, belle, gracieuse, spirituelle et de plus, ardente patriote.

"Elle espéra, sinon limer les dents du lion vainqueur, au moins lui arracher un lambeau de sa proie, et vint à Tilsitt dans ce but.

"D'abord elle pensa réussir, l'empereur charmé, séduit peut-être, semblait rentrer ses griffes puissantes, perdre la rudesse des camps et écouter avec complaisance des plaidoyers, d'autant plus éloquents qu'ils tombaient d'une jolie bouche.

"Un jour, comme il lui offrait galamment une rose, elle s'enhardit à lui demander de sa voix la plus douce: "Sire, avec Magdebourg?" Elle était adorable ainsi et Napoléon ébloui, fasciné, détourna son regard d'aigle... Malheureusement pour la princesse, ses yeux s'arrêtèrent sur la fleur qu'il tenait à la main...

"C'était une rose de France, une de ces roses de la Malmaison que Joséphine se plaisait à cultiver elle-même et que le jeune Consul avait jadis souvent respirées longuement dans ses doigts blancs... Par sa corolle ouverte, elle exhalait un parfum suave et pénétrant qui rappelait au conquérant la Patrie et la femme l'"adorable amie" qu'il allait peut-être oublier pour un caprice!

"Et froidement, rudement presque, il répondit: "Je ferai observer à Votre Majesté que c'est moi qui donne et elle qui reçoit..." Deux larmes de dépit gonflèrent les paupières de la reine et avec un mouvement digne du fougueux négociateur de Léoben, elle renvoya la pauvre rosier rouler sur le sol où il se brisa.

. . . . . .

"Mais les fleurs ont la vie plus dure que les empires, une rose est moins fragile qu'un sceptre; Napoléon était mort prisonnier de l'Angleterre; son fils languissait prisonnier de l'Autriche... Et le rosier de Tilsitt revivait en de multiples et vigoureux rejetons, comme si le souffle d'un dieu l'eût fécondé!

"Le jardinier de Tilsitt maria sa fille au jardinier de Schoenbrunn et comme ce dernier admirait ces roses il en eut des boutures pour ses serres de Schoenbrunn. Un jour, le duc de Reichstadt souffrant déjà du mal inexorable qui devait l'emporter, s'arrêta devant l'arbuste dont il ignorait la provenance...

"Il aimait les fleurs avec passion, et le jardinier s'empressa de lui montrer cette merveille horticole:

"—C'est une Malmaison comme il n'y en a pas deux dans vos jardins, monseigneur; mon beau-père le jardinier du parc de Tilsitt les cultive lui-même..."

"Le prince ne l'écoutait plus.. Malmaison!... Tilsitt!... Ces noms évoquant les souvenirs glorieux du passé lui rappelaient le temps radieux où il était Roi de Rome! Et il passa avec un soupir; cependant il s'intéressait à ses progrès, attendait ses premiers boutons.

"Quand il ne quitta plus sa chambre, puis son lit, il en demandait des nouvelles avec une sorte d'impatience fébrile: "Fleurira-t-il bientôt? Vous m'apporterez sa première rose, Fritz," répétait-il avec un désir enfantin, une obstination de malade.

"Un matin, c'était le 22 juillet, le jardinier arriva triomphant à la chambre de l'auguste malade... On voulut l'arrêter, mais le prince l'avait aperçu: "Laissez.. laissez passer ma rose" dit-il, ses traits pâles illuminés d'un sourire.

"Il la prit de ses mains défaillantes, la regarda longuement... Quelque chose de la patrie absente, de son père mort, passa peut-être mystérieusement dans ce doux et pénétrant parfum...

"Il murmura faiblement: "C'est une belle rose... une rose de France!

"Et le fils de Napoléon s'éteignit en respirant une des petites-filles de la rose de Tilsitt."

Arthur DOURLIAC.

Causerie

LA PROPRETE

Voilà un titre bien prosaïque, direz-vous, mes chères lectrices... Il est surtout à l'ordre du jour, puisque nous sommes à la semaine annuelle de nettoyage et d'embellissement des demeures.

S'il est beau d'avoir de l'idéal, d'aimer la science, les arts, de pratiquer les sports et d'être habile en quelque profession ou métier, il est une qualité qui en surpasse bien d'autres chez une femme: c'est la propreté.

C'est présentement le moment des "grands ménages" printaniers; les femmes propres s'en donnent à qui mieux mieux afin de faire maison nette.

Les parterres sont, eux aussi, l'objet de soins particuliers, et il n'est pas de demeure, si humble soit elle, qui ne devienne coquette après un astiquage complet.

Les maîtresses de maisons soucieuses de beauté ornent de fleurs parterre et foyer; elles apportent à cet enjolivement un goût inné.

Mais il est des demeures qui ne paraissent jamais à l'ordre, où rien n'est rangé; c'est un fouillis continuel où la poussière se mêle aux "traîneries", véritables nids à vermine.

Il devrait être stipulé sur tous les baux, que le logis doit être tenu dans un état de propreté convenable, et un inspecteur du Bureau d'Hygiène devrait faire régulièrement une fois par mois, la visite des foyers réputés malpropres, afin d'obliger qui de droit à plus d'entretien. Ce serait, je crois, rendre service à la société, car il arrive souvent que les voisins, surtout dans les villes, sont incommodés par ce manque d'ordre à proximité.

Il est entendu que les maisons remplies d'enfants, où la maman, pas toujours très forte et ne pouvant se payer les services d'une aide, ne peuvent toujours reluire comme le sou neuf. Mais il est prouvé que lorsqu'une femme est particulière elle ne peut vivre dans le désordre quel qu'il soit. C'est pourquoi tant de mères de familles nombreuses et peu fortunées trouvent le tour d'avoir un intérieur toujours accueillant, des enfants débarbouillés, des meubles essuyés, des escaliers balayés. Ces femmes savent se servir du balai, de l'époussette, et ne craignent ni l'eau ni le savon.

Il arrive parfois que le mari et les grands enfants désertent le foyer, parce que celui-ci est mal tenu. Tout le monde connait cette catégorie de femmes préférant aller tous les jours faire leur "petit tour" chez les voisins et au cinéma, plutôt que de consacrer quelques heures indispensables au bn entretien de leur maison.

La lessive hebdomadaire, l'époussetage quotidien, et la préparation soignée de trois repas par jour, voilà trois points qu'une maîtresse de maison méticuleuse ne néglige pas.

Le manque d'ordre, l'insouciance, la malpropreté, sont trois éléments conduisant sûrement à la pauvreté.

Chaque chose faite en son temps, et une place pour chaque objet, voilà un axiome dont la pratique est indispensable au bon fonctionnement d'un foyer.

LOUISE.

L'HOROSCOPE

Les deux soeurs étaient là les bras enlacés,
Debout, devant la vieille aux regards fatidiques
Qui tournait lentement de ses vieux doigts lassés
Sur un coin de haillons les cartes prophétiques.
Brune et blonde, et de plus, fraîches comme un matin
L'une sombre pavot, l'autre blanche anémone.
Celle-ci fleur de mai, celle-là fleur d'automne.
Ensemble elles voulaient connaître le destin.
"La vie, hélas! sera pour toi bien douloureuse"
Dit la vieille à la brune au sombre et fier profil
Celle-ci demanda: "Du moins m'aimera-t-il?
— Oui! — Vous me trompez donc. Je serai trop heureuse!
— Tu n'auras pas même l'amour d'un autre coeur
Dit la vieille à l'enfant blanche comme la neige.
Celle-ci demanda: "Moi, au moins, l'aimerai-je?
— Oui. Que disiez-vous? J'aurai trop de bonheur.

F. COPPEE.

SIMPLICITE

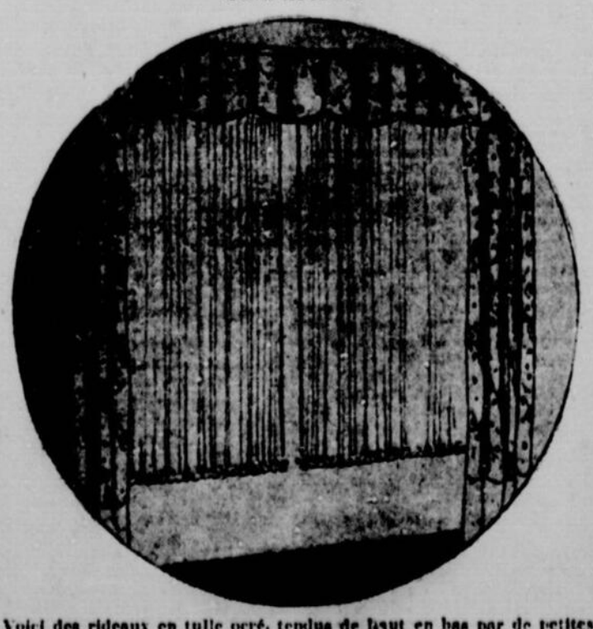

Voici des rideaux en tulle ocré, tendus de haut en bas par de petites tringles sur lesquelles on les fronce, l'ourlet formant un joli bouillonné. — L'encadrement est en cretonne crême imprimée de fleurs aux tons vifs. — Un haut ourlet en toile unie, monté en grands festons.

Pendant que les oiseaux chantent

Partout, en ce doux jour de mai, des gazouillis d'oiseaux joyeux s'égrènent sur la campagne: tantôt en de longs trémolos qui se répercutent dans la nature en fête, tantôt en de brefs "cou cou" voltigeant de branche en branche.

La fleur ouvre son vert manteau sous la caresse du soleil, le papillon reprend sa course folle et n'est-il pas jusqu'au plus petit être qui ne chante, festoyé de la sorte par la nature.

Qui pourrait ne pas se mêler à cette allégresse printanière?

Aussi, est-ce avec une joie d'enfant que Pauline, qui n'a que vingt-ans, participe et de ses grands yeux et de son coeur, au plaisir qu'éprouve Bébé, blotti au pied de sa longue chaise de malade.

Peut-être oublie-t-elle en ce court instant, ce que sa glace lui révèle trop franchement, hélas! La joie de vivre en cette journée de soleil, lui dérobe sans doute la blancheur nacrée de ses mains, l'éclat trop vif de ses beaux yeux. Ah!... c'est que sournoise, la cruelle maladie de poitrine n'en achève pas moins sûrement avec cette fleur à peine éclose: "Un faible zéphir et elle tombera flétrie."

Un poyeux éclat de rire, résonne tout à coup dans le bocage: "Une répartie du bambin." Mais soudain, tête penchée et d'un air pensif.

— Dis, pourquoi, grande soeur Pauline, tu ne ris pas toujours ainsi avec bébé?

—Un triste regard accompagné d'une ardente caresse est la réponse. Bébé ne comprendrait pas davantage.. Puis, tout près, dans l'allée s'avance grand'père; lui, il s'inquiéterait trop... Pourtant les grands yeux n'ont pu voiler complètement leur tristesse et d'un oeil perspicace, l'aïeul aux cheveux de neige... divine. La douleur fait trébucher son pas, mais brave il redresse sa taille octogénaire. Et Pauline voit sourire "pour elle" une lèvre mélancolique....

Admirable contraste, étrange harmonie que présente la rencontre des trois heures de la vie: Le matin et le soir penchant l'un sa gaîté, l'autre sa mélancolie vers un midi qui épanche ses derniers rayons...

Autour du mariage

La présence de deux témoins est requise par l'état civil lors du mariage. Ce sont généralement les amis les plus autorisés de la famille que l'on choisit, ou des personnages que l'on désire honorer par cette marque de déférence, mais on peut aussi désigner des parents, fussent-ils très proches.

Les femmes sont aujourd'hui admises à remplir les fonctions de témoin que, souvent, la soeur de l'un des deux époux assume.

Comme on peut demander aux témoins la production d'une pièce d'identité, ils feront sagement de s'en munir pour se rendre à la mairie.

Notons que le témoignage d'un couple légalement uni ne peut être retenu, mais que, par contre, celui d'un étranger est valable, à condition qu'il parle français.

La courtoisie exige des témoins que, pour éviter de faire attendre les mariés, ils les précèdent à la mairie mais, par contre, il est bienséant que le marié ait l'attention aimable de les envoyer chercher chez eux en voiture.

* * *

Les couples d'honneur, qui sont toujours composés de jeunes célibataires, se recrutent parmi les frères et les soeurs, les cousins et cousines, les amis et amies intimes des mariés, la jeune fille désignant les demoiselles et le fiancé les garçons.

Sans être immuable, le nombre de ces couples se limite généralement à quatre ou six. Il s'y ajoute souvent des enfants ayant mission de porter la traîne de la mariée; on les nomme ses "pages".

L'usage d'imposer un uniforme aux demoiselles d'honneur est désormais à peu près universellement admis. Les cortèges y gagnent, incontestablement, en harmonie, ce qu'y perd la bienséance. Car cette dépense obligatoire d'une toilette faite exprès pour la cérémonie risque de grever lourdement certains budgets. Aussi les fiancées agiront-elles courtoisement en tempérant d'une réelle discrétion leurs exigences à ce propos.

Il est en tous cas inadmissible et discourtois — à moins d'offrir soi-même, en la payant, la toilette en question — d'imposer tel couturier ou tel fournisseur.

Les garçons d'honneur adoptent le costume du marié et arborent jaquette ou habit selon le choix de leur ami. L'usage tolère que les jeunes garçons, dont la garderobe est encore rudimentaire, se contentent d'un veston noir, mais l'hérésie du smoking — vêtement du soir par définition — est toujours prohibée aux heures diurnes.

Le rôle du premier garçon d'honneur est complexe. Il lui appartient d'organiser le départ des voitures et de régler l'ordre du cortège. A moins qu'un maître des cérémonies ne soit chargé de ce soin.

Ce sont les couples d'honneur gantés de blanc, donnent la main qui quêtent à l'église; les garçons aux jeunes filles, et quêteurs et quêteuses se partagent en deux groupes, l'un destiné au côté droit, l'autre au côté gauche de l'église.

Le jeune homme n'est plus obligé de faire un cadeau à sa cavalière, mais ce geste demeure, naturellement, une attention toujours fort appréciée.

"Eve".

NOUVEAUTE

Blouse en crêpe Georgette rose, garnie de jours.

Opinions

Posséder une opinion à soi, c'est en un mot, avoir de la personnalité. S'appliquer à émettre cette opinion avec bon sens est un exercice très propice à la formation du jugement.

Deux des dernières productions littéraires, l'une canadienne et l'autre française, seront offertes en prix et tirées au sort entre toutes les opinions publiées durant le mois; c'est-à-dire entre les meilleures réponses reçues.

Voici le sujet à traiter:

A VOTRE AVIS QUEL EST LE PLUS BEL ENDROIT DU CANADA?

On est prié de répondre le plus tôt possible à la question et de n'écrire que sur un seul côté du feuillet.

Les réponses ne devront pas dépasser les cinquante lignes ou environ deux feuillets de format ordinaire.

A votre avis quel est le plus bel endroit du Canada?

C'est bien à Gaspé où Jacques Cartier planta la croix au nom de la France et de la foi, empochant la civilisation dans un pays indigène.

Ne vient-il pas à chacun des souvenirs, de ce pionnier lointain, que nous vénérons dans nos mémoires, et que nous fêterons grandiosement au centenaire de 1934, lorsque le clocher de la cathédrale lancera très loin, sur les ondes, l'écho des jours d'un passé héroïque.

"CELINETTE".

Pour ma part, aucun endroit du Canada ne rivalise avec le magnifique pays des Rocheuses.

En effet, qu'y a-t-il de plus beau que le château de Banff entouré de parterres en fleurs et dominé par les glaciers?

Rien de plus impressionnant que de voir au milieu de ces hautes montagnes le magnifique lac Louise, qui mérite bien son surnom de "perle des Rocheuse".

Rien de plus charmant que de traverser les montagnes et les vertes prairies de l'Ouest où paissent ça et là d'innombrables troupeaux.

Tel est à mon avis le plus bel endroit que renferme notre beau Canada.

MASKOUTAINE

Il y a plusieurs endroits idéals dans notre beau Canada, mais à mon avis, il s'en trouve peu réunissant à la fois tous les charmes dont l'île d'Orléans fut si libéralement douée.

Oui, qu'elle est pittoresque, cette île, enveloppée dans son manteau de verdure, d'où émergent les pointes aiguisées de ses clochers!

Qu'elle est hospitalière et rafraîchissante avec sa plage toujours prête, sa fraîche brise de mer qui vous grise de bonheur! Qu'il y fait bon de s'endormir au doux gazouillis des oiseaux s'harmonisant avec le bruit monotone des vagues jouant dans les roches! Imaginez les rêves délicieux quel'on faits dans une atmosphère remplie de cette musique divine. Et lorsqu'à votre réveil, vous apercevez d'un côté, la belle mer bleue et de l'autre l'île toute fleurie, vous ne regrettez rien et vous préférez aux splendeurs de votre rêve interrompu, le magnifique coup d'oeil qui vous enchante.

C'est aussi un endroit sans pareil pour reposer le corps et élever l'âme au-dessus des bruits du monde. Aussi est-il estimé à sa juste valeur. Chaque été, plusieurs touristes viennent avec confiance chercher dans l'île d'Orléans le repos, la paix et même le bonheur.

CARMEN.

MON AVIS

Je n'ai pas voyagé beaucoup au Canada. Il m'est donc très difficile de pouvoir juger parmi ses beautés innombrables, cependant Chambly m'attire. J'ai déjà écrit sur ce sujet, mais, encore une fois, je veux donner mon opinion.

Quoique je sois sûre qu'il y a de plus beaux endroits, je ne me lasse jamais d'y aller. Premièrement ce qui m'y attire, c'est "le Richelieu" où, jadis, tant de soldats ont mêlé leur sang à ses eaux, la petite chute où les saules baisent le courant qui emporte avec lui ce dernier adieu, les bruits mystérieux qui s'en échappent, et enfin toute la poésie qui se dégage de ces lieux. Mais l'on continue plus loin, suivant son cours, et là, s'érige le fort. Ah! combien de souvenirs dans ses vieilles ruines. Peut-on rester insensible à de telle choses? Peut-on passer parmi elles sans se sentir un peu émue? Non, l'on ne le peut, si dans notre coeur nous possédons quelque bribe de patriotisme et de sentiment.

Chaque fois que je m'y rends, je découvre encore quelque chose qui me pénètre, car je crois que c'est là où nos héros ont succombé, victimes de leur devoir. Le musée a son charme aussi, les vieux drapeaux où, si l'on y regardait de près, l'on découvrirait, peut-être des traces de sang, les vieilles peintures et tant d'autres objets historiques gardés jalousement par le conservateur du fort. La brise que l'on respire sur ces bords enchanteurs semble vouloir nous murmurer les secrets de ses ruines.

A mon avis, le plus bel endroit du Canada est celui que l'on admire le plus. Je retournerai encore et encore à Chambly où je me recueille sur les restes des tombes de nos ancêtres.

"SONGEUSE"
Simone Colin.

Quel est le plus bel endroit du Canada à votre avis?

C'est toute une histoire, que de trouver le plus bel endroit du Canada. Il peut fort bien être là où vous n'avez jamais été, et si par hasard vous avez tout vu, vous courez une chance d'être un peu plus mêlé pour répondre!...

Il y a autre chose! Si vous êtes bien heureux, si vous nagez dans le bonheur, le trou le plus insignifiant, le plus dépourvu d'attrait vous donnera l'impression d'un vrai lieu de délices. C'est vrai qu'il vous restera toujours le ciel, la verdure pour justifier votre emballement! Ah! le bonheur, qu'est-ce que ça n'embellit pas! Par exemple, si vous avez les bleus, si ça ne marche pas, "ça arrive parfois" fichtre de l'enthousiasme, n'allez pas à Banff ni en Gaspésie, attendez!..

Et c'est ainsi que prenant un paysage pour un état d'âme, j'en suis rendue à vous parler en connaissance de cause, du parc des champs de batailles à Québec.

Ah! les plaines! comme on l'appelle", voilà un site qui nous mettra toujours de la lumière dans les yeux! Imaginez-vous, un parc naturel, surplombant le magestueux fleuve Saint-Laurent, "pas canalisé". Vous suivez des yeux, les caprices de ce géant onduleux, vous regardez le ciel marcher, la végétation de la rive lévisienne vous ramène sur terre, au loin, c'est l'île d'Orléans, qui fait la belle. Tiens! un paquebot à l'horizon.., entre lui et vous il y a des fleurs, vous en êtes entouré, attention, vous marchez dessus!..

Le brin d'herbe se dandine sous la caresse de la brise et vous êtes là la tête lourde d'idéal. Ah! c'est à devenir poète, ou à désespérer de ne pas l'être!... N'allez pas sur les plaines pour parler... écoutez plutôt! En donner une définition, c'est comme chercher à définir le charme. Et c'est ainsi que vous ayant présenté mon endroit de prédilection, j'espère que vous en ferez autant du vôtre, ainsi je serai plus canadienne, je visiterai mon Canada avant de devenir millionnaire.

Et je connaître ce grand pays, c'est l'admirer.

Le plus bel endroit du Canada, c'est un centre dont la circonférence n'est nulle part.

"PHILOSOPHE".

GARNITURE DE DENTELLE

Robe du soir en mousseline de soie et dentelle vieux bleu enrichie d'un bijou ou décolleté.

LA MODE POUR LES GANTS

L'on revient au gant moins long pour le tout-aller, mais on lui demande une coupe impeccable, une fraîcheur de teinte délicate et de jolis détails.

RÉPONSE À TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements; domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

ECONOMIE ET GASPILLAGE

Q. — Dernièrement j'ai eu une discussion sur un sujet bien connu: Les bas de soie. Dites-moi réellement, si une ménagère économe porte des bas de soie pour son travail journalier? Cet ami me dit que c'est insensé et un luxe que d'en faire usage. Il serait préférable, ajoute-t-il, de porter pour la maison, des bas de coton ou de fil. Moi, j'use en moyenne une paire de bas de soie par quinzaine. Dès qu'ils sont légèrement abîmés, je les porte pour mon travail. J'aimerais savoir si c'est trop dispendieux? Il me serait agréable de connaître par vous, ce que c'est qu'une jeune fille qui coûte cher et qui, sans doute, deviendra plus tard une épouse dépensière? J'admire vos sages conseils. — LUCIA.

R. — Les bas de soie ne sont pas un luxe inouï, de nos jours où on peut s'en procurer à des prix modiques. Tout dépend du prix que vous y mettez. Si vous mettez de côté, toutes les quinzaines, une paire de bas de soie de deux dollars, cela vous fait au-delà de cinquante dollars seulement en bas, au bout d'année. Pour un budget modeste, la moitié est déjà trop, parce que si vous êtes peu particulière pour les bas de soie, il est presque certain que le reste doit s'en suivre.

C'est très bien de porter à la maison, pour le travail de tous les jours, les bas endommagés . . . mais repris. Il est une chose que les jeunes filles et les femmes dépensières ou gaspilleuses ne connaissent pas: c'est le reprisage, le raccommodage des vêtements que ce soit des bas de soie ou autres pièces de l'habillement.

Une reprise bien faite, une maille bien remontée, cela ne gâte pas l'apparence d'une paire de bas, et toutes les femmes économes, mêmes les plus fortunées savent repriser.

Je trouve que vingt-cinq paires de bas par année, n'est pas de l'économie. La moitié serait déjà suffisante, à moins que vous ne souffriez de quelque infirmité du pied.

Si tout le reste s'en suit, j'imagine bien, les hésitations d'un jeune homme amoureux d'une jeune fille ne connaissant rien de l'économie, lorsque lui-même ne possède qu'un modeste budget.

Je connais des jeunes filles travaillant au dehors, toujours bien mises, et qui pourtant ne font qu'un modeste salaire, et savent le tour de mettre de côté quelques dollars par mois, en vue des jours plus difficiles. Mais elles ne peuvent, à ce compte, faire autrement que veiller à l'entretien de leur garde-robe, lingerie, etc.

Savoir employer une heure ou deux par semaine ou par quinzaine, à nettoyer, presser ses habits, et à les raccommoder, à les mettre, en un mot, en ordre, c'est économiser une somme assez rondelette d'argent au bout de l'année.

Lorsqu'une jeune fille s'habitue à être économe pour ses effets personnels, il est entendu, qu'elle aura le tour, lorsqu'il s'agira de la tenue de sa propre maison, de son foyer, de ne pas gaspiller inutilement.

Le secret de devenir riche, c'est premièrement de savoir économiser, aussi bien que la raison de bien des pauvretés, c'est le gaspillage intempestif de trop de femmes, d'épouses qui jettent par la fenêtre ce que l'époux apporte au logis.

Je ne veux pas dire ici que tous les foyers pauvres ont fait du gaspillage, il est de véritables malheurs et ils sont nombreux, et puis il n'y a pas que la femme qui doit économiser, le mari lui-même est souvent trop prodigue.

Une épouse économe est assurément une excellente acquisition pour un foyer modeste.

LOUISE

Q.—J'ai un ami que j'aime beaucoup et avec qui je m'entends très bien. Il appartient à une bonne famille, mais très pauvre. J'ai refusé de le recevoir l'an dernier parce qu'à dix-sept ans je me trouvais trop jeune pour le recevoir. Mais maintenant, je m'aperçois qu'il va voir une autre jeune fille, et cela me peine beaucoup car je serais prête à le recevoir. Je demeure avec mes parents qui sont bons. Ma mère est spécialement remplie de bienveillance à mon égard. Toutefois mes parents ne s'entendent pas toujours bien, et cela me fait hésiter en face d'un état où j'entrevois des difficultés. Je ne suis pas bien courageuse. Donnez-moi un conseil.—LUCILLE.

R.—Si ce jeune homme ne vous visite par régulièrement, et si vous croyez qu'il a une autre amie, la question est vite réglée. Il ne faut pas briser un autre coeur, parce que vous aimez ce jeune homme, ce ne serait pas loyal de votre part. A moins que vous ayez la certitude que ce garçon vous aime toujours et que ce n'est qu'en attendant que vous consentiez à le recevoir qu'il va passer parfois ses soirées ailleurs. Alors il faudrait l'inviter une fois et lui dire que maintenant il vous ferait plaisir de causer parfois avec lui, et de le recevoir chez vos parents. Quand aux craintes que vous m'exprimez sur le mariage, elles sont normales. Le mariage est un état où l'on n'est pas toujours heureux. Mais tous les ménages ne sont pas malheureux. Il se trouve dans le mariage, des difficultés, des petites misères à surmonter. Le support mutuel demande de la charité, de l'abnégation. Il s'agit de bien étudier le caractère de votre ami, et de vous demander si vous croyez supporter pendant toute la vie ses défauts et si vous pourrez vivre heureuse en sa compagnie. Dans la vie, il se trouve d'ailleurs partout des épreuves à surmonter, un jour ou l'autre; où que l'on soit, il faut compter avec le caractère d'autrui.

Q.—Je dois me marier dans quelques mois et mon prétendant se fait un salaire d'environ cent dollars par semaine. Nous sommes à établir notre futur budget. Mais n'ayant jamais travaillé au dehors, je ne connais pas beaucoup la valeur de l'argent, et je n'ai pas eu l'occasion de rien acheter moi-même. Mais je ne me sais pas gaspilleuse. J'ai demandé un salaire de vingt dollars par semaine, n'ayant un loyer que de vingt dollars également. Pensez-vous que je pourrais arriver à payer les dépenses ou si je ferais mieux de demander vingt-cinq dollars? Nous voulons économiser afin de nous acheter une propriété dans quelques années. 2. Lorsque la mariée est en toilette d'apparat, le marié doit-il porter l'habit noir et le chapeau haut de forme? (21 PRINTEMPS).

R.—Si vous devez payer le loyer, cela ne vous fait plus que quinze dollars par semaine pour la nourriture et l'entretien de la maison, petites dépenses usuelles hebdomadaires. C'est suffisant si vous vous en tenez aux strictes dépenses ordinaires. Si vous demandez vingt-cinq dollars, il vous en restera assurément, puisque vous ne désirez pas faire un gros train de vie, en vue d'économiser. Vous pourrez alors épargner en vue des jours où vous aurez quelques dépenses plus grandes, pour lesquelles vous n'aimeriez pas à ennuyer votre mari. Une ménagère avisée prévoit ces choses, et le mari est toujours heureux qu'avec la même somme, sa femme arrive à lui faire des surprises d'embellissement du home.

Q.—La boucle et cravate blanches sont-elles admises pour un mariage? 2. Un panama blanc conviendrait-il pour une mariée ayant une toilette toute blanche? (UNE ABONNEE DE "LA PATRIE").

R.—La cravate grise est plus appropriée. 2. Le marié en blanc porte ordinairement le voile. A la rigueur, vous pourrez porter ce chapeau blanc.

Q.—Veuillez me donner une excellente recette pour faire de bons vins de fruits: Framboises, fraises, groseilles, etc. — LECTEUR DE VOTRE JOURNAL.

R.—Voici pour le vin de framboises, puis le vin de gadelles: Ecrasez les framboises et mélangez-les avec une même pesanteur d'eau froide. Ajoutez une livre de sucre par gallon de mélange et laissez fermenter en bouteilles. Ecrasez un gallon de gadelles noires que vous jetterez dans un gallon d'eau sucrée avec deux livres de sucre granulé. Laissez tremper pendant huit ou dix jours en remuant le récipient de temps en temps, puis coulez soigneusement et embouteillez. Sans doute, trouverez-vous, dans certains manuels de recettes domestiques, la manière de faire les vins.

Q.—Dois-je avec un soulier de sport noir et blanc, porter un bas blanc ou teinté brun? — FLEUR DE L'ESPERANCE.

R.—Le teinté brun, est en vogue plus que le blanc.

Q.—Je suis demandée pour être demoiselle d'honneur. Que puis-je donner comme cadeau à la mariée qui est une de mes amies? Dois-je le lui envoyer quelques jours avant ou le lui donner le jour du mariage? — JACOTTE.

R.—Il serait préférable de lui faire parvenir ce cadeau avant le mariage.

Q.—Quel est le poids normal d'une jeune fille de vingt ans, mesurant cinq pieds cinq pouces? Le poids d'une jeune fille de 19 ans, mesurant 5 pieds 7 pouces? — UNE QUI AIME VOS REPONSES.

R.—Environ 130 livres. Environ 137 livres.

Q.—Pourrirez-vous m'enseigner un bon moyen pour maigrir de certaines parties du corps ?—QUI A HATE DE SAVOIR.

R.—Je n'en connais aucun.

Q.—Je désirerais avoir la recette de l'eau de javelle. — UN ABONNE DE VOTRE JOURNAL.

R.—Deux livres de soda à laver, 1 boîte de chlorure de chaux, deux pintes d'eau bouillante Après dissolution, couler et employer pour laver, une tasse d'eau de javelle pourq uatre seaux d'eau.

Q.—Comment procéder pour nettoyer les glaces ?—LUCIENNE.

R.—A l'aide d'un tampon de coton trempé dans de la térébenthine ou de l'alcool on détache facilement les vitres soit de la peinture ou autres taches difficiles à faire disparaître. S'il reste encore quelques taches, enlever au moyen de l'eau savonneuse, puis rincer à l'eau fraiche et essuyer avec une peau de chamois.

Q.—Voilà six ans que je suis mariée j'ai toujours été heureuse en ménage, car mon mari fut toujours très bon pour moi. Nous restons ensemble à la maison le soir, et nous lisons ou allons ensemble chez des parents. Voilà qu'une femme, mère de plusieurs enfants, toujours chez les voisines à critiquer tout le monde, vient mettre le trouble dans notre famille, en me disant que mon mari me trompe. Dois-je ajouter foi et douter de mon mari ? J'ai beaucoup de peine.—UN CONSEIL S'IL VOUS PLAIT.

R.—Non, il ne faut pas douter de votre mari. C'est de cette mauvaise langue qu'il faut douter. Ne plus voir cette personne, voilà ce que vous devez faire, et si vos doutes veulent persister, dites simplement à votre mari ce que vous a rapporté cette femme, en n'ayant pas l'air de croire ce qu'elle vous a dit. Il en rira avec vous.

Assurez-vous une retraite!

Que la solidité de la Mutual soit votre protection

- *$100 par mois dès l'âge de 50 ans, pour le reste de votre vie (paiements garantis pendant 10 ans, que vous viviez ou non)—*
- *Au moins $10,000 à vos héritiers si vous mourez avant l'âge de 50 ans—*
- *$20,000 si vous mourez par suite d'un accident—*
- *Bénéfices en cas d'incapacité totale—*
- *Dividendes payables avant que la pension ne prenne cours et ensuite pendant dix ans.*
- *Options de paiement à l'âge de 50 ans si désirées.*

VOICI un résumé d'une des polices de pension offertes par cette compagnie, qui vous permettront de vous créer une retraite. Une police peut être arrangée spécialement pour répondre à vos besoins particuliers.

Complétez le coupon ci-dessous et adressez-le à notre siège social qui vous fera parvenir des brochurettes.

VOTRE POLICE DE PENSION M'INTERESSE

Nom_____

Adresse_____

Age_____

THE

MUTUAL LIFE

ASSURANCE COMPANY

OF CANADA

SIEGE SOCIAL—WATERLOO, ONT.

Fondée en 1869

TROIS BUREAUX A MONTREAL

Imm. Banque Toronto, 414, rue St-Jacques.
900-9, Immeuble Drummond, rue Ste-Catherine
902-4, Immeuble Transportation, rue St-Jacques.

BRIDGE - CONTRAT

Comment jouer — Comment gagner

Par Mme Joséphine Culbertson, le meilleur professeur de bridge selon le témoignage de M. Sindney-S. Lenz

UNE BELLE DECLARATION DEFENSIVE

Mme J. Culbertson

La science des déclarations comprend plus que des déclarations de manches, de chelems possibles ou de parties de manches, il est aussi important pour le succès aux tables de bridge de se servir de ce qu'on appelle la stratégie du bridge. Lorsque les cartes des mains combinées sont suffisamment fortes pour faire la manche, il n'y a certainement pas grand mérite, ce qui est beaucoup plus méritoire souvent, c'est de forcer par les déclarations, les adversaires à déclarer plus qu'il ne devraient le faire afin de compter des points de pénalité. Même quelques fois il est avantageux d'accepter une pénalité et de jouer le jeu au lieu de laisser jouer les adversaires. Les experts comptent que la première manche du rubber vaut 400 points et la manche décidant du rubber vaut 600 points, de sorte que souvent, empêcher les adversaires de faire la manche en acceptant une pénalité moindre que la valeur mentionnée plus haut, c'est de bonne guerre.

La main d'aujourd'hui est un exemple d'une déclaration portée trop haut mais qui amena une faible pénalité et empêcha les adversaires de compter. Dans cette main, le déclarant s'en tira très bien. Il ne fut défait que par une levée, grâce à la faible défense des adversaires, et les 100 points d'honneurs de sa main compensèrent pour la perte de cette levée.

Ouest-donneur.
Nord-Sud vulnérables.
Est-Ouest non vulnérables.

	Nord ♠ D 6 4 ♡ A 8 6 ◇ A D V 9 8 7 ♣ 9	
Ouest ♠ A R 10 3 ♡ D 9 ◇ 4 ♣ R D V 10 8 3		Est ♠ 8 2 ♡ V 10 4 3 2 ◇ 6 5 2 ♣ 7 6 4
	Sud ♠ V 9 7 5 ♡ R 7 5 ◇ R 10 3 ♣ A 5 2	

Les déclarations:
Ouest: 1♣; Nord: 1◇; Est: passe; Sud: 1 S.A. (1).
Ouest: 2♣(2); Nord: 2◇(3); Est: passe; Sud: 2 S.A. (4).
Ouest: passe; Nord: 3 S.A. (5); Est: passe; Sud: passe.
Ouest: 4♣(6); Nord: passe; Est: passe; Sud: double.
Ouest: passe; Nord: passe; Est: passe.

(1) Avec des cartes d'arrêt en trèfle, deux honneurs dans la déclaration de son partenaire, le Sud croit que la manche à Sans Atout peut être réalisable.

(2) L'Ouest décide de ne pas montrer sa deuxième suite lorsqu'il semble apparent que les adversaires détiennent plusieurs cartes d'une certaine force.

(3) La main vaut certainement une surenchère.

(4) Le Sud ne change pas de jugement et croit encore que la main peut être jouée à Sans Atout.

(5) La main du Nord vaut la surenchère à la manche.

(6) Une très belle déclaration. L'Ouest se fait le raisonnement suivant: la surenchère du Nord en carreau montre une suite de 6 cartes. Nord et Sud devraient donc faire au moins 6 levées en carreau, 1 levée en trèfle et 2 levées en coeur. S'il peut amener à déclarer plus haut, il a des chances de défaire le contrat et si sa déclaration de 4 trèfles reste, il ne peut pas être défait de plusieurs levées.

Au jeu, il ne fut défait que par une levée, quoiqu'il aurait dû en perdre 2. En étudiant la main Nord et Sud, il est facile de voir que 3 S. A. peuvent être fait, mais que 4 S. A. n'auraient pas pu être réussi.

QUESTION D'AUJOURD'HUI

Sud-donneur. Aucun côté vulnérable.

Les déclarations:
Sud: 1◇; Ouest: double; Nord: passe; Est: 2 S.A.
Sud: passe; Ouest: 3♠; Nord: passe; Est: 3 S.A.
Sud: passe; Ouest: passe; Nord: passe.

Qu'est-ce que le Sud devrait jouer, détenant les cartes suivantes.

♠ R 6 4
♡ 5 4
◇ A D 10 7 5
♣ R 9 7

REPONSE: le 7 de carreau. La seule chance possible de défaire le contrat est en établissant la suite de carreau. Il n'y a rien à gagner en attendant que le partenaire puisse jouer de sa main les carreaux, permettant peut-être la finesse.

Tarzan, au Coeur de la Terre

"Où est ton peuple?" demanda de nouveau Tar-gash. Tarzan secoua la tête. "Je l'ignore", répondit-il. "Je sais où il y a une tribu d'hommes", dit le Sagath alors. "Peut-être sont-ils des tiens. Je vais te conduire vers eux". Tarzan n'avait aucune idée de la direction dans laquelle se trouvait le grand dirigeable. Il était fort possible que Tar-gash référât aux membres de l'expédition du 6-230. Cela valait la peine d'essayer. Alors il fit signe à Targash de lui montrer la route. Les deux partirent tranquillement.

C'était un couple étrangement assorti. L'un était une créature se trouvant tout près de l'humanité. L'autre, un lord anglais de droit acquis, qui était en même temps et sous plusieurs aspects aussi primitif que le sauvage et gros singe qui était devenu par chance son compagnon. Ils étaient déjà attachés l'un à l'autre par des liens de loyauté tout près d'une amitié aussi vive que pouvait le permettre leur nature, sauvage... Ils chassèrent ensemble et se battirent ensemble, vivant bien du gibier abondant.

..Tarzan se fabriqua un nouvel arc avec des flèches et se fit une lourde lance. Lorsque Targash vit combien facilement Tarzan faisait tomber le gibier avec ces armes il devint très intéressé et l'homme aux singes put bientôt lui apprendre le maniement des armes. Les deux hommes se trouvaient maintenant rendus dans une grande forêt qui s'éloignait en remontant dans la distance. Soudain l'attention des deux fut attirée par un étrange bruit de ronflement qui les fit arrêter.

Ils se retournèrent et regardèrent vers le ciel d'où semblait venir le son. Au loin, émergeant dans la distance, il y avait un point noir. "Vite!" s'exclama Tar-gash, "c'est un thipdar", et faisant signe à Tarzan de le suivre, il courut rapidement se cacher sous un grand arbre. "Qu'est-ce qu'un thipdar?" demanda Tarzan. "Ce thipdar — est un thipdar", dit Tar-gash. "C'est vivant et c'est très fort et c'est très mauvais". "Alors ceci n'est pas un thipdar", s'écria Tarzan, et courant dans la clairière, il agita vivement les bras.

UNE GRANDE OEUVRE

Humble et reconnaissant hommage aux dévouées Religieuses de l'Hôpital de la Miséricorde de Montréal.

Amies lectrices.

Je viens vous causer d'une oeuvre non pas nouvelle, mais trop ignorée... quelquefois, avouons-le tristement, méconnue, critiquée. Je veux parler de l'Hôpital de la Miséricorde de Montréal... Sa maternité... Ses Crèches! Non! je ne savais rien de cette oeuvre, avant ma visite de l'autre jour! Passant devant cette maison, je me disais: "Ici, c'est le refuge de pauvres malheureuses, tombées, le long du grand chemin de la vie! Ici, c'est l'asile qui abrite nombre de petits innocents, voués dès leur première heure d'existence aux plus atroces misères, si des âmes toutes maternelles ne veillaient sur leurs petits lits blancs".

Oui, laissez-moi vous dire ce que j'ai vu, ce que je sais! Tout d'abord, il faut savoir que "cette oeuvre" est essentiellement "canadienne-française-montréalaise". Est-ce assez dire? L'histoire de sa fondation... je vais vous la dire, aussi brièvement que possible! Mère Marie de la Nativité née Marie Rosalie Cadron, fut la fondatrice de cette oeuvre, en même temps que de sa Communauté! C'est une "canadienne-française", née à Lavaltrie en 1794. A peine âgée de 17 ans, elle se maria et fut une mère dévouée come elle était une épouse fidèle, tout à son devoir. Onze fois, le grnd bonheur de la maternité lui revint... "bonheur tremblant", doublé toujours de tant d'inquiétudes, de tant de souffrances. Devenue veuve à 39 ans, elle se donna tout entière aux siens, aux pauvres malheureux. Désireuse de marcher plus sûrement dans la voie du salut, Mme Jean-Marie Jetté, c'était son nom, se mit alors sous la direction spirituelle de Monseigneur Bourget, de sainte mémoire, alors secrétaire de Monseigneur Lartigue.

Elle se laissa guider avec confiance et foi, et, quand l'heure de sa fondation arriva... elle marcha avec assurance et fermeté! Humilité! Obéissance! Patience! Voilà les quatre piliers, sur lesquels cette vie s'édifia: et plus tard son oeuvre même! Chrétien en 1846...

Au début... tout fût touché de l'épreuve, des contre-temps! Mais rien ne rebuta notre "héroïne". Dieu avait parlé restait à se confier, à espérer! Déjà, de nombreuses "égarées" étaient sous sa protection... les petits la connaissaient pour leur mère... elle-même les aimait tant... qu'elle souffrait quand il lui fallait s'en séparer. En avril 1864, Dieu rappelait à Lui sa servante... qu'il jugeait digne de recevoir "la récompense promise"! Et de là haut, depuis, Mère Marie de la Nativité veille sur "son oeuvre" et attire sur "ses chères filles religieuses", les plus abondantes bénédictions. Et maintenant, comme leur vénérée fondatrice, les Religieuses de la Miséricorde marchent et agissent dans l'ombre. Chaque jour en contact avec les plus dégradantes misères... elles ne voient qu'une chose... des âmes à soutenir, à consoler, à relever. Elles ont tout de la divine charité... la parole,... le geste,... l'encouragement. Que d'anges là-haut leur doivent le grand bonheur céleste! que d'Ames ici-bas ont repris "leur rang" dans la société, et leur gardent à jamais un souvenir filial et reconnaissant. Que Dieu soit béni et glorifié pour ces âmes saintes qu'il place sur "les chemins sombres de tant de vies", pour les éclairer, les guider et les conduire à Lui! Que notre sympathie se fasse grande et généreuse envers ces dévouées religieuses pour le bien qu'elles exercent au sein de notre grande ville.

Pour aider les religieuses dans cette tâche "de relèvement moral" et "surtout" prodiguer "aux malheureuses patientes" les soins requis par leur triste état... il y a des âmes qu'une vocation spéciale appelle là! Je nomme les gardes-malades attachées à l'institution! Il faut les voir à l'oeuvre... marchant toujours sous la direction des religieuses et des médecins. Leur champ d'action est grand... Leurs minutes comptent toujours... aussi elles vont vite... si vite qu'aussitôt entrevues... aussitôt disparues! Avec les religieuses, elles ont droit à notre admiration profonde et sincère.

Amies lectrices, quand vous passez devant cette maison, ne détournez pas la tête... Arrêtez... Saluez la souffrance... Venez voir de près... Là, entre ces murs, tout un monde vit, souffre, expie!!! Parmi ce monde... il y a des victimes, des malheureuses, des innocents. Oui, il y a des malheureuses!!! Oh! attendez, ne leur jetez pas la pierre que vous tenez en main!!! Vous ne savez pas! Ne blâmez pas! Plaignez! C'est que... devant vous, n'est pas toujours la seule et vraie coupable... souvent, c'est une victime de la vie... des circonstances! On a abusé de son ignorance, de ssa confiance, de son amour, souvent plus encore, de sa misère. Et maintenant, "seule" elle reste responsable de tout, et portera toute sa vie un fardeau dont le poids devrait aussi peser sur d'autres épaules. Je cite, ici, non pour excuser ces malheureuses, mais leur attirer un peu de pitié, d'indulgence! Je cite, dis-je, la parole toute charitable d'un médecin de nos jours: "Inclinez-vous devant une mère... qu'elle soit femme, qu'elle soit fille, car chaque fois qu'une mère enfante, c'est une martyre qui souffre, qui expie, et l'enfant qui naîtra d'elle, lorsque l'Eglise l'aura régénéré, le ciel en fera son élu".

Mais me direz-vous, "ces filles tombées", n'est-ce pas les encourager dans leur vie de débauche et de vices que de les abriter, les soutenir? Là, un peu d'indulgence. Ayons pitié de "celles" qui, moins que nous, furent aidées et éclairées de la grâce! Et puis, Dieu, dans son Evangile, n'a-t-il pas dit: "Pardonnez, pardonnez toujours, si vous voulez être pardonnés toujours". Soyons-nous au-dessus du Maître?... N'aurions-nous pas compris que Son Règne dans le monde est fait de charité, d'amour et de pardon! Il faut faire ces idées étroites, phraséologiques et si contraires aux idées humaines et naturelles. Il ne faut s'arrêter à mais accuser la faiblesse... il faut se pencher sur elle, étouffer le passé lui laisser entrevoir un avenir confiant et favorable. Et puis, ces malheureuses sont nos soeurs, créées par le même Dieu, rachetées au prix du même sang.

Humainement parlant, que deviendraient "ces pauvres égarées" si on les laissait sans secours, sans protection? Que deviendraient ces pauvres petits, jetés dans le monde, par le mal, sans jamais avoir été attendus, désirés? Que de crimes chaque jour! que de pauvres petits qui ne naîtraient que pour mourir et chose plus pénible encore... jamais ne couleraît sur leur front, l'eau sainte qui ouvre le ciel! Mais tout est prévu dans le plan divin et chose admirable le mal même souvent engendre le bien! Voyez! voyez ces crèches de tout petits... ces petits sont jolis, propres en leurs petits lits blancs, si blancs qu'on dirait le reflet de leurs petites âmes; ils dorment confiants, souriants! Ils doivent sûrement rêver des anges.

A l'heure des repas, il faut les voir, par groupes les petites bouches ouvertes, attendant la becquée, tout comme les petites oiseaux au bord du nid... sur la branche! Et la becquée doit venir souvent, abondante et riche, car les joues sont fermes et roses, les membres robustes et les yeux clairs, vivants!!! Mais, dans une autre salle isolée celle-là, quelques petits malades qui payeraient de leur santé, de leur vie, peut-être, le tribut de leur naissance, à la nature, si d'habiles médecins n'étaient là, opérant des merveilles de cures, de guérisons.

On ne comprendra jamais trop les services que ces médecins rendent à notre ville, à notre pays Leur travail n'est pas seulement du moment... "Ils épurent la génération à venir".

Avant de vous laisser, amies lectrices, je voudrais vous faire voir, bien discrètement, une catégorie d'Ames! appelées les Madeleines. Avant, jetez un coup d'oeil sur la belle page de l'Evangile... la page d'amour! Vous revoyez la Madeleine coupable, la Madeleine relevée et si grande aux yeux de Jésus! Ici, aussi, dans cet asile de pardon et de relèvement, il y a des Madeleines! Madeleines coupables, Madeleines purifiées qui expient par une vie de pénitence leur vie passée! Comme Madeleine jadis, il leur est beaucoup pardonné parcequ'elles ont aimé beaucoup le Dieu qu'elles avaient offensé, oublié!

Une dernière pensée! Disraël nous dit... La vie est trop courte pour être petite! c'est-à-dire vide de mérites, de bonnes oeuvres! Mettons donc "cette oeuvre" dans notre vie, attachons-nous y sincèrement par notre sympathie, faisons naître sur les lèvres "des malheureuses", des sourires qu'on y aura semés.

ANNE DES OLIVIERS.

Imposantes funérailles de Monsieur Wilfrid Mayer

Ces jours derniers, à Montréal, à l'âge de 37 ans et 7 mois, est décédé accidentellement, M. Wilfrid Mayer, époux de Diane Séguin.

M. Mayer était contremaître en chef de la Maison J.-A. Robert, constructeurs.

Il laisse dans le deuil: son épouse, née Diane Séguin; une fillette, Mlle Emilienne Mayer; son père et sa mère, M. et Mme Joseph Mayer; ses frères ses belles-soeurs, M. et Mme Télesphore Mayer, d'Ottawa; M. et Mme Eugène Mayer; sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Isidore Jolicoeur, d'Ottawa; son beau-père, M. Léon Séguin, de Hull; ses beaux-frères et ses belles-soeurs, M. et Mme Joseph Gagné, de Hull; M. et Mme Edmond Lachance, M. et Mme Ernest Séguin, de Buckingham et un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles de M. Wilfrid Mayer ont eu lieu ces jours derniers, en l'église Saint-Alphonse d'Youville, au milieu d'un très grand nombre de parents et amis.

Le cortège funèbre est parti de la demeure du défunt, 8329 rue Lajeunesse, pour se rendre à l'église où la levée du corps fut faite par le Révérend Père Thomas Pintal, C.S.S.R., curé. Le service fut chanté par le Révérend Père I. Dubé, C.S.S.R., assisté du Père D. Lachance, C.S.S.R., comme diacre et du Père L. Morin, C.S.S.R., comme sous-diacre. Le Révérend Père I. Dubé chanta aussi l'absoute. Au sanctuaire, on remarquait: le Révérend Père Thomas Pintal, C.S.S.R., curé.

Le choeur de chant de la paroisse de Saint-Alphonse d'Youville, sous la direction du maître de chapelle, M. Eugène Lapointe, chanta la messe de Perreault, harmonisée. Touchait l'orgue, M. L. Bédard. Les chantres étaient: MM. Eugène Lapointe, Léo Ayotte, H. Caron, S. Gauthier, A. Audy, S. Daoust.

Ont fait la quête: MM. Eugène Mayer et Télesphore Mayer, frères du défunt.

Conduisaient le deuil: Le père du défunt, M. Jos. Mayer; ses frères, M. Télesphore Mayer, d'Ottawa; M. Eugène Mayer; son beau-père, M. Léon Séguin, de Hull; ses beaux-frères, M. Isidore Jolicoeur, d'Ottawa; M. Joseph Gagné, de Hull; M. Edmond Lacharce et M. Ernest Séguin, de Buckingham.

Dans l'assistance, on remarquait: Les Religieuses de Sainte-Croix, de Saint-Alphonse d'Youville, avec les élèves de 5ème année, Mlle Mallé, institutrice, MM. J. A. Robert, fils, A. Lamarche, L. C. Lefebvre, J. Varin, R. Matte, A. Viau, L. Robitaille, J. Gaudin, J. Vaillancourt, E. Vaillancourt, C. Vincent, J. E. Valin, D. Montpetit, A. Gagné, D. Lippé, Arthur Robert, Wilfrid Robert, R. Richer, L. Grosvalet, V. Hamelin, et un grand nombre d'autres.

L'inhumation eut lieu à Hull.

En outre des personnes déjà nommées, on remarquait: M. et Mme Jolicoeur, M. Lionel Jolicoeur, neveu du défunt, M. et Mme Joseph Gagné, MM. Raymond, Marcel et Lucien Mayer, neveux du défunt, M. et Mme Léo Gratton, cousin, Mme R. Sabourin, tante, Mme Vve Gagné, M. Albert Gagné, M. Pilon, M. Demers et un très grand nombre d'autres.

Un mélange de tendres feuilles fraiches

LE THÉ VERT "SALADA"

Tout frais des plantations

Il Est Facile de Changer des Tissus FONCÉS En Tissus PÂLES

—avec le merveilleux Décolorant Tintex

1. Supposez que vous ayez une robe foncée (ou n'importe quel autre article de couleur foncée) et que vous en désiriez de couleur plus pâle...

2. Le Décolorant Tintex enlèvera sûrement et rapidement toute trace de couleur (y compris le noir) de tout tissu...

3. Vous pourrez alors reteindre ou renuancer l'article ou le tissu avec les Nuances ou Teintures Tintex de n'importe quelle nuance qui vous conviendra—pâle ou foncée...

A toutes les pharmacies et comptoirs de brimborions **15c**

DÉCOLORANT

Tintex

Distributeurs canadiens:
Lyman Agencies Ltd., Montréal.

LIQUIDE MYSTERIEUX *Tue!*

MYSTERIEUX de nom MYSTERIEUX d'action!

MOUCHES
PUNAISES
MITES
MAUVAISES HERBES
FOURMIS
PUCES
ETC.

Le LIQUIDE MYSTERIEUX est un insecticide de force tout à fait en dehors de l'ordinaire—un insecticide dont la puissance est telle que grâce à lui, tous insectes nuisibles ordinaires sont promptement détruits. Quoique mortel pour les insectes, il est absolument inoffensif pour les êtres humains et les animaux. Par son pouvoir insecticide extraordinaire, le LIQUIDE MYSTERIEUX est le destructeur d'insectes le plus efficace, le plus agréable de même que le plus sûr qui puisse être employé.

REFUSEZ TOUT SUBSTITUT—
EXIGEZ LE LIQUIDE MYSTERIEUX

THEATRE ET CINEMA

RÉFLEXIONS DU SAMEDI

LA RÉALITÉ IDÉALISÉE

Nous avons sous les yeux un numéro de **Comoedia** dans lequel un habitué du cinéma fait d'intéressantes observations sur une erreur qui se glisse petit à petit dans la mise en scène des films et qui gâte parfois les meilleures productions de l'écran. Cette erreur a trait à la tendance exagérée vers la conception réaliste du cinéma.

Les remarques du cinéphile français nous paraissent parfaitement justes. L'on veut maintenant faire simple et reproduire la vie telle qu'elle est ; le plus souvent on ne réussit qu'à faire pauvre et terre-à-terre.

La théorie du réalisme n'est évidemment pas neuve, et dans à peu près tous les domaines de l'art on en a tenté l'application.

Loin de nous l'idée de vouloir réveiller les éternelles polémiques sur le sujet ; nous préférons laisser de côté l'étude de la théorie pour n'envisager que son application pratique en art cinématographique, mais il est tout de même certains énoncés de principes qui s'imposent.

Peut-on vraiment, en se contentant de photographier la vie, réaliser une oeuvre d'art ? Nous ne le croyons pas : il faut ajouter à la réalité cette simple chose qui lui donne la vie artistique : l'interprétation.

Le photographe demeure un artisan tant qu'il se limite à la reproduction **réelle** du sujet qui lui est confié ; il se hausse au contraire au rang d'artiste, dès qu'il est capable de reproduire, non pas le sujet tel qu'il est, mais tel qu'il le conçoit lui-même, sous un angle particulier. Le photographe-artiste **interprète** l'image qu'il veut reproduire. Et c'est sans doute pour celà que les photographies primées dans les concours internationaux ne sont pas toujours celles qui présentent une impeccabilité technique, mais plutôt les oeuvres que nous appellerions d'interprétation.

En art cinématographique, c'est le public qui est juge, et l'on sait quel juge souvent impitoyable. Pour pouvoir lui transmettre la réalité, il faut la lui présenter sous certains angles, c'est-à-dire, idéalisée. Autrement il se produit dans les auditoires, les réactions les plus inattendues ou les plus cocasses : on prend les situations tragiques pour de la bonne et simple comédie, et l'on se tient les côtes au lieu d'essuyer une larme d'émotion ou de pitié.

Ceux qui, cette semaine, sont allés passer une soirée au His Majesty's, sont unanimes à classer "Grand Hotel" parmi les chefs-d'oeuvre de l'art cinématographique, et à placer son réalisateur, Edmund Goulding, au rang des grands artistes. Le mérite de Goulding est d'avoir su tiré d'un roman réaliste et terre-à-terre, une oeuvre artistique et profondément humaine. Sans doute le magnétisme de Garbo, le talent très sûr des Barrymore étaient déjà une certitude de succès, mais la perfection, le fini du film, ce je ne sais quoi qui permet de classer une production parmi les chefs d'oeuvre, c'est Goulding qui doit en avoir tout le mérite: il n'a pas reproduit la réalité qui s'offrait à lui par le roman de Viki Baum, mais il a transmis une conception de cette réalité, et c'est à ce titre qu'il a fait oeuvre d'art.

Jean NEILSON.

1

2

3

4

5

6

7

1) Robert Montgomery et Nora Gregor, dans "But the flesh is Weak" au Capitol; 2) Pauley et Dréan, les comiques français, dans "Les as du turf", à l'Impérial; 3) Une scène de "On Approval", au Princess; 4) Harry Baur et LeVijan dans "Les cinq gentlemen maudits", au Cinéma de Paris; 5) Joan Crawford et Robert Montgomery dans Letty Lynton", au Palace; 6) George Bancroft et Miriam Hopkins dans "The world and the flesh" au Loew's; 7) Lionel Barrymore et Joan Crawford dans une scène de "Grand Hotel" au His Majesty's pour une seconde semaine.

"The world and the Flesh", un film historique, au théâtre Loew's.

Les étonnants évènements qui suivirent l'assassinat du tsar Nicolas et l'évacuation des palais royaux de Russie par les nobles et les aristocrates forment le fond de "The World and the Flesh", le principal film à l'affiche du théâtre Loew's, la semaine prochaine, à partir d'aujourd'hui samedi. Les principaux interprètes de ce beau film sont Miriam Hopkins et George Bancroft. Le programme de vaudeville aura en tête eGorge Beatty, comédien bien connu et il y aura en outre une parade de mannequins en costumes de plages, arrangée par la maison Henry Morgan et Co. Limited.

Dans "The World and the Flesh" on voit pour la première fois d'une façon parfaitement réaliste la vague de violence, de haine et de meurtre qui balaye l'empire de Russie lorsque les révolutionnaires brisèrent le régime tsariste. L'intrigue concerne une belle danseuse, qui est la favorite de la noblesse, et des aventures qui lui surviennent en temps de révolution. Un capitaine en haute mer, au caractère violent, joue une part active dans la révolte contre les aristocrates et il finit par capturer un groupe de nobles qui cherchaient refuge et asile dans une ville du bord de la mer, et parmi lesquels se trouve la danseuse russe. Celle-ci, grâce à son charme, réussit à reprendre sa liberté, mais ce n'est que pour s'apercevoir qu'elle est tombée en amour avec celui qui l'avait capturée.

On s'est donné beaucoup de peine pour assurer des scènes authentiques et quatre-vingt-dix pour cent des figurants, au nombre de quatre mille, sont des Russes, parmi lesquels se trouvent plusieurs membres de la noblesse russe.

En tête du programme de vaudeville on verra George Beatty, comédien de renom, qui nous emusera pendant quinze minutes de ses facéties bouffonnes. Les autres numéros au programme sont Douglas Leavitt et Ruth Lockwood avec Charles Trickland et Tiny dans un sketch intitulé : "Satires".

On verra aussi les Stanley Twins et les frères Dodge dans un numéro de chant et de danse intitulé "Stylish Stepping Stylists"; Jack Murray et Bob Irwin, dans "The Two Amusement Guides", et Boyd & Wallin dans "Gymnastic Surprises".

Il y aura aussi comme attraction supplémentaire une parade de mannequins arborant des costumes de plage, exhibition arrangée par la maison Henry Morgan and Co.

Réflexions de Joan Crawford, sur le rôle de la danse au Cinéma

Selon Joan Crawford, la vedette du film "Letty Lynton" à l'affiche du cinéma Palace, cette semaine, la danse devrait être considérée comme un élément essentiel de la formation des acteurs.

"La danse, dit-elle, joue un rôle si important dans les activités sociales de la génération moderne, qu'il est assez rare de monter une pièce ou un film sans que l'on soit obligé de demander à l'un ou l'autre des interprètes de faire valoir ses connaissances de l'art chorégraphique.

"Je ne me souviens pas même d'avoir paru dans plusieurs films sans avoir à danser, soit seule, soit avec un partenaire. De plus, dans maintes circonstances, la danse sert très avantageusement au développement de l'intrigue ou au dénouement. "Letty Lynton" en est un exemple; dans ce film, l'histoire s'ouvre par une scène du Sud-Américain dans laquelle je danse avec Nils Asther. Le tango que nous dansons sert énormément à l'intrigue. Aux accords de la musique, les regards sont plus éloquents, les jeux de physionomie se font plus expressifs".

"En autant que l'aspect physique est concerné, continue Joan Crawford, nous savons tous qu'il n'y a rien comme la danse pour favoriser l'aisance de la démarche, la noblesse du port, l'élégance et la grâce des manières, toutes qualités essentielles aux bons acteurs.

"Grand Hotel", maintenu une seconde semaine au théâtre His Majesty's.

"Grand Hôtel", qui ibrise actuellement tous les records d'assistance au His Majesty's sera maintenu à l'affiche pour une seconde semaine commençant demain après-midi. Il y aura par la suite deux représentations par jour, à 2 h. 30 et à 8 h. 30.

Il n'est probablement aucun film depuis de nombreuses années qui ait créé une aussi vive impression. "Grand Hôtel" est une étude symbolique de la nature humaine, toutes les améliorations du cinéma moderne ont été intelligemment employées dans la réalisation de ce film. La pièce fit courir tout New-York, pendant un an et connut des succès multiples dans les grandes villes européennes.

La compagnie Metro-Goldwin-Meyer a réuni pour la réalisation de ce film, ses meilleurs artistes: Greta Garbo, Lionel Barrymore, John Barrymore, Wallace Beery, Joan Crawford, Jean Hersholt, Lewis Stone, et surtout, l'illustre directeur Edmund Goulding, celui qui réalisa "Devil's Holidays", et "The Trespasser".

L'intrigue fait entrer en scène, dans le luxueux hôtel cosmopolite de Berlin, des personnages très variés de caractère et de situation: une danseuse russe à la fois romanesque et blasée, (Greta Garbo); un baron allemand, ruiné, généreux et sympathique, mais que les circonstances transforment en escroc, (John Barrymore); un commis-voyageur, qui n'a plus que quelques mois à vivre et veut avant sa mort, jouir de la vie (Lionel Barrymore); une sténographe extrêmement séduisante, qui le sait, mais voudrait parfois qu'on l'oublie, (Joan Crawford); un homme d'affaires, "echemer" prodigieux, brasseur d'affaires internationales (Wallace Beery), etc.

Tous les sièges pour les représentations de cette semaine sont réservés et ceux qui désirent voir "Grand Hôtel" feraient mieux de ne pas trop tarder, car les billets s'enlèvent rapidement.

Les billets sont en vente au contrôle du His Majesty's.

he Sélma Fig-nrui ughrdi uuuu

"Nicole et sa Vertu", production Jacques Haik, d'après la spirituelle comédie de Félix Gandéra, sera l'une des grandes exclusivités de la Compagnie Cinématographique Canadienne.

BIOGRAPHIE. —

Greta Garbo

Ses premiers films à Hollywood. — Engouement du public. — Le charme de Garbo.

(Suite)

Je choisirai plutôt un autre terrain. Les cheveux en broussailles, le tailleur de coupe rude, et ces petits détails de toilette à son désavantage, furent à tout jamais abandonnés. Le changement fut à ce point radical, qu'on la dénommait tantôt vampire, tantôt ingénue. Et pour être différente, Greta connut le succès.

Plusieurs costumiers et dessinateurs ont reçu le crédit de cette transformation. On devrait plutôt l'attribuer à elle-même. Deux mois après son arrivée à Hollywood, Greta recevait une "chance", et on lui offrit le rôle principal dans "The Torrent", de Blasco Ibanez.

Monte Bell dirigea la production, et Ricardo Cortez, alors au pinacle de la gloire, joua à ses côtés. On avait dépensé une somme importante pour se procurer les droits de cette pièce. Les autres déboursés ordinaires, de décors, costumes, etc., furent aussi très élevés, et on se demande encore si c'est la pression de Stiller qui força les directeurs à choisir Greta comme vedette.

On dut embaucher un jeune suédois, Sven Hugo Bell, pour servir d'interprète entre Garbo et le directeur. Là, plus que jamais, elle se sentit petite, et décida d'apprendre l'anglais.

Elle fouilla les bouquins, à son logis, et la pièce n'était pas encore terminée que les services de l'interprète devinrent superflus. On le garda toutefois, mais comme acteur.

Ses réparties amusèrent plus d'une fois ses compagnons de travail.

"Je serai bientôt une réelle "hollywoodienne", dit-elle un jour; j'ai appris à jouer le "ukulele".

Une autre fois elle étonna Monte Bell en lui soufflant à l'oreille: "Je suis importante !"

Effrayé de la voir ainsi hâbleuse, et craignant pour son avenir, Belle se retourna d'un bond et répliqua:

"Que voulez-vous dire, importante ?"

"Non, vous m'avez mal comprise; je veux dire importée, comme les sardines !"

Et depuis ce temps, Greta dédaigna certains types de publicité. Mlle Garbo se fatigua vite de poser ici et là, avec toutes sortes de célébrités. Un jour on lui demanda de poser en vêtements de course, avec des compétiteurs, sous prétexte qu'un des coureurs était suédois. Un autre jour elle dut serrer la main d'un important pugiliste qui visitait les studios. Se tournant vers le photographe elle souligna, dans son anglais spécial:

"Si jamais je deviens grande, comme Lillian Gish, je n'aurai pas de publicité. Publicité ! Pouf ! Serrer la main aux boxeurs !"

Son caractère exotique, tout autant que son articulation particulière la placèrent à part dans la littérature d'Hollywood.

"The Torrent", son premier film américain, fut un succès. Dès sa publication, les gens avertis et les critiques, virent en elle un genre nouveau, inédit. M. Mayer et les autres étaient ravis. Leur bon sens était vengé.

On lui décerna encore le premier rôle dans une autre pièce d'Ibanez, "The Temptress". On décida de donner la direction à Mauritz Stiller. Garbo était enchantée; mais Stiller, après avoir débuté péniblement, dut abandonner, devant son inaptitude à se faire comprendre en anglais, et sa gaucherie dans la méthode américaine. Fred Niblo le remplaça.

"The Temptress" mettait en vedette Garbo et Antonio Moreno; c'était un drame vivant d'amour entre une française et un ingénieur de l'Amérique du sud. Elle s'acclimata à Hollywood. Ayant acheté une légère automobile, elle apprit à la conduire. Bientôt, elle sut se débarrasser de l'ennui et de la gêne.

Au milieu de son travail dans "The Temptress" on lui manda que sa soeur venait de mourir, en Suède. Garbo la pleura. Courageuse cependant, elle n'en continua pas moins sa besogne quotidienne aux studios.

"Elle était sa soeur aînée, et cependant, disait-elle à Niblo, je l'appelais toujours ma petite soeur.

Elle réalisait que le meilleur antidote au chagrin est le travail.

Ce film, incidemment, marquait pour elle, sa première "apparition personnelle" dans un théâtre. Elle fut présentée à l'auditoire du Loew's State, à Los Angeles. Elle n'en fut pas émerveillée.

"Fréquenter le plateau n'est pas mal du tout, dit-elle, mais saluer l'auditoire m'embarrasse".

Avec cette pièce vint une réaction chez les têtes dirigeantes. Le public sentait une sorte d'engouement l'envahir à son sujet. Il y voyait une étrangère, non particulièrement jolie, mais exotique et mystérieuse. Qu'était-ce donc ?

Personne n'a jamais pu définir son charme.

(A suivre)

"Carnival", avec le célèbre acteur anglais Matheson Lang au Princess.

Le théâtre Princess offre cette semaine un programme entièrement anglais.

"Carnival", le film principal, a pour premier interprète le célèbre acteur Matheson Lang. Dans l'attraction supplémentaiire, "On Approval", Tom Walls le plus grand comédien anglais.

L'apparition de M. Matheson Lang à l'écran du Princess sera un événement que tout Montréal courra, car il marquera une ère nouvelle dans le domaine du spectacle. Sourd à toutes les sollicitations de Hollywood, M. Lang est demeuré dans son pays natal. Le succès qu'il remporte dans "Carnival" démontre qu'il ne s'est pas trompé en mettant sa confiance dans les producteurs anglais.

Toute la troupe d'ailleurs est marquée au coin de la perfection. Le principal rôle masculin après celui de M. Lang est tenu par Joseph Shuilkraut, goûté du public autant au Canada qu'aux Etats-Unis. Dorothy Bouchier est la vedette. Si elle est étrangère aux auditoires canadiens, il n'en va pas de même à Londres, où elle est une des favorites de l'écran. Elle allie une grande beauté à de superbes talents. Il est certain qu'elle sera autant aimée à Montréal que dans son pays.

L'entraînante musique du film est fournie par Alfred Rode et son orchestre tzigane. Elle contient plusieurs mélodies nouvelles et originales. Rien d'étonnant à ce que vous les entendiez fredonner à la sortie du théâtre.

L'idée d'un noviciat conjugal n'a rien de nouveau. Certains la prônent avec le plus grand sérieux. Dans "On Approval", Frederick Lonsdale traite la question sur le ton le plus amusant. L'attrayante Yvonne Arnaud, qui fait dans le présent film ses débuts à l'écran, emmène Edmond Breon en visite d'approbation à sa villa d'Ecosse. Ses deux amis le duc de Bristol (Tom Walls) et Helen Hayle (Winifred Shotter) l'invitent à une partie de campagne. Les quatre amis se trouvent réunis dans une charmante retraite. Malheureusement les domestiques prennent congé et toute la besogne retombe sur les moins paresseux. L'atmosphère se glace et deux égoïstes attrapent une leçon qu'ils n'ont pas volée.

"Burnt Offering", mettra en vedette Warner Oland, Elissa Landi, Yola d'Avril, Earle Foxe, et quelques autres, prochainement.

Wallace Beery, rendu encore plus populaire avec "Grand Hotel", a signé un contrat à long terme avec la Metro-Goldwyn-Mayer.

Janet Faynor et Charles Farwell, commenceront incessamment la production de leur nouvelle idylle "The First Year", annonce la Fox Film Corporation.

"But the Flesh is Weak", avec Robert Montgomery, au Capitol.

Les programmes de cette semaine, au théâtre Capitol, sont encore remarquables. On y note même un avantage sur les semaines précédentes: c'est que les deux films à l'affiche, contrairement à ce qui se produit habituellement, sont tous deux d'une veine ironique et sentimentale, tout à la fois.

Dans la première production, Robert Montgomery est la vedette d'une comédie tout à fait charmante, "But the Flesh is Weak", qui fleure bon le terroir britannique.

Mae Clarke tient le premier rôle dans l'autre film "Impatient Maiden".

"But the Flesh is Weak" est l'adaptation à l'écran de la célèbre comédie du même nom. Montgomery, dans le film, joue le rôle d'un jeune aristocrate qui se décide à épouser une riche héritière. Il découvre l'oiseau rare, met tout en oeuvre pour l'attirer dans ses rêts, y réussit, en devient même épris. Mais, par un revers inattendu du sort, il devient, par la suite, amoureux fou d'une amie qui ne possède pas un seul centin.

C'est à ce moment que le spectateur est témoin de la plus haute et de la plus fine comédie sentimentale. Outre Robert Montgomery, les premiers rôles sont tenus par Nils Asther, Nora Gregor, Heather Thatcher et Edward Everett.

Dans "The Impatient Maiden", on voit se dérouler sur l'écran des scènes très piquantes relatant les amours d'un mari divorcé et de sa secrétaire. Lew Ayres et Mae Clarke tiennent les premiers rôles dans ce film. L'intrigue arrive à un tournant dramatique quand l'employée va résider dans l'appartement de son employeur. Et la tragédie se continue jusqu'à la dernière scène pour s'achever par un dénouement heureux.

Des sujets courts complètent le programme.

Joan Crawford dans "Letty Lynton", au Cinéma Palace.

Le cinéma Palace offre à ses habitués une charmante production, mettant en vedette une des étoiles de "Grand Hotel", Joan Crawford, dans "Letty Lynton".

Tiré du fameux roman de Marie Belloc Lowndes, le film déroule son action pittoresque dans les territoires sud américains, noue une idylle de climat tropical, pour ensuite transporter les héros dans le monde prodigieusement actif de la métropole des Etats-Unis, New-York.

Mlle Crawford, l'héroïne, joue le rôle d'une jeune fille adulée, choyée, et même gâtée par la société. Elle meurtrit tous les coeurs, et se plaît à détruire les romans d'amour, après les avoir ébauchés.

Puis vient un moment tragique, douloureux entre tous, où elle déploie ses qualités indiscutables d'actrice de premier plan, quand elle est devant l'alternative d'aller en prison où de perdre sa réputation.

Robert Montgomery, la jeune vedette, joue le rôle de cet Américain qui devient brusquement courageux, intrépide et téméraire, quand le bonheur de celle qu'il adore est en jeu. "Bob" ajoute ici une belle page de sa carrière dramatique.

Nils Asther, le suédois à côté duquel Greta Garbo débuta à Hollywood campe le rôle de Renaul.

Lewis Stone remplit la fonction du procureur général de la division, et May Robson, la fameuse étoile de la scène, contribue à exciter l'admiration dans son rôle de bonne maman. Louise Glosser Hale est désopilante, comme domestique, Emma Dunn, W. Walker et William Pawley complètent la distribution.

Un film d'actualités, et plusieurs sujets courts, adaptés à l'écran, terminent ce programme de tout premier choix.

BIOGRAPHIE. —

John Barrymore

Ses ambitions de caricaturiste; son entrée dans le cinéma. — Vie paisible dans un "home" ensoleillé.

John Barrymore, l'une des vedettes de "Grand Hotel", actuellement à l'affiche du théâtre His Majesty's, songeait étant jeune à devenir caricaturiste. Sa grande ambition était de copier les dessins de Gustave Doré. Préférant cette carrière au métier d'acteur, il se rendit à Paris, pour développer son talent dans une école d'art.

Une fois de retour en Amérique, il décida de continuer dans cette voie, comme caricaturiste de journal. Il ne fut pas une journée au "New York Telegraph". Il essaya plusieurs autres quotidiens, sans plus de succès. Arthur Brisbane, gérant d'une feuille de la métropole américaine, en lui donnant son congé, un jour, lui conseilla, ainsi qu'à sa famille, d'essayer la caricature sur la scène, non dans un journal. C'est ce qu'il fit, tout en conservant encore l'espoir de devenir bientôt un célèbre artiste.

Andrew Carnegie, dit-on, lui donna dix dollars pour une sorte de tableau intitulé "The Hangman."

Barrymore débuta dans "Magda". Bientôt après, il déployait son talent dans une comédie musicale "A Stubborn Cinderella". Un enthousiasme sans précédent accueillit ces deux pièces. Son rôle favori à la scène est "Hamlett", et à l'écran, celui de Ahab dans "Moby Dick."

Son actrice favorite est sa soeur, Ethel Barrymore, que l'on eut le loisir d'admirer, il y a quelques semaines, sur le plateau du His Majesty's. L'indépendance le fait préférer l'écran à la scène.

Barrymore ne se voyait aucun avenir dans la cinématographie, jusqu'à son succès dans "Hamlet". Les frères Warner demandèrent ses services, et sa première apparition sur la toile fut dans "The Sea Beast", qu'il tourna récemment, pour le cinéma dialogué, comme "Moby Dick". Il eut en outre la faveur de paraître dans la première production synchronisée, "Don Juan". Mais son premier "parlant" fut "General Crack".

John Barrymore est marié à Dolores Costello, membre d'une autre éminente famille d'acteurs. Ils ont une fillette.

Les bals d'Hollywood, et les carnets mondains ne connaissant guère cet heureux couple. John Barrymore est de ceux qui respectent les lois de l'amitié. Courtois envers ceux qui travaillent avec lui ou pour lui, John compte une quantité innombrable d'amis, depuis son entrée dans le cinéma.

Le home des Barrymore surplombe une éminence ensoleillée, dont l'horizon ne connaît de bornes que très loin sur le Pacifique. John Barrymore fit ajouter à cette maison, autrefois celle de King Vidor, quelques ailes, dont l'une en particulier contient un musée d'oiseaux, de poissons et d'autres animaux.

Ces bêtes, Dolores les tua elle-même aux îles Galapago. On y remarque également un fossile géant pesant 560 livres, une tortue colossale, etc.

Ce musée conserve également le seul oeuf dinosaurien autre que celui du musée d'Histoire nationale de New-York. Roy Chapman Andrews le présenta lui-même à l'acteur, après une expédition dans le désert de Gobi, en 1925.

La jeunesse et l'imagination surabondante de Robert Montgomery

Jack Conway, qui dirige Robert Montgomery dans "But the Flesh is Weak", le film actuellement à l'affiche du cinéma Capitol est d'avis qu'il n'y a rien pour embarrasser Montgomery.

Dans une récente entrevue, M. Conway déclarait que Montgomery possède les meilleures qualités pour l'écran. "Son imagination, dit-il, est surabondante, et il montre une grande habileté à extérioriser les différents caractères des personnages qu'il a à interpréter.

"Il possède surtout une extraordinaire faculté de jeunesse, cette qualité si nécessaire dans la comédie légère. Lorsque je parle de jeunesse, continue M. Conway, il ne s'agit évidemment pas de l'âge, mais bien de la tournure d'esprit, jeune et exhubérante. Douglas Fairbanks possède cette jeunesse de l'esprit, et il la gardera longtemps encore, indépendamment du grisonnement de ses cheveux... et du nombre de chandelles que l'on pourra ajouter à son gâteau de naissance."

Dans "But the Flesh is Weak", Robert Montgomery, compose le personnage d'un jeune anglais. Le film est basé sur la célèbre pièce de Ivor Novello, "The truth Game" qui connut de beaux succès sur la scène de New-York.

C'est Neil Hamilton qui a été choisi pour jouer avec Constance Bennett dans "The Truth About Hollywood" (titre provisoire).

Quatre minutes de spectacles, que le public admire à l'écran, représente en moyenne, une journée entière de travail, souvent à des centaines de personnes.

Comme résultat de ses excellentes directives dans "Attorney for the Defense", Irving Cummings vient de signer un contrat à longue échéance, avec la Columbia Pictures.

PALACE 10 à 1 30¢
AUJOURD'HUI
Je ne crains nul homme . . . Je les quitte avant qu'ils m'abandonnent!
JOAN CRAWFORD
et Robert Montgomery dans
"Letty Lynton"
Voyage de noces gratuit aux Antilles sur un des paquebots du C.N., pour un couple de nouveaux mariés.
Le concours se termine ce soir

CAPITOL 10 à 1 26¢
Deux gros succès
A L'AFFICHE
Venez apprendre la nouvelle technique sur la façon de courtiser.
ROBERT MONTGOMERY
— dans —
"BUT THE FLESH" IS WEAK"
— Aussi —
LEW AYRES
et MAE CLARKE dans
"Impatient Maiden"

LOEW'S 10 à 1 30¢
AUJOURD'HUI
Débordant d'action . . . Rempli d'excitation et d'amour.
George Bancroft
Miriam Hopkins
— dans —
"THE WORLD AND THE FLESH"
5 Numéros de Vaudeville 5
et
La parade balnéaire du Loew's
Sous les auspices de Henry Morgan & Co. Ltd.

HIS MAJESTY'S
MONTREAL LEADING THEATRE
Tel. Filmoy 6222-6568
2ème SEMAINE RECORD COMMENÇANT DEMAIN APRES-MIDI
2.30 — Deux fois par jour — 8.30
La plus grande attraction dans l'histoire du théâtre et du cinéma.
Pensez donc! Vos cinq étoiles favorites réunies dans un film incomparable!
Greta GARBO John BARRYMORE
Joan CRAWFORD Wallace BEERY
Lionel BARRYMORE
GRAND HOTEL
A METRO-GOLDWYN MAYER PICTURE
"Grand Hotel" est, en la circonstance, un des films les plus remarquables et les plus poignants qui aient été montrés en cette ville, au souvenir du soussigné."
S. Morgan-Powell—Montreal Star
"Le film "Grand Hotel" est un chef-d'oeuvre de technique, et c'est de beaucoup le plus impressionnant montré jusqu'ici en 1932".
T. A. — Montreal Gazette.
"Grand Hotel" est tout ce que les réclames disaient que ce serait— un film dramatique, vivant, au jeu superbe. C'est Hollywood à son mieux".
Léon Edel — Montreal Herald.
"Nous n'avons pas besoin de dire que "Grand Hotel" est un film à voir, Greta Garbo, John et Lionel Barrymore, Wallace Beery et Joan Crawford, en voilà assez pour attirer la foule".
Jacques Laroche — "La Presse".
"Grand Hotel" est un film sensationnel, c'est une oeuvre profondément humaine, d'un réalisme extraordinairement puissant, d'une logique désespérante et vraie".
Jean Nelson — "La Patrie".
Soirées . . 50c, 75c, $1.00, $1.50
Matinées . . . 50c, 75c et $1.00
TOUS LES SIEGES RESERVES
Note: "Grand Hotel" ne sera montré nulle part ailleurs, à Montréal, cette saison.

PRINCESS
DAILY 10¢ 1 P.M. 25¢
Comm. Samedi
Le plus grand acteur d'Angleterre
Matheson LANG
dans son plus grand chef-d'oeuvre
"CARNIVAL"
with Dorothy BOUCHIER
Autre Attraction
Un rire continuel!
"On Approval"
with TOM WALLS

PARC DOMINION
RUE NOTRE DAME EST
Le plus grand parc d'amusement du Canada
OUVERT le soir de 7 à 12 Le dimanche de 1 à 12
COURSE DE LA VICTOIRE — TUMBLE BUG — CHUTES — AUTO-CHENILLE — WHIP DODGEM — AEROPLANES — AUTO DE COURSE ETC
DANSE TOUS LES SOIRS Orchestre Phil Kirsch ET SID MORRIS

Les Spectacles FRANÇAIS

"Les 5 Gentlemen maudits" avec Harry-Baur et Rosine Derean, au Cinéma de Paris.

Le Cinéma de Paris présente, à partir d'aujourd'hui, "Les 5 Gentlemen Maudits", production de Marcel Vandal et Charles Delac, un film extraordinaire de Julien Duvivier, le grand metteur en scène français à qui nous devons déjà un chef-d'oeuvre comme David Golder.

"Les 5 Gentlemen Maudits" constituent sans contredit l'une des productions les plus originales et les plus exceptionnelles de la saison. Julien Duvivier a cherché à créer un genre entièrement nouveau et il a pleinement réussi. Ce film dont l'action se déroule dans les plus beaux sites du Maroc, a été tiré d'un captivant roman d'André Reuze. Des scènes fort curieuses ont été filmées et intercalées dans la production, telles que le pélérinage fameux de Moulay-Idriss, la Mecque Marocaine et les danses pittoresques des Ais-Aoua.

Jusqu'à la fin le spectateur est tenu en haleine par la mystérieuse aventure du jeune et naïf Le Guérantec, aventure qui se termine le plus naturellement du monde. Harry Baur et René Lefebvre prêtent leur talent aux rôles principaux. Les autres rôles sont tenus par Rosine Deréan, Robert Le Vigan, Marc Dantzer, Georges Péclet, et Jacques Erwin.

Avec "Les 5 Gentlemen Maudits", le Cinéma de Paris présentera un intéressant programme d'actualités, de dessins animés, comédie et nouvelles.

JULIEN DUVIVIER. — et le film français

Quelques notes sur le metteur en scène des "Cinq Gentlemen maudits."

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant ici quelques notes sur la carrière de Julien Duvivier, le metteur-en-scène des "Cinq Gentlemen Maudits".

Un LiKois au visage jeune et énergique. Il commença par être acteur à l'Odéon que dirigeait alors Gaveau. Un ami de ce dernier, Daniel Riche, secrétaire de la Société des Auteurs et Gens de Lettres, qui fréquentait volontiers les coulisses de l'Odéon, remarqua Duvivier, et lui proposa de collaborer avec lui dans la réalisation de plusieurs films.

La proposition intéressa le jeune acteur qui assista Daniel Riche dans une multitude de films, dont le moins oublié est sans doute "La Vénus d'Arles". Il remplit ensuite le même rôle auprès d'Antoine, avec qui il tourna "L'Arlésienne", "Les Travailleurs de la Mer", etc...

Très au courant de la partie organisation et direction, artiste par surcroit, il mit en scène un film en 1918, "occasionnellement", se plait-il à rapeler.

Son premier film fut donc "Haceldama", tourné à Bordeaux, avec Sévérin Mars et Camille Bert. A Bordeaux encore, il tourna un autre film qui fut presqu'aussitôt détruit par un incendie.

Sans se décourager, Duvivier tourne alors "Les Roquevillard", puis "L'Ouragan sur la Montagne" avec Gaston Jacquet, et écrit le scénario de "Crépuscule d'Epouvante" mis en scène par Etlévant.

En 1923, Duvivier entreprend un grand film à sujet religieux et qui connut un énorme succès: "Credo" ou "La Tragédie de Lourdes".

"Poil de Carotte", d'après le chef-d'oeuvre de Jules Renard, fut sans doute aussi le chef-d'oeuvre en muet de Julien Duvivier. C'est un film simple, aux caractères fouillés, dont le succès fut considérable.

C'est à cette époque que Duvivier réalisa avec Henry Lepage ce curieux film de montage: "La Machine à refaire la Vie".

Engagé par Marcel Vandal et Charles Delac, Duvivier produit alors d'une façon régulière et avec une qualité sans cesse en progrès.

"L'Agonie de Jérusalem", "L'Homme à l'Hispano", "Le Mariage Mlle Beulemans", "Le Mystère de la Tour Eiffel", "La Vie Miraculeuse de Thérèse Martin", "Maman Colibri", "Au Bonheur des Dames", tels sont les titres des films que Julien Duvivier tourna dans les dernières années du cinéma muet.

Puis le cinéma est bouleversé par l'invention du film parlant. Julien Duvivier se recueille et étudie les possibilités de l'art nouveau. Après une réserve studieuse de plus d'un an, il se décide enfin à essayer. Il nous donne "David Golder", que toute la presse française et étrangère salua comme le chef-d'oeuvre du cinéma parlant.

Après cette production dramatique, Duvivier décide de faire un film d'ambiance exotique, fantaisiste et aventureuse. A peine remis d'une grave maladie, il s'embarque pour le Maroc d'où il nous rapporte "Les Cinq Gentlemen Maudits", d'après l'original nouvelle d'André Reuze.

"Erreur Judiciaire". — Un nouveau film de Bach, tiré du roman d'Alphonse Allais, "L'Affaire Blaireau", nous présente l'excellent comique dans un rôle de braconnier.

Le film d'Antonin Bideau et Jacques Bousquet, "Figuration", accompagne actuellement, dans les salles du circuit Gaumont, "La Tragédie de la mine", de Pabst.

AU MAROC

..On sait que l'action du film de Julien Duvivier, "Les Cinq Gentlemen Maudits" est située au Maroc. Afin de créer une atmosphère exacte, le metteur en scène s'est adressé au grand compositeur Jacques Ibert qui a écrit une partition originale.

"Les Cinq Gentlemen Maudits", production Vandal et Delac, d'après le roman d'André Reuze, constituent sans contredit l'un des films les plus originaux de la saison.

"En plein Paris", selon les exigences du scénario.

Quand on tourna "LES AS DU TURF", le film de SAINT-GRANIER et MARC-HELY, que PAULEY et DREAN animent d'un comique irrésistible, les exigences du scénario obligèrent le metteur en scène SERGE de POLIGNY à "tourner" en plein Paris de nombreux extérieurs.

Et c'est ainsi que l'on put voir un jour les deux protagonistes du film déambuler dans la Capitale —au grand dam de la circulation traînant par la bride un superbe cheval de course caparaçonné de rouge. C'était "Fleur de Nave", le pur-sang dont ils sont devenus propriétaires et dont ils cherchent à se défaire.

On les vit pénétrer près de la Place Clichy dans les bureaux du Mont-de-Piété, où l'on refusa avec horreur de consentir un prêt sur ce gage inattendu. Aussi, quelle idée de prétendre mettre un cheval "au clou"... Découragés, ils descendirent aux Boulevards et stationnèrent devant le cinéma Paramount, tandis que la foule s'assemblait joyeuse autour d'eux. Leurs pérégrinations les conduisirent encore Place de la Concorde, où Fleur de Nave, mourant de soif, s'abreuva longuement dans une des fontaines. Et ils finirent par échouer, morts de fatigue, au Bois de Vincennes où ils allaient s'assoupir sur l'herbe —on était en été — quand surgit un garde qui les invita sans pitié à "circuler."

Et les deux joyeux compères poussèrent ce jours-là un véritable soupir de soulagement quand ils purent enfin confier aux soins empressés de son "lad", la brave Fleur de Nave qui semblait, elle, tout enchantée de cette promenade dans Paris.

"LES AS DU TURF", où l'on assistera aux exploit de PAULEY et DREAN, passe au Cinéma Impérial.

Une audition d'oeuvres Canadiennes à Saint-Sulpice

L'audition d'oeuvres canadiennes qui aura lieu jeudi le 9 juin, en la salle Saint-Sulpice, sous les auspices de la Ligue des Filles Canadiennes, suscite un vif intérêt par le choix des oeuvres et la qualité des artistes au programme.

Cette audition laisse aussi une place aux littérateurs. Ainsi Mlle Eva Sénécal auteur de plusieurs volumes tels que "Dans les Ombres", "La Course dans l'Aurore", etc., fera une courte mais piquante causerie sur les "Amours d'hier et d'aujourd'hui". Un poème primé au Concours de Lyon, "Le vent du Nord", concours ouvert aux poètes du monde entier, sera lu par M. Camille Ducharme, du Conservatoire Maubourg. Ce jeune homme de talent, quoique très jeune, s'est fait remarquer déjà; à l'Heure Provinciale par le timbre de sa voix et sa dictée très nette. M. Ducharme récitera un poème de notre poète par excellence, M. le juge Gonzalve Desaulniers, intitulé "Lettre à la montagne", faisant partie de son livre "Les bois qui chantent", admiré tant en France qu'au Canada.

En ce qui regarde la partie musicale, qu'il nous suffise de dire que des auteurs de Québec, Montréal, Toronto, seront au programme dans leurs meilleures pièces et harmonisations.

(Communiqué).

Julien Duvivier est le metteur en scène du film "Les 5 Gentremen Maudits" à qui nous devons déjà un chef-d'oeuvre "David Golder". Avec cette nouvelle production, Duvivier se classe au tout premier rang des réalisateurs de l'écran français.

Jane Marnac, la grande artiste parisienne, paraîtra dans "Paris-Béguin", des Etablissements Osso. Elle est entourée d'excellents artistes tels que Jean Gabin, Rachel Berendt et Jean Max.

"Les as du turf", et "Blanc comme neige", au cinéma Impérial.

La direction du cinéma Impérial offre encore à partir d'aujourd'hui, et pour toute la semaine prochaine, un double programme de films français en primeur.

Le nouveau programme comprendra d'abord une production Paramount intitulée "Les As du Turf". Que ceux qui n'ont pas de prédilection pour les courses de chevaux ne s'effraient pas; le milieu des turfistes ne sert vraiment ici que d'atmosphère aux ébats de deux comiques de première force, Paulay et Dréan, qu'on surnomme là-bas le Oliver Hardy et le Stan Laurel français. "Les As du Turf" est un film très gai, plein d'entrain et de mouvement, animé par des chansons parigottes irrésistibles. Aux côtés de Pauley et de Dréan, les as du turf, qui possèdent une recette infaillible pour gagner à tout coup, on admirera la polie Josyane, la gentille Janette Flo, les amusantes Jeanne Fusier-Gir et Madeleine Guitty, Barancey et Bever.

Au même programme passera le charmant film-opérette "Blanc Comme Neige", tiré de l'opérette "Souris Blonde" qui fit une si belle carrière à Paris. Le texte de Xanrof et de Monjardin, la musique de François de Breteuil, l'interprétation de Roland Toutain, surnommé le Fairbanks français, de Moussia, qui fut si amusante dans "Il Est Charmant" de Betty Stockfield, la ravissante artiste anglaise, de Henri Fabert et de René Koval; enfin toute la production a été conçue pour distraire, pour faire voyager l'esprit à travers les riants paysages d'hiver de St-Moritz, qui vous rappelleront le Canada aux beaux jours propices au ski, au patinage et à la raquette. De la jeunesse, du rire, de la gaieté, du chant, de la danse, voilà de quoi est fait "Blanc Comme Neige".

L'exposition d'aquarelle de Mlle Marguerite Lemieux, qui contient de si belles choses, restera encore à la mezzanine toute la semaine prochaine.

Variété des attractions au Parc Dominion.

Le Parc Dominion, ouvert depuis samedi soir dernier, retrouve ses fidèles patrons des années passées. Toutes les attractions si intéressantes qui font du Parc Dominion un endroit unique sont encore là: Les amateurs d'émotions fortes, tous les fervents d'amusements gais, s'étaient donné rendez-vous au bon vieux Dominion. C'est dire que les courses et autres jeux furent achalandés. Il y avait foule aux portes de la Course à la Victoire, aux abords du "Big", de "l'Auto-Chenille", du "Cyclone", du "Whip", du "Dodgem". Les chaloupes aériennes ne restèrent pas inactives, ainsi que le "Drive Yourself", le "More Nonsense" et la promenade sous les "Rocheuses".

La toilette du Parc Dominion a été faite avec soin; ses allées sont propres, ses bosquets d'arbustes et ses pelouses ont repris leur ton verdoyant, et du fleuve monte un air qui repose l'esprit et calme les nerfs. N'oublions pas de mentionner la musique qui "descend sur le parc", musique aussi mélodieuse que douce et reposante couvrant les bruits de la foule avec des refrains joyeux ou des airs de fanfare militaires. On sait que le répertoire musical du Parc Dominion est aussi complet que varié puisqu'il est constamment renouvelé et s'approvisionne aux meilleures sources: Opérettes, comédies musicales, films chantés et concerts. Enfi notons que le "dancing" est toujours là; que le restaurant des mieux achalandés, ainsi que le comptoir aux fameuses patates frites, dont la réputation n'est plus à faire.

Le Parc Dominion est organisé pour plaire à tout le monde par la variété de ses nombreuses attractions par son site idéal, sur le bord du fleuve Saint-Laurent et aussi parce qu'il est d'accès facile. Les tramways Notre-Dame, Sainte-Catherine et Ontario donnent un service fréquent et rapide, ce qui met ce lieu d'amusements à la portée de la population de toutes les parties de Montréal.

Le Parc Dominion est ouvert tous les soirs plus l'après-midi du dimanche.

Pour la première fois, le cinéma parlant a fait son entrée, au début de mai dernier, à l'Académie de Médecine. Il y a fait l'objet d'une communication de M. le professeur Gosset, qui présenta un film sur l'appendicectomie. Ce nouveau procédé d'enseignement fut très applaudi.

AU THEATRE SAINT-DENIS

Ramon Condy et Henri Marchand dans une scène de "A Nous la Liberté", à l'affiche du théâtre Saint-Denis.

M. Fred Barry dans une spirituelle comédie au Saint-Denis.

Ne cessant de soigner de plus en plus ses habitués, la direction du Saint-Denis, leur réserve pour toute cette semaine, un spectacle sans égal. En effet, le public aura l'occasion d'entendre dans une pièce spirituelle et dans un rôle épatant le fameux comédien local, M. Fred Barry. En plus, à l'écran, le chef-d'oeuvre du film parlant français de la saison, "A Nous la Liberté", film de René Clair que la critique du monde entier a reconnu comme la révélation cinématographique la plus renversante depuis 5 ans.

Ce sera pour M. Fred Barry un plaisir très profond que de revenir à la scène du Saint-Denis où il a connu de si remarquables succès. Plaisir émouvant aussi que celui de reprendre contact avec tous ses anciens amis qui tardaient de le revoir. M. Cardinal en permettant ainsi aux artistes du Stella de se présenter, durant la saison d'été, au Saint-Denis, a répondu au désir qu'entretenaient bien des amis du théâtre.

D'ailleurs, depuis déjà deux semaines que cette innovation existe, la vaste salle du Saint-Denis a été comble tous les jours. Et la venue de M. Fred Barry promet un nouveau succès. C'est dans la pièce "L'Innocent", d'André de Lorde et Eugène Morel, que M. Fred Barry se fera entendre. Il s'agit d'une satire fort spirituelle et d'une haute fantaisie des milieux judiciaires. Une erreur judiciaire fait tout le fond de l'intrigue.

Voici l'intrigue en deux mots. Un jeune avocat plaide sa première cause. Il y met une flamme peu commune. Il fait acquitter son client. Revenu chez lui il a la visite de l'"innocent" qui lui avoue qu'il a bel et bien commis le crime dont on l'accusait, qu'il est le pire des bandits et avant de quitter son défenseur, trouve encore le moyen d'emporter tout ce qui se trouve dans la maison.

M. Barry dans le rôle de l'"innocent" remporte un succès éclatant. La distribution comprendra Jeanne Demons et MM. Deyglun et Dauriac.

A l'écran, le film, coïncidence amusante et ne manquant pas d'à-propos, raconte aussi les aventures de deux prisonniers qui veulent reconquérir leur liberté d'une façon assez particulière. Le premier s'évade et fait fortune dans la vie; le second rate son coup et sort de prison, son terme fini et recommence sa vie d'infortune. Le hasard réunit les deux hommes qui, par suite de leur ancienne amitié, décident de reprendre la vie heureuse des vagabonds comme auparavant.

La distribution comprend Rolla France, Paul Olivier, Raymond Cordy, Henri Marchand. Le programme comprendra aussi des documentaires et plusieurs courts sujets.

"La chemise du notaire"

Dans cette comédie de M. Manquat que la Société dramatique paroissiale interprètera à la Palestre Nationale, le jeudi 2 juin, il y a une quantité de rôles tous très intéressants et dont la plupart sont des caractères bien tracés. Jules, l'étudiant dont le chiffre de dettes est joli et qui prépare à son oncle une comédie classique dans le but d'obtenir des fonds; Barbeau, le tuteur de Jules, qui est atteint de mémorialomanie et qui veut à tout prix écrire ses mémoires; Plantin, l'ami de Barbeau, qui déplore la manie ridicule de son vieux camarade et prête main forte à Jules pour l'en dissuader; Dupont le directeur du journal qui est prêt à publier les élucubrations de Barbeau; Plume, le professeur de style qui encourage la manie de Barbeau; Edouard, le camarade de Jules, qui participe aux trucs pendables de Jules; Astagriffe et Serpion, deux dignes enfants d'Israel; Victorin, le domestique à tout faire; Zizi, Bouboule et Toto, le trio d'étudiants toujours à l'affut d'une bonne farce à jouer, etc. Tous ces types sont croqués sur le vif, amusants au possible et jouiront d'une interprétation solide lors de cette représentation par la Société dramatique paroissiale.

Le Théâtre des Petits

Qui ne connaît ou n'a entendu les jeunes élèves de Camille Bernard?

Le Théâtre des Petits, qu'elle dirige, jouit maintenant d'une réputation artistique sérieuse et justement fondée.

Après nous avoir donné trente-quatre émissions radiophoniques, toutes plus intéressantes les unes que les autres, Mlle Camille Bernard prépare avec ses élèves deux Galas Artistiques qui auront lieu les 10 et 15 juin.

Outre les comédies, il y aura de la musique et de la danse. On peut réserver les sièges dès à présent.

(Communiqué).

AU NATIONAL

"Pizzy-Wizzy", le célèbre comédien du National, qui apparaîtra cette semaine dans un sketch comique intitulé "Au restaurant".

Dans les Studios

"La Petite de Montparnasse"— C'est le titre d'un délicieux film-opérette de Gaumont-Franco-Film-Aubert, que nous verrons prochainement au Cinéma de Paris. Ce film est charmant d'un bout à l'autre, animé de l'esprit le plus fin, et d'une gaieté bien française. Il est excellemment interprété par Grazia del Rio, Lucien Galas, Sinoël, Baron fils, Jeanne Cheirel et Pierre Magnier, l'excellent comédien que nous avons déjà applaudi à Montréal.

"Les Croix de Bois", la magnifique adaptation du roman de Roland Dorgelès, obtient partout en Europe, un accueil triomphal. Nul doute que le public canadien fera un accueil également chaleureux à cette prodigieuse réalisation de Pathé-Natan, mise en scène de Raymond Bernard.

L'une des plus intéressantes productions de la nouvelle saison sera sans contredit "La Femme en Homme" (Tobis) avec Carmen Boni.

On vient de présenter à Paris "Coups de Roulis" d'après l'opérette d'Albert Willemetz, tirée du roman de Maurice Larrouy, musique d'André Messager. Max Dearly, déjà connu chez nous par "Azaïs" et "L'Orpheline", sera l'originale vedette de "Coups de Roulis".

C'est l'aventure romanesque d'une jeune artiste de music-hall qui, pour retrouver son grand-père, doit porter le costume masculin. Carmen Boni est d'une jeunesse et d'une grâce charmantes dans le rôle principal.

"Cinq ans sans femme".—Nous verrons bientôt cette belle production UFA également intitulée "Calais-Douvres" et dont les protagonistes sont Lilian Harvey et André Roanne.

RONNY

Ronny, cette opérette-comédie de la compagnie U.F.A. sera distribuée dans la province de Québec par la Compagnie Cinématographique Canadienne. L'histoire en est fort romanesque: Ronny, dessinatrice de costumes, est amenée par hasard, à chanter, à la Cour de Pérusa, l'opérette écrite par le charmant souverain de cet Etat minuscule. On voudrait lui faire jouer les Pompadour, elle s'enfuit. Mais le Prince la rattrapera pour lui faire jouer simplement les amoureuses.

La croisière de la chorale Saint-Louis de France.

Alors que la Société Saint-Jean-Baptiste veut ressusciter nos vieilles chansons en les disposant sous les yeux de nos compatriotes sous forme d'allégories, pourquoi ne les invoquerions-nous pas nous-mêmes sous une forme plus vivante au cours d'une magnifique croisière organisée par l'Association Chorale Saint-Louis de France. C'est ce que tous ceux qui sont désireux de connaître davantage les beautés du Canada devraient s'empresser de faire en s'inscrivant au nombre des passagers pour aller avec eux contempler cette contrée qui fait l'orgueil de notre province: la Gaspésie.

La Gaspésie est le paradis des touristes, des géologues et des artistes. Et la raison en est bien simple: c'est qu'en approchant de ce pays merveilleux, on se trouve devant une féerie de décors que nul ne saurait décrire.

Percé a surtout son côté historique: Jacques-Cartier s'y arrêta dans son premier voyage en 1534. En 1685, Monseigneur de St-Vallier, en se rendant à Québec, fit de même. Enfin, en 1691, les pirates qui accompagnaient la flotte de Phipps, vexés de leur échec à Québec, y firent une descente. Ils profanèrent et brûlèrent l'église, brutalisèrent la population et se retirèrent après avoir tout saccagé.

L'Association Chorale s'est réservé les services de plusieurs artistes de talent.

L'Association Chorale St-Louis de France a donc tout organisé pour plaire à tous et à chacun et elle vous invite cordialement à tirer profit de cette aubaine. Si vous croyez rencontrer encore quelques petits obstacles à votre voyage, allez les discuter chez Larivière Incorporée, 3715 Blvd St-Laurent, Montréal, LAncaster 8141; ou chez M. Yvon Dupré, 18 rue Ste-Anne, Québec; ou chez M. J.-A. Métivier, 91 Wellington Nord, Sherbrooke.

(Communiqué).

Ouverture de la piscine au Parc Belmont.

Les amateurs de natation apprendront avec plaisir que la piscine du Parc Belmont est maintenant ouverte. Quelle joie que de se plonger dans une eau claire et froide par ces chaudes journées de juin! La piscine du Parc Belmont, on le sait, est la plus belle du continent. L'an dernier elle a reçu des milliers de visiteurs et cette année on s'attend que cette attraction sera encore plus populaire que jamais. Rien n'égale la natation. Ce sport est vivifiant, récréatif et hygiénique. Et il n'est pas de meilleur place pour le pratiquer qu'à la piscine du Parc Belmont que tous doivent visiter. Rien ne repose plus que d'aller passer seul ou avec la petite famille quelques heures au Parc Belmont. Le plaisir que prennent les enfants aux jeux variés et multiples qu'offrent le Midway fait celui des parents qui eux, se reposent dans cette ambiance toute joyeuse.

Le Parc Belmont on le sait est ouvert tous les jours, les après-midi compris et tous les soirs la direction réserve des surprises à ses visiteurs. C'est un feu d'artifice, c'est une nouvelle illumination ou l'installation d'une nouvelle course. Les adultes friands de la danse sont servis à souhait, car Eddie Duchesne et son orchestre sait comme pas un accompagner les nouveaux pas. Le répertoire de cet orchestre comporte les airs les plus populaires et les plus nouveaux comme les pièces favorites qu'on aime toujours à entendre à nouveau. Disons aussi que les courses comme le skooter, les autocars, les aéroplanes, le carrousel, le thriller sont toujours populaires. Le voyage à Cartierville qui se fait par le tramway ou les trains du C. N. R. au terminus du tunnel est une récréation par lui-même.

La marraine de Charley

Pour bien terminer la saison théâtrale dans la partie est de Montréal, le cercle Sainte-Jeanne d'Arc Enr'g., ne pouvait mieux choisir que la fameuse comédie universellement connue "La Marraine de Charley" (Charley's Aunt). Cette comédie représentée à l'écran et sur la scène est trop connue pour en faire un résumé. Le Cercle Sainte-Jeanne d'Arc sera bien à laise pour donner ce spectacle car ce sera sa 24ième représentation de cette fameuse comédie en trois actes.

Cette représentation aura lieu le 14 juin prochain, dans la salle Saint-Alyoaus, rue Nicolet, coin Adam. Pour information, Clairval 6939M.

(Communiqué).

Boursières du "Delphic Club", dans un prochain concert.

C'est mardi le 7 juin, à la Palestre Nationale que sera donné le concert annuel des élèves de Mlle C. Marier.

Mlles Lottie Farrar, Lucille Beaudry, Simone Quesnel et Eléonore Hamel, qui ont eu des distinctions au Delphic Club, seront au programme.

Nous entendrons les élèves suivants dans "Werther", de Massenet, "Butterfly", de Puccini et "Les Noces de Jeannette", de Massé. Ces extraits seront chantés avec costumes et mise en scène.

Werther, M. Roméo Gendron; Charlotte, Mlle Lottie Farrar; Sophie, Mlle Marcelle Guillet; le Bailli, M. Octave Lefèbre; Schmidt, M. Roger Larivière; Johann, M. Trudeau.

Dans le duo des fleurs de Butterfly: Cio-Cio-San, Mlle Simone Quesnel; Suzuki, Mlle Lottie Farrar.

Les Noces de Jeannette, Air et Duo: Jeanne, Mlle Lucille Beaudry; Jean, M. Octave Lefèbre.

Les pianistes accompagnatrices, seront Mlles Mance DuPlessis, Jeanne Servètre et Annette DuPlessis.

Les enfants sur l'écran

Nous lisons dans "Pour Vous": "On ne voit que des enfants sur l'écran. Les petites "Jeunes Filles en uniforme", les gosses de "Papa longues jambes et d'"Emile et ses détectives", nous apportent le charme d'une indiscutable jeunesse et leur sens de la comédie. Quel naturel, quelle simplicité, quelle vie! Observez l'étonnante maturité du talent chez ces interprètes qui débutent à l'âge où l'on ne va guère au cinéma que le jeudi ou le dimanche en matinée! Ils ne cherchent pas à faire des effets; ils semblent aussi à l'aise devant le micro et sous les feux des projecteurs que si on les priait de s'amuser entre eux, sans témoins. Pas d'enfants prodiges, de ces petits ânes savants qu'on exhibe triomphalement au milieu de grandes personnes. Non, l'objectif les a croqués tous ensemble, vivant leur vie de gosses, à l'école ou à l'école... buissonnière, humanité en miniature qui présente déjà toutes les vertus et les défauts des "grands", mais enveloppés d'une fraîcheur de sentiments exquise!"

Début de la troupe "Pizzy-Wizzy" au théâtre National.

La semaine prochaine sera une grande semaine au théâtre National, car elle marquera le début de la nouvelle troupe de "Pizzy-Wizzy" avec Raoul Lery, H. Pellerin, Larry Larivée, Mlles Simonne De Varenne, Elisa Gareau, etc., et des jolies baBerines.

D'abord le rideau se lèvera sur une grande ouverture musicale par M. H. Pellerin: "Les Joyeuses Fêtes" présentée dans un joli décor nouveau et la musique étant fournie par M. W. Proulx et son orchestre. Ensuite vient un grand sketch comique par Pizzi-Wizzy assisté de M. L. Larivée, Mme E. Gareau. Un numéro spécial par Mlles Laura Reed et Gertie Williams, dans leur nouvelle danse sur pointe. Un numéro de chant par H. Pellerin dans son répertoire de les nouvelles créations de Paris. Ensuite vient un drame en un acte de M. Raoul Lery à titre de "Amour Trahi" L'auteur détient le principal rôle assisté de Mlle Simonne De Varenne, M. Hector PeRerin. Ensuite vient un autre numéro de chant comique par L. Larivée. Un sketch comique par Pizzy Wizzy a titre de "Au Restaurant". Tous les membres de la troupe font partie de la distribution. Une spécialité de "Tap Danse" par Mlle E. Mask qui sera une sensation. Somme toute un autre grand prorgramme très varié et de premier ordre, pour l'occasion. Sur l'écran un grand film parlé français: "Un Caprice de la Pompadour".

Impérial
SEMAINE DU RIRE
Deux films en primeur
"LES AS DU TURF"
Une heure de joie avec PAULEY et DREAN
et "BLANC COMME NEIGE"
film-opérette plein d'action avec ROLAND TOUTAIN
Aujourd'hui et toute la semaine.

THEATRE NATIONAL
Semaine du 30 mai 1932
Le Début de la Troupe de "PIZZY-WIZZY"
"LES JOYEUSES FILLES"
Ouverture musicale par M. H. Pellerin
Drame en un acte par M. RAOUL LERY
"AMOUR TRAHI"
Grande comédie par Pizzy-Wizzy
SPECIALITES: Mlles REED et MACK
Nouveaux prix d'admission 10 cts et 20 cts
Sur l'écran grand film parlé français:
"Un Caprice de la Pompadour"

A LA SCENE ST-DENIS A L'ECRAN
2 GRANDES ATTRACTIONS
Début de Fred Barry dans une comédie intitulée: "L'Innocent"
Le chef-d'oeuvre de René CLAIR "A Nous la Liberté!"
Notre Théâtre est toujours frais.
Admission tous les jours, dimanche compris, 20c. (Plus Taxe)

★ CINEMA DE PARIS ★
634, rue Sainte-Catherine Ouest — Vis-à-vis Eaton. — Tél: LA. 2704
LE SORCIER LEUR AVAIT DIT: "VOUS MOURREZ TOUS LES CINQ!!"

C'est une production VANDAL et DELAC Mise en scène de JULIEN DUVIVIER
"LES 5 GENTLEMEN MAUDITS"

PARC BELMONT Cartierville
TOUJOURS L'ENDROIT IDEAL D'AMUSEMENT
Piscine Maintenant — OUVERTE —
DANSEZ AVEC LE CELEBRE ORCHESTRE EDDIE DUCHESNE
Tous les soirs un beau choix de film parlant gratis
Parc ouvert tous les jours de 1 h. p.m. à 12 p.m.

"LES CINQ GENTLEMEN MAUDITS"

Les interprètes du film "Les cinq gentlemen maudits", à l'affiche du Cinéma de Paris, cette semaine. De gauche à droite: Marc Dantzer, Harry Baur, René Lefebvre, Robert le Vigan, Georges Peclet.

LA RADIOPHONIE

SAMEDI, 28 MAI

C. K. A. C.

7 h. 30. — Le réveil, moment des surprises.
7 h. 45. — Culture physique.
8 h. — L'heure du déjeuner.
9 h. — Chants.
9 h. 15.—Programme spécial.
9 h. 30. — Mélodies populaires.
10 h. — "Bonjour, Madame."
10 h. 30. — Température, Cote à l'ouverture de la Bourse.
10 h. 45. — La bonne chanson française.
11 h. — Poèmes symphoniques.
11 h. 30. — Le bien-être de l'enfant (causerie anglaise.)
11 h. 40. — La bonne chanson française.
12 h. — "Le Grand Frère Marcel."
12 h. 30. — Côtes de la Bourse de Montréal et New-York.
12 h. 45. — Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.
1 h. — Concert de l'hôtel Royal York, Toronto sous la direction de Rex Battle.
1 h. 30.—Corps de clairons de l'école Sainte-Brigide.
5 h. — Orchestre du Ritz-Carlton.
5 h. 45. — Causerie de l'oncle Bill de la Ligue de Sécurité.
5 h. 55. — Nouvelles Température, Sommaire.
6 h. — Programme de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont voici le programme:
Directeur général: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat.
Directeur musical: M. Eugène Dubuc, maître de chapelle à Saint-Gabriel.
1. Causerie par le R. P. Lévi Côté, O.M.I. Sujet: De quelques conseils touchant l'attachement à la terre.
2. Le programme musical sera exécuté par la maîtrise de l'Académie Richard de Verdun, dirigée par le R. F. Donat, S.-C. Cette maîtrise se compose de cinquante voix. Ce programme comprend trois chants du R. P. Georges Bolleau, O.M.I.:
a) Reviens Dollard, musique de M. E.-H. Châtillon.
b) A l'Avant-aGrde, O Dollard des Ormeaux, musique de M. J.-A. Contant.
c) Le doux parler Ancestral, musique du R. P. Henri Gervais, O.M.I.
6 h. 30.—Température.
6 h. 30.—Fanfare Marimba.
6 h. 45.—Programme spécial.
7 h.—Programme spécial.
7 h. 15.—A être annoncé.
7 h. 30.—Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
8 h.—A être annoncé.
8 h. 30.—Programme spécial.
9 h.—Concert de l'orchestre du Ritz Carlton.
. h. 30.—Musique militaire de la garde à pieds du gouverneur-général.
10 h.—"Allo Paris".
10 h. 30.—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.
11 h.—Orchestre de cabaret.
11 h. 15.—Programme d'orgue.
11 h. 30.—Les "Christies Soccer Chatter".

C. F. C. F.

8 h. 30.—"Cheerio" de N. B. C. avec J. Harrison Isles, directeur de musique (N.B.C..
9 h.—Mélodies du matin.
9 h. 45.—Nothing but the Truth comprenant une causerie par Alexander McQeen, et un quatuor à cordes sous la direction de M. Walter Blaufuss.
10 h.—Opérettes favorites.
10 h. 30.—Programme commercial.
11 h.—Chansonnettes françaises.
11 h. 45.—Les clefs du Bonheur, avec Harriett Fulton, contralto, artiste invitée, leçons de piano sous la direction de Sigmund Spaeth. (NBC).
12 h. 15.—Mélodies du midi.
12 h. 30.—Programme spécial.
12 h. 45.—Programme spécial.
1 h.—Cote à l'ouverture de la Bourse.
1 h. 15.—Orchestre Palais d'Or (N.B.C.).
1 h. 30.—Maurice Marchand, pianiste.
1 h. 45.—Gaieté musicale.
2 h.—Orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal.
2 h. 30.—Musique classique sur disques.
2 h. 45.—Lum et Abner, sketch comique, (N.B.C.)
3 h.—Musique de danse.
3 h. 45—Musique d'instruments à corde.
4 h.—Musique populaire sur disques.
4 h. 30.—Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
4 h. 45.—Programme spécial.
5 h.—Programme spécial.
5 h. 15.—Mélodies du studio.
5 h. 30.—Programme spécial.
5 h. 45.—Programme de danse.
5 h. 56.—Température.
6 h.— Heure du crépuscule.
6. h. 45.—Fermeture de la Bourse.
7 h.—Programme du studio.
7 h. 15.—Orchestre de danse du Château Laurier.
7 h. 30.—Notre Jimmy.
7 h. 45.—Le Purple Circle.
8 h.—Leçon de bridge, par Ely Culbertson.
8 h. 15.—Programme d'orgue.
8 h. 30.—Danse avec la comtesse D'Orsay. Le Dandy, ténor et l'orchestre de Ben Selvin. Voici le programme:
The Night Shall be Filled With Music .....Le Dandy
Le Perroquet .....Orchestre
Live, Laugh and Love, de "Congress Dances".....Le Dandy
Soft Lights and Sweet Music, de "Face the Music"
Comtesse d'Orsay
Alice's Holiday, de "Katinka"
[Orchestre
Dancing on the Ceiling, de "Evergreen" .....Orchestre
Now That I Have You
Comtesse d'Orsay
My Silent Love.....Le Dandy
My Extraordinary Gal..Le Dandy
9 h.—"K-7", histoire mystérieuse (N.B.C.)
9 h. 30—Club Valspar, avec Willard Robison; Eileen Clark, soprano, artistes invités. L'orchestre de William Winges, Norman Sweetser, maître de cérémonies. (NBC).
10 h. 15.—"Snoop et Peep", sketch comique (N.B.C.).
10 h. 30.—"Vingt doigts harmonieux", Mathilde Harding, pianiste; Irene Harding, organiste. (N.B.C.) Voici leur programme: Kammenoi Ostrow....Rubinstein
The Bells of St. Mary's....Adams
Whe My Caravan Has Rester, de "Romany Songs".....Lohr
10 h. 45.—Les frères McCravy, Frank et James, chanteurs.

DIMANCHE, 29 MAI

C. K. A. C.

5 h.—Les fêtes ontariennes.
5 h. 45—Romances musicales.
6 h.—L'heure catholique.
La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 29 mai sera donnée par le R. P. Lomme, professeur d'Ecriture sainte au Séminaire des Missions étrangères. Il montrera que l'Eglise romaine est catholique.
Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux par la Chorale du Noviciat des Pères Oblats, sous la direction du R. P. Martel, O.M.I. A 6 h. 40 première causerie de la Semaine contre le blasphème.
9 h.—Opérette: "Les cloches de Corneville.

C. H. Y. C.

11 h.—Service religieux.
7 h. 30—Service religieux.

C. F. C. F.

1 h.—Musique du studio.
1 h. 30—Musicale.
2 h. 30—Moonshine et Honeysuckle, sketch dramatique (NBC).
3 h.—Mélodies de music-hall.
4 h. 15—John Fogarty, ténor. (NBC).
4 h. 30—Musique classique sur disques.
5 h.—Pastils (NBC).
5 h. 30.—Musique mexicaine.
5 h. 45.—Programme du studio.
6 h.—Golden Gems (NBC).
7 h.—Orchestre de l'hôtel Royal York.
7 h. 30—The Three Bakers (NBC), Frank Luther, Jack Parker et Darrel Woodyard; Will Donaldson, accompagnateur; Sylvia Fross, chanteuse de "blues"; Billy Artz et son orchestre; Bradford Brown, maître de cérémonies.
8 h.—David Rubinoff et son orchestre. (NBC)
9 h. — Mélodies Enna Jettick: Ralph Kirbery, artiste invité : Norman Price et Steel Jamison, ténors; Edward Walter, baryton, Earl Waido, basse; quatuor mixte; Betty Ayres, soprano, Mary Hopple, contralto, Léon Salathiel, passé, Steel Jamison, ténor.
9 h. 15. — Musique du Château Laurier.
10 h. — Programme du studio.
10 h. 15— Shaeffer Lifetime Revue— Orchestre de danse sous la direction de H. Leopold Spitalny; Gill et Demling, les "Two White Dots", comédiens; les Collegians, quatuor masculin. (N.B.C.)
10 h. 30. — Récital d'orgue.
10 h. 45.— Sketch comique. (N.B.C.)

LUNDI, 30 MAI

C. K. A. C.

7 h. 30—Le réveil, moment des surprises.
7 h. 45—Culture physique.
8 h.—L'heure du déjeuner.
9 h.—Little Jack Little, chant et piano.
9 h. 15—Programme spécial.
9 h. 30—"Tony's Scrap Book". (C.B.S.).
9 h. 45—Programme spécial.
10 h. 15.—Disques. Mélodies populaires. Température.
10 h. 30— Ouverture de la Bourse.
10 h. 45—Musique militaire.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Le bien-être des enfants.
11 h. 40—A être annoncé.
12 h.—Programme spécial.
12 h. 30—Cote de la Bourse.
12 h. 45—M. H.-T. Dickinson, organiste.
1 h.—Concert du Royal York, sous la direction de Rex Battle.
4 h. 30.—Fermeture de la bourse.
4 h. 45.—Concert de l'hôtel Ritz-Carlton.
5 h. 30.—Orchestre de danse Charles Dornberger, de l'hôtel Mt-Royal.
5 h. 55—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6 h.—Trio de concert de l'hôtel Queen's.
6 h. 15.—La semaine contre le blasphème, M. Félix Desrochers.
6 h. 30.—Programme spécial.
6 h. 45.—Programme spécial.
7 h.—L'oncle Joe.
7 h. 30 —Programme spécial.
8 h.—Spécial (C.B.S.).
8 h. 15.—"Danny et son papa".
8 h. 30.—Les trois Mousquetaires.
9 h. 30.—Programme spécial.
10 h. 30.—Danse du Mont-Royal.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 05.—Orchestre de cabaret.
11 h. 15.—Récital d'orgue.

C. F. C. F.

8 h. 30.—Causerie et musique. (N.B.C.).
9 h.—Mélodies du matin.
9 h. 45.—Programme N.B.C.
10 h.—Programme spécial.
10 h. 30.—Chansonnettes françaises.
10 h. 45.—Programme spécial.
11 h.—Musique d'orgue.
11 h. 30.— Programme spécial.
11 h. 45.—Musique de danse. Midi.—Programme spécial.
12 h. 15.—Programme spécial.
12 h. 30.—Programme spécial.
12 h. 45.—Programme spécial.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Programme Imperial Tobacco.
1 h. 30—Causerie du Kiwanis.
2 h.—Programme spécial.
2 h. 30—Matinée musicale.
3 h.—Programme de la maison Legaré.
3 h. 30—Horoscope.
3 h. 45—Fantaisies instrumentales.
4 h.—Programme spécial.
4 h. 15—Musique de danse.
5 h.—Programme spécial.
5 h. 15—Programme spécial.
5 h. 45—Mélodies sur disques.
5 h. 55—Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45—La cote à la fermeture.
7 h. Programme du studio.
7 h. 15—Montréal de nos jours.
7 h. 30—Musique de studio.
7 h. 45.—Civil Institute.
8 h.—Orchestre de l'hôtel Mont Royal.

ETOILE ET AUTEUR

Mlle Eileen Douglas, qui prépare et joue elle-même des sketchs très intéressants sur le circuit NBC et que nous entendons par CKAC.

JOLIE ETOILE

Mlle Mona Lowe, jeune chanteuse de grand talent, âgée seulement de vingt-trois ans, qui excelle à chanter des ballades à la radio. C'est une nouvelle acquisition du circuit NBC et nous l'entendrons bientôt à CFCF.

8 h. 30—Programme de studio.
9 h.—Programme Viau.
9 h. 15—Récital d'orgue.
9 h. 30—Ed Wynn et sa fanfare de chefs de pompiers. Direction Don Voorhees; Graham McNamee, maître de cérémonie. (N.B.C.)
10 h.—Programme du studio.
10 h. 15—Le conducteur fiable: Ligue de Sécurité Publique.
10 h. 30—Programme du studio.
10 h. 45—Orchestre de danse
11 h.—Concert d'orgue.
11 h. 30—Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.

MERCREDI, 1er JUIN

C. K. A. C.

7 h. 30. — Le réveil, moment des surprises.
7 h. 45. — Culture physique.
8 h — L'heure du déjeuner.
9 h.—Little Jack Little, chant et piano. (C.B.S.)
9 h. 15. — Programme spécial.
9 h. 30.—Tony's Scrap Book. (C.B.S.)
9 h. 45.—Programme spécial.
10 h. 15.—Mélodies populaires. Prévisions atmosphériques.
10 h. 30.— L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45.— Association canadienne-française des aveugles.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Le bien-être des enfants.
11 h. 40.—M. Maurice Marchand, pianiste aveugle et M. Louis Chartier, baryton.
12 h. 15.—Association des optométristes et opticiens de la province de Québec.
12 h. 30.—Cotes de la Bourse.
12 h. 45.—M. Harry-T. Dickinson, organiste.
1 h.—Concert du Royal York, Toronto.
2 h.—Chansons nègres.
4 h. 30.—Clôture de la Bourse.
4 h. 45.—Orchestre du Ritz-Carlton.
5 h.—Théâtre des Petits.
5 h. 30.—Le professeur et le Major. (C.B.S.)
5 h. 45.—Orchestre de l'hôtel Taft. (C.B.S.)
5 h. 55—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6 h.—Rapport des marchés.
6 h. 15.—Union Catholique des Cultivateurs.
6 h. 30.—Programme spécial.
6 h. 45.—Spécial.
7 h.—Programme spécial.
7 h. 15.—Programme français.
7 h. 30.—Le cheptel du ministère de l'Agriculture.
8 h.—Orchestre d'un des paquebots de la ligne Anchor-Donaldson.
8 h. 45.—La semaine contre le blasphème: M. J. A. Bernier.
9 h.—Radio-Théâtre.
9 h. 30.—A être annoncé.
9 h. 45.—La Pensée française.
10 h. Danse du Windsor.
10 h. 30.—Emission spéciale.
10 h. 45.—Orchestre symphonique.
11 h.—Nouvelles.
11 h.05.—Orchestre de danse.
11 h. 15.—Récital d'orgue.

C. F. C. F.

8 h. 30—Sketch comique, NBC.
9 h. 45.—Derby Anglais.
10 h. 15—Heure féminine.
10 h. 45.—Opéra comique.
11 h. 45.—Orchestre Hugo Mariani, NBC.
12 h.—Programme NBC.
12 h. 15—Mélodies du midi.
12 h. 45—Programme spécial.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15—Musique de danse.
1 h. 30—Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
2 h.—Musique de fanfare.
2 h. 30.—Programme NBC.
3 h. —Matinée musicale française.
3 h. 30.—Programme de musique Layton.
4 h.—Musique de la mi-semaine.
4 h. 30—Leçon de bridge par Ely Culbertson, NBC.
4 h 45—Programme spécial.
5 h.—Programme spécial.
5 h. 15—Programme spécial.
5 h. 30.—Mélodies sur disques.
6 h.—Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45—La cote à la fermeture.
7h.—Programme de studio.
7 h. 15—Montréal de nos jours.
7 h. 30—Musique de studio.
7 h. 45—Programme de studio.
8 h.—Programme spécial.
8 h. 30.—Programme du studio.
8 h. 45—Programme spécial.
9 h.—Concert d'orgue.
9 h. 15—Causerie sur les Indes par R. C. Bingham.
9 h. 30.—Programme du studio.
9 h. 45—Institut professionnel du service civil.
10 h.—Programme du studio.
10 h. 30—Orchestre de danse du Château Laurier.

JEUDI, 2 JUIN

C. K. A. C.

7 h. 30.—Le réveil, moment des surprises.
7 h. 45.—Culture physique.
8 h.—L'heure du déjeuner.
9 h.—Chants.
9 h. 15.—Programme spécial.
9 h. 30—Mélodies populaires.
10 h. — "Bonjour Madame" et Jovette Bernier.
10 h. 30. — L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
10 h. 45. — La bonne chanson française.
11 h. — Poèmes symphoniques.
11 h. 30. — Causerie anglaise sur le bien-être de l'enfant
11 h. 40. — Extraits d'opéra.
12 h. — Trio de concert.
12 h. 30. — Bourses de Montréal et de New-York.
12 h. 45. — Causerie française sur l'hygiène.
1 h. — L'orchestre de concert du Royal York, Toronto.
1 h 30. — Programme musical d'Atlantic City (C.B.S.)
2 h. — Chansons nègres.
4 h. 30. — Fermeture de la bourse.
4 h. 45.—Orchestre de l'hôtel Taft (C.B.S.).
5 h.—Orchestre de l'hôtel Ritz-Carlton.
5 h. 15. — Tito Guizo, ténor mexicain (C. B. S.)
5 h. 30—"Le professeur et le major (C. B. S.).
5 h. 45—Causerie sur la pêche et la chasse.
5 h. 55.—Dernières nouvelles. — Température. — Sommaire des émissions de la soirée.
6 h.—Trio de concert du Queen's.
6 h. 15—Programme spécial.
6 h. 45.—Programme spécial.
7 h. 15.—Programme spécial.
7 h. 45.—Programme spécial.
8 h.—La semaine contre le blasphème, L'abbé Chaumont.
8 h. 30.—Orchestre de l'hôtel Ritz-Carlton.
9 h. 30.—Conservatoire National de Musique.
10 h.—La quatuor Métropolitain.
10 h. 30 — Orchestre Charles Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 05—Orchestre de danse.
11 h. 15—Orgue.

C. F. C. F.

8 h. 30.—Cheerio, (NBC).
9 h.—Mélodies du matin.
9 h. 30.—Programme, (NBC).
10 h.—Mélodies du matin.
10 h. 45.—Programme spécial.
11 h.—Musique de fanfare.
11 h. 15.—Programme de l'Association des aveugles.
11 h. 30.—Orchestre Hugo Marini (NBC).
12 h.—Programme (NBC).
12 h. 15.—Programme spécial.
12 h. 30.—Programme spécial.
12 h. 45.—Mélodies du midi.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Musique de fanfare.
1 h. 30.—Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
2 h.—Mélodies populaires.
2 h. 30.—Revue musicale.
3 h.—Programme J. D. Langelier.
3 h. 30—Programme C. W. Lindsay.
4 h.—Comédie musicale, NBC.
4 h.30—Orchestre de l'Hôtel Mont-Royal.
4 h. 45—Programme spécial.
5 h. 15—Programme spécial.
5 h. 45.—Programme spécial.
6 h.—Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h.45—La cote à la fermeture.
7 h.—Programme du studio.
7 h. 15—Montréal de nos jours.
7 h. 30—Notre Jimmy.
7 h. 45—Symphonie miniature.
8 h.—Rudy Vallée et son orchestre, NBC.
9 h.—Programme de studio.
9 h. 30—Sketch NBC.
10 h.—Programme du studio.
10 h. 30—Orchestre de danse du Château Laurier.
11 h.—Russ Columbo et son orchestre (N.B.C.).
11 h. 15.—Musique Slumber.

VENDREDI, 3 JUIN

C. K. A. C.

7 h. 30—Le réveil moment des surprises.
7 h. 45.—Culture physique.
8 h.—L'heure du déjeuner
9 h.—Little Jack Little (CBS).
9 h. 15—Programme spécial.
9 h. 30—"Tony's Scrap Book"
9 h. 45—Programme spécial.
10 h.—Programme spécial.
10 h. 30—Température.
10 h. 30—A être annoncé.
10 h. 45—Musique militaire.
11 h. — Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Le bien-être des enfants.
11 h. 40—A être annoncé.
12 h.—A être annoncé.
5 h.—Concert de l'hôtel Ritz Carlton.
5 h. 30—Thé dansant de l'hôtel Mont-Royal.
5 h. 55.—Nouvelles. Température. Sommaire.
6 h.—Programme spécial.
6 h. 15—A être annoncé.
6 h. 30—Programme spécial.
6 h. 45.—Programme spécial.
7 h.—Programme spécial
7 h. 30—Programme spécial.
7 h. 45—La semaine contre le blasphème. Révérend Père Lévi Côté.
8 h.—L'Heure Provinciale.
9 h. Trio de concert Viau.
9 h. 30—Partie de lacrosse entre Montreal et Canadien, au Forum.
10 h. —Musique militaire du Mont Saint-Louis.
11 h. 05.—Orchestre de danse
11 h. 15.— Orgue.

C. F. C. F.

8 h. 30—Sketch comique, N. B.C.
9 h.—Valses.
9 h. 15—Musique du matin.
9 h. 30—Programme spécial.
9 h. 45—Education de la jeune fille!
10 h.—Programme destiné aux femmes.
10 h. 30—Musique de fanfare.
11 h.—Programme S.O.S.
11 h. 15—Musique de fanfare.
12 h.—Mélodies du midi.
12 h. 15—Programme spécial.
12 h 45—Orchestre Black and Gold. (N.B.C.)
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15—Programme spécial.
1 h. 30—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
2 h. —Extraits de musique classique.
3 h.—Programme P. T. Légaque.

LE COLLEGE DE VARENNES

C'est à cette institution, qui compte parmi les principales maisons d'enseignement de notre province, qu'aura lieu, le dimanche, 5 juin prochain, le grand ralliement annuel des anciens élèves. Tous ceux qui le pourront se feront un devoir d'être présents. Ceux de Montréal s'y rendront en automobile, et partiront à 9 heures du matin, en face de la bibliothèque municipale.

3 h. 30—Musique de danse (N.B.C.)
4 h.—Programme spécial.
4h. 15—Radio Guild.
5 h. 15—Programme spécial.
5 h. 30—Mélodies sur disques.
5 h. 45—Programme spécial.
6 h.—Température.
6 h. 05.—Heure du crépuscule.
6 h 45.—La cote à la fermeture.
7 h.—Programme du studio.
7 h. 15.—Montréal de nos jours.
7 h. 30.—Musique de studio.
7 h. 45—Programme du studio.
9 h. Sketch comique, NBC.
9 h. 30—Programme du studio.
10 h. 45—Musique de cabaret.
11 h.—Musique d'orgue.
11 h. 30. — Orchestre de danse à l'hôtel Mont-Royal.

La Fête-Dieu à Saint-Casimir des Lithuaniens

La Fête-Dieu sera célébrée cette année avec éclat par les Lithuaniens catholiques de la paroisse de Saint-Casimir, dont l'église se trouve située sur la rue Parthenais, près Sherbrooke.

Une magnifique procession aura lieu dans les rues de la paroisse dimanche après-midi à 3 heures.

Voici le parcours:

Parthenais, Hood, Rouen, Harmony, Prince-Georges, Fullum, Rouen, Sheppard, Hochelaga, Fullum, Sherbrooke, Des Erables, Gauthier et Parthenais pour revenir à l'église

Un magnifique reposoir sera érigé devant la résidence de Monsieur Philippe Trudel, rue Fullum, 2486, coin Hochelaga.

Le Curé de la paroisse, Monsieur l'abbé Jean Bobinas, prie volontiers les familles dont la résidence est située sur le parcours de la procession de bien vouloir décorer leurs demeures.

FUNERAILLES DE M. ALBERT BONIN

Le 18 avril 1932, ont eu lieu en l'église de Saint-Irénée, les funérailles de M. Albert Bonin.

Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Gagnier, assisté de MM. les abbés Bellerose, curé et M. l'abbé Dionne

Parmi ceux qui étaient présents on remarquait M. Alfred Bonin, père du défunt, M. H. Bonin, grand-oncle du défunt, M. et Mme P. Lamoureux, M. et Mme J. Guimond, Mme F. Rufiange, M. J. Bonin, cousins, J. Desrosiers, Mme A. Crevier, Mme H. Brunet, M. et Mme J. Renaud, M. et Mme Tessier, M. Alb. Bonin, M. Horacio Bonin, Mlle Germaine Bonin, Mlle A. Poissant, B. Labelle, M. et Mme H. Desgroseillier, M. et Mme E. Desgroseillier, M. H. Desgroseillier, M. P. Desgroseillier, M. R. Desgroseillier, M. et Mme Léopold Leroux, M. Ad. Brunet, Mlle Jeanne Guimond, M. Alb. Guimond, M. L. Henri, Jos. Martin, Mlle E. Bercier, M. Emery Julien, M. Eu. Julien, Mlle T. Julien, Mme P. Fortier, Mme J. Brunet, Mme Alf. Charette, Mlle Irène Chatigny, M. L. Héneault, M. R. Héneault, Mlle C. Héneault, M. Henri Prégent et ses fils, M. Albert Ruel, Mme P. Bélair, M. Art. Petit, M. P. Bellemare, M. H. Bellemare, Alb. Berthiaume, M. et Mme Ad. Turgeon, Osw. Turgeon, M. Sabourin, MM. Camiraé, R. Lalonde, O. Cardinal, E. Lafond, Ov. Legault, Ern. Legault, Jos. Desparois, P. Desparois, Mme Vincelet, M. et Mme E. Brien, L. Brien, Mlles Brien, Thomas Primeau, Georges Price, J. B. Ritcher, A. Ritcher, E. Ritcher, W. Fillatreault, M. Hamelin, M. Pilon, Jos. Pilon, Mlle Pilon, M. et Mme Chamberland, Jos Lefebvre, T. Deguise, Mme Roy, Jos. Leduc, J. Graphe, E. Thifault, et autres.

Les porteurs étaient MM. Romuald Aubin, M. Gougeon, Ern. Lavoie, Noé Lalonde, G. Gougeon, I. Durand, G. Mallette, Hugues Desgroseillers, Pierre Desgroseillers.

Albert BONIN

NOUVEAU SERNICE DE TRAMWAYS

A partir de lundi matin, un nouveau service de tramways assurera la liaison avenue Somerled-Avenue Wakley, à Notre-Dame de Grâce. Ce nouveau service fonctionnera le matin et le soir, aux heures de presse.

Les tramways 3A assureront cette nouvelle liaison, de 7 h. a. m., à 9 h. a.m., et de 5 h. p.m. à 7 h. p.m. Ce service sera quotidien, le dimanche excepté. D'après le nouvel horaire élaboré par la compagnie, le nouveau service sera de 8 minutes.

POUR LA FETE-DIEU

"Les Officiers et les Membres de la cour Benoit XV, No 262 de Saint-Henri de Montréal de l'Association Canado-Américaine, désirant prendre part à la procession de la Fête-Dieu avec la paroisse de Saint-Henri de Montréal, paroisse de la localité de la cour, laquelle procession a lieu le soir, à 7 heures p.m., sont priés de bien vouloir se réunir à la porte de leur salle habituelle d'assemblée, Union Saint-Joseph de Saint-Henri, 4030, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, vers les six heures et demie, sept heures moins le quart, dimanche prochain, le 22 courant".

LE MAIRE ROBICHON A APPOSE SON VETO

Séance du conseil mouvementée aux Trois-Rivières.

TROIS-RIVIERES, 28. — (Du corr. de la "Patrie.") — La dernière séance du conseil a été plus riche en vetos de tous genres qu'en travail utile. Le maire et son groupe composé des échevins Lemire et Hébert se heurta à l'opposition de la majorité et le maire riposta en frappant généreusement de son veto les résolutions votées par la majorité et même les amendements battus par elle. La première résolution de la majorité du conseil voulait autoriser l'ingénieur de la cité à procéder au revêtement en amiésite de 40,000 verges carrés de pavage en beton. La minorité proposa un amendement en faveur de demander des soumissions pour divers types de revêtement en bitumineux. La majorité rejeta l'amendement. Le maire refusa de signer. Il en fut de même de la motion principale quand elle fut adoptée par la majorité. La même procédure se répéta quand la majorité voulut faire procéder immédiatement au pavage d'une partie de la rue Royale. Amendement et motion principale furent frappés du veto du maire. Une résolution ordonnant à l'ingénieur de mettre le concasseur de pierre de la ville en opération et de faire concasser des milliers de tonnes de pierre fut plus heureuse et obtint un vote unanime. Mais le veto du maire ne tarda pas à faire son apparition quand la majorité décida d'autoriser le trésorier à payer la réclamation de Robertson Jauin, au montant de $84,000 pour des travaux de drainage. Un amendement des échevins Lamarche et Carignan pour référer à un referendum la question du paiement de $44,000 pour l'expropriation de la rue Laviolette fut déclarée hors d'ordre par le maire. Finalement on décida de référer la question à l'aviseur légal de la cité afin de savoir s'il peut y avoir referendum en la matière.

Fatigués de s'être ainsi chamaillés, les échevins ajournèrent la séance aux petites heures du matin.

Imposantes funérailles Madame Aurèle Drolet

Ces jours derniers à Montréal, à l'âge de 65 ans et 9 mois, est décédée Mme Zelia Couture, épouse de Aurèle Drolet. Mme Aurèle Drolet était dame de Sainte-Anne.

Elle laisse dans le deuil: son époux, M. Aurèle Drolet; ses filles, Mlles Dolorès, Alice, Zelia, et Emilienne Drolet. Son fils, M. Ovila Drolet; son fils et sa belle-fille; M. et Mme Louis Demers. Ses filles et ses gendres: M. et Mme Z. Saint-Laurent (Carola Drolet); M. et Mme O. Bolleau, (Annetta); ses frères et ses belles-soeurs; M. et Mme Napoléon Couture, M. et Mme Alfred Couture; M. Adjutor Couture; sa soeur et son beau-frère: M. et Mme Louis Demers (Alida Couture) Mme Edgar Couture, Mlle Ludivine Demers et un grand nombre de neveux et de nièces.

Les funérailles de Mme Aurèle Drolet ont eu lieu ces jours derniers en l'église de Sainte-Brigide, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Précédé d'un landau de fleurs, le convoi funèbre est parti de la demeure de la défunte, 1062 rue Cartier, pour se rendre à l'église où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Sylvio Burque, qui chanta aussi le service, assisté de M. l'abbé A. Seigeant, comme diacre, et de M. l'abbé H. Handfield comme sous-diacre. M. l'abbé Sylvio Burque chanta aussi l'absoute. Au sanctuaire on remarquait M. l'abbé H. Clément. Le choeur de chant de la paroisse de Sainte-Brigide sous la direction du maître de chapelle M. E. A. Sansfaçon, exécuta la messe de Pietro Yon. Touchait l'orgue: M. C. Bérard. Les chantres étaient: MM. E. A. Sansfaçon, C. Bérard, R. Doucet, P. Lamontagne, R. Beauchamp, et O. Giroux.

Conduisaient le deuil: M. Aurèle Drolet, époux de la défunte; ses fils, MM. Ovila Drolet et Louis Demers. Ses gendres, MM. Z. Saint-Laurent, et O. Bolleau. Son beau-frère, M. Louis H. Demers. Ses neveux MM. E. Boivin, H. A. Doré, Rosaire Boivin, son cousin, M. A. Schilling. On remarquait également MM. D. Délorme, E. A. Sansfaçon, Armand Gariépy, C. Bérard, Adrien Roch, R. Doucet, Bernard Hockinson, P. Lamontagne, R. Beauchamp, O. Giroux, Marcel Côté, Paul Lemlin, W. J. Ferguson Tvokey, J. A. Delorme, I. Deschênes, A. Dubois et un grand nombre d'autres. Les dames de Sainte-Anne assistaient en grand nombre.

M. Aurèle Drolet et ses enfants ont reçu un très grand nombre de témoignages de sympathie.

L'HON. M. ARCAND

QUEBEC, 28. (Du cor. de la "Patrie"). — L'honorable C. J. Arcand, s'est embarqué hier sur le Duchess of Bedford à Liverpool. Il sera de retour à Montréal, vendredi soir prochain ou samedi matin.

Les dernières nouvelles reçues de M. Arcand sont datées de Florence.

L'honorable M. Arcand partit pour l'Europe vers la mi-mars pour aller représenter la province de Québec au congrès international de Genève.

ASSEMBLEE ANNUELLE DES ANCIENS ELEVES A VARENNES EN JUIN

La date de la réunion a été fixée au 5 de ce mois—Ceux de Montréal s'y rendront en automobile. — Programme de la journée.

Tout est maintenant prêt pour l'assemblée annuelle des Anciens du collège de Varennes, qui aura lieu à cette institution, le 5 juin. Le départ de Montréal se fera en face de la bibliothèque municipale, à 9 heures a.m. Le trajet s'effectuera en automobile, et les organisateurs ont pris les dispositions nécessaires afin d'accommoder tous les anciens qui désirent prendre part à cette assemblée annuelle.

A 10 h. 30 a.m., il y aura messe à la chapelle du collège. L'assemblée proprement dite, sera tenue après la messe et on procédera alors à l'élection d'un nouveau bureau de direction pour l'année courante. A 1 h. de l'après-midi, un grand banquet réunira tous les membres dans la grande salle du collège. L'après-midi, deux clubs se disputeront les honneurs du championnat de baseball. A 5 hrs, clôture de la réunion par le salut solennel du Saint-Sacrement et départ ad libitum. La somme de $1.00 couvrira toutes les dépenses de voyage, y compris le banquet.

Pour informations, s'adresser: M. L. Sicard, HArbour 9581, ou M. Hector Mallette, MArquette 6147 ou HArbour 7825.

LES OUVRIERS DE LA CONFECTION FONDENT UNE NOUVELLE UNION

Les ouvriers en confection pour hommes jettent les bases d'une union canadienne.

Les tailleurs de Montréal ont rompu les liens qui les unissaient à l'union américaine et ont formé une union canadienne affiliée avec le congrès ouvrier du Canada.

Au cours d'une grande assemblée tenue, jeudi soir, à l'Aréna, au nombre de plus de cinq mille, ils ont décidé d'une manière non équivoque que, dorénavant, ils ne voulaient plus avoir affaire avec l'internationalisme américain.

Qu'il soit bien compris que la nouvelle union n'a rien de commun avec aucun mouvement international ou autre, mais qu'elle est essentiellement canadienne, que ses rangs sont ouverts à tous les tailleurs sans distinction de race, de religion, que les chefs sont des ouvriers canadiens bien connus des tailleurs.

"Les raisons qui ont motivé notre mouvement, disent les organisateurs, sont d'ordre économique aussi bien que patriotique; car depuis quinze années, on a soutiré des millions de piastres aux tailleurs canadiens pour les envoyer aux Etats-Unis. L'effectif des unions, qui comprenait jadis 15,000 membres en Canada n'est plus aujourd'hui que de 10,000 membres. Notons, en passant, que la cotisation durant les quinze dernières années, était de quarante sous par semaine, par membre, à part les cotisations et taxes spéciales, variant de 1 à 10 dollars, ce qui représente des centaines de mille dollars. On voit de suite, que le pays a subi une perte totale et sans bénéfice, même pour les travailleurs du Canada.

Est-il surprenant maintenant que les tailleurs de Montréal, tout comme ceux de Toronto ont fait, aient décidé d'organiser une union canadienne, en ce faisant, les tailleurs, la société canadienne et le pays en seront les bénéficiaires. Les autorités aussi bien que le sentiment populaire sont avec nous.

Comme canadiens, nous sommes capables de prendre soin de nous-mêmes, de garder notre argent ici, et avoir une union qui saura bénificier aux membres et non à ceux qui demeurent à l'étranger".

(Communiqué).

Partie de cartes pour la Réparation à la Sainte-Face

La deuxième partie de cartes, au profit de l'Oeuvre de la Réparation à la Sainte-Face, desservie par les Pieuses Servantes de Notre-Seigneur, située No 4318 rue Papineau, sous le Patronage de M. Antonio Allard, président honoraire du bureau de direction, aura lieu le 9 juin prochain, à la salle Saint-Jean, au numéro 7033 rue Saint-Dominique, près Jean-Talon.

Les tramways Saint-Denis, Saint-Laurent et Frontenac vous conduisent directement à cet endroit. Jeu libre. Les billets sont en vente au numéro 4318 rue Papineau.

Le but de cette oeuvre est de prendre soin des vieillards et des enfants infirmes.

UN PROJET DE PENSION DU VIEIL AGE POUR MONTREAL SOUMIS AU COMITE EXECUTIF

La Commission de chômage suggère de pensionner les hommes dans le besoin qui sont âgés de plus de 69 ans. — La cité de Montréal et les deux gouvernements contribueraient pour la somme de $100,000 par mois. — Le système donnerait du travail à 5,000 de plus. — Que fera Québec qui s'est toujours opposé à la pension du vieil âge?

Une pension pour les chômeurs de plus de 69 ans, voilà ce que voudraient établir les membres de la Commission échevinale du chômage, avec l'aide de la ville de Montréal, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. On sait que l'échevin Schubert, délégué spécial de la ville de Montréal aux Etats-Unis, a parlé d'un projet de ce genre, dans son rapport au comité exécutif.

La Commission échevinale n'a pas tardé à s'emparer de ce projet pour l'étudier et soumettre une demande au comité exécutif.

La Commission que préside l'échevin DesRoches voudrait faire accorder une pension de $20.00 par mois à tous les chômeurs de plus de 69 ans. On calcule qu'il y a 5,000 hommes à Montréal, qui ont plus de 69 ans, qui sont sans travail ou qui sont à l'emploi de la ville. La pension pour ces personnes permettrait à un nombre aussi grand d'autres hommes d'obtenir ces emplois. On diminuerait ainsi le chômage d'autant que le rendement d'hommes plus jeunes serait plus grand.

Pour en arriver à l'exécution du projet de pension, la Commission suggère au comité de prendre une somme de $10,000 par mois, à même les fonds de secours directs. On calcule que $100,000 par mois seraient nécessaires pour payer la pension. On demanderait au gouvernement provincial de payer 15 pour cent ou $15,000 par mois. Le gouvernement fédéral, dans ce cas, serait dans l'obligation de payer la différence, soit $75,000.

Cette proportion de 75 pour cent pour le gouvernement fédéral, n'est que la proportion que ce dernier paie pour le système de pension pour les vieillards dans les provinces où le système est en vigueur.

On sait que le gouvernement provincial a toujours refusé la pension des vieillards pour toute la province. On ne croit pas, cependant, qu'il refuserait de contribuer pour le système pour Montréal, surtout avec la clause que la chose ne se ferait que dans la présente crise. C'est d'ailleurs la restriction faite par l'échevin DesRoches au rapport soumis par le comité. Le gouvernement, ainsi, ne s'engagerait dans une politique à laquelle il a toujours été opposée. Il ne ferait que permettre qu'on emploie une partie des fonds du secours direct pour le présent système qu'on veut établir.

Si le comité exécutif accepte la suggestion faite, on s'adressera immédiatement à Québec et à Ottawa pour obtenir ce que l'on demande. Même la session finie, Ottawa a le pouvoir de prélever des octrois de ce genre, si Québec le demande.

RENSEIGNEMENTS

(Suite de la page 12.)

portionnelle n'est pas applicable, le taux le plus élevé doit être appliqué sur le total des salaires.

Délais pour le paiement des cotisations. — A moins d'instructions contraires par la commission, les cotisation inférieurres à $10.00 ainsi que les cotisations minimum, sont payables dans un délai d'un mois à compter de la date de l'envoi de l'avis de cotisation. Les cotisations de $10.00 et plus sauf le cas de cotisation minimum, sont payables par deux versements : le premier, dans un délai d'un mois à compter de la date de l'envoi de l'avis de cotisation, et le deuxième (sans autre avis) le premier septembre.

Cotisations additionnelles pour retard dans le paiement. — Suivant les règlements passés par la commission, les employeurs qui ne paient pas une cotisation ordinaire ou supplémentaire, ou la part'e exigible de telle cotisation, dans le mois suivant la date où l'avis leur en a été expédié doivent payer une cotisation additionnelle de 5 p. c. du montant pour lequel ils sont en défaut. Si le défaut se continue pendant une autre période d'un mois ou plus, une cotisation additionnelle de 1 p.c. est aussi imposée pour chaque mois ou fraction de mois subséquent pendant lequel la cotisation est en souffrance.

Quant au paiement du deuxième versement, le premier jour de septembre est considéré la date de l'envoi de l'avis de paiement à l'employeur.

COMPENSATION

Avis d'accident. — L'ouvrier doit dénoncer à l'employeur, aussitôt que possible après qu'il s'est produit, tout accident arrivé au cours et à l'occasion de son travail. L'employeur doit lui-même dans les huit jours qui suivent la date d'un accident qui entraîne le paiement d'indemnité ou nécessite l'assistance médicale, donner un avis par écrit à la commission. A défaut de ce faire, il peut être tenu de rembourser à la commission le montant de compensation qu'elle peut accorder à l'accident, sur preuve ou informations obtenues de quelque manière que ce soit.

Quand y a-t-il lieu à compensation. — La compensation est payable quand un ouvrier est victime d'un accident survenu par le fait ou à l'occasion de son travail et aussi dans le cas de certaines maladies industrielles telles que : l'anthrax, la phtisie des mineurs, l'ankylostomiase, pneumoconiose, la silicose, la maladie du caisson, l'empoisonnement par le plomb, le mercure, le phosphore, l'arsenic, le benzol et le chrome.

Aucune compensation n'est cependant payable :

1.—Lorsque l'incapactié n'a pas duré au moins sept jours.

2.—Lorsque la lésion est imputable uniquement à l'imprudence grossière et volontaire de l'ouvrier, à moins qu'elle n'entraîne la mort ou une incapacité grave.

Toute convention contraire aux dispositions de la loi est nulle de plein droit. Aucune contribution n'est admise de la part de l'ouvrier quant aux indemnités qui lui sont attribuées par la loi. Les compensations sont incessibles et insaisissables sauf dans le cas où il est permis à la commission d'en ordonner autrement.

Les compensations prévues par la loi tiennent lieu de tous les drorits, recours et droits d'action, de quelque nature qu'ils soient, de l'ouvrier contre son employer et nulle action à ce sujet n'est reçue par aucune cour de justice.

Compensation dans le cas de décès. — Lorsqu'un accident a causé la mort de la victime, le veuf invalide ou la veuve dépendante a droit, pendant sa viduité, à une rente viagère de $40.00 par mois, et si la victime laisse des enfants, le veuf invalide ou la veuve dépendante a droit en outer à une rente mensuelle de $10.00 pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans. Cette rente mensuelle de $10.00 est portée à $15.00 au décès de ce veuf nvalide ou de la venve dépendante. Le total des rentes ne peut excéder les deux tiers de la moyenne des gains mensuels de l'ouvrier pendant les douze mois précédant son accident. Cependant, la rente due à une veuve et un enfant ne sera pas inférieure à $50.00 et à une veuve et deux enfants ou plus, ne sera pas inférieure à $54.16. La veuve a aussi droit à une allocation spéciale de $100.00.

Lorsque les dépendants sont des enfants, chaque enfant a droit à une rente mensuelle de $15.00 jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 16 ans, le total des paiements mensuels ne devant pas excéder les deux tiers de la moyenne des gains mensuels de l'ouvrier décédé.

A défaut de conjoint ou d'enfant, s'il y a d'autres dépendants, une indemnité raisonnable est accordée par la commission à chacun d'eux, proportionnée à la perte pécuniaire subie par la mort de l'ouvrier, cette indemnité ne devant jamais excéder les deux tiers des gages moyens.

Les frais funéraires sont payés jusqu'à concurrence de $125.00.

Compensation pour incapacité temporaire ou permanente. — Dans le cas d'incapacité totale pere manente, l'ouvrier a droit sa vie durant à une rente hebdomadaire égale aux deux tiers de ses gains hebdomadaires moyens, ne tenant compte de ce salaire que jusqu'à concurrence de la somme de $2,000.00 par année. Cette rente ne doit pas être inférieure à $12.50 par semaine, sauf si le salaire hebdomadaire moyen de l'ouvrier est inférieur à cette somme, l'indemnité alors devant être égale au salaire.

Aucune compensation n'est payable si l'incapacité ne dure pas au moins sept jours, mais la compensation est due à compter de la date de l'incapacité lorsque celle-ci dure plus de sept jours.

L'incapacité partielle donne droit à l'ouvrier de retirer une compensation correspondante à cette incapacité.

Lorsque l'incapacité temporaire est terminée, l'incapacité permanente doit être évaluée. La compensation pour incapacité permanente est payée sous forme de rente, à moins que el pourcentage n'excède pas 10 p.c., alors que la commision peut convertir la rente en un capital.

Fixation du salaire. — Le salaire moyen hebdomadaire ou mensuel est déterminé par la commission suivant la méthode qu'elle croit la mieux appropriée aux circonstances. Ce salaire n'est pris en considération que jusqu'à concurrence de $2,000.00 par année.

Si pendant la période d'incapacité l'employeur paie à l'ouvrier un montant sous forme de compensation, rente, indemnité ou allocation, la commission le rembourse à l'employeur et le déduit de la compensation payée à l'ouvrier

ASSISTANCE MEDICALE

En quoi elle consiste. — Un accident visé par la présente loi donne en outre droit, au profit de l'ouvrier, à l'assistance médicale que requiert l'état dans lequel il est par suite de l'accident. Cette assistance médicale comprend: l'hospitalisation, les soins médicaux, chirurgicaux et de gardes-malades nécessaires, le gremèdes, médicaments et autres produits pharmaceutiques requis, ainsi que la fourniture et le renouvellement normal, pendant une période de douze mois, des appareils de prothèse et dorthopédie dont l'usage est reconnu nécessaire. Partout où il se trouve plus d'un hôpital à l'endroit où la victime doit être traitée, cette dernière peut désigner celui de son choix.

Le coût de cette assistance médicale doit être payé, suivant que l'employeur appartient à l'une ou l'autre cédule, par l'employeur ou à même le fonds d'accident. La commissio ndécide toute contestation sur la nécessité, la nature, la suffisance ou la durée de l'assistance médicale.

Dans tous les cas où un ouvrier est victime d'un accident, on doit lui fournir le médecin de son choix dès qu'il est en état de faire connaître ce choix et qu'il juge à propos d'user de son privilège, à moins que pour cause valable la commission n'en décide autrement.

L'employeur ne peut, directement ni indirectement, recevoir ou percevoir de l'ouvrier aucune contribution quelconque pour les honoraires ou dépenses pour l'assistance médicale.

Aucun honoraire ni aucune dépense pour l'assistance médicale ne peut être réclamé d'un ouvrier qui subit un accident au sens de la loi et nulle à cette fin n'est reçue par aucune cour de justice.

SERVICES DE PREMIERS SECOURS ET TRANSPORT DE L'OUVRIER APRES L'ACCIDENT. — Lorsqu'il est nécessaire, l'employeur d'un ouvrier qui a subi un accident à son emploi doit immédiatement et à ses frais le faire transporter soit à l'hôpital, soit chez le médecin ou soit à la résidence de cet ouvrier.

La commission peut aussi ordonner que l'employeur dans les industries où la chose lui paraît utile maintienne un service de premiers secours avec appareils, pièces et médicaments appropriés.

On doit aviser immédiatement la commission de tout changement du nom, de l'adresse ou du propriétaire d'une compagnie.

FORTE AUGMENTATION DES MALADIES DEPUIS LE PREMIER JANVIER

On constate cette augmentation dans les maladies contagieuses. — Autres statistiques sur la santé à Montréal

Depuis le début de l'année, il y a eu une augmentation de près de 2,000 cas de maladies contagieuses. C'est ce que montre le dernier rapport du docteur S. Boucher, directeur du service municipal d'hygiène. Depuis le premier janvier, en effet, il y a eu 7,295 cas comparativement à 5,372 pour la même période, l'an dernier. On constate, surtout, des augmentations dans les cas de rougeole et de fièvre scarlatine. Depuis le premier janvier, les inspecteurs de lait ont fait l'examen de 65,493 vaches de la campagne qui fournissent le lait à Montréal.

Au cours des mois de mars et avril, on a confisqué plus de dix-neuf étant impropre à la consommation était impropre à la consommation.

On a aussi fait 13,177 visites dans les restaurants, hôtels, etc. Les inspecteurs ont fait 7,429 saisies d'ustensiles, nourriture, etc.

Les inspecteurs ont aussi été dans les boulangeries, etc.

Depuis l'ouverture des écoles, l'automne dernier, les gardes-malades ont fait l'examen de 762.. 952 élèves tandis que les médecins inspecteurs ont fait 6,508 visites dans les écoles. On a constaté 37,963 défectuosités physiques chez les enfants, sur un total de 71,529 examinés.

Les inspecteurs dentaires ont parlé à 140,859 élèves dans 1.. 761 conférences aux enfants.

D'autres part, on a trouvé 2.. 032 enfants anormaux dans les écoles, après des examens d'hygiène mentale.

Dans les examens pour l'ouie, on a constaté que 4,609 enfants entendaient normalement sur un total de 5,306. Les autres n'entendaient que d'une oreille ou n'entendaient pas du tout.

Dans le rapport de M. A. Chevalier, surintendant de l'assistance municipale, on constate que 10,400 personnes ont été placées dans des maisons de charité. Depuis janvier, le refuge Meurling a donné 84,366 couchers et 174.. 429 repas.

La mortalité infantile a diminué pour la première fois dans l'histoire de Montréal à moins de 100 par 1,000 naissances. Le taux est de 95.8 pour cent comparativement à 121.74 pour les quatre premiers mois, l'an dernier.

Réunion des hommes d'affaires de Lachine

LACHINE, 28. — Les élections de l'Association des Hommes d'Affaires de Lachine, ont eu lieu hier soir, à la salle Tessier. Les nouveaux directeurs choisis sont: MM. J.-B. Rousseau, Emile Léger, Albert St-Maurice, Arthur St-Amour et Raoul Deslauriers. M. Edouard Richer a été réélu agent d'affaires. La réunion était sous la présidence de M. J.-A. Bergevin, élu président le 13 avril dernier. Le rapport financier de l'année dernière fut lu par l'ancien trésorier, puis adressèrent la parole, MM. le président Bergevin, J.-A. Landry, le nouveau secrétaire- archiviste. On vota unanimement des remerciements à l'ancien président de l'Association, M. J.-A Lefebvre, pour le dévouement qu'il a déployé durant son terme d'office.

EUCHRE

Mardi, 31 Mai à 2 h. 30 p. m., recommenceront les Euchres du mardi après-midi au profit des Oeuvres du Patronage Le Prevost, 5707 rue Saint-Dominique, (angle Bernard.)

De beaux et nombreux prix seront distribués et l'admission n'est que de 25 sous.

LE CANADA D'ABORD DIT L'UNIVERSITE

C'est la signification de ses croisières annuelles aux endroits historiques du pays.

Beaucoup de gens se demandent, lorsque vient la belle saison, où et comment passer les vacances. L'Université de Montréal, comme l'an dernier, offre l'une des meilleures suggestions que l'on puisse désirer. Elle invite le public à visiter le Canada d'abord et la partie la plus ancienne et la plus riche d'histoire de ce Canada: l'est, par une croisière de 10 jours sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. A bord du même navire que l'an dernier, le New Northland, de la compagnie de navigation Clarke, spécialement construit et aménagé pour des voyages de plaisance jusqu'à l'Atlantique, les voyageurs quitteront Montréal le soir du 28 juin, arriveront à Québec le lendemain matin, après une soirée agréable et une nuit suffisamment longue. Dans l'avant-midi ils pourront visiter la vieille capitale qui garde malgré son évolution moderne un cachet de vieilles coutumes et de traditions qu'on ne retrouve pas dans d'autres villes. De là les voyageurs longeront la côte laurentienne, verront briller dans l'obscurité du soir les lumières de la Rivière du Loup, côtoieront le lendemain la côte gaspésienne et débarqueront à Sainte-Anne des Monts et à d'autres villages de pêcheurs.

Les excursionnistes débarqueront ensuite à Gaspé où Son Excellence Monseigneur Ross sera reçu à bord du navire. Ils visiteront cette ville construite en étagère sur la pente de la montagne. Ils contempleront le spectacle incomparable du roché de Percé et de l'Ile Bonaventure; feront escale à Charlottetown. Plus heureux que les voyageurs de l'an dernier, le dimanche matin, 3 juillet, ceux de cette année pourront sans doute débarquer aux Iles de la Madeleine où, au milieu d'une population restée bonne et légèrement naive grâce à son isolement au milieu du golfe, et assister dans une église d'apparence un peu fruste à la messe dominicale.

Ce sera ensuite le long trajet vers Corner, Brook, Terreneuve, terme du voyage et orientation vers la côte nord où les voyageurs visiteront les pittoresques villages de Hâvre-Saint-Pierre, des Sept-Iles (les Montagnais), la randonnée sur le Saguenay jusqu'au pied des caps Trinité et Eternité, puis Québec et Montréal.

M. Damien Jasmin, assistant-secrétaire général de l'Université de Montréal, 1265 rue Saint-Denis; et la Compagnie Clarke, immeuble Dominion Square, répondront avec plaisir aux demandes de renseignements plus précis sur ce voyage.

AUX FUNERAILLES DE Mme JOSEPH LABRIE

SAINTE-HELENE DE KAM., 28. (De correspondant de "La Patrie".) Les funérailles de Mme Jos Labrie, née Anna Richard, décédée à l'âge de 41 ans, à l'hôpital de Lévis. Outre son époux, elle laisse onze enfants en bas âge. Nos sympathies à la famille.

RALLIEMENT CE SOIR DES INSTITUTRICES

Vingt-cinquième réunion de la section féminine de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal.

Ce soir, à l'Auditorium de l'Ecole Supérieure "Le Plateau", Parc Lafontaine, aura lieu, à 8 h. 15, la vingt-cinquième réunion de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, section des institutrices, sous la présidence de M. l'abbé Henri Jasmin, professeur de langues à l'Université de Montréal, et aumônier de l'Alliance.

La programme suivant a été tracé pour la circonstance: Entrée, "O Canada"; "Le Cavalier Fantastique", de Godard, par Mlle A. Denault, institutrice à l'Ecole Garneau; adresse de bienvenue, par Mlle D. Racicot, présidente; lecture des minutes de la dernière assemblée, par Mlle G. Richard, secrétaire; chant, "La Prière des Blés", de Paul Wachs, par Mlle A. Riberdy, institutrice à l'école Sainte-Brigide; conférence: "Caractères", par Mlle F. Grignon, institutrice à l'école Garneau; récitation, par Mlle J. De Pocas, institutrice à l'école Marchand; appréciation des travaux, par M. l'abbé H. A. Forget, visiteur des districts du centre; allocution, élections générales.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont faits Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Robe de fillette pour les matinées enfantines, en crêpe à impressions jaunes pâle et blanc. L'empiècement du corsage formant la manche se fait en crêpe jaune uni.

Ce patron (3186) peut être obtenu dans les grandeurs de 8, 10, 12, et 14 ans.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des modes", "La Patrie", Montréal.

LA PARADE D'EGLISE DE NOS DIFFERENTES UNITES MILITAIRES

Elle aura lieu dimanche, dans l'après-midi. — L'office religieux sera célébré au Percival Molson Memorial Stadium. — Le parcours de la parade.

La grande parade d'église des troupes de la garnison aura lieu dimanche, 29 mai, à Montréal. La cérémonie se déroulera dans l'après-midi, et c'est au Perceval Molson Memorial Stadium, parc Macdonald que les troupes se réuniront pour l'office religieux. Elles devront être à leurs positions respectives pour 2 h. 45 de l'après-midi. Chacune d'elle se rendra au Stade indépendamment des autres. Celles qui n'assisteront pas à l'office, à l'exception des Royal Canadian Dragoons, se formeront en parade sur la rue Prince-Arthur La parade se mettra en marche à la fin de l'office religieux.

Voici le parcours qui sera suivi. La parade quittera le Percival Molson Memorial Stadium, Avenue des Pins, et descendra vers le sud sur la rue Oxenden, pour gagner l'ouest par la rue Prince-Arthur, redescendre vers le sud par la rue Université, continuer vers l'ouest par la rue Sherbrooke, et de nouveau vers le sud par la rue Crescent. Après avoir tourné vers le sud, sur la rue Crescent, chaque unité se séparera des autres pour sa propre parade. Les troupes ne feront pas de halte sur la rue Crescent, afin de ne pas retarder les unités.

Chaque corps militaire sera accompagné de sa fanfare. Elles cesseront de jouer en approchant la rue McTavish, et recommenceront en approchant la rue Stanley, pour cesser de nouveau après avoir traversé la rue Drummond.

Les membres de la British Empire Service League et des autres organisations de vétérans participeront aussi à la parade. Le Régiment de Joliette, le Régiment de Trois-Rivières, le Régiment de Maisonneuve, les régiments de Cadets du Mont Saint-Louis, de l'Ecole du Plateau, de l'école Lamenais, de l'école Saint-Edouard, de l'académie Saint-Willibrod, de l'école Saint-Stanislas, de l'Ecole Technique, du Baron Byng High School, etc., etc., se joindront aux principaux corps militaires de Montréal, pour la parade.

Cet événement ne manque jamais d'intéresser au plus haut point toute la population de Montréal.

AUX FUNERAILLES DE Mme JACOB LETARTE

PLESSISVILLE, 28. (De correspondant de "La Patrie".)—Une personne bien connue et très estimée vient de disparaître, dans la personne de Mme Jacob Letarte, née Mary Campbell, décédée le 5 mai, à l'âge de 76 ans.

Elle était Dame de Sainte-Anne de Victoriaville, où elle a demeuré longtemps.

Son service et sa sépulture eurent lieu ici, samedi le 7, à neuf heures. La levée du corps et le service furents faits par Monseigneur F. Dupuis, assisté de MM. les abbés Dionne et Paris, comme diacre et sous-diacre.

Le porteur de la croix, était M. Adélard Jutras. Les porteurs du corps, étaient MM. Joseph Boulanger, Omer Camire, J.-W. Hamel, J.-N. Picard, Alexandre Boulanger, Roméo Duguay.

Conduisaient le deuil: Son époux, M. Jacob Letarte, sa fille adoptive, Mme Gustave Cousin et son fils Maurice, des Trois-Rivières; ses beaux-frères et soeurs: M. et Mme Emile Mercier, M. et Mme Dollard Letarte, de Drummondville, M. et Mme Etienne Letarte, de Saint-Albert; ses neveux et nièces, M. et Mme Maurice Mercier, M. et Mme Gérard Mercier, M. et Mme Antonio Letarte, M. et Mme Eudore Jutras, M. et Mme Albert Ouellet, de Tingwick, Mme Albert Côté, Beddeford, Maine, Mme Urbain Boiduc, Beddeford, Maine, Mlle Mignonne Letarte, Drummondville, Mlles Marcienne, Emilienne, Yvette, Aline, Cécile et Marguerite Mercier, M. Raymond Jutras, M. P.-Henri Letarte, Mlle Raymond, Paul-Emile Lauréat Mercier, Rodolphe Jutras, Mlles Corinne Liona, Béatrice, Lucille, Bernadette Jutras, M. Jacques Jutras, cousins et cousines, MM. Antonio Eyvie, Emile Fariardeau, de Victoriaville, Mme Johnny Fariardeau, Victoriaville, Mme L. Richard, M. Alfred Jolicoeur, Mlles Gertrude, Jacqueline et Marcelle Jolicoeur, de Victoriaville, Mme Albert Pichette, sa fille, Antoinette, Mme J.-A. Lachey, Mme A. Laurendeau, de Victoriaville, et autres.

Eczéma Hémorroïdes Irritations

Parce qu'il arrête positivement la démangeaison aussitôt qu'il est appliqué et assure le soulagement hygiénique de la peau, l'Onguent du Dr. Chase constitue le traitement le plus satisfaisant pour l'Eczéma, les Hémorroïdes et toutes les Irritations de la peau. Cinquante années de succès.

En boîte ou en tube.

L'Onguent du Dr. Chase

Élégance jointe à la valeur

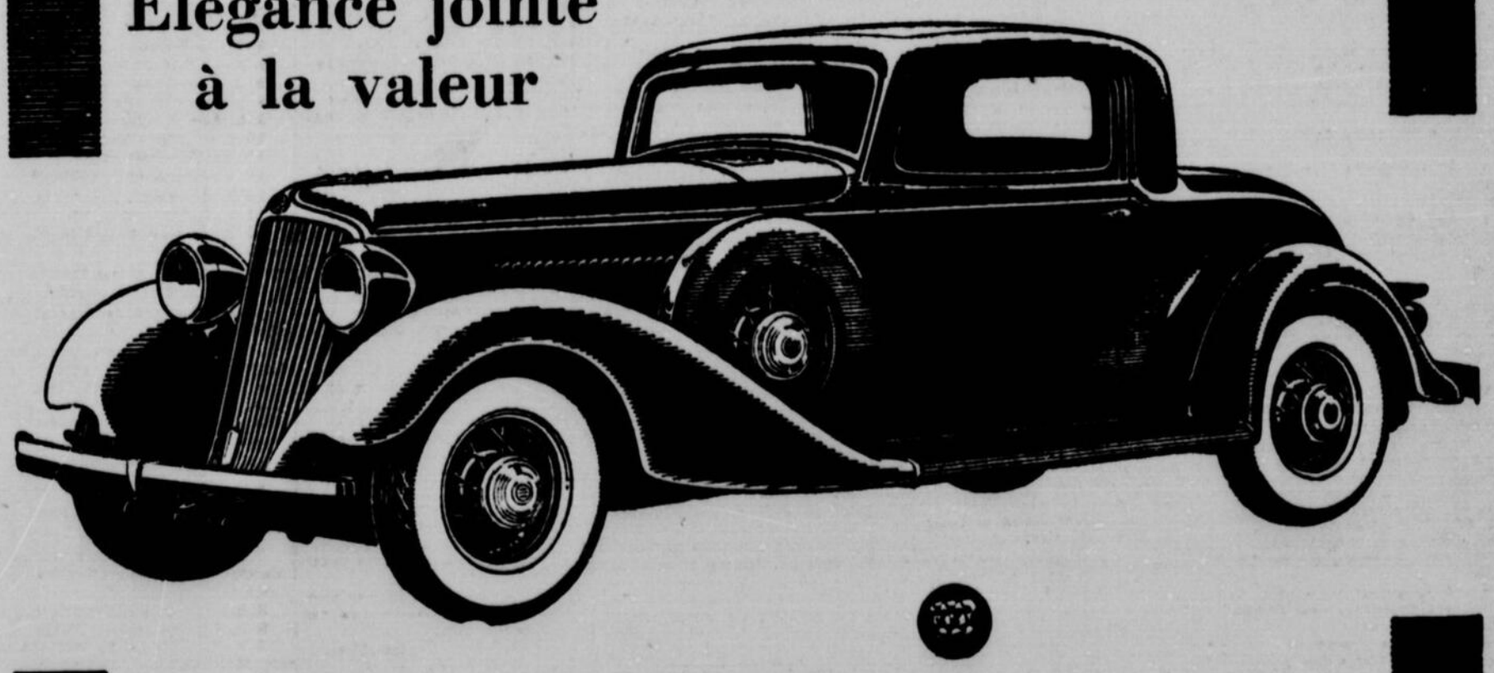

VOYEZ-LE ET CONDUISEZ-LE

NOUVEAU GRAHAM "8"

FABRIQUE AU CANADA

Dépositaires: FRANKLIN MOTORS LIMITED 4014 RUE STE-CATHERINE O. — FItzroy 9611

VENDEURS: Garage Touchette, 8055, rue Lajeunesse; Duval & Grenier Motors, 8448, rue St-Denis; Beaudin Automobile Inc., 859, ave de l'Eglise, Verdun; Auto Sales & Service, Longueuil, P.Q.; VICTORIAVILLE — P. R. Baril; SHAWINIGAN — Melocheville Garage; ST-JEROME — Jos. Gauthier.

LA GRAPHOLOGIE

on juge un arbre à ses fruits,
on juge quelqu'un à son écriture.

NOTA. — Tous les envois pour étude graphologique doivent être accompagnés de 25 cents en bon de poste ou timbre, etc., et être adressés à M. Duc, graphologue, la "Patrie", Montréal.

LOUISE (Québec). — Les deux études que vous opposez se complètent sans se contredire. L'une ne vous dit que vos qualités, l'autre ne vous dit que vos défauts. Joignez le tout, et vous aurez les deux côtés de votre médaille. Quoi de surprenant à cela? N'avez-vous pas comme tout le monde des inconvénients qui contrastent avec vos avantages? Si quelqu'un vous dit que jusqu'ici votre dévouement s'est peu exercé, et qu'un autre s'exprime d'une autre manière en vous attribuant de l'égoïsme, n'ont-ils pas tous deux raison? Qu'on vous accuse de dissimulation ou de manque de franchise, n'est-ce pas bonnet blanc pour blanc bonnet? Mais on vous a un peu trop flattée en vous trouvant une note de gaieté absolue. Vous pouvez comme tous les mortels avoir quelques heures de soleil, mais le plus souvent votre ciel est sombre. Et quant à votre activité, on a dû confondre avec votre agitation, votre remuement. Ces deux choses se ressemblent à première vue mais diffèrent foncièrement.

SUZON. — Vous n'êtes ni singulière ni originale: vous êtes simplement différente. Au lieu de chercher à paraître, comme tant d'autres, vous vous effacez. L'esprit du siècle, c'est-à-dire le souffle de l'indépendance et de l'audace, la fièvre de jouissances, le féminisme et le snobisme ne vous ont pas encore atteinte. Humble, modeste, réservée, conservatrice, douce, soumise, vous menez un petit train de vie bien tranquille. Le tourbillon du monde, les autos, la danse, la cigarette, la mode, le cinéma, toutes ces choses effrayent la délicatesse de votre conscience, et vous préférez la quiétude, la vie d'intérieur, les plaisirs en famille, la lecture, les travaux à l'aiguille. Sans être d'une gaieté exubérante, votre humeur est sereine. Tout en besognant, vous fredonnez des airs mélodieux. Votre imagination aime la rêverie, mais une rêverie saine, une rêverie élevante. Ayant conservé les pieuses habitudes de votre enfance, vous accomplissez vos devoirs avec une scrupuleuse exactitude, non par routine mais par conviction, par amour, par fidélité. L'amabilité est chez vous une vertu et non de la coquetterie.

COEUR BLESSE MAIS TOUJOURS GAI. — Personnalité complexe où il y a un peu toutes sortes de qualités et toutes sortes de défauts. Votre impressionnabilité rend votre humeur mobile, tantôt expansive et exubérante, tantôt méfiante et fermée. D'où aussi alternances de pessimisme et d'optimisme, d'enthousiasme et de découragement. Sujette à avoir les bleus, il est invraisemblable que vous soyez toujours gaie. Mais vos dépressions morales ne déteignent guère sur votre activité: on vous trouve toujours besognante, expéditive, effective. Vous tomberez plus facilement dans l'excès de la brusquerie que de la nonchalance. Esprit en éveil, vous avez tôt fait de résoudre les situations inextricables. Votre agressivité aime les difficultés et s'y attaque avec une opiniâtreté qui en vient à bout, mais cela seulement quand il s'agit de questions matérielles. S'il en était ainsi pour les impasses morales... Votre tenue distinguée et un peu fière, est toute naturellement et sans prétention d'aucune sorte. Votre bonté vous empêche de vouloir écraser en posant.

COEUR DE 17 ANS. — Personnalité supérieure tant par la culture intellectuelle que par la formation du caractère. Finesse d'esprit et habileté, mais aucune ruse. Franchise accompagnée de discrétion. Grand fond de bienveillance et de douceur. Humeur agréable, manières gracieuses, aisance, distinction. Maîtrise de soi-même. Courage, persévérance. Ordre, ponctualité, discipline. Ne fera pas une religieuse, car elle aime trop le monde. Sa vocation est plutôt celle d'une "business woman". En affaires elle agira avec une scrupuleuse exactitude et une prudence impossible à prendre en défaut. Malgré son jeune âge, elle fait preuve d'un jugement mûri et d'une expérience de la vie peu commune. C'est qu'elle est observatrice et aussi qu'elle met à profit l'expérience des autres. Le soin du commerce et la préoccupation des chiffres ne tueront pas la vie de son coeur. Elle fera une épouse aimante, dévouée, fidèle.

TASIENNE. — Votre langue vous cause un grand tort. Vous êtes trop ouverte sur vos propres affaires. Vous vous confiez trop facilement à tout le monde. Et d'un autre côté votre excès de franchise vous porte à dire trop carrément votre façon de penser à n'importe qui, et cela plus souvent pour critiquer que pour louanger. Pessimiste, vous ne voyez en toutes choses que le côté le plus défavorable. C'est là la cause de votre accablement, de votre découragement. Souvent en proie aux idées noires, vous allez dans votre désespoir jusqu'à désirer la mort. Une autre source de vos malheurs, c'est votre dépensivité, votre prodigalité. L'argent de votre mari fond entre vos mains; si encore c'était pour vous procurer quelque chose de solide, de durable; mais non vous n'avez de goût que pour les futilités, les insignifiances. Malgré votre âge relativement avancé, vous êtes restée enfant, une enfant capricieuse et impréVoyante, aussi une enfant romanesque, oui, malgré vos nombreux enfants.

NINI. — Hum! vous entretenez de grandes prétentions, d'excellentes opinions sur votre compte personnel. C'est vrai qu'elles sont fondées puisque vous êtes admirablement bien douée, surtout au point de vue intellectuel, et que vous avez eu l'avantage de recevoir une éducation fort soignée. Tout de même, vous pourriez en tirer un peu moins de vanité. Vos ambitions sont au niveau de vos prétentions: vous aspirez à une vie riche, accompagnée de beaucoup de considérations et d'honneurs; il faudra que votre mari occupe une situation sociale importante, qu'il vous fasse habiter un château, qu'il vous comble de toilettes et de fêtes, etc., etc. Ce n'est pas l'égoïsme qui vous anime, car vous êtes naturellement encline à la générosité et au dévouement, c'est l'orgueil qui vous fait rêver tant de faste. Vous réaliserez ces rêves, ces ambitions grâce à votre détermination, à votre ténacité, et à votre initiative. Féconde en expédients de toutes sortes, vous plierez la fortune à vos volontés. Dame! vous ferez tout de même une aristocrate accomplie avec vos belles manières et votre finesse d'esprit.

BARBOUILLAGE. — Vous n'êtes pas toujours franche. En tout cas, vous ne l'êtes pas quand vous demandez qu'on vous dise vos réels défauts, car vous ne désirez nullement voir étalés en plein public votre manque d'idéalisme, votre gourmandise, votre sensualité, votre irréflexion, votre imprudence, votre singularité, votre désinvolture, vos toquades. Non, vous préférez qu'on ne lève pas le voile de ce côté et qu'on s'en tienne à vous complimenter de la vitalité, de la joyeuseté, de l'activité, de l'industriosité, de l'humilité, de la modestie, de la générosité, et de toutes les autres qualités qui compensent vos défauts. Si vous n'êtes pas toujours délicate dans vos procédés, si le tact vous fait défaut, par contre vous témoignez d'un excellent coeur, et on vous pardonne beaucoup parce que vous aimez beaucoup.

BIS DAT QUI CITO DAT. — Faites la conversion du féminin au masculin, et ce sera pas mal. Quant à votre amie, elle lira sa réponse aujourd'hui même.

DAC.

SAINT CHRISTOPHE A L'HONNEUR DIMANCHE

Bénédiction d'automobiles à Drummondville. — Pont parachevé. — Inauguration d'une confrérie.

DRUMMONDVILLE, 28. — (Du correspondant de la "Patrie").— A la dernière séance du conseil municipal local, M. Adélard Bernard a été élu maire suppléant pour une période de trois mois en remplacement de M. Napoléon Lindsay.

—Mardi soir, à l'occasion de la fête du Frère Dominique, directeur, il y eut séance dramatique et musicale à l'Académie David. La fanfare des cadets exécuta plusieurs pièces de choix. Il y eut chant par la chorale de l'institution et la tragédie en cinq actes "Le Triomphe de la Croix" fut rendue avec maîtrise par un groupe d'élèves sous la direction du Frère Passien. L'assistance était considérable.

—Notre fanfare, " L'Harmonie de Drummondville, commencera dans la deuxième semaine de juin ses concerts du jeudi soir au parc. Nos musiciens se préparent aussi à assister au festival des fanfares de la provice qui aura lieu à Saint-Jean, au début de juillet.

—Un pont temporaire sur la rivière Nicolet, à Notre-Dame du Bon Conseil, a été complété la semaine dernière. Les automobilistes voyageant sur la route numéro 12 sont maintenant exemptés de faire un détour par Mitchell Station.

La construction du pont en fer, à cet endroit, avance rapidement.

—Une automobile Pontiac appartenant à M. J.-H. Paul, de Wickham, a été volée sur la rue Hériot, samedi soir vers huit heures. La voiture a été retrouvée dimanche matin par l'officier de circulation Arthur Roux et remise à son propriétaire.

—La bénédiction solennelle des automobiles pour les comtés de Drummond, Nicolet, Arthabaska, et Yamaska aura lieu dimanche prochain au sanctuaire de la Tour des Martyrs de Saint-Célestin, à deux heures p. m. La cérémonie comprendra une procession solennelle avec la relique de Saint-Christophe, un sermon par Monseigneur Antonio Camirand, P.D., vicaire général du diocèse de Nicolet, puis bénédiction des autos et Salut du Saint-Sacrement. La Confrérie de Saint-Christophe installée par Monseigneur l'évêque de Nicolet, pour son diocèse, s'inaugurera ce jour-là. Environ 2,000 automobilistes sont attendus.

LES PROPRIETAIRES ET LES COMPAGNIES AUX TROIS-RIVIERES

Réduction de la taxe sur l'évaluation de 37 sous par $100.

TROIS-RIVIERES, 28. — (Du correspondant de la "Patrie.")— Les propriétaires des Trois-Rivières voteront lundi et mardi prochains sur une série d'ententes intervenues entre notre ville et les compagnies Wabasso Cotton Co., Wayagamack Pulp & Paper Co., Wayagamack News Ltd., Canada Iron Foundries et St-Lawrence Paper Mills. Par ces ententes la Wabasso Cotton Co renonce à une exemption de taxe de 14 ans sur une partie de propriété évaluée à $954,000 et offre de payer toutes les taxes municipales, foncières et spéciales, sur une évaluation fixe de $2,000,000. Dans le cas des compagnies Wayagamack Pulp & Paper et Wayagamack News, subsidiaire de la première, la Wayagamack News Ltd offre de renoncer à quatre années d'exemption sur une propriété de $988,100 et de payer avec la Wayagamack Pulp & Paper Co toutes les taxes municipales, foncières et spéciales, sur une évaluation de $4,000,000, supérieure de $111,900 à l'évaluation municipale actuelle des terrains et des bâtisses. La Canada Iron Foundries paiera ces mêmes taxes sur une évaluation municipale de $600,000, qui est pratiquement celle du terrain et des bâtisses. La St-Lawrence Paper Mills s'engage si son évaluation est fixée à $3,500,000 à payer toutes les taxes spéciales que la ville des Trois-Rivières pourra imposer.

Ces ententes, votées par l'ancienne administration, ont été ratifiées par la législature, et conformément aux conditions des ententes, le nouveau conseil les soumet aux contribuables.

D'après le trésorier de la ville des Trois-Rivières, cet arrangement avec les compagnies permettra de réduire dès cette année, le taux de la taxe de 37 sous par $100 d'évaluation.

Les échevins Lemire, Lamarche et Hébert font campagne contre leur adoption, tandis que le maire Robichon et les cinq autres membres du conseil les appuient. L'échevin Lamarche voudrait taxer aussi les machineries des industries. Les échevins Lemire et Hébert accepteraient les ententes si les principaux intéressés voulaient s'engager à n'employer que des résidents des Trois-Rivières. Les trois principales compagnies, participant, à ces ententes, les compagnies Wayagamack et la Wabasso Cotton Co., ont formellement avisé la ville des Trois-Rivières par écrit qu'elles acceptaient cette condition et signeraient le contrat préparé en ce sens dès la ratification des ententes par les contribuables.

Ces ententes n'affectent aucunement la taxe scolaire. L'an dernier, sur un chiffre de $361,000 de taxes perçues par la Commission Scolaire, les cinq grandes industries de notre ville ont contribué pour $154,000. Comme l'exemption de la Wayagamack Pulp & Paper Co., se trouve expirée, elles contribueront cette année $200,000 de taxes scolaires.

UN TRES BEAU LIVRE DU PERE J.-BTE JEGO

"Le Drame du Peuple Acadien". — L'histoire de l'Acadie dramatisée sous une forme condensée, imagée et bien vivante. — Une oeuvre patriotique.

De la poétique Bretagne, le pays des landes et des bruyères, nous arrive un petit livre bien émouvant, et tout à fait canadien par le fond.

C'est une histoire de l'Acadie qu'on nous présente dramatisée sous une forme condensée mais imagée, bien vivante, qui la rend accessible à tous les foyers.

"Le Drame du Peuple Acadien" réveille en nous tout un passé de l'histoire canadienne, trop méconnue peut-être, et n'a d'autre but, comme l'a dit l'auteur, que de rappeler les sublimes vertus chrétiennes et patriotiques des Acadiens qui ont écrit de leur sang une des plus belles pages de l'histoire de l'âme française.

Le Révérend Père Jean-Baptiste Jégo, eudiste en est l'auteur, ancien professeur au collège de Saint-Anne de Church Point, N. E., situé sur les boirds de cette baie Sainte-Marie tout imprégnée des souvenirs anciens, et où il a vécu sept années, il a pénétré intimement l'âme de ce petit peuple, et lui a donné tout son coeur. Avec un amour qui n'a d'égal que son dévouement, il travaille au relèvement du patriotisme acadien", afin que ce patriotisme", dit M. Lauvrière dans l'appréciation élogieuse qu'il formule dans une lettre écrite en préface, "unisse tous les coeurs acadiens de tous les groupes en une âme commune", la patrie canadienne." Puis il ajoute: "je me trouve très honoré du beau parti dramatique que vous avez su tirer de mon travail historique (La Tragédie d'un Peuple, par Emile Lauvrière) et je vous suis profondément reconnaissant de bien vouloir contribuer ainsi à la diffusion d'une oeuvre de propagande autant destinée au relèvement du patriotisme acadien qu'à l'honneur de la France. Nul ne comprend mieux ce double devoir que les Pères Eudistes, qui ont contribué plus que personne à la renaissance acadienne."

On peut se procurer ce livre, au prix de 50 cents, en en faisant la demande aux dépositaires suivants, au Canada: Révérend Père Alphonse-Etienne, Collège Sainte-Anne, Church Point, Nouvelle-Ecosse, ou Révérend Père Joseph-Thomas, collège du Sacré-Coeur, Bathurst, Nouveau-Brunswick.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Dyspepsie et Migraines accompagnées de vertige

Mme Isaac Corbin, West Advocate, N.-E., écrit:—"J'avais souffert pendant des années de dyspepsie et maux de tête accompagnés de vertige. Après avoir pris deux bouteilles de Burdock Blood Bitters, je me sentis une toute autre femme. Mes maux de tête disparurent, et je puis maintenant manger ce que je préfère sans cette terrible indigestion dont je souffrais après chaque repas.

En vente partout dans les pharmacies et magasins généraux; fabriqué, pendant les 52 dernières années, exclusivement par The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

SIMPSON—VENTE Annuelle de MAI

Toiles et Literies de Qualité pour l'Été

Couvertures de Flanellette Quadrillée

Couvertures aux jolies quadrillés en rose, bleu, or, vert ou lavande. Flanellette de qualité. 72 x 84 pouces. Achetez-en quelques paires pour votre maison de campagne.

Paire 1.98

Serviettes de Toilette
18 x 34 pouces. Pure toile épaisse, très durable. Achetez-les en quantité pour l'été. Paire .50

Taies d'Oreiller Ourlées
Régulier .98. Coton blanc épais. 42 pouces, ourlées à jour. Paire .69

Douillettes pour l'Été
66 x 72 pouces. Couverture de cretonne imprimée avec panneaux unis. Rose, bleu, or, vert, lavande. 2.89

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième

Toile "Liberty" .75
Dessins exclusifs distinctifs de la maison Liberty. Toile fine. Charmante pour robes et jaquetes de sport. Lrgeur 36 pouces.

Voile "Liberty" .75
Combinaisons riches de coloris variés et dessins nouveaux. Charmant pour robes de soir et d'après-midi. Largeur 36 pouces.

Tootisha de Tootal .75
Indécolorable. Garanti. Nuances très riches
Largeur 36 pouces

Ecarlate	Ciel	Poudre
Pêche	Orange	Or
Vert	Chartreuse	Marine
Noir	Jaune	Mauve

Georgette Imprimé .75
Variété extraordinaire de dessins et coloris. Pour robes d'après-midi. Largeur 36 pouces.

Simpson, au deuxième

DÉJÀ

apporte aux Montréalaises la dernière inspiration de Paris en modes estivales.

29.50

A—Adaptation de Bruyère pour assister aux réunions sportives. En soie mate avec jaquette courte. Blanc, coquille, rose, bleu clair, butternut. Tailles 16 à 40.

B—Inspirée par Chanel, cette robe est charmante pour les soirées intimes de l'été, chiffon mais, bleu clair, rose, noir. Tailles 14 à 20.

De plus, il y a quatre autres modèles inspirés aussi par la haute couture parisienne. Une robe de georgette imprimée d'après Bruyère, une robe à jaquette de Mainbocker, une robe de soir en satin imprimé par Mainbocker et une robe foncée en triple voile d'après Lauvin. Exclusifs à Simpson à Montréal.

Simpson, au troisième

Cravates de Qualité

.65

Cravates françaises de crêpe et foulard. Faites à la main. Superbes dessins imprimés à la main par un grand fabricant de Paris. Valant 1.50 et $2.

.85

Foulard et cordé anglais. Faites à la main au Canada spécialement pour nous—à moins de la moitié du prix régulier. Avec doublure.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

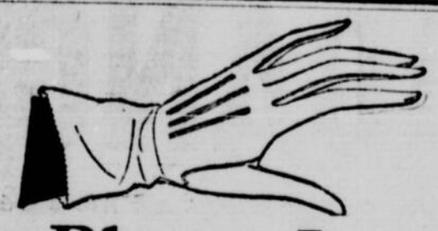

Gants Blancs Lavables

En chamoisette blanche idéal pour l'été. Longueur quatre boutons. Qualité fine. Blanc seulement. Pointures 6 à 7½. .59

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

Services à Dîner Anglais

Services de 96 morceaux en jolie porcelaine. Coloris genre Crown Derby. Assiettes carrées et plats couverts, tasses hautes et en formes, filets d'or et anses élégantes. Pour 12 personnes. 29.95

Services à Déjeuner Crown Dugal

Régulier $6. Jolie décoration en orange, vert, bleu et jaune sur fond ivoire. Pour 6 personnes. 3.95

Simpson, au troisième

A. D. Sebastiani

Un des plus grands chausseurs canadiens a créé ces modèles

BILTMORE POUR L'ETE

A.—Chic et bon goût pour ce lacé aux lignes sobres et bien équilibrées. En chevreau brun combiné de buck blanc avec perforations à la mode. 12.50

B.—Un escarpin de toile très classique pour l'été. Teinture au goût pour le supplément de $1. Modèle frais et très élégant. 12.50

C.—Ou une sandale légère en toile naturelle avec garniture de chevreau de même ton. Modèle original et très exclusif pour l'été. 12.50

Simpson, au deuxième

Pourquoi "La Patrie" offre-t-elle des "Vacances Gratuites à Paris"?

L'offre la plus intéressante jamais offerte par un journal français

Notre offre exceptionnelle et même extraordinaire de "Vacances Gratuites à Paris", fut motivée par trois raisons importantes et distinctes:

1.—La première raison est d'abord le désir de répandre de plus en plus notre journal, que nous voudrions voir dans tous les foyers.

"La Patrie" est reconnue dans tous les milieux pour sa qualité et sa tenue littéraire et on lui concède un rang prépondérant dans la presse française du pays.

Promenade sur les quais de la Seine à Paris

Nous espérons, avec cette offre unique dans les annales journalistiques, obtenir un bon nombre de nouveaux et fidèles lecteurs.

2.—Nous savons que tous les Canadiens-français ont rêvé, rêvent encore, et rêveront toujours d'aller un jour visiter le pays de leurs ancêtres. Désireux de leur procurer cet avantage, aux meilleures conditions possibles, nous avons mis tout en oeuvre pour conclure des arrangements spéciaux avec notre grande institution nationale, le Pacifique Canadien, afin de rendre ce rêve possible.

Les conditions posées par "La Patrie" pour gagner ces "Vacances Gratuites à Paris", sont des plus simples et des plus faciles à remplir; tellement faciles que plusieurs refusèrent de croire à notre sincérité de prime abord.

Nous sommes donc heureux de pouvoir aujourd'hui offrir à nos lecteurs et à nos amis, cette occasion unique

Consulat Général de France
au Canada

Montréal, le 23 Mai 1932.

PROVINCES: QUÉBEC,
ONTARIO,
MANITOBA,
NOUVEAU-BRUNSWICK,
NOUVELLE-ÉCOSSE,
PRINCE-ÉDOUARD
ET TERRE DE BAFFIN.

Monsieur Louis Bourque,
"La Patrie"
Montréal.

Monsieur,

Je suis avec beaucoup d'intérêt le bel effort qu'accomplit actuellement, sous votre direction, le journal "La Patrie" pour inspirer à ses lecteurs le désir d'aller passer une partie de leurs vacances à Paris.

Je tiens à vous féliciter chaleureusement de cette heureuse initiative. Il ne peut en être de plus propice au développement de relations amicales et confiantes entre Français du vieux pays et Français du St Laurent./.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

L/CL

Carteron

Reproduction de la lettre de M. Edouard Carteron, Consul Général de France à Montréal.

par excellence, de visiter Paris. Un bon nombre d'intéressés ont répondu à l'appel, nous devrions même dire un grand nombre, ont accepté notre invitation.

3.—La dernière raison et non la moins importante, est d'encourager les Canadiens-français à voyager en France.

Nos compatriotes doivent d'abord visiter leur province et leur pays, cela va sans dire. Les voyages aux Etats-Unis sont faciles et se présentent souvent, mais le Canadien-français trouvera plus de plaisir encore en visitant la France.

Nous sommes intimement liés par la foi, la langue et les moeurs au peuple français.

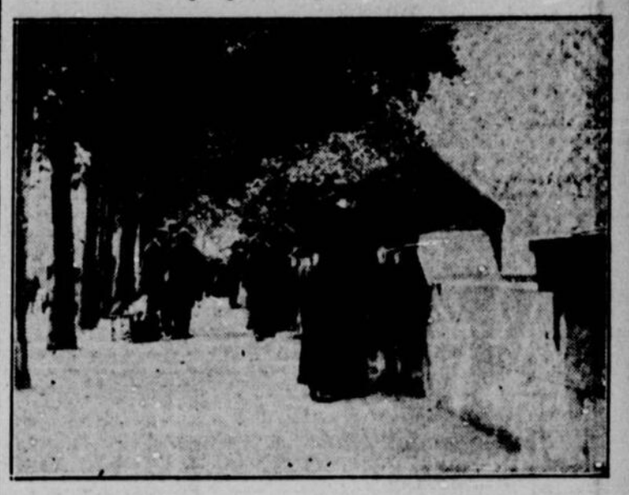

On peut acheter un peu de tout sur les quais de la Seine. Cette vue montre l'installation des vendeurs de brochures, livres, etc.

En visitant la France nous ranimons de vieux souvenirs d'histoire qui nous sont tous bien connus.

Si nous réussissons, en conduisant un fort contingent de voyageurs à Paris, à implanter chez nos amis le désir de visiter la France plus souvent, nous aurons rempli une mission agréable et qui aura pour résultats des relations plus amicales entre la France et le Canada français.

M. Edouard Carteron, Consul Général de France à Montréal a bien voulu nous faire parvenir la lettre d'appréciation que nous publions ci-contre. Le mouvement entrepris par "La Patrie" est, comme on le voit, apprécié à sa juste valeur en haut lieu.

Que tous ceux qui sont désireux de faire un jour ou l'autre ce voyage à Paris, profitent de l'occasion exceptionnelle qui se présente aujourd'hui.

Venez nous voir ou téléphonez à LAncaster 3121 pour détails.

VACANCES GRATUITES A PARIS

Il sera encore temps dans un mois de s'enrôler

Mais en vous inscrivant aujourd'hui, dans un mois vous aurez complété les conditions requises

Votre cabine sera réservée et vous commencerez vos préparatifs de départ

Ne tardez donc pas, venez vous enregistrer aujourd'hui

Venez nous voir ou téléphonez à LAncaster 3121 pour détails.

Voici les conditions de notre offre

L'Obtention de

1. 26 abonnements de deux ans à "La Patrie" payés d'avance, livraison par porteurs ou par dépositaires ou l'équivalent de 26 abonnements de deux ans en abonnements de moindre durée.

Coût de l'abonnement pour :

	2 ans	1 an	6 mois	3 mois
Montréal et les centres — livraison par porteurs et dépositaires	$15.00	$7.50	$3.90	$2.00

OU

2. 26 abonnements de trois ans à "La Patrie", payés d'avance, livraison par poste ou l'équivalent en abonnements de moindre durée.

Coût de l'abonnement pour la	3 ans	1 an	6 mois	3 mois
Campagne—par la poste	$15.00	$5.00	$2.50	$1.25

LES DÉTAILS DU VOYAGE

1.—Les voyageurs quitteront Montréal pour Québec par train spécial le samedi 6 août à 8.15 a.m., heure solaire.

2.—Départ de l'"Empress of Britain" de Québec le même jour (6 août) à 1.30 p.m., heure solaire.

3.—La traversée par ce rapide transatlantique se fera en cinq jours. Arrivée à Cherbourg le 11 août vers midi.

4.—Le soir même, le train les conduira à Paris.

5.—Le séjour à Paris se prolongera pendant cinq jours et demi c'est-à-dire jusqu'au 17 août.

6.—Les voyageurs désirant séjourner plus longtemps à Paris pourront revenir par un autre paquebot. Les billets seront valides pour deux ans.

7.—Retour de Paris à Cherbourg le 17 août. Ceux qui désireront faire arrêt à Lisieux, devront quitter Paris le matin et prendre le train pour Cherbourg dans l'après-midi.

8.—L'"Empress of Australia" les ramènera à Québec et la traversée de retour se fera en six jours.

9.—L'arrivée à Québec le 23 août. Retour à Montréal le même jour.

Nous n'avons pas besoin de mentionner que l'accommodation sur les paquebots et à Paris sera de premier ordre. Nous voulons que ce voyage fasse époque dans les souvenirs de nos voyageurs.

Remplissez le coupon publié au bas de cette page et nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera toutes les explications désirées.

Visite à Lisieux

La visite à Lisieux est facultative et les voyageurs désirant faire ce pèlerinage devront quitter Paris, le matin du 17 et prendre le train pour Cherbourg dans l'après-midi.

La plupart des voyageurs ne manqueront pas d'aller porter à Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus un hommage de piété.

Une offre spéciale du C. P. R.

Le Pacifique Canadien (Services Maritimes) offre un passage additionnel à être tiré entre les 25 premiers voyageurs ayant rempli les conditions requises.

Mettez-vous à l'oeuvre immédiatement, complétez votre quota d'abonnements et ne manquez pas la chance de gagner un voyage additionnel.

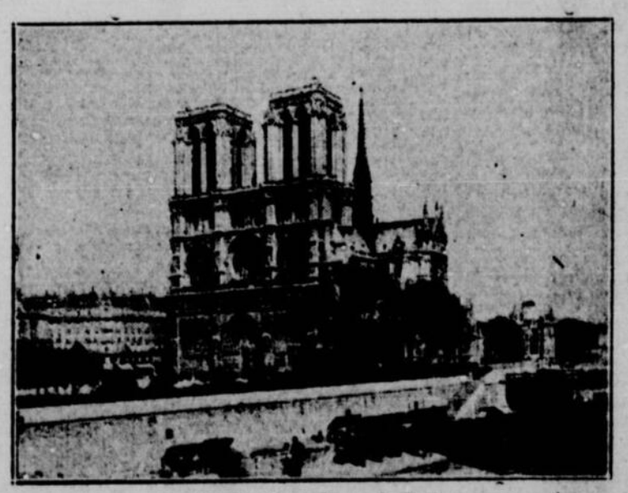

L'Eglise Notre-Dame de Paris

PAS DE PERDANTS

Si un concurrent est empêché de faire le voyage, une commission libérale sera payée sur les abonnements obtenus, où il pourra concéder son prix à une autre personne, à sa discrétion.

REMPLISSEZ CE COUPON ET RETOURNEZ-LE-NOUS IMMEDIATEMENT OU TELEPHONEZ: LAncaster 3121

COUPON

La Patrie

Votre offre de "Vacances gratuites à Paris" m'intéresse et sans aucune obligation de ma part, veuillez me donner tous détails à ce sujet.

NOM .....

ADRESSE .....

No de Téléphone .....

Pour tous renseignements, remplir le coupon à droite ou s'adresser directement

aux Bureaux de	*ou à*	*ou aux Bureaux du*
"LA PATRIE"	**L'agence de voyages Turcotte**	**Canadien Pacifique**
180, Ste-Catherine Est	1408, rue Bleury	St-Jacques et St-François-Xavier

Ouverture de la saison des courses locale aujourd'hui

Ce que nous en pensons

Marcel Laurin

L'ouverture des courses se fait cet après-midi, dans quelques heures donc, pour les adeptes du sport des rois, à Montréal. King's Park aura l'honneur de sonner la première charge et les amateurs de turf se rallieront pour envahir l'hippodrome laurentien, qui a été remodelé le printemps dernier et dont on a fait un magnifique six furlongs d'étendue. C'est toujours un événement que l'ouverture d'une saison de courses, car il réveille l'ardeur quelque peu léthargique des habitués du turf, pendant qu'il surexcite et chauffe à blanc l'intérêt des plus passionnés, qui étudient et observent minutieusement les records et les antécédents des pur-sang depuis des semaines, afin, disent-ils, de les justifier de parier celui-ci ou celui-là. C'est naturellement, un jeu intéressant, bien que souvent dangereux et auquel on risque plus que l'on gagne, mais il est du ressort de la nature humaine d'aimer l'audace et même la présomption. Pour plusieurs, la saison des courses a plus qu'une portée matérielle; ils y voient l'intérêt de toute la race chevaline, car le turf est le soutien de la qualité de la race puisque, sans courses sur nos ronds, dans nos hippodromes, rien n'encouragerait les propriétaires d'écuries à pratiquer l'élevage du pur-sang. Et c'est cet argument que les magnats du turf ne manquent jamais d'invoquer, avec raison, quand ils demandent aux gouvernements d'abaisser les taxes, de diminuer les impôts, dont sont grevées nos pistes de courses.

* * *

Pendant que l'association Américaine se débat dans les affres d'une situation pratiquement devenue intolérable, la ligue Internationale, sa principale rivale au point de vue géographie et calibre, se targue de faire des affaires d'or. Cette dernière, incontestablement plus favorisée que l'organisation du président Hickey par la température, a pu offrir ses programmes avec régularité, sans compter que la lutte entre les cinq ou six premiers clubs du circuit Knapp a continuellement été vive et même acerbe. Pour obvier aux recettes ultra-maigres que l'American Association a prises depuis l'ouverture de sa saison, la plupart de ses clubs en sont rendus à recourir à l'essai du baseball le soir. Quels résultats obtiendront-ils? L'essai sera-t-il plus fructueux, plus probant que dans la ligue Internationale l'an dernier? On sait, en effet, que plusieurs clubs du circuit Knapp s'aventurèrent dans le baseball vespéral, l'an dernier, avec plus ou moins de réussite, et on se demande si l'installation très dispendieuse d'un système d'éclairage électrique, nécessaire à ce genre de baseball, sera suffisamment compensée par l'augmentation que les joutes nocturnes susciteront. Ne vaudrait-il pas mieux présenter plus de programme doubles; diminuer, en certains cas, le prix d'admission, donner plus de matinées féminines, enfin adopter des mesures réellement populaires et d'un caractère attrayant? La ligue Internationale est bien lancée, cette année, et, à l'exception de deux ou trois équipes, qui vont sans doute relever la force de leurs alignements et augmenter proportionnellement le chiffre de leurs recettes, les autres clubs du circuit Knapp font de magnifiques affaires. Le club Montréal, pour un, est dans une splendide situation financière et l'encouragement qu'il reçoit est le fruit direct de sa belle tenue dans le circuit. Il a été le premier à créer des records, cette année, lorsqu'il a gagné treize parties de suite et quand il a pris une assistance de 21,500 personnes payantes, et ce devrait être l'augure d'une saison, dont le couronnement serait le championnat. Nous n'avons eu de palme semblable à Montréal depuis 1898, aux jours où Dooley géra la première équipe des Royals dans le baseball professionnel organisé, de sorte qu'après 34 ans d'attente, il est raisonnable d'espérer.

PARTIES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto à Montréal, pluie.
Buffalo 5, Rochester 4.
Jersey City 9, Baltimore 5.
Newark à Reading, pluie.

LIGUE NATIONALE

Pittsburg 3, St-Louis 4.
Philadelphie 8, Boston 5.
Chicago 6, Cincinnati 4.
Brooklyn 6, New-York 2.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 6, St-Louis 3.
Détroit 7, Chicago 5.
New-York à Washington, pluie.
Pas d'autres clubs au programme.

PARTIES D'AJOURD'HUI

Toronto à Montréal, (3.00 p.m.)
Rochester à Buffalo.
Newark à Reading.
Baltimore à Jersey City.

PARTIES DE DIMANCHE

Toronto à Montréal, double-header, (2 p.m.)
Newark à Reading, double-header.
Baltimore à Jersey City, double-header.
Rochester à Buffalo.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Buffalo	25	16	.625
Baltimore	24	16	.615
Montréal	25	16	.610
Newark	23	15	.605
Rochester	21	15	.538
Toronto	14	22	.389
Jersey City	15	26	.366
Reading	0	39	.212

DU RENFORT POUR LE CLUB MONTREAL

La direction du club de crosse Montréal annonce l'engagement de Duke McCurry, le joueur de hockey bien connu de Pittsburg. Le nouveau venu sera sur l'alignement des Maroons ce soir contre les Maple Leafs, à Toronto.

En même temps, on nous informe que les Maroons ont donné congé à Ostler et à Dussault. Ostler a été engagé par le Canadien pour remplacer Smithson, dont le gérant Lalonde ne paraissait pas satisfait.

LE TENNIS

LES ETATS-UNIS MENENT L'AUSTRALIE

PHILADELPHIE, 28.—Les Etats-Unis ont fait un pas important vers la finale de la compétition pour la coupe Davis, en battant, hier, l'Australie dans le premier simple lorsque Frank Shields battit Harry Hopman par 6 à 4, 6 à 1 et 6 à 2, et, dans le second match, interrompu par la pluie, Ellsworth Vines menait sur Jack Crawford, l'as du tennis au pays des Antipodes, par les sets de 6 à 2, 6 à 4, 2 à 6 et 3 à 3. A cette phase de la rencontre, la pluie tombait tellement qu'il fallait arrêter les procédures et ce match sera complété cet après-midi, avant le double, qui opposera Crawford et Hopman .. Wilmer Allison et Johnny Van Ryn.

DANS LE TOURNOI D'AUTEUIL

AUTEUIL, France, 28.—Mlle Betty Nuthall et Mme Whittingstall rencontreront Mme Helen Moody-Wills et Mlle Elizabeth Ryan dans les finales des doubles du championnat de France, cet après-midi, à la suite de leur victoire dans les semi-finales, jouées hier.

La combinaison anglaise eut raison, hier, de Muriel Thomas et de Ida Adamoff par les sets de 6 à 4, 3 à 6 et 6 à 4, pendant que l'équipe Moody-Ryan battait Ella de Alvarez et Jose Sigart, de Belgique, par 6 à 1, 1 à 6 et 6 à 1.

Chez les hommes, Sidney B. Wood Jr. et Gregory Mangin, tous deux des Etats-Unis, ont battu l'équipe française Christian Boussus et Marcel Bernard par 6 à 4, 6 à 4, 6 à 4. Henri Cochet et Jacques Brugnon défirent Herman Artens et Franz Matejka, d'Autriche, par 6 à 3, 7 à 5 et 6 à 1. Dans les doubles mixtes, Elizabeth Ryan et Brugnon battirent Mlle Payot et F. M. B. Fisher par 6 à 3 et 6 à 4.

TENNIS AU SAULT

MM. Roland Longtin, Léo Boucher, Henri-Paul Emard et Jacques Demers seront les invités de la direction du club de tennis Sault-au-Récollet, lundi soir, le 30 mai.

La direction invite tous leurs admirateurs pour goûter de belles exhibitions.

Informations, Arthur R. Bertrand, DU. 1188-89.

"SOYONS-UNIS"

Le club a fait l'ouverture de sa saison de tennis mercredi soir dernier. Il y avait foule au terrain, venue pour applaudir les joueurs de marque qui donnèrent une brillante exhibition. Bernard Faubert s'est montré fort supérieur à Billy Reid et à René Demers dans deux matchs simples consécutifs. Roger Hétu, champion du "Soyons-Unis" a affiché une forme surprenante au début d'une saison, et prit le set contre Marcel Deschamps, 6-3.

L'équipe des champions Juniors en double du Parc Lafontaine, composée de Marcel Deschamps et de Billy Reid s'est dépensée à la limite pour décrocher les honneurs contre René Demers et Roger Hétu, 8-6.

Les joueurs qui composeront l'équipe du Soyons-Unis, seront cette année plus forte que jamais, et promettent victoires sur victoires dans les rencontres prochaines. Le tournoi pour le classement de ces joueurs, se fera la semaine prochaine; il donnera lieu à des rencontres contestées et causera sûrement des surprises.

Ceux qui désirent se joindre au club, devront le faire au plus tôt; il reste très peu de places vacantes. Le secrétaire se fera un plaisir de donner tous les renseignements à ceux qui voudront bien communiquer avec lui, à Calumet 3836.

Boudreau et frère victorieux

Lundi dernier le Boudreau et Frères a ouvert sa saison par une éclatante victoire sur le Royal du Parc Campbell Est, lorsqu'il le défit par 25 à 6.

Lavallée, Morin et Barnabé furent les artisans de la victoire avec quatre home-runs à leur crédit, Lemieux, lanceur, retire 12 frappeurs du Royal au bâton.

Dimanche, le 29 courant, il visitera le Bovinol; le départ se fera à 1465 Dorion vers 2 heures 15.

Le Boudreau et Frères lance un défi à tout club amateur de la ville ou de la campagne, Melrose préféré.

Roland Messier, 1292 Panet, CHerrier 3207, de 5 à 7 p.m.

L'ENTENTE CORDIALE DANS LE SPORT

A gauche: T. Tosabach, d'Allemagne, et, à droite, Lord Burghley, d'Angleterre, deux des plus remarquables athlètes de leurs pays respectifs, qui se sont livré une rude lutte dernièrement, lors du tournoi international des jeux britanniques, à Londres. Le noble anglais battit son concurrent dans le 120 verges avec obstacles, et ce dernier est vu ici en train de le complimenter.

L'OUVERTURE DE LA SAISON DU TURF LOCAL

On a ici deux magnifiques vues de la piste de King's Park, où se fera aujourd'hui l'ouverture de la saison locale du turf.

BELLE MATINEE DE SPORT POUR VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 28. — Dimanche en huit, soit le 5 juin, Valleyfield sera le théâtre d'un grand événement sportif lorsque des milliers de personnes assisteront à un programme de courses d'automobiles et de motocyclettes exceptionnellement attrayant. Les promoteurs commenceront leur saison à Valleyfield et parcourront ensuite les principaux centres de la province, de sorte qu'ils ont engagé des figurants de renom et de valeur pour donner à leurs programmes la note la plus assurée du succès sur toute la ligne.

Les courses de motocyclettes constitueront à elles seules plusieurs numéros importants. Nos meilleurs coureurs le disputeront à plusieurs "as" de la motocyclette américaine, qui viendront tout imbus de l'idée qu'ils sont supérieurs, mais qui pourraient bien s'en retourner aux Etats-Unis avec une désillusion amère, puisque les Dav, les Fox, les Pozzi et autres cyclistes canadiens sont des virtuoses du guidon et leur promettent une âpre contestation.

Les courses d'automobiles ne le céderont en rien aux courses en motocyclettes, et les promoteurs sont à finir le programme, qui les comportera. Plusieurs chauffeurs audacieux et expérimentés s'élanceront au volant de puissantes machines de course pour brûler le tracé de la rapide piste de Valleyfield, une des plus belles de toute la province, et on peut être assuré de voir de la grande vitesse.

Un autre item important au programme du 5 juin sera le numéro sensationnel que "Daredevil" Jordan exécutera et qui consistera à passer, avec une motocyclette, au travers d'une épaisse glace, pour franchir aussitôt après un second obstacle, sous forme d'une tour en bois, à laquelle le feu sera mis juste avant l'exécution de cette incroyable prouesse.

Baseball à Drummondville

Le club Drummondville fera l'ouverture de son nouveau terrain dimanche le 29.

Pour la circonstance la direction s'est assuré un des plus populaires et un des plus forts clubs de la Province, le club Jos. Choquette qui a remporté quatre victoires et aucune défaite cette saison, sera l'adversaire du Drummondville dimanche.

Voici l'alignement du club Jos. Choquette, "Shorty" Coderre, Mac Lafrance, Armand Moudou, Sylvio Mantha, Wildor Larochelle, P'tit Noir Gaudreau, Armand Laplante, Oscar Major, P'tit Dame Allard, Bill Tarte, et Bayard.

Bon nombre de partisans accompagneront le club Jos. Choquette

Al Foreman gagne par K.O.

Al Foreman, de Montréal, actuellement en Angleterre, a knockouté Jim Travis dans la quatrième ronde de leur assaut, disputé à Brighton, Ang.

Association Américaine

Minneapolis 5, Milwaukee 0.
Columbus 4, Louisville 3.
Kansas City à St-Paul doubleheader, remis, pluie et froid.

MONTREAL ET TORONTO ICI CET APRES-MIDI ET DEMAIN

La pluie a interrompu la longue chaîne de parties que le Montréal jouait depuis son arrivée dans la Métropole, le 2 mai, lorsque la première joute de la série avec les Leafs n'a pu être débattue au losange du stade local, hier après-midi. Le terrain a été tellement détrempé, surtout par les averses du midi, que la partie dut être contremandée et sera reprise lors du prochain voyage du club Toronto à Montréal.

Par contre, les Royals et les Leafs joueront une partie, cet après-midi, à 3 heures, et présenteront un programme double demain après-midi, la première devant se jouer à deux heures. S'il fait beau, on s'attend de voir passer des foules considérables au stade de l'avenue Delorimier pour ces deux matinées de baseball, dont les résultats devraient consolider davantage la position du Montréal dans l'échelle de la ligue Internationale.

QU'IL SUIVE LES TRACES DU PERE !

Tel père, tel fils! Jack Coombs, à gauche, instructeur de baseball à l'Université Duke, Durham, C. N., conseillant à Charles A. Herzog, jr, fils de l'ancienne étoile du champ intérieur des Giants, de jouer "aussi bien que son père avait coutume". Coombs lancait pour les Athlétiques de Philadelphie contre les Giants dans la série mondiale de 1911, dans laquelle Herzog jouait pour les Giants.

Le GOLF

AUX TOURNOIS DE GOLF ANGLAIS

MURFIELD, Ecosse, 28. — John De Forest, qui fut finaliste du tournoi de golf amateur d'Angleterre, l'an dernier, a réussi à se qualifier pour le même honneur, cette année, et il rencontrera aujourd'hui Eric Fiddian. Fiddian a battu, hier E. A. McHuvie, membre de l'équipe anglaise de la coupe Walker, deux en avant, et De Forest a éliminé Lionel Man, vétéran irlandais, un en avant au 21ème trou.

MAUREEN ORCUTT EN TETE

STAUNTON, Ang., 28. —Maureen Orcutt, qui détient le championnat de golf ouvert du Canada, a fait un brillant 73, hier, pour prendre une avance de deux coups sur le champ des concurrentes de la ronde de qualification du championnat de golf féminin d'Angleterre. Mais elle fut favorisée par une meilleure température que la plupart des concurrentes, qui durent jouer dans d'affreuses conditions atmosphériques. Mlle Enid Wilson, malgré tout, fit 79, Molly Gourlay 83, Elsie Corlett 81 et Diane Fishwick 87. L'ancienne Mlle Simonne Thion de La Chaume, maintenant Mme René Lacoste, épouse du fameux tennisman français, arrive deuxième avec une carte de 78, tandis que Virginia Van Wie, de Chicago, est troisième avec 77.

LE JOS CHOQUETTE A DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE, 27.—L'ouverture officielle de la saison de baseball, à Drummondville, aura lieu dimanche prochain, au nouveau terrain Ferland. L'équipe locale recevra pour la circonstance, le club Jos. Choquette Stars, de Montréal, qui, en plus d'être l'un des plus forts clubs de la métropole, a aussi l'avantage de compter sur son alignement, quelques-uns des plus brillants joueurs du club de hockey Canadien, tels que Sylvio Mantha, Wildor Larochelle et Armand Moudou. Aurèle Joliat sera peut-être aussi sur l'équipe.

L'équipe locale est maintenant réorganisée et devrait faire grand honneur à Drummondville, durant la prochaine saison avec des joueurs tels que Deegan, lanceur; Pete Landry, receveur, et leurs copains Hervey, McGinnis, Demers, Gauthier, Corriveau, Vic Pépin, Melocho et René.

Le club Drummondville est maintenant prêt à faire face aux meilleures équipes de la province, sans exception. Ceux qui désireraient organiser des rencontres pourront s'adresser au président, M. D. Moulin.

REUNION DE COUREURS DE LONGUE DISTANCE

Une importante réunion de tous les coureurs professionnels actuellement à Montréal et des environs est convoquée pour lundi soir prochain, le 30 mai, à 8 heures trente précises. Cette réunion se tiendra dans la salle du Orpheum Cabaret, situé immédiatement à côté du théâtre Orpheum, rue Sainte-Catherine ouest. Comme d'importantes questions seront discutées, particulièrement ce qui concerne les prochains marathons professionnels qui se tiendront cette saison, tous les coureurs professionnels sans exception sont priés d'y assister, et de se rendre à l'heure, il y va de leur intérêt en général.

Excellent turfman

H. D. Munroe, juge en chef et secrétaire des courses, ouvrant aujourd'hui à King's Park.

SERA-CE UNE REVANCHE POUR TINY ROEBUCK?

Le matchmaker Alex. Moore, du club Canadien a sûrement accompli un coup d'éclat lorsqu'il a réussi à s'assurer les services del'ancien champion du monde Et "Strangler" Lewis pour l'opposer à Tiny Roebuck dans un match revanche mercredi soir prochain au Forum, alors que la direction du Bleu Blanc Rouge présentera son troisième programme de lutte de la saison.

On sait en effet que Lewis doit rencontrer le fameux Dick Shikat, le 9 juin, à New-York, dans un match disputé devant une assistance que l'on prévoit devoir être de plus de 40,000 personnes. Cette rencontre qui aura lieu au profit d'une institution de charité soulève déjà un immense intérêt dans tous les Etats-Unis. Le vainqueur sera probablement proclamé champion du monde à moins toutefois que Jim Londos n'accepte de le rencontrer, chose très peu probable.

Immédiatement après avoir signé son contrat pour son match vec Shikat Lewis a immédiatement brisé presque tous ses engagements de sorte qu'il était difficile de s'attendre à ce qu'il accepte de venir rencontrer de nouveau Roebuck à Montréal. Le matchmaker Alex Moore y a mis une telle insistance que l'ancien champion du monde a finalement décidé par accepter. C'est surtout lorsque M. Moore a répété les paroles de Roebuck à l'effet que sa chute en bas du rond avait causé sa défaite et avait sauvé Lewis de la défaite que l'ancien champion du monde a décidé d'accepter un match revanche à l'Indien.

Lewis a déclaré au promoteur Moore que Roebuck sera battu mercredi prochain de façon si décisive qu'il n'aura aucune excuse à offrir pour son échec. "Je vais lui river les épaules au matelas deux fois de suite et le plus rapidement possible", de déclarer Lewis. "Je ne crois pas que Roebuck trouve de nouvelles raisons pour excuser sa défaite." On se rappelle que lors de leur première rencontre il y a près de trois semaines Roebuck était allé s'assommer au plancher après avoir manqué un coup de bélier. Depuis ce temps, il n'a cessé de réclamer une revanche. Lorsque l'Indien a appris que Lewis avait accepté de le rencontrer de nouveau, il a déclaré que l'ange champion le regrettera sûrement. Il se propos bien de ne pas manquer son coup cette fois et de coucher Lewis avec son coup de bélier.

La balance du programme comportera une semi-finale de 45 minutes entre Jimmy McMillen et Einar Johannessen puis deux préliminaires de trente minutes chacune. L'une mettra aux prises Maestro Kirilenko contre Renato Gardini, alors que dans l'autre nous verrons l'Hindou Tiger Dauia contre Nazzarino Poggi. Il y aura un match de trente minutes.

SPORT AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION

L'ASSOMPTION, 27. — Notre équipe de balle-au-camp avait un programme double à remplir dimanche dernier. Le club du "Restaurant Morin" de Verdun fut le premier à nous rencontrer. La partie s'annonça bien belle dès le début, cependant les collégiens prirent l'avantage en enregistrant un point dans chacune des deux premières manches. Le jeu fut ainsi serré jusqu'à la sixième manche, alors nos joueurs profitant de quelques erreurs des visiteurs, firent trois autres points, et après qu'il y eut deux hommes sur les buts, notre arrêt-court frappa pour le circuit plaçant la balle le plus loin qu'on ait encore vu ici. Le score était de 5 à 0. Notre lanceur Lopis Bourbon avait fait merveilleuse figure et l'on crut bon d'essayer le jeune lanceur Gérard Schiller qui n'accorda qu'un point dans les dernières manches. Aubut, les 2 Mathieu, Rivet se distinguèrent au champ et au bâton.

La seconde joute eut lieu avec le club de L'Epiphanie. Chaque équipe voulait vaincre, on s'en aperçut dès le commencement de la partie. Les lanceurs tenaient les frappeurs en échec, et les joueurs de champ accordaient de merveilleux support; mais la pluie nous empêcha de reconnaître la meilleure équipe, à la fin de la cinquième alors que le score était de 3 à 1 en notre faveur. Louis Bourden avait déjà retiré neuf hommes au bâton et accordé que deux coups sûrs distancés et Charles Aubut notre fameux receveur avait frappé trois buts.

Nous espérons avoir encore une occasion de rencontrer L'Epiphanie dans le cours de la saison de balle-au-camp.

Restaurant Morin	000	000	100	—1
Coll. de L'Assomption..	110	006	20x	—5
L'Epiphanie	000	000	10	—1
Collège de L'Assomption	210	0x		—3

PASADENA, California, 28. — Le docteur Leonard Thompson Troland, célèbre savant de l'université Harvard et renommé comme inventeur d'un procédé de coloration des films cinématographiques, s'est tué hier, dans une chute du haut d'une falaise de 250 pieds, à Mount Wilson.

BASEBALL AU STADIUM
DEMAIN
ROYALS vs TORONTO
DEUX PARTIES
A 2 P.M.
Billets de loges et réservés maintenant en vente au Metropolitan News, angle Peel et Sainte-Catherine et aux bureaux du stadium.

LE HANDICAP KING'S PARK SERA LA CARACTERISTIQUE DE LA 1ERE JOURNEE DE COURSES

La saison locale du turf sera inaugurée cet après-midi avec sept bonnes courses.

King's Park se prépare à faire l'ouverture de la saison des courses, cet après-midi, à 2.45 heures. Sept courses sont au programme et, vu le nombre considérable de pur-sang actuellement à Montréal, en vue de cette première réunion de courses, l'intérêt sera à son plus vif d'acuité quand le starter lèvera la barrière du départ pour la première course de la saison. Le handicap King's Park, venant en cinquième lieu, sera, sans doute, l'attraction de la matinée d'ouverture. Il sera sur une distance de sept furlongs et réunira les entrées suivantes: Cloiwald, Primlin, Garbielle, Your Flag, Crossbones, Astrakhan, Bubola, qui portera la plus lourde charge du peloton avec 116 lbs. MM. Xiste Narbonne et H.-D. Munroe, gérant général et juge en chef des courses à King's Park, ont tout préparé et élaboré avec le plus grand soin possible afin de faire un succès de ce meeting. Voici les entrées de cet après-midi:

Xiste Narbonne

PREMIERE COURSE, $400, 2 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs (1R) — Reighburn 114, xMaunaolu 104, Vendee 109, Flying Ambassador 118, Fife 103, Dunnie 104, Lawless 114, Trifle 109, Wolverine 114, Quadroon 114. Aussi éligibles: Wind Flower 109, Madge's Fellow 114, xCarthusian 109, Rounder 114, Sun Beauy 105, The Abbot 114, Jonah 114, American Born 118.

DEUXIEME COURSE, bourse $400, 2 ans et plus, à réclamer, 1 mille et 50 verges (10) — Peter Prim 113, Woop Tedoo 112, Torrito 113, xTempter 108, Guarany 108, Brick Kiln 113, Jean Gaffney 98, xTom Ormont 112, McKim 117, Pomfret 117.

TROISIEME COURSE, bourse $400, 3 ans et plus, à réclamer, enregistrés au Canada, 6 furlongs et 1-2 (10 et 1) — Probate 118, Princely Pat 108, Mongolian 114, Retainer 109, Pottery 113, Illumination 109, Tipsy 109, Yvonne M. 109, Bon Entent 109, Span 113. Aussi éligibles: Airport 109.

QUATRIEME COURSE - bourse $400, 3 ans et plus, à réclamer, environ 5½ furlongs (8) — Sun View 107, Silver Salver 108, Venarock 111, Black Vim 103, xOrkin 105, Knave of Clubs 107, Justa Queen 101, Morover 102.

CINQUIEME COURSE, bourse $500 le Handicap King's Park, 3 ans et plus, 7 furlongs (7) — Cloiwald 100, Primlin 100, Gabrielle 100, Your Flag 110, Crossbones 108, Astrakhan 100, Bubola 116.

SIXIEME COURSE, bourse $400, 3 ans et plus, à réclamer, 1 mille et 50 verges (10) — Sidney G. 113, Chrysanthemum 108, Wilfrala 108, xWest Point 112, Sweet Air 108, Woolorae 115, Dusky Maiden 108, Lady Calestoga 112, Albert Blanton 113, Hanky Rice 113.

SEPTIEME COURSE, bourse $400, 3 ans et plus, à réclamer, 6½ furlongs (10 et 8) — Sunset 118, Dutiful 113, Youthful 113, Athlone Lass 108, Skipaway 113, Bad News 104, Patangan 104, Dame De Coeur 98, Silver Canopy 114, Prince Babe 101, Stylish Mach 111. Aussi éligibles: Cuna 111, Deserve 99, Ultim 108, Marion Ormont 113, xBelmona 101, Tappanagh 108, Strike Out 106, West Drift 111.

GRANDE CLASSIQUE ANNUELLE DU CLUB CYCLISTE QUILICOT

La direction du Club Cycliste Quilicot a décidé que la deuxième Grande Classique Annuelle en bicyclettes entre Québec et Montréal, aura lieu dimanche le 28 août prochain.

Trois mois nous séparent donc de cette grande épreuve de 200 milles qui réunira au départ la crème des cyclistes routiers amateurs. Tous les clubs cyclistes locaux seront largement représentés ainsi que les villes de Toronto, Québec, Ottawa et autres. Plusieurs artistes de la pédale des Etats-Unis viendront prendre part à cette course capitale de la saison qui soulève déjà un vif intérêt chez tous les amateurs du vélo.

Les officiers du club Cycliste Quilicot ne négligeront rien pour assurer le plein succès de ce Grand Prix Cycliste. En effet, mercredi soir prochain au local du club, aura lieu une assemblée générale du club où des questions très importantes seront discutées regardant l'organisation de cette course de deux cents milles en bicyclettes.

L'entraînement régulier se poursuit chez les porte-couleurs du club Cycliste Quilicot. Tous les dimanche matin, nos hardis cyclistes se lancent sur la route et se préparent soigneusement en vue des principales courses de la saison, spécialement pour les Jeux Olympiques et la Course Québec-Montréal. Demain matin, à distance à parcourir sera de 50 milles.

Chez les débutants, Louis Rudax, Fernand Pelletier et Hervé Charbonneau promettent beaucoup pour la présente saison et plusieurs connaisseurs s'accordent à dire qu'ils feront la lutte dure aux amateurs plus expérimentés qu'eux. Plusieurs autres débutant progressent très rapidement et paraissent s'acclimater de jour en jour sur les pédales.

Dans le camp des amateurs, c'est-à-dire chez eux qui ont acquis une certaine expérience dans les courses sur routes, le vainqueur du premier Québec-Montréal, Zénon Saint-Laurent, semble avoir conservé sa forme de l'an dernier et être en meilleure condition que jamais.

Cependant, il ne sera pas seul sur la route car son jeune frère Arthur, marche sur ses traces et paraît lui aussi posséder toutes les qualités d'un artiste de la pédale. Marcel Joubert, Roland Bélanger, Joseph Berardinucci, Eugène Latreille, Rudy Elsenberg, Avila Trudeau et les deux frères Conrad et Hector Leclerc sont en excellente condition et tous prêts à affronter tout concours sur routes.

Pour information au sujet de la course Québec-Montréal, prière de s'adresser par lettre au secrétaire du club Cycliste Quilicot, Roméo Dorval, 4721 rue Wellington, Appt. 2, Verdun, P. Que, ou au local du club, 360 rue Dorchester Est, coin Sanguinet. Tél. PLateau 0194.

Victoires du Club Renaud

Dimanche dernier le club O. Renaud de la ligue Internationale Indépendante a vaincu le club Brechd par un score de 6 à 1 et mercredi le Détroit Radiator de la même ligue par un score de 9 à 4 Le club O. Renaud lance un défi à tout club amateur de la province, Bell Telephone, Corona, Northern Electric, préférés.

Le Cigare Suprême
Punch
Vous plaira sûrement
Panetela
(grosseur exacte)
Son emballage conserve sa fraîcheur
10¢
Punch Cigar Co. Ltd.

COURSES A KING'S PARK
28 mai au 4 juin — Première course à 2.45 p.m.
ADMISSION (taxe comprise) . . . $1.80

Hollandais jusqu'à la dernière goutte—et décidément différent des autres.
BOUTEILLE DE 10 ONCES
$1.15
Vendu aussi en bouteilles de
26 onces $2.70
de 40 onces $4.00
Gin de Kuyper
N'acceptez pas de succédané.
JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695
ROTTERDAM - HOLLANDE

Baseball, golf, tennis, athlétisme, boxe, lutte. etc, etc,

L'ÉVOLUTION DU JEU DE CROSSE AU CANADA SE FAIT D'UNE MANIÈRE FRAPPANTE

Au jeu si populaire il y a une couple de décades a succédé un genre miniature, qui exerce sur les foules une vive emprise.

(Par Joe Page)
(Ecrit spécialement pour "La Patrie").

Le jeu de crosse, jeu en plein air, qui doit son invention aux Indiens, probablement longtemps avant l'invasion de Colomb sur les rives de l'Amérique, est devenu avec les années le principal sport des diverses tribus des Peaux Rouges, et, comme dans le passé, aujourd'hui, chez les principales réserves des nombreuses tribus, disséminées à travers les Etats-Unis et le Canada, la crosse est encore le premier sport des Indiens, jeunes comme vieux.

M. A. L. Caron, non seulement l'un des hommes d'affaires canadiens les plus en vue, mais, qui, dans ses jeunes ans était l'un des plus brillants joueurs de crosse, et se trouve présentement le président de la ligue de crosse Internationale professionnelle, a ceci à dire au sujet de ce sport: "La crosse effectue un vrai réveil au Canada, si bien que le plus ardent adepte de ce jeu, en son enthousiasme, n'aurait jamais osé en prédire la grandeur. Bien que le sport de la crosse, dans les dix ou quinze dernières années, dans la province de Québec, ait perdu beaucoup de son ancienne popularité, et bien que son emprise, dans d'autres parties du Canada, puisse avoir également baissé, la province d'Ontario a, toutefois, conservé tout son attachement au vieux sport et n'a jamais cessé de le regarder comme le passe-temps national."

JOE PAGE

M. Caron poursuit en disant: "Il est bien peu de Canadiens, à mon avis, qui savent que la crosse fut reconnue par un acte du Parlement en 1867 comme le jeu national du Canada, et elle a continué d'être jusqu'à ces dernières années le sport extérieur d'été le plus populaire du Canada, mais par suite de l'avènement de la guerre et du coût de l'équipement, le jeu a perdu de sa vogue, mais nous constatons avec bonheur qu'il récupère sa vitalité et qu'il continue d'être non seulement le jeu national du Canada mais la crosse va redevenir le jeu le plus populaire de tout le pays."

Pendant près de cinquante ans, l'auteur a été étroitement identifié avec divers sports, et, même une dizaine d'années avant cette longue période, comme garçonnet, en culottes courtes, il avait coutume d'assister aux parties de crosse du vieux club Calumet, à Chicago. Si sa mémoire est fidèle, ces joutes et même les pratiques se déroulaient devant deux ou trois cents spectateurs.

Au Canada, dix ans plus tard en 1883-1884, le club de crosse Indépendant, de Windsor, Ont., dirigé par l'honorable George Baby, John Garmon, Tom Rourke, Mike Manning, les frères Hanrahan, et autres, jouait des parties avec des clubs de Toronto, Saint-Catharines, Paris, Brantford, Woodstock et autres cités et villes de l'Ontario.

A l'exception de Toronto, à ce temps-là, les autres cités susmentionnées n'étaient guère autre chose que des villages, et, pourtant, une joute de crosse attirait souvent quatre à cinq mille personnes aux tourniquets.

Au printemps de 1889, l'auteur de cet article vit pour la première fois un match de crosse à Montréal. Sous le voile épais des années, on peut se rappeler alors de la participation au jeu national des Lally, de Cornwall, des Doherty, d'Ottawa, des MacNaughton, du M.A.A.A. des Kennedy, de Québec, et, en dernier lieu, mais ils n'étaient pas les moindres, les Duggans des Shamrocks de Montréal, de même que les White, des Iroquois de Caughnawaga, dont la réserve est située près des rapides de Lachine.

Lorsque l'on regarde ces joueurs de ce temps-là, au travers du prisme des années, et leurs compagnons, et que l'on aperçoit les dix, les douze, les quinze mille partisans du jeu de crosse enthousiastes, délirants, fanatiques, hommes et femmes, qui assistaient aux joutes avec cet esprit combatif, qui s'identifiait avec l'esprit belliqueux du club lui-même, il n'est pas besoin de s'étonner que ces athlètes du temps, si merveilleusement entraînés, mettaient au jeu jusqu'à la dernière once de leur énergie pour triompher.

La crosse, comme elle était jouée à cette époque, était un jeu merveilleux, dénué de rudesse, rapide et scientifique, abondant en exploits, qui produisaient sensations sur sensations et soulevaient acclamations sur acclamations de la part des spectateurs, dont l'enthousiasme frisait la frénésie.

Et, comme les années ont passé, les étoiles de l'époque, dont nous venons de parler, ont été suivies par les Kelly, les Hoobin, les Brennan, les Gauthier, les Cattarinich, les Laviolette, les Lalonde, tous des luminaires de première ampleur. Bien peu de ces athlètes sont restés en scène, mais les quelques-uns, qui sont restés, prennent une part active dans l'effort fait pour ramener la crosse aux jours ensoleillés de l'époque passée.

Il y a trente ans et plus même, un rédacteur sportif alors de la "Gazette" de Montréal, émigra en Australie, et ce même personnage, il y a deux ans, son nom est James McDonald, mettait sur pied un jeu de crosse, qui émerveilla des milliers d'Australiens, jeu connu sous le nom de "crosse miniature (box lacrosse).

L'ancien jeu nécessitait douze joueurs chaque côté, sur un champ d'action pratiquement aussi étendu qu'un terrain de baseball ordinaire. Les filets des points étaient distants un de l'autre d'une centaine de verges et même davantage. Malgré cette zone considérable à couvrir, on ne remarquait pas chez les participants aucune velléité de "tuer le temps" (stalling); ils étaient là pour donner l'effort, pour mourir, si nécessaire, afin de gagner une partie, et cet esprit, qui se confondait chez le joueur comme chez le spectateur, constituait la tradition naturelle du jeu, tel qu'on la relevait, auparavant, chez les Indiens, pour se perpétuer chez les Berr, les Cleghorns, les O'Connell, les Cattarinich, les Kennedy et les Lalonde.

Comme on l'a déjà sans doute dit, M. McDonald vint aux Etats-Unis et au Canada avec une révision moderne d'un jeu en miniature de l'ancien sport de la crosse. Au lieu de douze joueurs, en compétition sur chacune des deux équipes en lice, il n'y a que sept joueurs sur chaque club.

Au lieu d'un champ d'environ 400 pieds par 400 pieds, le terrain, avec la miniature, est situé dans une arène de hockey de pratiquement 200 par 90 pieds, et les filets, sur cette surface, sont placés à 180 pieds un de l'autre, alors que, dans le passé, ils étaient distants de cent verges et davantage.

La partie peut se jouer à l'intérieur comme à ciel découvert. Si on la joue, en été, à l'intérieur, elle peut être pratiquée entre les mois de mai et de septembre, et les arènes, où elle est présentée (pour conserver l'encouragement de leurs patrons) doivent être munies d'un système réfrigérant, afin que le spectateur ne soit incommodé, quelle que soit la chaleur, en dehors, et qu'il persiste une atmosphère rafraîchissante à l'intérieur.

Le jeu intérieur devint un sport populaire au printemps dernier, lorsque la Ligue de crosse Nationale s'organisa sous la présidence de M. A. L. Caron. Pendant les mois de mai et de juin, les joutes furent bien encouragées, mais, en juillet et en août, les recettes et les assistances diminuèrent, pendant que, au mois de septembre, les détails du championnat, les recettes furent élevées, l'aréna de Toronto étant même remplie à sa capacité. Si l'on avait installé le système réfrigérant dans les deux arènes, il n'y a pas de doute que la ligue de crosse Nationale, sous la sage et habile présidence de M. Caron aurait terminé sa saison avec un surplus dès sa première année d'opération.

Et, pour que le jeu actuel obtienne le succès, que la crosse connut lors de sa plus grande vogue, en Canada, qu'il soit joué à l'intérieur ou à l'extérieur, c'est totalement aux joueurs eux-mêmes que ce succès incombe, pourvu qu'on leur fournisse les conditions propices à leurs évolutions.

Si ces mêmes joueurs sont capables de fournir le côté sportif, avec ces trois éléments indispensables: **condition, esprit** et **action** que les joueurs de crosse possédaient dans le passé, la crosse n'a guère besoin d'autre chose pour redevenir l'amusement principal qu'il était à cette époque.

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. H. E. PREVOST
2040, rue Hutchison - - - MA. 6611

Devenez Détective
Expérience pas nécessaire. Position d'avenir et lucrative. Voyages dans le luxe et le confort. Voyez du pays sans qu'il vous en coûte une cent. Si vous savez lire et écrire et que vous êtes âgé de plus de 18 ans, homme et femme, vous pouvez apprendre cette profession excitante et devenir détective en peu de temps. Assurez votre avenir, nous vous enseignons comment. Ecrivez aujourd'hui à
Les Cours Scientifiques Enreg.,
Casier 42 G, St-Roch, Québec.

Tél. MA. 0289 PL. 0362-7645
Après le théâtre allez au
'CAFE LA PATRIE' Ltée
SPECIALITE:
HUITRES et HOMARDS
BIERE ET VIN
OUVERT JOUR ET NUIT
SALONS PRIVES POUR DAMES
D. DESROSIERS, prop.
178 est, Ste-Catherine, Montréal.

Avec les Milionnaires

Roger Lacombe, lanceur du club des Millionnaires, qui rencontrera le Beauharnois, demain.

EMILE PLADNER SE BATTRA AU STADE EXCHANGE LE 8 JUIN

Mercredi, le 8 juin, verra l'ouverture du nouveau stade de boxe construit au coin des rues Iberville et Mont-Royal et qui portera le nom de Stade Exchange. Le promoteur Armand Vincent, qui a organisé de si belles séances au Forum, a loué ce vaste emplacement pour en faire l'ouverture. Cet édifice est unique en son genre à Montréal et dans tout le Canada. Il a été construit spécialement pour les séances de boxe et bien qu'ayant une capacité de 4,000 sièges, le coin le plus reculé de l'arène n'est qu'à 72 pieds. Ce Stade a été construit de façon à ce que les spectateurs soient à même de voir de toutes les positions et il n'y a pas de colonnes pour obstruer la vue.

Le petit boxeur Français, Emile-Milou Pladner sera en vedette pour l'ouverture de ce nouveau Stade, et, bien que son adversaire n'ait pas encore été choisi il n'y a aucun doute que la présence de ce fameux athlète soit suffisante pour faire salle comble pour l'ouverture du Stade Exchange. Pladner ne'st pas difficile et ne demande qu'à se battre, sa seule ambition est d'en arriver à un combat de championnat avec Al. Brown. Il a laissé au promoteur Vincent l'initiative de lui trouver un adversaire, déclarant qu'en tant qu'il était concerné, tous les boxeurs de la catégorie poids coq sans exception, lui étaient favorables. Le promoteur Vincent s'est immédiatement mis en communication avec un autre fameux boxeur qui vient d'arriver en Amérique et droit pouvoir lui faire signer un contrat d'ici à une couple de jours.

On sait que plusieurs boxeurs des Etats-Unis ont fait la sourde oreille lorsqu'il fut question d'un combat avec Pladner, mais le promoteur se dit très confiant de pouvoir obtenir la signature de celui qu'il a en vue. Pladner a créé une bonne impression lors de sa première apparition dans l'arène locale. Il y a quelque temps, alors qu'il remporta la victoire sur Bobby Leitham, champion poids coq canadien, et il entend bien continuer sa marche victorieuse aux dépens de son futur adversaire. La plus chère ambition de Pladner serait de retourner en France avec le titre poids coq ayant déjà détenu le championnat de la classe poids mouche.

Cette séance constituera la première séance en plein air cet été et il n'y a aucun doute que si elle remporte un succès, plusieurs autres seront organisées dans le cours de l'été, alors qu'il est beaucoup plus intéressant d'assister à une séance au frais tout en fumant, qu'à l'intérieur.

QUATRE RENCONTRES DANS L'ASSOCIATION INDEPENDANTE LE 29

L'Association Indépendante des Gérants de baseball de Montréal, donne un superbe programme demain, au Brown's Stadium, les clubs Parc Champlain et Ville-Emard se rencontreront pour la première fois de la saison, à Lachine, les clubs St-Charles Ind. et Lachine jouent ensemble tandis qu'au Parc Lemieux, le club Shoe and Last United visite le Fullum, et pour terminer, l'invincible équipe du Forest-Frères rencontre le club Montréal-Est, au terrain du Parc Champlain. Trois clubs sont sur un pied d'égalité pour la troisième position, à savoir: Lachine, Ville-Emard et St-Charles Ind. et, selon toutes probabilités, les résultats des parties de demain amèneront un gros changement dans le classement.

ELOI VIAU ET OSCAR CORBEIL SIGNENT POUR VILLE-EMARD

Non satisfait d'engager le fameux deuxième but qu'est Rodolphe Papineau, Ubald Rose vient de mettre sous contrat l'un des meilleurs lanceurs de Montréal, dans Eloi Viau et un très bon receveur, dans Oscar Corbeil, de la Ligue du Parc Atwater. La signature d'Eloi Viau causera une surprise énorme dans le baseball local et surtout elle fera plaisir à la population de la ville de Verdun, qui le réclamait. Eugène Leduc et Eloi Viau sont deux lanceurs gauchers qui mèneront bien loin le Ville-Emard, cette saison; malgré son jeune âge, vingt ans à peine, Viau est considéré actuellement somme un artiste de la boîte et, sous la direction experte de Billy Innes et de Tilly Duplessis, il deviendra avant longtemps une étoile locale dont il fera bon de surveiller les mouvements de très près. Viau débuta en 1929, dans le baseball senior, sous les couleurs des Millionnaires de Roland Liboiron et l'on se rappelle encore ses brillantes performances qui le classaient comme un artiste, dès son début. La rentrée en scène d'Eloi Viau, sous les couleurs du Ville-Emard, au Brown's Stadium de la rue Hickson, est attendue avec impatience. Oscar Corbeil, qui sera l'aide de camp de Tilly Duplessis, est l'un des bons receveurs locaux et surtout c'est un fameux frappeur. Billy Innes nous a communiqué que Corbeil jouera dimanche, contre Parc Champlain, car Duplessis est indisposé actuellement, mais "Tilly" sera en uniforme quand même. Le Ville-Emard est prêt à recevoir le Parc Champlain, demain; cette partie a suscité un enthousiasme inaccoutumé dans toute la ville, depuis le début de la semaine et une foule énorme verra certainement ces deux grands rivaux aux prises. Gérard Pagé lancera contre Eug. Leduc, du Ville-Emard; ce sera un duel entre un droitier et un gaucher. Léopold Viger, qui est atteint d'un mal étrange dans le bras droit, depuis deux semaines, sera peut-être en condition pour jouer dimanche. Viger est sous les soins de O'Brien des Royals, depuis deux semaines et peut-être qu'il lui permettra de jouer demain car c'est une rencontre très importante pour Ville-Emard qu'une victoire mettrait seul en troisième position, une partie seulement en arrière du Parc Champlain qui est installé solidement en deuxième position.

OVILA LAJOIE LANCERA DEMAIN CONTRE FOREST-FRERES

Les clubs Forest-Frères et Montréal-Est se rencontreront, demain, au terrain du Parc Champlain, coin des rues Beaubien et 26ème Ave, Rosemont. Le club Montréal-Est sera peut-être un nouveau membre de l'Association Ind. et si sa tenue de demain contre le Forest-Frères est jugée satisfaisante, il sera immédiatement accepté à l'assemblée de lundi soir, à l'hôtel Pennsylvania. L'invincible Forest-Frères, qui n'a subi aucune défaite depuis le début de la saison, recevra une forte opposition, demain, de la part du Montréal-Est. Ovila Lahaie, qui a figuré durant ces dernières années, dans une ligue professionnelle, de l'Etat de Pennsylvanie, aux Etats-Unis, fera sa première apparition officielle sur un losange montréalais dans l'uniforme du Montréal-Est avec Brouillard derrière le marbre. Le champ intérieur du Montréal-Est sera composé de Wilfrid Couillard, au premier but; Conrad Couturier, anciennement du Beaurivage de la défunte Ligue de la Cité, au deuxième but; F. Foisy, au court-arrêt et Bobby Leduc, anciennement du Parc Champlain, au troisième. Jos. Doyle, Laurin et Berner seront les patrouilleurs. Avec un adversaire de ce calibre, le club Forest-Frères recevra certainement une vive résistance. Bill Turner sera tout probablement envoyé dans la boîte avec "Chick" Bowden derrière le marbre. Les amateurs du nord verront sans aucun doute, une très belle partie entre ces deux puissantes équipes, car le club Montréal-Est fera son gros possible pour vaincre son puissant adversaire car de sa tenue de demain dépend son admission dans l'Association Ind. dont les gouverneurs ont cru bon de voir ce club faire des preuves satisfaisantes avant de l'admettre dans leurs cadres.

ST-CHARLES IND. A LACHINE

Lachine recevra, demain, un puissant adversaire, dans le Saint-Charles Ind., dont le dernier exploit fut de vaincre les champions, dimanche dernier, au Brown's Stadium, grâce à la magnifique performance de sa nouvelle recrue Nelson. Lachine et St-Charles Ind. sont actuellement sur un pied d'égalité, pour la troisième position et le vainqueur de demain conservera cette position, tandis que le vaincu descendra en quatrième ou cinquième position. Meek, le lanceur du Lachine, espère bien racheter sa défaite de dimanche dernier, aux mains du Parc Champlain. Cette partie sera l'une des plus importantes de la journée de demain. St-Charles aura deux fameux lanceurs, Nelson et Frank Deegan, pour les opposer aux frappeurs du Lachine et, avec des hommes comme Burke, Chapman, les frères Rivest, Pilon, les frères Couturier, etc., comme support, Nelson ou Frank Deegan peuvent avoir confiance.

SHOE AND LAST UNITED AU PARC LEMIEUX

Le club Shoe and Last United fera sa première visite au Parc Lemieux, demain, alors qu'il rencontrera le Fullum de Victor Robert, la brillante ouverture de dimanche dernier permet d'entrevoir encore une foule énorme à ce nouveau terrain de l'Association Ind., sis au coin des rues Frontenac et Sainte-Catherine. "Lefty" James, qui fit sensation, dimanche dernier, contre les redoutables frappeurs du Forest-Frères, lancera encore demain, contre le Shoe and Last United, et ce dernier club lui opposera Strong, Ward et Phillips, trois brillants lanceurs, dont S. Holstead aura le choix. Maintenant que le club Shoe and Last United a secoué sa guigne, on peut être assuré qu'il livrera de grandes batailles, maintenant. Ses frappeurs, Green, Paquin, Rice, Carr, Livingston, etc., sont très bons mais ceux du Fullum ne leur sont certainement pas inférieurs. Les lanceurs auront donc le fardeau de la rencontre sur leurs épaules, demain.

Voici le programme complet:

Brown's Stadium, rue Hickson, à 2.30 p.m.—Parc Champlain vs Ville-Emard. Batteries: Pagé et Wingo; Leduc et Corbeil. Arbitres: Bruneau et Godin.

Parc Lemieux, coin de Frontenac et Ste-Catherine, à 2.30 p.m.—Shoe and Last United vs Fullum. Batteries: Strong, Ward et Marion; James et Poulin. Arbitres: Eva et Beaudoin.

Parc Lasalle, Lachine, à 2.30 p.m.—St-Charles Ind. vs Lachine. Batteries: Nelson, Deegan et McLeod; Meek et Parent. Arbitres: Miller et Gauthier.

Parc Champlain, coin Beaubien et 26ème Ave, Rosemont. 2.30 p.m.—Forest-Frères vs Montréal-Est. Batteries: Turner et Bowden; Lahaie et Brouillard. Arbitres: Bélanger et Martin.

Programme de la Ligue du Nord, filiale de l'Association Ind.: Montreal Quarry vs Athlétique du Sault; St-Paul de la Croix vs St-Vital, terrain de ce dernier; Mile End vs St-Alphonse d'Youville, au terrain de ce dernier.

Le club St-Alphonse d'Youville a remporté deux belles victoires, cette semaine. Dimanche dernier, il a battu le Montana par 2 à 0 et mercredi soir, il battit Notre-Dame par 9 à 4. Mercredi prochain, il recevra le club Shoe and Last United, sur son terrain.

"As de Coeur," victorieux

Mercredi dernier, le club de balle molle de l'Association Sportive Métropolitaine du Nord, rencontrait l'équipe de la Commission des Liqueurs et l'écrasait par le score fabuleux de 28 à 4.

Nos "As de Coeur" frappèrent à volonté les balles des lanceurs adversaires et cognèrent 9 coups de circuit, dont 2 pour Lucien Gagnon, 2 chacun pour "Bébé" et "Pit" Arpin, et 1 chacun pour Lucien et Léo Tapin.

L'"As de Coeur" possède certainement une formidable équipe et pas un seul club n'a pu lui faire mordre la poussière cette année.

Tout club de campagne désirant recevoir l'"As de Coeur" est prié de communiquer avec le gérant "Pit" Arbec Tapin, 8831 Henri-Julien, tél. DUpont 1984.

DEUX VICTOIRES POUR LE COTE DES NEIGES

Dimanche dernier, le club de baseball Côte des Neiges a défait le club Le Nord Enrg., par le score de 10 à 5; la partie fut contestée au possible et ce n'est qu'à la 7ème manche que les "Stars" du gérant Lassonde s'assurèrent de la victoire. Doray, qui officiait, fut très solide dans la boîte, surtout dans les moments critiques; car il accorda 11 hits, ce qui occasionna plusieurs coureurs sur les buts, pour ensuite retirer sur des "strikes", les frappeurs suivants. A Prézeau, comme toujours, a fait de la grosse besogne, derrière le bâton. Groulx, Doray, Langlois et Poirier, par leur formidable coup de bâton, contribuèrent grandement au pointage des vainqueurs.

La deuxième victime du Côte des Neiges, fut le champion de la ligue inter-cité, le Syndicat St-Henri, qui ne fut pas plus chanceux et fut retourner avec une défaite de 8 à 7. Prézeau, J. Langlois et P. E. Poirier firent résonner le bâton, durant cette journée, tandis que J. Groulx et P. Langlois accomplirent des "exploits" qui électrisèrent l'assistance. Quand Doray sembla faiblir, à la 7ème manche, Ed. Morenger vint lui porter secours pour terminer la partie en maître, afin de remporter la 4ème victoire de la saison.

Score détaillé:

	R.	H.	E.
Le Nord Enr. 101 011 001—	5	11	3
C. des Neiges 002 010 331—10	16		2

Batteries: M. Laflèche, Clément et Laflèche; Doray et Prézeau.

	R.	H.	E.
Syn. St-Henri 005 000 020—	7	12	4
C. des Neiges 200 112 101—	8	14	3

Batteries: Tessier et Dubrule; Doray, Morenger et Prézeau.

Dimanche prochain, La Reine Ginger Ale, qui a causé une énorme surprise au Ville-Emard, mercredi soir dernier, s'attaquera au Côte des Neiges et le gérant Lassonde a confiance en son capitaine Ed. Morenger, pour conduire ses hommes à leur 5ème victoire de la saison.

Informations: Georges Lassonde, 5272 Côte des Neiges, Tél. ELwood 0181 - 0182.

C. P. VILLERAY vs GAGNON DU NORD

Ce sera certainement une journée très agréable, dimanche pour les amateurs de baseball qui se rendront au Parc Jarry, alors que le Gagnon du Nord se mesurera avec l'équipe du C. P. Villeray. Cette partie sera très contestée car chaque club à l'affiche a fait ses preuves par le passé. Les dir. du Rest. Gagnon du Nord sont confiants de remporter leur troisième victoire consécutive de la saison. D'autre part, le gérant Dépatie, du Gagnon du Nord a promis une défaite au club du gérant Pelletier. Le Gagnon sera certainement un club difficile à battre, surtout avec une batterie composée de Grégoire Charbonneau, au bras de fer, Wm Guay et François Paquin. Ils auront le support des Godard, Hébert, Gingras, Armand Payer, DeSève, Gagné et autres qui sont aussi forts au bâton qu'au champ. Après ses deux victoires sur l'Allaghany's et de Montcalm, que fera l'équipe du C. P. Villeray avec le Gagnon, qui n'a pas encore connu de défaite depuis le commencement?

La partie commencera à 1 heure précise et tous les amateurs du beau jeu national américain devraient se faire un devoir d'assister à cette rencontre.

Information: Jos Dépatie, 150 De Castelnau, Dollard 0060, entre 6 et 7 hrs ou par lettre à Léopold Lescarbeau, 7752 Lajeunesse.

Boxe à Drummondville, ce soir

DRUMMONDVILLE, 27. — Samedi soir, à l'aréna Montplaisir, sera donnée une séance de boxe sous les auspices des pugilistes locaux. Le combat principal mettra aux prises René Leclerc, de cette ville, et Tony Dilulo de Montréal, aspirant au titre de champion, poids plume du Canada. En semi-finale, on verra Hector Picotin, de cette ville, vs Walter Ryan, de Sherbrooke. Il y aura aussi rencontres entre Battling Hénaire, de cette ville et Jack Léveillé, de Sherbrooke, Lemay vs Gosselin; Lefebvre vs Petit, tous quatre de cette ville.

LE CLUB NOTRE-DAME

Dimanche dernier, le club Notre-Dame a blanchi les Fils d'Italie par 5 à 0 dans une partie régulière de la ligue Starr et dimanche il est cédulé pour rencontrer la formidable équipe du Barsalou au terrain du Parc Lafontaine à 2.30 heures p.m. Cette partie entre ces deux clubs attirera encore une énorme assistance car de fameux joueurs sont sur l'alignement des deux clubs. "Lefty" Lewis qui fut si effectif dimanche dernier contre les Fils d'Italie lancera pour Notre-Dame avec Lamontagne derrière le marbre.

Avec Ville-Emard

Oscar Corbeil, nouveau lanceur du club Ville-Emard, qui jouera, demain, contre le Parc Champlain.

Millionnaires à Beauharnois

Le club de baseball "Millionnaires", de la ligue de baseball "Starr" du Parc Lafontaine se rendra à Beauharnois pour jouer contre le club de baseball "Beauharnois" qui a comme lanceur le jeune Charles Grisé, qui l'an dernier lança pour le club des "Millionnaires" et aussi pour le club de Jos. Choquette Sports. Le jeune lanceur a passé l'hiver en Floride à une école de baseball et s'est perfectionné. Les joueurs du club des "Millionnaires" auront à surveiller ses balles. Les amateurs de Beauharnois se rappelent la joute entre les deux clubs l'an dernier, le 13 septembre, alors que le club des "Millionnaires" fut vainqueur par 7 à 5. Les Millionnaires auront leur deux lanceurs, qui sont André Gagnon et Roger Lacombe, et Henri Brisebois comme receveur et le club Beauharnois aura Charles Grisé comme lanceur et Albert Lavigne comme receveur. M. Oscar Richard, le dévoué gérant, attend une foule d'amateurs de différentes places voisines. Les amateurs de baseball, qui aimeraient aller à Beauharnois, pourront s'adresser à M. Cy. Masson le gérant du club de baseball Millionnaires. Tél. FR. 6372 ou à M. V. Vogin, tél. CH. 3491 ou à M. J. H. Pepin, tél. MA. 6198.

Le Saint-Michel victorieux

Le club St-Michel a remporté une belle victoire en battant les fils d'Italie par le score de 13 à 8. Tous les joueurs du St-Michel se distinguèrent au champ comme au bâton principalement Jean-Marie Lamontagne qui frappa deux trois buts.

Dimanche prochain, le club St-Michel fera l'ouverture de la ligue Spalding avec le club Sainte-Marie au coin des rues Jean-Talon et Iberville.

Le club St-Michel lance un défi à tout club amateur.

Inf. Rodolphe Constantineau, CAl. 7795.

RAOUL SIMON AFFIRME QU'IL BATTRA DON GEORGE LUNDI SOIR

Le colosse français va risquer le tout pour le tout en rencontrant l'ancien champion du monde.

Raoul Simon se lancera lundi soir à l'assaut de l'ancien champion du monde Don George avec l'espoir de le battre et d'obtenir ainsi d'autres engagements dans des rencontres à finir. Le géant français, qui se considère comme le lutteur le plus fort chez les poids lourds, risquera le tout pour le tout. Il s'est rendu compte qu'il lui fallait une bonne victoire pour prouver à ses nombreux admirateurs qu'il est de la classe des champions et il a convenu que sa victime serait nul autre que l'ancien champion du monde Don George.

Simon est décidé à prendre toutes les chances possibles, fallut-il se jeter en bas de l'arène, pour coucher Don George. Il déclarait au promoteur Létourneau, qui a une confiance illimitée en lui: "J'ai la certitude de pouvoir battre Don George lundi et si je ne réussis pas c'est qu'il sera de beaucoup supérieur à moi. Je n'ai pas l'habitude de chanter victoire à l'avance. Cette fois-ci, je suis tellement certain de ma supériorité que je n'ai aucune hésitation à prédire une défaite pour le vainqueur de Sonnenberg."

Par contre, Don George sera dûment averti que Simon va se dépanner à la limite pour frapper de la batte. L'ancien champion du monde, qui arrivera en ville lundi après-midi après un entraînement de plusieurs jours dans des gymnases américains, sera sur ses gardes. Il ne prendra pas de chances contre un adversaire aussi lourd et aussi fort que le Français.

Cette finale de lundi soir prochain, on peut le prévoir dès maintenant, sera l'une des plus contestées que l'on ait encore vues à Montréal cette année. Les deux hommes aux prises se feront une lutte de corsaire et l'un des deux restera sur le carreau car ni l'un ni l'autre ne fera grâce à son adversaire.

Le sensationnel acrobate qu'est le comte ukrainien George Zarynoff recevra un bon support de la part de ses compatriotes. Un groupe de vingt-trois Ukrainiens de Montréal ont retenu toute une rangée de sièges pour avoir l'avantage d'applaudir aux exploits de leur favori. Zarynoff, lorsqu'il aura lutté avec Georges Deslongchamps au parc Pourpart il y a quelques années attirait un grand nombre de ses compatriotes qui l'ont toujours suivi depuis. Lundi soir, ils seront encore là lorsqu'il tentera de réduire le puissant Charlie Straak, le plus grand lutteur que la Hollande ait encore produit.

Pat Riley, l'Irlandais qui mêle si volontiers la boxe à la lutte, fera face à un adversaire auquel il ne fait pas bon d'expliquer des coups défendus, Frank Judson possède plus d'un tour dans son sac pour répliquer un lutteur trop bouillant. Il n'a pas été instructeur de lutte à l'Université Harvard pendant plusieurs années sans avoir acquis beaucoup d'expérience au contact de tous ces jeunes athlètes dont il avait charge de parfaire l'éducation. L'Américain est un beau spécimen de ce que peut donner un entraînement physique approprié et les amateurs auront l'occasion de le voir employer plusieurs de ses prises favorites lundi soir sur l'Irlandais.

La rencontre qui inquiète le plus les promoteurs, c'est celle entre Ruiz Martin et Pat O'Hara. MM. Létourneau et Riopel se demandent s'ils n'ont pas agi à la légère en opposant ces deux hommes dont la réputation est si atroce. On les considère comme deux des plus fougueux lutteurs chez les poids lourds. Martin a été disqualifié mardi dernier aux Trois-Rivières alors qu'il rencontrait Westenberg et les promoteurs craignent que l'arbitre ne puisse pas se faire écouter d'eux lundi.

Martin et Pat O'Hara seront dûment avertis avant leur rencontre qu'en cas de disqualification celui qui n'aura pas écouté les avis de l'arbitre ne sera pas payé. Sa bourse sera divisée entre les institutions de charité de Montréal.

Louis Allaire, le franco-américain qui a fait si belle impression à Montréal où il a déjà lutté une fois, sera aux prises avec Marvin Westenberg dans une préliminaire de 15 minutes. Les promoteurs veulent savoir à quoi s'en tenir avec Allaire. Ils savent que c'est un très bon lutteur mais ils voudraient le voir à l'oeuvre avec une vedette pour juger de ses capacités réelles.

Westenberg n'a pas été humilié par sa défaite aux mains de Sonnenberg. Il a réalisé qu'il avait fourni à l'ancien champion du monde une si belle opposition que les promoteurs n'hésiteraient pas à le remettre au programme. Il n'a aucunement baissé dans la faveur du public de Montréal et il espère bien que dans un avenir prochain il aura l'occasion de prouver qu'entre lui et les anciens champions la différence n'est pas si grande qu'on pourrait le croire.

Le programme de lundi soir prochain est l'un de ceux qui ont soulevé le plus de commentaires de la part des amateurs de lutte qui fréquentent l'aréna Mont-Royal. Il y aura certainement une foule considérable pour applaudir le Français dans sa tentative d'écraser l'ancien champion du monde.

A. A. A. Tétreaultville

La saison régulière de baseball du A.A.A. Tétreaultville, s'est ouverte, dimanche dernier, par une défaite de 13 à 1, aux mains du J. A. Gagnon Enr.

La puissante équipe du club visiteur a joué avec un ensemble parfait, cependant que l'équipe locale quelque peu affectée par la mauvaise température, n'a opposé qu'une faible résistance. La batterie Daly-Biron, pour le club local, a sans doute fourni une très belle partie, mais malheureusement, n'a reçu qu'un faible support, particulièrement à la 4ème manche, à la suite de plusieurs erreurs. Les visiteurs ont croisé le marbre dix fois.

La batterie adverse, Landrigon-Marier, ainsi que tous les joueurs, méritent nos félicitations pour leur belle tenue, tant au champ qu'au bâton.

Pour informations, P. E. Giary, Clairval 0614w.

Soignez votre apparence !

L'homme bien mis complète l'élégance de ses vêtements par une toilette soignée. Il entretient ses cheveux bien coupés et sa barbe fraîchement rasée. Il en confie le soin à des barbiers compétents.

Notre salon de barbier est des plus moderne. Huit barbiers experts sont toujours à votre disposition et n'ont qu'un désir, celui de vous donner satisfaction sous tous rapports — propreté, hygiène, courtoisie. Profitez de nos nouveaux prix . . . ils sont conformes aux conditions actuelles.

Cheveux . . . 25c
Barbe 15c
Ces prix sont en force tous les jours de la semaine, y compris le samedi.

Gour & Moro
Le Salon de barbier populaire
176, Ste-Catherine Est
Téléphone LAnc. 5612

LES ECHECS

Un mot à tous les amis de la cause des Echecs à l'approche des jours d'été. — Monsieur Louis Richard, champion de Montréal. — Une instructive partie avec des annotations. — La fin de partie. — Problème et solution.

La semaine prochaine commencera le mois de juin et, partant, la saison d'été. Les réunions échiquéennes actives seront suspendues pendant quelque temps. Aussi est-ce le temps plus que jamais de demander à tous les fervents de la cause des Echecs, soit au chapitre des parties comme à celui des problèmes, de bien vouloir se mettre sérieusement à l'oeuvre pour fournir leurs armes pour le mois de septembre prochain. Je leur demande surtout de bien surveiller les colonnes du journal "La Patrie" où, chaque semaine, ces amateurs trouveront des parties convenablement annotées ainsi que des problèmes tirés sur le volet.

Je cueille d'un des derniers numéros des "Annales" de Paris, le petit écho suivant:

"Trois cents joueurs, et des meilleurs, sont réunis, par groupes de cinq, autour de tables. Devant chaque groupe, un échiquier. Le champion Alekhine, seul, accepte de lutter contre ces soixante blockhaus farouchement défendus. Un cerveau contre trois cents: la bataille est possible.

"Il passe devant un échiquier. Dix secondes de réflexion. Il déplace une pièce. Désarroi dans le camp adverse. Il va d'un échiquier à l'autre, tendant des pièges, bouleversant des plans. En quelques heures, tout est fini. Trente joueurs ont eu raison de lui. Quatre-vingt-cinq ont sauvé l'honneur en aboutissant à la partie nulle. Mais les cent quatre-vingt-cinq qui restent sont battus. Et cela, c'est ce qu'on appelle du beau travail.

"Mais on songe à la boutade d'un humoriste.... Les jeux y compris le noble jeu des échecs, se rangent sous la dénomination de passe-temps. Comme si, même sans passe-temps, le temps ne passait pas...

Un confrère, évidemment amateur du Noble Jeu, me passe la boutade suivante qu'il a découpée d'un journal anglais et que je m'empresse de traduire:

"Sa seule distraction était bien le jeu d'échecs par correspondance. Aussi fut-il fort surpris un de ces matins de recevoir une lettre d'avocat qui disait: "Cher monsieur, nous sommes peinés de vous annoncer que depuis votre dernier coup notre client est trépassé. Auriez-vous l'extrême obligeance de signer et nous retourner la formule ci-jointe, déclarant un pat?"

M. LOUIS RICHARD GAGNE LE CHAMPIONNAT DE MONTREAL

Par le résultat remarquable de onze parties gagnées et trois parties annulées, M. Louis Richard, champion du club du Téléphone, gagne le championnat individuel de Montréal; M. Gaston Gaudet se place second avec le beau résultat de 11½-2½.

On remarquera que sur les trois Canadiens-français qui participaient au tournoi, composé de quinze joueurs deux sont arrivés en première et seconde place.

C'est le dixième tournoi du genre (tournoi majeur), et c'est la troisième fois que l'un des nôtres remporte le championnat.

Voici la liste des champions depuis 1923:

1923—H. Rombach.
1924—D. Le Dain.
1925—J.-L. Blanchard.
1926—A. Cartier.
1927—R.-W. Moncur.
1928—M. Fox.
1929—M. Fox.
1930—D. Dardel.
1931—M. Fox.
1932—L. Richard.

LIGUE DES ECHECS DE MONTREAL

Noms des officiers de la Ligue, adresses des clubs et nom des secrétaires

Président: M. Jos. Schneider, 5119 Avenue du Parc.

Vice-président: M. Gaston Gaudet 5134 Côte-des-Neiges.

Secrétaire-trésorier: M. Ephrem Brisebois, 3453 rue Désery. Tél. CLairval 3790M.

Club Montréal, 1410 rue Guy, M. E.-T Morton, 67 rue Prospect, Westmount.

Club Téléphone, Edifice Beaver Hall. M. R.-H. Spencer, édifice du Téléphone.

Club Sun Life, Edifice Sun Life, M. T.-J Carson, édifice Sun Life.

Club Harmonia, 1173 rue Drummond M. J.-M Meyer, 862 4ème Avenue, Verdun.

Club McGill, McGill Union, rue Sherbrooke O., M. R. Horwitz, 852 Hurray Hill, Westmount.

Club Ville-Marie, 443 rue Demontigny Est, M. Séguin, 443 Demontigny Est.

Social St-Jean-Baptiste, section Iberville, coin Vinet et Workman, M. J.-E Roy Jr., 858 Terrasse Iberville.

Société St-Jean-Baptiste, section St-Edouard, 6418 rue St-Denis, M. A. Tourchot, hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville.

INTERESSANT RUY LOPEZ

La partie espagnole suivante ne manquera certainement pas d'intéresser un grand nombre des lecteurs de "La Patrie." Cette partie fut jouée au cours du tournoi pour le championnat de la cité de Londres.

RUY LOPEZ

BLANCS	NOIRS
Sir G.-A. Thomas	E.-G. Sergeant
1. P-4R	P-4R
2. C-3FR	C-3FD
3. F-5C	P-3TD
4. P-4T	C-3F
5. Roq	F-2R
6. D-2R	P-4CD
7. P-3C	P-3D
8. P-3F	C-4TD
9. P-2F	P-4F

10. T-1D La valeur de ce coup, à cet endroit de la partie, est douteuse. Quelques experts, comme Spielmann, préfèrent se servir de la Tour pour appuyer l'avance postérieure du PFR.

10. ... D-2F Ce coup n'est pas urgent tant que le PD des Blancs n'a pas remué. La principale difficulté pour les Noirs, dans cette forme du début, est de pouvoir utiliser ses pièces du côté Dame. Conséquemment, les Noirs feraient mieux de jouer pour le moment 10... F-5C

11. P-3TR P-4CR Ce coup n'est pas ce que l'on peut appeler un coup risqué vu le développement des Blancs.

12. C x PC T-1CR
13. P-4D PF x P
14. P x P P-3T
15. P x P P x P
16. C-3FR P x P
17. C-1R F-5CD Ici, les Noirs feraient bien de se contenter d'avoir obtenu les éléments d'une bonne contre-attaque et procéder à la coordination de leurs forces éparpillées, par exemple par 17... TD-1F (menaçant 18... F x P, 19. C x F, D x F) et alors 18. R joue (18. R-3FD, P-5C) F-5CR, 19. F-3F, F-3R et les Noirs se trouveront avec d'excellentes perspectives.

18. C-3FD F x C
19. P x F D x P Ce coup n'est pas bon. Il est encore temps de jouer 19... F-5C, 20. F-3F, F-3R afin de jouer ensuite le CD à 5FD.

20. F-2D

(Voir diagramme)

NOIRS — Sergeant

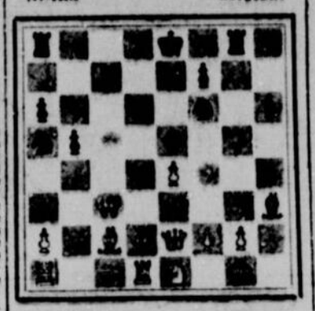

BLANCS — Thomas

Position après le 20e coup des Blancs

20. ... D x FR Le coup 20... D-6T ou 20... D-2F coûterait une pièce comme suit, exemple: 21. F x C, D x F, 21. D-3F. Les Noirs doivent conséquemment continuer leur combinaison qui leur permettrait de recapturer la D blanche ou bien d'obtenir l'échec perpétuel, mais la perte du C x 4TD des Noirs est une des faiblesses de la position, ce qui rend inévitable la perte de la pièce pour trois Pions.

21. C x D T x P échec
22. R-1T C-5C
23. D x C Les Blancs ont ici à choisir entre plusieurs moyens de rendre la D

1o 23. F-3R, T-7T échec, 24. R-1C, T-7C échec, 25. R-1F, T x P échec, 26. R-1R, T x D échec 27. R x T et les Blancs n'ont que la supériorité de l'échange pour les trois Pions.

2o 23. F x C, C x P échec, 24. D x C, T x D, 25. C-4C menaçant de 26. C-3D ou bien alors

3o La méthode employée. Nous opterions pour la deuxième méthode.

23. ... T x D
24. R-2T T x P Les Noirs pouvaient évidemment capturer le PFR en jouant 24... T-7C échec, 25. R x F, T x P, mais ils préfèrent leur ligne de sa parce que le Pion à 4R serait un fort appui pour le C blanc à 5D.

25. R x F C-5F
26. C-3R Roq
27. C x C T x C
28. F-3E T x T
29. T x T T-7F Il semble que le coup 29... T-5T soit plus fort vu que les Blancs ne peuvent pas abandonner leur PTD et devraient jouer 30. T-2D, alors les Noirs jouent P-4TR et le R blanc ne peut plus se rendre à la quatrième rangée. Les Blancs peuvent en jouant F-5C et F-4F forcer les Noirs à jouer... P-5R et le Roi ne pourrait plus traverser la cause. Le P-4R échec à découvert et si les Blancs ramènent le F à 3R, les Noirs jouent P-4F et le coup R-4T devient encore impossible par suite de... P-5F recouvrant la pièce. Les Blancs auraient alors de la difficulté à trouver le gain.

30. T-2D T-4F
31. R-4C P-4T échec
32. R x P P-4F
33. T-5D P-5F
34. T-3F R-3C
35. T x T R x T
36. F-2D R-4D
37. R-4C R-5R
38. F-3F R-4D
39. R-5F P-6F
40. F x P Les Noirs abandonnent

LA FIN DE PARTIE

Voici une position qui se rencontre bien souvent. Il va de soi que les Noirs sont battus mais le point important est de les mater dans le moins de coups possible. Dans la position suivante le mat s'opère en trois coups, mais il faut noter qu'il y a onze coups clef pour les Blancs, suivant ce que joueront les Noirs. Voici la position.

NOIRS — Roi

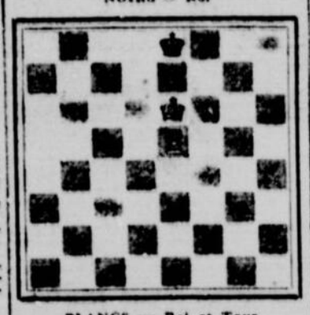

BLANCS — Roi et Tour

Les Blancs jouent et matent en trois coups.

SOLUTION DE L'ETUDE PRECEDENTE

BLANCS	NOIRS
1. T-5D	R-1FR
2. T-5CR	R-1R
3. T-8CR échec et mat	

PROBLEME No. 1016

Voici un problème en trois coups que je livre avec confiance aux lecteurs de "La Patrie." Les beaux jours sont venus et nul doute que les bons amis de la colonne de "La Patrie" allongeront à travailler cette composition.

Voici la composition.

PROBLEME No. 1016

NOIRS — R, T et 3 Pions soit 5 pièces

BLANCS — R, D, 2 F, C et 5 Pions soit 10 pièces

Les Blancs font échec et mat en trois (3) coups.

REPONSE AU DERNIER PROBLEME

Voici la réponse détaillée au dernier problème No. 1015 et que beaucoup d'amateurs semblent avoir travaillé.

BLANCS	NOIRS
1. D-2CD	si T x C (7R)
2. P-7FR mat	si T x C (8FR)
2. D-2TR mat	si T x P
2. D x T mat	si T-2CR
2. P x T mat	si T-2TR
2. C(8FR)-6CR mat	

Je dois noter que notre ami M. N.-J. Millette m'a adressé une réponse en tout conforme à la solution ci-dessus.

REPONSES AUX CORRESPONDANTS

J. A. de B., MONTREAL — Le problème aux Echecs et celui de prendre des poissons forment une excellente combinaison. Heureux de ce monde. Je bénis vos bons jours en même temps que je les envie.

C. C. B., BEAUHARNOIS — Votre problème peut se réduire en un coup par D x PTD mat. Je vous prierais de porter plus d'attention à vos compositions.

E. T., JOLIETTE — Et que faites-vous si les Noirs jouent F x F échec? Vous seriez bien aimable de me répondre à cette question.

LORENZO PRINCE

Mort de Mme Alfred Mercier

LEVIS, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — Mme Alfred Mercier, née Anne-Marie Sirois, de Lauzon, est décédée presque subitement le 22 courant, à l'âge de 61 ans. Elle était l'épouse en seconde alliance de M. Mercier, maître-boulanger. Trois fils et deux filles lui survivent: M. J.-O. Martineau, de Montréal; MM. Ernest et Hippolyte Mercier, Mlles Alphéda et Anita Mercier, de Lauzon. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, à Lauzon, au milieu d'un très nombreux concours de parents et d'amis.

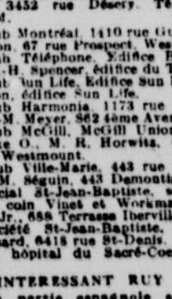

Mieux que l'argent!

La santé de nos jours est le meilleur capital qu'on puisse avoir . . . Si vous êtes fort et robuste, conservez vos forces en suivant un traitement approprié. Si vous êtes faible, si votre travail vous fatigue, si vous souffrez de:

Maux de reins
Rhumatisme
Epuisement
Nervosité
Troubles d'estomac
Fatigue
Malaise général
Points de côté

prenez les Pilules MORO, spécialement préparées pour les hommes, par la Cie Médicale Moro, 1546, rue St-Denis, Montréal; avec ce remède, les hommes, sans qu'il leur en coûte cher, sont fortifiés, rendus robustes et vigoureux. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

"Les Pilules MORO . . . m'ont soulagé d'un mal d'estomac qui m'incommodait depuis huit ans et qui m'occasionnait des maux de tête, des palpitations, des maux de reins et toutes sortes de douleurs ici et là. Mes forces diminuaient également et je ne savais comment mettre fin à mes malaises. Sur le conseil de ma femme, je me décidai d'aller consulter le médecin de la Cie Médicale Moro et de prendre les Pilules Moro. Dès que j'en eus commencé l'usage, ma digestion devint plus facile, les douleurs que je ressentais étaient moins violentes et mes forces augmentaient. Quelques mois plus tard, j'étais parfaitement bien . . ." J. A. Paré, 60, ave Lalonde, Montréal.

Pilules MORO pour les Hommes

TULL, LE MORMON

Oldring repoussa une chaise qui lui nuisait et s'avança lourdement en faisant sonner ses bottes sur le plancher. Il fit asseoir ses hommes qui murmuraient et s'étaient levés avec lui.

"Qui êtes-vous pour parler du cavalier masqué d'Oldring", dit-il à Venter.

"Venez ici seul et je vous le dirai", répondit Bern, mesurant du regard la corpulence et la taille géante du roi des voleurs de bestiaux.

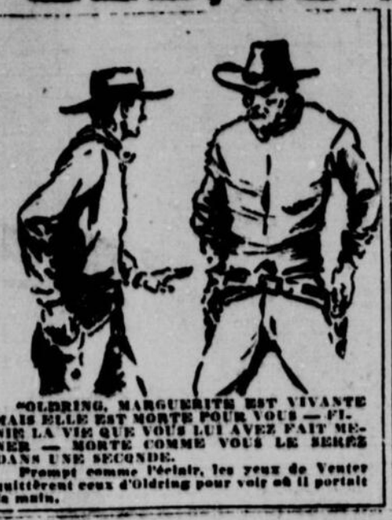

"OLDRING, MARGUERITE EST VIVANTE MAIS ELLE EST MORTE POUR VOUS — FINIR LA VIE QUE VOUS LUI AVEZ FAIT MENER — MORTE COMME VOUS LE SEREZ DANS UNE SECONDE.

Prompt comme l'éclair, les yeux de Venter quittèrent ceux d'Oldring pour voir où il portait la main.

Sa main gauche bougea et se porta à son revolver et Venter le perça d'une balle dans le coeur. Oldring s'affaissa sur le parquet et la main qui tenait l'arme la laissa tomber.

Venter s'agenouilla pour saisir les derniers mots du mourant: "Jeune homme . . . pourquoi . . . n'avez-vous . . . pas . . . attendu? . . . Marguerite . . . était . . .

Mais que signifiait cette expression dans les yeux d'Oldring? Etait-ce un dernier effort de vitalité?

Monsieur LOUIS RICHARD qui vient de remporter le championnat individuel de Montréal avec un très beau résultat.

fait un reproche à M. S. McComb, parce qu'il n'avait pas participé à une rencontre de détail pour le championnat. Or, nous étions en faute, car d'après notre règlement, clause 54e, M. McComb n'était pas éligible. Il y a certainement quelqu'un qui a manqué à son devoir, lors de ce détail, mais étant donné que la question du championnat est une affaire réglée, nous considérons l'incident clos.

Qu'on n'oublie pas encore une fois, la grande assemblée du 6 juin prochain, au club C.P.R, A.A.A., 110ème avenue, Rosemont.

LIGUE D'AMERIQUE

M. LABRECQUE NOUS ECRIT

On comprend que l'excursion de la Ligue d'Amérique à Saint-Jean, au cours du mois de juillet — la date exacte en sera fixée à l'assemblée mensuelle, le deuxième lundi de juin — soulève déjà une grande animation dans tous les centres damistes de la province. Nous aurons sans doute de nombreux visiteurs lors de cet événement qui s'annonce grandiose, et comme la distance de Montréal est très rapprochée, comparativement à nos excursions passées à Magog et à Sherbrooke, la représentation de Montréal devrait être considérable, assurée déjà de la présence de nos champions, ex-champions, maîtres et experts damistes en général. Le champion mondial est tout un événement lui seul, et il est entendu que M. Marcel Desiauriers sera du nombre; de plus, la reconnaissance du nouveau champion du Canada ne manquera pas de soulever un certain intérêt, et ce sont là deux items qui ajoutent beaucoup au cachet de l'événement.

Du côté de Saint-Jean, on comprend toute l'animation créée par le fait que la visite de la Ligue d'Amérique date déjà de plusieurs années, et comme les représentants de cette ville ont toujours participé à nos fêtes annuelles dans les Cantons de l'Est, il s'ensuit qu'ils ont bien mérité celle-ci pour eux. Leur réorganisation a fait beaucoup de progrès depuis quelque temps, et la prochaine excursion des damistes de Montréal devrait être pour beaucoup au profit de leurs activités. En plus de la correspondance de M. P're Parrin, je reçois une intéressante communication de M. J.-O. Labrecque, l'un des plus populaires amateurs de l'endroit, lequel prend aussi une part très active dans le travail du comité. Les nouvelles sont donc bonnes de tous côtés, et l'on peut s'attendre à une superbe manifestation du sport damiste à cette occasion.

NOS AMIS DE JOLIETTE

Une autre nouvelle très agréable est bien celle de M. J.-H. Perreault, de Joliette, m'avisant que les amateurs de l'endroit seraient heureux de recevoir aussi la Ligue d'Amérique, en visite officielle, au cours de la saison d'été, ce qui fait évidemment au mois d'août, après notre excursion à Saint-Jean. La chose sera donc soumise à la prochaine assemblée de la Ligue d'Amérique, et nul doute que l'invitation de Joliette sera acceptée d'emblée, car la jolie réception faite l'an dernier à M. Marcel Desiauriers, alors que plusieurs centaines de damistes étaient réunis dans la salle du marché, motive pleinement une visite officielle de la Ligue d'Amérique.

Je réserve donc à M. Perreault plus de précision sur le sujet pleinement d'autant plus qu'il est fort possible qu'un petit groupe lui rende une visite improvisée prochainement, peut-être un samedi après-midi, pour causer de la chose, et nous lui ferons un mot en temps voulu. Pour aujourd'hui, merci à nos amis de Joliette pour les invitations, et salut à tous.

LES ASPIRANTS AU TITRE

Alors que Dussault et Dagenais livrent la première lutte qui doit décider de la succession de Marcel Desiauriers au titre de champion du Canada, il va sans dire que les pronostics ne sont pas inactifs quant aux aspirants futurs que le nouveau champion devra rencontrer. Même avant que le résultat du présent match soit connu, et sans rien nier de mes chances personnelles, j'ai souvent eu occasion de noter le jeu agressif et scientifique de mon jeune adversaire, Raoul Dagenais, et si ce jeune maître peut encore s'améliorer — ce qu'il fera considérablement et très dangereusement, d'ici une couple d'années — rares sont ceux qui pourraient lui en montrer présentement.

Tout de même, les prochains adversaires et dessinent à l'horizon, et il est presque acquis que la prochaine saison s'ouvrira par un grand match championnat. Nous avons des joueurs brillants parmi les jeunes de nos jours et je n'en vois pas de plus remarquables que Raoul Dagenais et Fernand Guertin. J'assistais à une série de parties rapides, cette semaine, entre Fernand et mon ami Rodolphe Lefort, de Maisonneuve. On sait que ce dernier ne se laisse pas damer le pion facilement dans des joutes de vitesse, et il ne lui faudrait pas beaucoup d'entraînement comme celui-ci pour lui ramener toute sa verve que nous lui avons connue.

Mais comment ne pas apprécier le brio que maître Fernand met dans toutes ses parties, à une vitesse presque décevante? Les amateurs peuvent se compter certains de le voir à l'oeuvre à la conquête du championnat du Canada, dans quelque temps, et certes ce sera là un événement classique dans nos annales.

Il est aussi question d'un autre amateur fort en vue, de ce temps-ci, notre ami G. Patry, du Maisonneuve, et après le résultat du présent match, nous aurons certainement des nouvelles de ce côté. Et donc, il me sera donné de revenir sur le sujet.

LES SEANCES DU FOYER

Maître Fernand Guertin n'a pas rencontré beaucoup de difficulté à remporter la séance du Foyer St-Jean-Baptiste, la semaine dernière, mais les assaillants ont tout de même eu l'occasion de juger de son jeu brillant rapide qui lui acquit une remarquable réputation, depuis quelques années. En effet, vu la saison avancée probablement, on ne put réunir que dix adversaires devant Fernand, mais par contre, il n'en trouvait plusieurs de fort calibre, n'empêche que tout ce que Fernand put leur laisser fut une nulle, enregistrant le reste haute la main.

La démonstration fut intéressante sur tous les damiers, et lorsqu'une nouvelle circonstance du même genre se présentera, nous réitérons d'avance l'invitation aux amateurs qui y trouveront un gros profit. En attendant, nous remercions maître Fernand de sa visite, et de même ceux qui ont bien voulu prendre part à cette séance.

L'EXCURSION DE ST-JEAN

Nos amis de St-Jean se sont activement mis au travail en préparation à la visite officielle de la Ligue d'Amérique, au mois de juillet, laquelle constituera la première excursion de nos damistes. Nous apprenons que l'on a prix des informations en vue d'obtenir la grande salle du marché, comme d'habitude, mais il se pourrait qu'il y ait changement sous ce rapport, vu que cet édifice est à recevoir un réparage général. D'un autre côté, on veut offrir une séance en plein air, ce qui est toujours très goûté des excursionnistes, et dans ce cas, la réunion se ferait au parc Marchand. De toutes façons, si la température ne le permet pas, on obtiendra une autre salle, et comme M. J.-O. Labrecque, ex-champion provincial et l'un des premiers organisateurs de St-Jean, s'intéresse très vivement à cet événement, on est assuré d'avoir satisfaction d'une façon ou de l'autre.

Nous pourrons prochainement donner de plus amples nouvelles à ce sujet, M. François Portin se chargeant de nous informer plus exactement sous peu. Il est entendu aussi que tous les damistes de la province sont invités à cette excursion, et il nous fera plaisir d'être mis au courant quant à ceux qui ont l'intention d'y prendre part, afin d'en faire un nouveau succès. On pourrait communiquer avec nos amis de St-Jean, ou avec le secrétaire de la Ligue d'Amérique pour toute information.

PROBLEME CANADIEN

Par M. Louis Charron, Ste-Anne des Plaines.

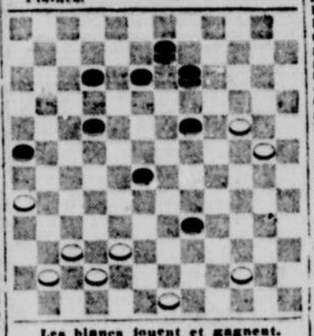

Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION

Blancs	Noirs
56 à 49	16 à 68
42 à 56	68 à 18
65 à 50	18 à 64
70 à 35	18 à 49
42 à 34 gagnent.	

LE SYSTEME DES RECOMPENSES

Nous mentionnions, récemment, que tous les concurrents des tournois de la Ligue d'Amérique avaient été payés pour leurs parties durant la saison et, comme nous savons que tous les organisateurs de clubs peuvent tirer parti du système employé, nous l'expliquons ici afin de pouvoir servir à ceux à qui la chose plairait.

L'idée de la nouvelle méthode, préconisée par M. Melluff, de St-Henri, était dans le but de procurer plus d'encouragement à tous les concurrents, et de récompenser tous les résultats, plutôt que de ne réserver que de gros montants pour les premiers vainqueurs, lesquels sont souvent connus d'avance ou à peu près. Ce mode a donné satisfaction d'une façon générale, et il recevra certainement l'approbation pour les organisations futures; peut-être, cependant, les circonstances permettront-elles d'ajouter des dons spéciaux pour les premières places, et ceci simplement dans le but d'accélérer le mouvement à la formation du tournoi, et d'intéresser nos vétérans renommés du damier.

Prenons, comme exemple, le tournoi maîtres-A qui réunissait 15 joueurs à $2.00 d'inscription, ce qui formait un total de $30.00. Chaque joueur ayant 14 parties à jouer, nous avions un total de 210 parties, et comme cela prend deux hommes pour se diviser le point à chaque partie, nous devons diviser par 2 et obtenir 105 points, lesquels, divisés dans $30.00, nous donnent 28¢ nous et une fraction. Le résultat était le suivant: pour chaque partie gagnée, nous donnons 2¾ sous, et 14 sous pour chaque partie nulle.

C'est donc dire que même les derniers finissants sont récompensés pour la somme de travail qu'ils ont fournie, ce qui est bien de nature à encourager tout le monde.

PROBLEME CANADIEN

Par M. N. LeBreux, Campbellton N. B.

Noirs: 15 pièces

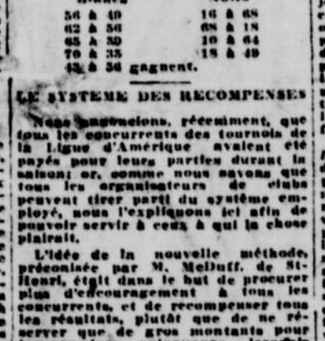

Blancs: 16 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

CHAMPIONNAT DU CANADA

Cette nouvelle est à date de mercredi matin, c'est-à-dire avant la cinquième partie qui se joue le soir même. Le score est présentement égal avec deux nulles et chacun un gain, et nous récapitulons quelques détails: la première, jouée le dimanche 15 mai, fut une lutte contestée mais sans particularité exceptionnelle; les attaques et les ripostes se poursuivirent forcément des deux côtés, et c'est sur une des réponses de Dagenais que Dussault exécuta un coup de 8 pour 7, nulle immédiate. — Le mercredi suivant, le 25me fournissait une autre histoire quand Dagenais, conduisant une bonne attaque, fut tenté d'y protéger un pion dans sa droite, lequel il aurait pu laisser prendre, pour obtenir son passage, en se sacrifiant un avantage décisif dans une partie qui n'avait plus de compromis pour Dagenais.— La politesse fut richement remise, le vendredi soir, Dussault mettant un pion adverse en prise et soutenant à la répétition d'un vieux truc classique qui fit sourire tous nos amis. Le gain d'une pièce fut défendu pour le mieux, mais maître Dagenais fut à la hauteur de toutes les situations et conserva l'avantage jusqu'à la fin.—Dimanche dernier, nous vécûmes une joute dure au possible et certainement la plus appréciée de tout le match. Dagenais, avec une forte attaque de droite, fut toujours soumis aux embûches de l'adversaire et quand il put commander le gain de deux pions, Dussault précipitait une remise très sinère. Bons contredit, une magnifique partie.

La prochaine chronique présentera des améliorations à différentes phases de ces joutes, en même temps que nous aurons certainement le résultat final. Le match est très populaire pour un grand nombre d'amateurs, étant en même temps le dernier événement de la saison active.

CHAMPIONNAT DES CANTONS DE L'EST

Dimanche dernier, Joncas prenait un premier point sur Théroux dans le match pour le championnat des Cantons de l'Est, par un 4 x 3 avec passage à Dame, au 7ème coup. Jongc, N. Parent, annotateur, M. Racine, chronométreur-rapporteur, A. Vigneault. Temps: Joncas, 53 min; Théroux, 32 min. Etaient présents au Damier National de Sherbrooke: MM. Théroux, Alberic Boisvert, champion du Damier Howard; Geo. Nadeau, E. Robert, M. Cantin, et une foule d'amateurs. Le match se continue.

LA SEULE ATTITUDE

Il semble bien naturel que nos damistes traitent de nos jours sur une base réellement d'affaires, en ce qui a trait aux relations entre nos deux Ligues, à l'heure présente. Des faits bien récents sont d'ailleurs fortement à l'appui de cette manière d'agir. Alors qu'une politique d'éloignement a brisé les liens d'harmonie qui existaient naguère entre les différents groupes, a même causé des inimitiés aussi néfastes que regrettables, — lesquelles il ne suffirait à rien de nier aujourd'hui — au point qu'un grand nombre se sont même abstenus de visiter les clubs voisins, ce qui faisait manquer à nos amateurs le plaisir et l'avantage de voir, comme par le passé, nos experts du damier aux prises dans de sérieuses parties d'entraînement, ce dont nos jeunes tiraient un si grand profit autrefois, en même temps que nos champions eux-mêmes conservaient leur forme et l'amélioraient.

Il serait inexcusable d'ignorer ce côté de la question, car ce fut le point de départ des idées nouvelles qui sont maintenant en plein progrès, la première plainte sérieuse enregistrée surtout par nos forts joueurs, avec beaucoup de raison, car le tort causé, s'il continuait son oeuvre, deviendrait difficilement réparable. Et ceci à plusieurs points de vue qu'on ne pourra jamais remplacer par aucun expédient valable: la force de nos joueurs, leur entraînement et leur progrès représentent toute la question damiste et sont à la base des grands événements qui font la popularité d'un sport.

Examinons maintenant le bon effet des relations tempérées de ces derniers mois, le contact paisible et plein d'harmonie durant le match mondial et les démonstrations générales qui l'ont suivi, jusqu'à la très amicale observée depuis ce temps par tous ceux qui font autorité dans le domaine du sport damiste. Comme conséquence immédiate nous avons vu revenir un peu de cette intimité passée et de bon aloi, des services rendus de part et d'autre, et il ne manquerait que le sceau officiel pour déclencher tout le mouvement progressif qui n'attend que le signal donné. En conséquence, ceci ne vaut-il pas mieux que l'état de choses qui a permis à plusieurs bons supporteurs de déprécier, dans une certaine mesure, l'oeuvre accomplie, et qui a conduit nos clubs dans une sorte d'indigence qu'aucune prétention mal placée ne saurait voiler, surtout pour ceux qui ont charge de la maintenir? Nous avons un pas en avant, mais on n'arrête pas dans cette voie-là; ou l'on continue, ou l'on risque de prendre deux pas en arrière. A chacun de choisir son chemin et de tenir son rôle.

Les recommandations de nos fidèles amateurs, de nos supporteurs surtout, datent de longtemps, mais les moyens d'action étaient difficiles, les circonstances n'étaient pas si propices, et c'est pourquoi quelques pilliers du sport se sont tenus à l'écart. Depuis quelque temps, la confiance renaît, les encouragements se multiplient, et même depuis samedi dernier, combien d'adhésions n'ai-je pas reçues! C'est que tous les connaisseurs sérieux et sincères approuvent l'idée de reconstruire plus beau et plus grand le sport du Jeu de Dames.

Il n'y a donc qu'une seule attitude de logique à prendre pour nos damistes, et c'est d'acquiescer, sur une base purement d'affaires, à l'essai des négociations entre nos deux Ligues. Si les résultats s'obtiennent facilement et à la satisfaction générale, on n'aurait qu'à s'en féliciter. Mais il faut toujours commencer par donner l'occasion à ses gens de se rencontrer; n'est-ce pas le moins qu'on puisse faire? Dans l'esprit qui les anime actuellement, les chances de succès sont grandes, l'espérance vaut la peine d'être tentée, elle s'impose à tous les points de vue, et quel qu'en soit le résultat, tout le monde y gagnera de l'avoir essayée.

René DUSSAULT.

DE PASSAGE A QUEBEC

M. Joseph St-Jean, président de la Ligue d'Amérique, était de passage à Québec cette semaine, et il nous revient avec de bonnes nouvelles de nos amis de Lévis, et les salutes du Dr Leblond à ses confrères de Montréal.

PETITE POSTE

M. H. BOYER, Montréal. — Il me fera plaisir de prendre avantage de votre offre, à la première occasion. Merci pour le tout.

TOURNOI DE GRAND'MERE: Les explications vous seront données dans la prochaine chronique. Pour toutes communications de ce genre, adresses à R. Dussault, 1835 rue Leclaire, Montréal.

NOS PROBLEMES

Prix au dépourvu cette semaine encore, mon match avec Dagenais me laissant peu de loisirs, je réserve une bonne collection pour samedi prochain. Ce n'est donc que partie remise.

FUNERAILLES DE Mme JOSEPH BROUSSEAU

Mercredi le 11 mai ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Brousseau née Françoise Hickey. Précédé d'un landau de fleurs le convoi funèbre est parti de sa demeure rue Saint-Hubert pour se rendre en l'église Saint-Denis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Paquin. Le service fut chanté par le même, assisté de MM. les abbés L. Lacombe et F. Décarie comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de M. H. Verschelden, maître de chapelle exécuta la messe de Parosi. Accompagnatrice à l'orgue Mlle Ethier. Les solistes étaient MM. Audette, G. Lapierre, Favreau, Rivard et L. Beauregard.

Le deuil était conduit par ses fils MM. Léopold, J. Avila, Joseph-Amédée, Camille, Alfred et Alonzo Brousseau, ses petits-fils MM. René Thomas et Jacques Hébert, Lucien Brousseau, ses gendres MM. Albert Caron, A. Hébert, ses neveux, MM. W. Michaud, Auguste Quesnel, A. Bourget, Marcil Turcot, E. Turcot, son cousin, M. Hector Brousseau.

On remarquait dans le cortège, MM. G. Rochon, A. Parrayre, W. T. Robitaille, A. Lafontaine, Jos. Guibord et autres.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Fleurs: M. Avila Brousseau, Mlle Y. Brousseau, M. Léopold Brousseau, M. et Mme Amédée Brousseau, M. et Mme A. Hébert M. et Mme Albert Caron, M. et Mme Auguste Quesnel, la famille Myatt, famille Collin, famille Dussault et Fiset, M. Mme Jos. Giguère, famille J. F. Robitaille, M. et Mme Messier et famille, Mme et Mlles Gingras et les employés de Consolidated Fire and Casualty Ins. Co.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: M. et Mme Camille Brousseau, MM. et Mlles Michaud, la famille Turcot, le révérend Père Camille Drolet, S.J., la famille Drolet de Québec, la famille Lavoie, de Québec; le révéred Père Rosaire Audet, a.s.s., Mme L. Dubois, M. et Mme Conrad Lemire, Mlle E. Durand, Mlle H. Béliveau, M. et Mme A. Deschênes, Mlles Richard, Mlle C. Bastien.

Sympathies: Mme Ed. McArdle, Mme Jeanne Wright-Beaumont, de Québec, M. et Mme J. Bte St-Jean, Mme N. St-Jean, Mlle Y. Authier, Mlle M. Perron, Mlle Ida Gagnon, Mlles Y. et E. Payette, M. et Mme Bastien, M. et Mme Emile Bourget, Mme Maria Bergeron, M. St-Amour, Mlle A. Lafrenière, Mme E. Duhamel, M. et Mme J. Rochon, M. Guy Rochon, Mlle G. Rochon, Mlle Tremblay, Mme Corbeil, Mlle Bellay, M. et Mme Albert Brousseau, Mlle Li. Laréau, Mlle J. Bélanger, Mlle A. Palement, M. P. E. Brousseau, M. R. Moreau, M. et Mme A. Brousseau, M. et Mlles Fillion, M. O. Chapleau, Mme E. Meunier, M. Paul Meunier, M. W. Painchaud, Mme Duquette, Mlle Daigneault, Mlle Baril, Mlle Douesnard, Mlle Pichette, M. Hector Brousseau, M. et Mme Dupras, M. et Mme Henri Rochon, Mlle G. Robitaille, Mme B. Brunet, Mme Théberge, Mlle J. Lévesque, Mlle Francq, M. et Mme Donat Richelieu, M. A. Parayre, Mlle Moreau, Mlles Parayre, M. et Mme Pouliot, M. et Mme Robert Daoust, M. Armand Daoust et autres.

LA SAVEUR DURE

Mâchez-en après chaque repas.

Vous vous sentirez bien mieux

WRIGLEY'S

Les vacances dont vous rêvez

Banff

DANS LES

MONTAGNES ROCHEUSES

Vous avez sûrement rêvé de visiter **Banff**, la célèbre villégiature et station thermale des Montagnes Rocheuses . . . d'ascensionner les monts majestueux de la région . . . de jouer au tennis ou au golf au pied de pics altiers . . . de vivre dans le décor somptueux du vaste hôtel Banff Springs? Vous pouvez facilement réaliser ce rêve cet été, durant vos vacances.

Les prix sont très modiques à Banff cette année. De nouveaux bas prix sont aussi en vigueur au Château Lac Louise, 40 milles plus à l'ouest. Sept camps de chalets vous permettent encore de vivre très économiquement, au sein de cette merveilleuse nature.

seulement $60 **SIX JOURS INOUBLIABLES** dans la partie la plus pittoresque des Rocheuses, tous frais compris, de Banff ou de Field. 114 milles en auto, visitant la vallée Yoho, le lac Emerauude, la vallée des Dix Pics, la passe du Cheval-qui-Rue, la Grande Division des eaux. Deux nuits au Château Lac Louise, les autres dans de confortables camps de chalets. Demandez la brochurette descriptive.

PRIX D'OCCASION

Prix de passage de Montréal à Banff, aller-retour, valable pour 30 jours, **$92.90.** Billets d'excursion d'été pour la Côte du Pacifique réduits proportionnellement.

TOURNOIS DE GOLF A BANFF

Handicap de la Coupe Williegdon..... 18-23 juillet
Trophée du Prince de Gal

PROBLEMES COMMUNS SOUMIS AU CONGRES DES MUNICIPALITES

Du dix-neuf au vingt-sept juillet prochain. — La quertion des expropriations.

L'exécutif de l'Union des municipalités travaille actuellement à l'organisation des derniers détails du congrès de 1932. Il a été décidé d'inscrire comme une des questions principales à étudier au cours de ce congrès celle des expropriations pour cause d'utilité publique. Cette question est une des plus importantes que les grandes agglomérations rencontrent dans la pratique des affaires municipales. Le coût excessif des expropriations nuit considérablement au progrès des villes en ce qu'il empêche la réalisation d'entreprises qui sont d'intérêt public. D'un autre côté les expropriés ont droit à une juste indemnité et les lois d'expropriation doivent voir à protéger les droits de l'individu comme ceux de la municipalité.

L'exécutif de l'union a cru qu'il serait intéressant de connaître les différentes lois d'expropriation pour cause d'utilité publique existant dans les pays les plus avancés sous le rapport de la législation municipale.

Me Edgar Rochette, C.R., de la ville de Québec a été chargé et a accepté de faire cette étude intéressante.

M. Rochette est un ancien boursier de l'université d'Oxford que les congressistes entendront avec plaisir puisqu'il est un des hommes les mieux qualifiés pour traiter un sujet de cette envergure.

Une deuxième question qui soulèvera l'intérêt des délégués municipaux et de ceux qui prendront part à ce congrès est celle dont l'étude a été confiée à Me Oscar Morin, président de la Commission municipale et sous-ministre des affaires municipales. M. Morin expliquera le fonctionnement du nouvel organisme que le gouvernement vient de donner à notre province en créant la commission dont il est le président. La Commission municipale exerce depuis le 18 courant ses droits de contrôle sur toutes les municipalités grandes et petites de la province, moins la cité de Montréal qui pour un temps limité seulement a été exclue de sa surveillance. Les corporations scolaires tombent même sous sa juridiction pour certaines fins. La conférence de M. Oscar Morin permettra à nos hommes municipaux de se former une idée exacte des droits et des devoirs du nouvel organisme municipal.

Le programme du congrès comprend en outre l'étude d'un grand nombre d'autres problèmes municipaux de la plus haute importance.

Tout indique que sous le rapport éducationnel le congrès de 1932 de l'Union des municipalités remportera un succès aussi éclatant que les précédents.

Un grand nombre de personnes ont déjà retenu leurs billets de passage et le secrétariat de l'Union est très occupé à répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui lui viennent de toute part au sujet du congrès de Montréal à New-York qui se fera à bord du "Laurentic", un des plus luxueux transatlantiques de la compagnie White Star.

Le départ aura lieu le 19 juillet prochain, le retour devant s'effectuer à Montréal le 27 du même mois.

On peut se procurer des renseignements au sujet de ce voyage si attrayant et à si bon marché en s'adressant au bureau de l'Union, chambres 617-628, 132, ouest, rue Saint-Jacques, édifice Transportation.

NOUVELLE AMICALE A NEUVILLE, DIMANCHE

Les anciennes du couvent de Notre-Dame de la Persévérance fondent une Amicale.

NEUVILLE, 28. (Du correspondant de la "Patrie").—La directrice et les membres du conseil de l'Amicale des anciennes de Notre-Dame de la Persévérance, désireuses de revoir à leur Alma Mater le plus grand nombre possible d'anciennes élèves, invitent cordialement toutes les dames et jeunes filles qui ont étudié au couvent de la Congrégation Notre-Dame, à assister à la première réunion qui aura lieu dimanche le 12 juin prochain, à 2 heures (heure avancée).

Les anciennes sont priées de porter l'insigne qu'elles pourront se procurer au couvent. Voici le programme de la fête:

1 heure.—Arrivée des Anciennes.
2 heures.—Réception à la salle.
Entrée Bohm Duo
Chant de ralliement et prière.
Bienvenue aux Anciennes
Réponse de Madame la Présidente
Rapport des activités de l'Amicale
Chant: Au bon vieux temps.... A. DeBoodt
"Glanons au Champ du Passe"
O CANADA
Duo: Le Moulin ..... Jensen
Bénédiction du Saint-Sacrement
O Salutaris XXX
Quid retribuam ..... Brune
Sub tuum ..... Ligonnet
Tantum Ergo ..... Lathan
A LA SAINTE VIERGE ...
Goûter

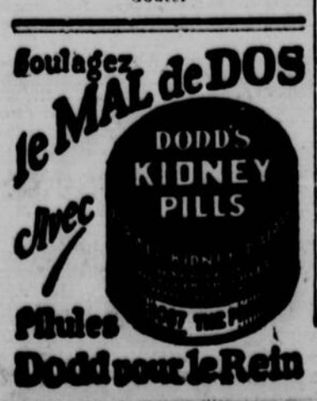

Il ira en Angleterre

OTTAWA, 28. — M. Horace Harvey, juge en chef d'Alberta, et commissaire du gouvernement dans l'enquête au sujet de la perte de la goélette "Gypsum Queen" a terminé aujourd'hui l'audition de la cause au Canada et se rendra en Angleterre aujourd'hui, accompagné par M. Peter White, c. r., avocat de la commission, pour parachever l'enquête.

ORDINATION A SOREL DE M. G. LANCIAULT

Première messe. — Sermon de M. l'abbé Gagné. — Bourse offerte.

SOREL, 28. — (Du corr. de la "Patrie"). — La cérémonie de la première messe de M. l'abbé Georges Lanciault, s'est déroulée, dimanche avant-midi, dans l'église paroissiale de Saint-Joseph de Sorel.

Avant la messe M. Lucien Goulet, ancien paroissien de Saint-Joseph de Sorel chanta avec succès "Franchis le Sanctuaire" de Gravier.

A neuf heures l'officiant, M. l'abbé Georges Lanciault fit son entrée dans le choeur, accompagné de MM. les abbés, Elphège Cervais, F. X. Côté, Albert Salvail, comme assistant, diacre et sous-diacre.

Pendant la messe la chorale de Saint-Joseph de Sorel, exécuta un programme de chant de premier ordre, sous la direction de M. Napoléon Lapiante, directeur de la chorale. On chanta la messe de "J. L. Battman en fa majeur". La partie musicale était exécuté par Mme Désiré Champagne. Les solistes furent MM. Marc-Henri Goulet, Alfred Désorcy, Raoul Cournoyer, Napoléon Laplante.

Au choeur on remarquait: MM. les abbés, L. E. Cormier, curé de la paroisse de Saint-Joseph de Sorel, Donat Cournoyer, curé de Saint-Thomas d'Aquin et ancien vicaire à Saint-Joseph de Sorel; Armand Saint-Pierre de Sorel, Gérard Lusignan et Léon Gaucher, vicaires à Saint-Pierre de Sorel, Albert Renaud, vicaire de Saint-Joseph de Sorel, M. l'abbé René Gagné, premier vicaire à Saint-Pierre de Sorel, ancien vicaire à Saint-Joseph de Sorel et ancien professeur du nouveau prêtre. M. l'abbé René Gagné, fit le sermon de circonstance, dont voici en résumé les principaux points.

"Tu es sacerdos in aeternum" Vous êtes prêtre pour l'éternité. C'est en ces termes prophétiques que le saint roi David saluait dans le lointain des siècles le prêtre divin et éternel, Notre Seigneur Jésus-Christ, dont vous êtes devenu, de par votre consécration sacerdotale le représentant officiel sur la terre; c'est en ces mêmes termes que dans la chapelle de votre vieux Séminaire vous avez vous-même salué maintes fois l'élévation au sacerdoce de vos condisciples; c'est en ces mêmes termes que toute votre paroisse unie à votre curé, unie à votre famille salut l'aurore de votre sacerdoce. "Tu es sacerdos in aeternum". Vous êtes devenu une de ces choses nécessaires sur la terre, un prêtre, car, mes bien chers frères, le prêtre est nécessaire dans le monde comme le démontre d'abord la nature même de la source vers laquelle l'homme est naturellement ordonné.

M. Rosario Théberge présenta à M. l'abbé Lanciault une bourse don fournit par les paroissiens de Saint-Joseph de Sorel, ses parents et des amis de Sorel.

Le texte de la réponse de M. le nouveau prêtre nous manque mais ce dernier sut trouver un mot de remerciements pour tous et chacun, demanda à tous le secours de leurs prières afin d'assurer le succès de son ministère et souhaita à tous la paix et le bonheur leur assurant que le souveuir l'accompagnerait au saint autel.

A une heure de l'après-midi, après la cérémonie il y eut banquet, servi dans les salles du couvent des Soeurs Saint-Joseph. A la table d'honneur on remarquait: M. l'abbé Georges Lanciault, M. et Mme Régis Lanciault ses père et mère, Mlle Annette Lanciault, sa soeur, M. Armand Lanciault, son jeune frère, M. J. Emile Lanciault, son frère et Mme J. Emile Lanciault, M. l'abbé J. E. Cormier, curé de la paroisse de Saint-Joseph de Sorel, M. l'abbé F. X. Côté, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Albert Salvail, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Donat Cournoyer, curé de Saint-Thomas d'Aquin, M. l'abbé Armand Saint-Pierre, vicaire à Granby, MM. les abbés Gérard Lusignan et Léon Gaucher, vicaires à Saint-Pierre de Sorel et M. l'abbé Albet Renaud, vicaire à Saint-Joseph de Sorel.

Aux autres tables on remarquait également: Mme Joseph Lange, M. et Mme Martel Rajotte, M. et Mme Philippe Lanciault, M. et Mme Alfred Désorcy, Mme de Saint-Jacques, M. Francis Peloquin, M. et Mme Eugène Chevrier, M. et Mme Henri Goulet, M. et Mme Félix Saint-Martin, M. et Mme Télesphore Théberge, M. et Mme J. P. Leclerc, M. et Mme Napoléon Laplante, M. et Mme A. Jacques, M. et Mme Gérard Peloquin, M. et Mme Rosario Théberge, M. et Mme Joseph Cournoyer, M. et Mme Gaston Leith, M. Narcisse Saint-Martin, Mme veuve Narcisse Cournoyer, M. et Mme Camille Joly, M. et Mme Alphonse Chevrier, Mlle Alice Saint-Martin, M. et Mme Adélard Lange, et leur fils Jean-Aimé, M. et Mme Alcide Cournoyer, M. Rosario Cournoyer, M. et Mme Alonzo Cournoyer M. et Mme Alcide Courtemanche, M. et Mme Honorius Peloquin, M. et Mme Elzéar Cournoyer, M. Gérard Cournoyer, M. et Mme H. Lanciault, M. et Mme Alphonse Chevier.

Les convives étaient servies par Mlles: Imelda Cournoyer, Simone Paul, Béangère Désorcy, Robertine Deschamps, Madeleine Leclerc, Lucille Joly, Rachella Guertin, Madeleine Paul, Marguerite Lalonde, Madeleine Paul, Hélène Goulet, Anita Cournoyer, Colette Peloquin, Gabrielle Chevrier, Rita Joly, Marguerite Landry, Jeanne Cournoyer, Macelle Bonin.

M. l'abbé George Lanciault, fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe jusqu'en l'année 1928, après avoir passé 4 années consécutives à étudier la Théologie au Grand Séminaire à Montréal. Il fut ordonné prêtre en la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 22 mai, 1932, par Sa Grandeur Monseigneur Desmarais, à l'âge de 24 ans et 6 mois.

AUX FUNERAILLES DE M. JOSEPH BURKE

PROVIDENCE, R. I., 28. (Du correspondant de "La Patrie".) — La mort vient d'enlever à l'affection des siens, M. Joseph Burke, âgé de 64 ans, décédé le 17 courant, à sa résidence, 19 rue Viola, après une courte maladie.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin, le 20 courant, en l'église Saint-Antoine, rue Plainfield, où son service fut chanté à 9 heures, avec diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: MM. Louis et Elzéar Burke, Frank Garvin, James Lyons, Paul et Delphis Chagnon. La sépulture se fit dans le cimetière Sainte-Anne de Cranston.

Il laisse dans le deuil, son épouse Annie (Bligh) Burke, aussi quatre frères, Louis, Elzéar, Henri et Wilfrid Burke; deux soeurs, Mme Louis Leclerc et Mme Victoria Burke.

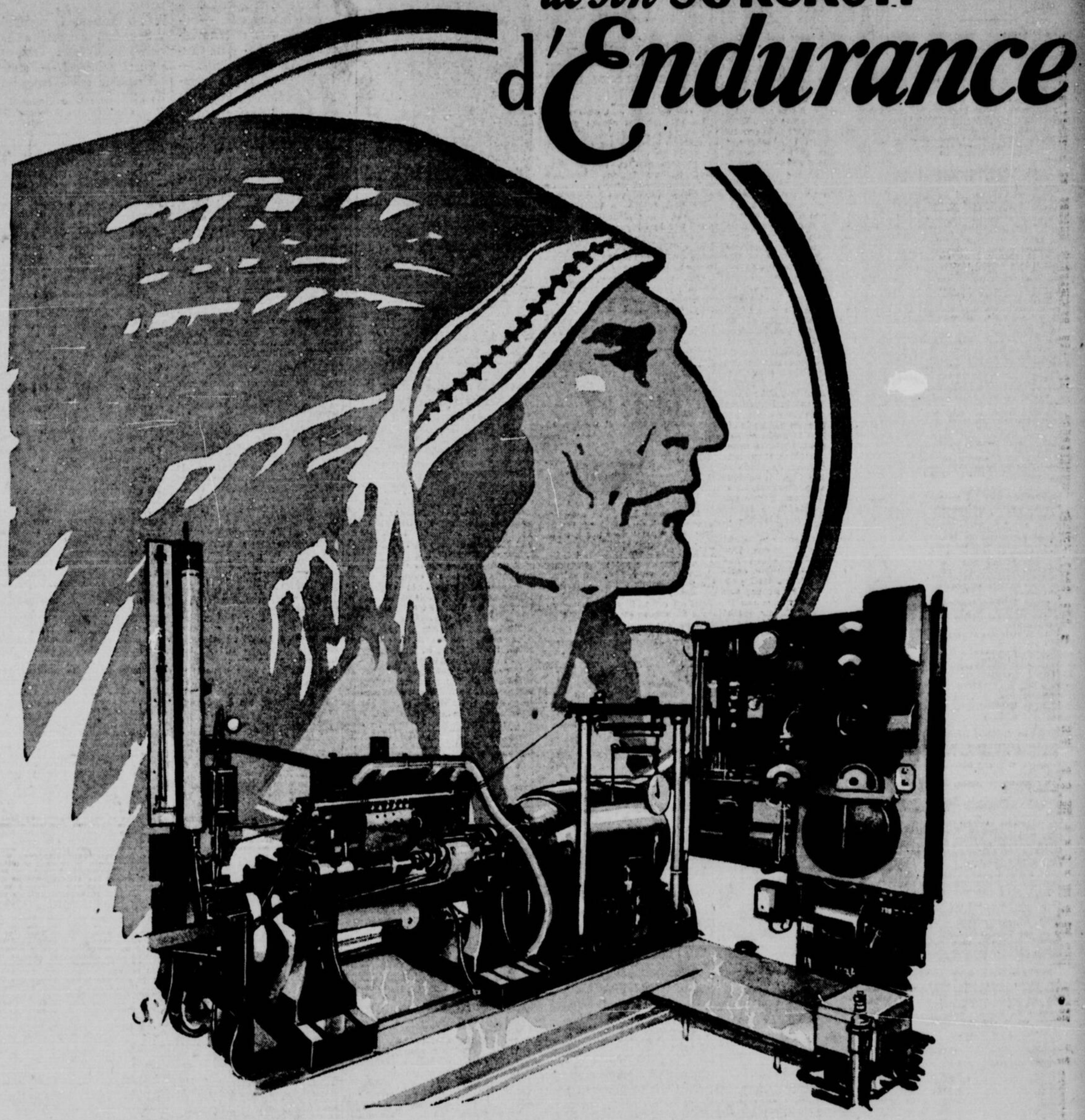

Les épreuves scientifiques les plus rigoureuses ont démontré éloquemment la vérité des prétentions de nos chimistes lorsqu'ils nous ont annoncé qu'ils avaient réussi à ajouter aux qualités d'endurance de l'Huile à Moteur Red Indian.

La caractéristique la plus remarquable de l'Huile à Moteur Red Indian a toujours été la façon dont elle maintenait sa densité à la température extrême d'un moteur en plein fonctionnement. Or, aujourd'hui, elle scelle les pistons encore plus parfaitement et permet au moteur de développer sa puissance intégrale. Les fuites latérales — et la perte d'essence qui en résulte — sont ainsi supprimées.

L'automobiliste y trouvera donc un surcroît de puissance et de millage, une diminution de l'encrassement, et une notable économie dans ses frais de mise au point. Plus que jamais, l'Huile à Moteur Red Indian représente le meilleur et le plus économique des lubrifiants que puisse acheter l'automobiliste canadien.

HUILE À MOTEUR
RED INDIAN
"LE SECRET DE L'ENDURANCE"
FABRICATION CANADIENNE
McCOLL-FRONTENAC OIL CO. LIMITED — Raffineurs des Essences MARATHON "BLUE" et CYCLO-ETHYL

LA REDUCTION DU DIVIDENDE DE GEN. ELECTRIC INFLUE SUR WALL STREET EN FIN DE SEMAINE

POTINS DE LA RUE

Tous les marchés financiers étaient réactionnaires en fin de semaine. Les utilités publiques, les ferroviaires et les industriels étaient particulièrement affectés sur le grand marché américain de New-York. La Bourse de Londres clôturait irrégulière en fin de semaine et le marché de Paris était plutôt lourd.

Le dollar canadien, qui cotait 86 1-2 cts au début de cette semaine, sur le marché des changes étrangers, marquait, hier soir, en fin de séance, 87 7-8 cts.

Il y eut seulement 17 faillites enregistrées dans notre district local, durant tout le cours de cette semaine et le total des passifs atteignit approximativement $158,000.

Le fait que les leaders des deux groupes importants faisant partie du Sénat viennent de déclarer que le bill sur les taxes de ventes sera adopté prochainement, doit être interprété favorablement, à cause de son influence prochaine sur Wall Street.

General Electric a réduit son dividende pour la 2ème fois, cette année, il est maintenant de 40 cents par action, comparé à $1.00 par action précédemment. Cette mauvaise nouvelle influa fortement sur le groupe des utilités publiques de N.-Y. et sur le nôtre par répercussion.

Tant que le marché des obligations sera aussi lourd et tant que les stocks privilégiés souffriront de la pression des ventes comme hier, il vaut mieux se tenir en dehors du marché spéculatif.

Les nouvelles favorables au sujet des exportations du blé expliquent les avances fractionnelles enregistrées par cette denrée, en fin de semaine.

L'approche d'une journée de congé, lundi et le fait que nombre de courtiers américains ont fermé leurs bureaux, hier soir pour ne les réouvrir que mardi matin, ont été les deux facteurs qui ont provoqué l'attitude d'attente adoptée par de nombreux spéculateurs, en fin de semaine.

La ville de Montréal lancera une émision de $500,000 d'obligations, en coupures de $100 et plus, d'ici à deux semaines.

La forte chute des stocks de banques continue d'attirer l'attentention spéculative sur le marché local. La Banque Royale a perdu 9 3-4 pts en fin de semaine et la Banque de Montréal, 4 pts à 161 et la Banque Can. de Commerce, 3 pts à 135. La Banque Canadienne Nationale demeure ferme à 130.

La nomination de M. Andrew Holt, de Londres et de M. A. A. Aitken, de Montréal, comme directeurs de Price Bros and Co., laisse croire que les récentes rumeurs au sujet de cette compagnie étaient fondées particulièrement quand l'on sait que M. Aitken est un parent de Lord Beaverbrook.

Les prix du blé ont été légèrement à la hausse durant cette semaine, malgré le mouvement réactionnaire des valeurs boursières. Le blé de mai qui cotait au début de la semaine 63 1-8 sur le marché canadien de Winnipeg marquait hier soir 63 5-8. Le blé de juillet accusait une avance nette de 1-8 cent pour la semaine à 64 et le blé d'octobre passait de 66 7-8 à 63 1-4.

Il ne faut pas croire toutefois que la tendance a été ferme sur les marchés du blé du continent nord américain durant les 5 séances de cette semaine, bien au contraire, il y eut un fléchissement des prix mardi sur le marché de Chicago, à cause d'un affaissement des prix à Liverpool. Mercredi, les trois futurs accusaient de légères baisses fractionnelles sur le marché de Winnipeg.

Les mouvements du blé se poursuivent activement cependant cette année et les perspectives pour cette denrée sont très encourageantes. Tout indique que les surplus de blé sont absorbés graduellement par la consommation. Depuis le commencement de la présente campagne, c'est-à-dire depuis le 1er août 1931 au 21 mai de cette année, les expéditions mondiales de blé et de farine ont atteint 655,000,000 de boisseaux de blé, comparé à 645,000,000 durant la même période l'an dernier et à 495,000,000 boisseaux durant le même espace de temps en 1929-30.

Il est intéressant de savoir que la Russie n'exporte plus de blé depuis le commencement du mois courant et même depuis la dernière semaine d'avril. Ceci ne peut que faire augmenter les expéditions de blé canadien ou américain. De fait aussi nos exportations de blé ont accusé de belles augmentations durant les 4 dernières semaines.

La nouvelle à l'effet que les expéditions de blé de l'Argentine et l'Australie soient aussi en baisse depuis quelque temps est aussi de nature à stimuler davantage les exportations de blé du continent nord américain. Les approvisionnemens visibles de blé dans ces deux hémisphères du sud diminuent graduellement. La consommation mondiale du blé durant la période 1931-1932 est estimée à 775,000,000 de boisseaux, comme 665,000,000 de boisseaux ont déjà été consommés durant les premières 42 semaines de cette campagne, il reste donc 121,000,000 de boisseaux à consommer durant les 10 semaines qui restent.

Comme la moyenne hebdomadaire des expéditions de blé depuis le 1er août a atteint environ 15,600,000 de boisseaux, il est évident que le chiffre estimé de 12,100,000 boisseaux par semaine pour d'ici au 1er août 1932 est loin d'être exagéré. Il est malheureux cependant que les emblavures aient augmenté de 7,000,000 d'acres dans le monde cette année, comme le faisait remarquer le rapport de l'Institut International de l'Agriculture, car il importe plus présentement de s'occuper de culture mixte que de culture du blé, afin de permettre aux prix de cette denrée de se relever. La tendance devrait toutefois être meilleure durant les prochaines séances sur les marchés de Winnipeg et de Chicago. La nouvelle à l'effet que les stocks de blé américain reportés au 1er juillet de cette année seraient de 400,000,000 de boisseaux a cependant jeté un froid parmi les spéculateurs, à cause que c'est 65,000,000 de boisseaux de plus que l'an dernier à la même date.

Après pratiquement trois semaines de transactions, où les variations, d'un côté comme de l'autre, ont été minimes, Wall Street a subi à partir de mardi, un violent recul, et la majorité des titres, a atteint un nouveau bas.

L'incertitude créée par l'inertie ou plutôt par l'attitude bien indéfinie des politiciens, donnée par les administrateurs de Washington, a fini par enlever tout courage et toute énergie aux banquiers comme au public, et une violente liquidation a été déterminée.

Seul, le blé a varié de peu, avec la semaine dernière, et ce, à cause du fait que le blé est une première nécessité et qu'il a droit à un prix raisonnable.

En fin de semaine, les membres du Congrès ont laissé entrevoir qu'ils avaient l'intention de balancer leur budget, et immédiatement il s'est effectué un léger revirement dans le marché, revirement qui pourrait être des plus sensibles et des plus accentués, si on en venait à adopter une politique définie, d'après Forget et Forget.

Il est inutile de demander à un industriel, à un manufacturier, de décider un programme pour l'année fiscale, programme d'expansion et de construction, s'il ne sait à quoi s'en tenir sur la législation future, si cet individu ne sait pas ce qui sera taxé, et ce qui ne le sera pas, si ce même individu ne sait pas où et comment il pourra acheter sa matière première. Il est inutile de lui demander de produire et s'il ne produit pas, il ne peut employer de main d'oeuvre, et si la main d'oeuvre ne gagne pas d'argent, l'industrie "ipso facto" ne peut prospérer, pas plus que le commerce.

Nous répétons donc que la clé de la situation est tenue par Washington; et nous prétendons que dès que Washington décidera quelque chose, on peut s'attendre à une forte hausse, en autant que les conclusions auxquelles ces législateurs arriveront, ne seront pas des conclusions ruineuses.

VENTES D'IMMEUBLES POUR CETTE SEMAINE

La principale vente de cette semaine a été transigée à $55,846. — Une semaine relativement peu active.

Les affaires immobilières ont été plutôt tranquilles, pendant cette semaine, d'après les chiffres fournis par le secrétaire du Montreal Real Estate Board, dans son rapport hebdomadaire. Seulement 147 ventes ont été effectuées en effet, 36 lots vagues et 91 immeubles. La valeur totale de ces transactions s'est chiffrée à $783,612

	Lots vagues		Immeubles	
	No	Valeur	No	Valeur
Dans la ville	21	26,757	75	$640,017
Municipalités suburbaines	15	14,958	16	101,880
Total	36	41,715	91	741,897
			36	41,715
			127	$783,612

Principales ventes de la semaine.

907, 911 Saint-Laurent, Hubert Prévost à H. Prévost Limitée $55,846

5057, 5065 Saint-Christophe, Régis Dupras à J.-R. Cardinal 32,377

6519 Saint-Laurent, Erminio Savatonio à Berardo et Savatonio 22,000

996, 1002, 1004, 1010 Egan, Joseph Arthur Raymond à Anatole Larch pelle 22,000

4322, 4324, 4326, 4328 Marcil, Hercule Brosseau à Mme E. O. Boulanger 20,500

PRIX DES DENREES

Prix du gros fournis à "La Patrie" par la maison M. Dubois, 277 St-Paul Est.

OEUFS

Oeufs St-Dominique, la doz.	22c
Oeufs frais extra, la doz.	21c
Oeufs frais 1ers, la doz.	18c
Oeufs frais seconds, la doz.	15c

BEURRE

En bloc d'une livre, No 1	20c
En bloc d'une livre, No 2	19c
Solide No 1, la livre	19c
Solide No 2, la livre	18c
Laiterie solide, la livre	17c

SAINDOUX

Pur, seau 20 livres, la livre	10c
Pur, tinette 60 livres, la livre	9c
Pur, bloc d'une livre	9c
Composé, 20 livres, la livre	10c
Composé 60 livres, la livre	9½c
Composé, bloc d'une livre	11½c

FROMAGE

Fort, 80 livres, la livre	16c
Fort morceau, la livre	18c
Fort, 5 livres, la livre	23c
Doux, 80 livres, la livre	11c
Doux, 20 livres, la livre	11c
Doux, 5 livres, la livre	13c

POIS

Canadiens, le minot	2.40
Importés, le minot	2.60

HARICOTS

Canadiens, le minot	1.15

NOTES BRÈVES

Les compensations bancaires dans notre ville durant la semaine se terminant jeudi se sont chiffrées à $59,502,489, comparé à $123,621,660 durant la même semaine l'an dernier, soit une réduction de $64,119,171, ou de 51.87 pour cent.

Il y avait 1,174 bêtes à cornes, 3,480 veaux, 475 moutons et 4,584 porcs en vente sur nos deux marchés aux bestiaux durant le cours de cette semaine. Les prix des veaux étaient fermes, mais les porcs se vendaient moins cher.

Il y avait au 1er mai dans les entrepôts frigorifiques canadien, 7,701,350 livres de volailles, comparé à 3,283,064 livres à la même date en 1931.

PERTE NETTE ELEVEE

New-York, 27.—The Nevada Consolidated Copper Co. a subi une perte de $559,001 durant les 3 premiers mois de cette année, comparé à $395,212 durant le même trimestre l'an dernier.

BOURSE DE MONTREAL

Ton lourd à la clôture, en fin de semaine, sur le marché, local. — La Banque Royale perd 9 pts. — Can. Cement priv, recule de 5 pts. —Shawinigan et Quebec Power à de nouveaux minima. —Offres moins abondantes. — 8,491 actions échangées sur le Curb.

(De notre EXTRA d'hier)

La plupart des stocks étaient l'objet de reculs fractionnels sur le marché local en fin de semaine, mais les offres étaient moins abondantes que la veille. Plusieurs titres glissaient toutefois à de nouveaux bas pour l'année. Le maintien d'un ton irrégulièrement à la baisse à Wall Street contribua à maintenir le ton lourd sur la bourse locale et sur la dernière heure le gros de la liste clôturait plutôt faible, à cause du mouvement réactionnaire sur le grand marché américain.

Can. Cement, priv, subissait une des plus forts reculs du jour, en subissant une chute de 5 pts à 30, soit un nouveau bas.

Le C. P. R. après avoir perdu 1-2 pt à 9 1-2 ce midi se fixait à 9 vers trois heures. Le nouvel affaissement de ce titre est attribué à la dégringolade des ferroviaires américains en fin de semaine.

Nickel perdait 1-4 pt à 4 3-4 puis s'arrêtait à 4 5-8. Nat. Breweries était plus actif et demeurait stationnaire à 11. Dom. Bridge perdait 1-8 pt à 10 1-4.

Les utilités publiques étaient toujours réactionnaires et Shawinigan glissait à un nouveau bas, à 9, soit un recul de 1-2 pt, puis ce titre clôturait à ce point et Québec Power pénétrait aussi sur un nouveau terrain à 11, soit aussi une perte nette de 1-2 pt et à la clôture ce stock marquait encore 11. Brazilian passait de 9 5-8 à 9 1-2. Montreal Power reculait de 3-8 pt à 25. Power Corp se fixait à 7 3-4.

La Banque Royale faisait une chute de 9 pts à 130. Le volume des transactions était moins élevé sur notre marché du Curb aujourd'hui en effet, il y eut 8,491 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de cette séance, comparé à 13,244 la veille.

Les pétroles demeuraient fermes cependant et B. A. Oil se fixait à 8 3-4 et Imp. Oil perdait 1-8 pt à 8 et Int. Pet demeurait stationnaire à 11. Noranda subissait une perte nette de 10 cts à 13.90 et Siscoe gagnait 1 centin à 58.

Beauharnois reculait de 5 cts à 50. Walker passait de 2 7-8 à 3 1-4.

La liste était de nouveau faible en fin de séance sur ce marché, probablement à cause de la réduction dans le dividende de General Electric.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAURIEN & CIE, 4, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chan
Abitibi	1¼	1¼	1	1	— ¼
At. Sugar	22	23	22	23	+1
Bell Tel	83½	83½	82	82	—0½
Brazilian	9½	9½	8½	8½	—1
B C Pack	7			7	
B C Power	18	18	16	16	—2½
do B	4			4	— ½
Bz. Prod.	10½			10½	
Bruck Silk	2			2	
C. Cement	3			3	
Can. Car	4	4	3½	3½	
C. I. Alco	80	80	80	80	
C. Pacific	11¼	11¼	9	9	—1½
C. Smelt	27	29	27	28	+1
Cockshutt	4			4	
C. Wire A	39			39	
do B	9			9	
D. Bridge	10½	10½	10½	10½	+ ½
D. Steel B	1½	1½	1½	1½	+ ½
D. Textile	40			40	
Dryden	1			1	
G. & Wares	¼	¼	¼	¼	
Gurd Ch.	10			10	
Gyps m.	2½	2¼	2½	2½	— ¼
H. Bridge	2½	2½	2	2	
Hollinger	4 65	4 65	4 60	4 60	— 10
In. Nickel	5½	5½	4½	4½	— ¼
L. of W.	4			4	
McColl-Fr	9½	9½	8¾	8¾	— ¾
M.-Harris	2¾	2¾	2½	2¾	
M. Power	26¾	26¾	25	25	—1¾
M. Tramw	100			100	
Nat. Brew	13½	13½	10½	11	
N. St. Car	8½	8¾	8	8	—1
Pow. Corp	7¾	7¾	7	7¼	
Que Pow	12½	12½	11	11	—1½
S. L. Flour	9			9	—2
S. L. Corp	55			55	
Sh w'gan	10½	10½	9	9	
Steel of C	13½	13½	13	13	— ½
Simons	5			5	
S. C. Power	16	16	15	15	
W. Electr.	2			2	— ½
Privilégiées—					
Abitibi	4	6	2¼	2¼	
Alb. Grain	20			20	
C. Cement	33	33	30	30	—5
Can. Car	12	12	11½	11½	— ½
C.G. Elect.	53			53	
C.H. Elect.	36			36	
Nat. Brew	25			25	
Ogilvie	100			100	
Steel of C.	23	23	21½	21½	
W. Grocers	54			54	
Banques—					
Can.-Nat	130			130	
Commerce	139	139	135	135	—5
Montréal	176	176	161	161	—18
N.-Ecosse	250	250	243	250	
Royale	147	147	130	130	—18½

Compensations bancaires

Voici un tableau des compensations bancaires dans les principales villes du Canada durant la semaine se terminant jeudi avec comparaison avec celles de la semaine correspondante en 1931.

Villes	1932	1931
Montréal	$59,502,489	123,621,660
Toronto	59,445,045	96,412,163
Halifax	1,821,300	2,433,941
Saint-Jean	1,409,336	2,088,893
Moncton	624,068	809,702
Sherbrooke	484,271	675,801
Québec	3,443,501	4,930,436
Ottawa	3,685,464	4,607,242
Kingston	483,743	547,881
Peterboro	493,456	587,831
Hamilton	3,638,199	5,158,146
Kitchener	648,812	771,908
Brantford	720,224	834,771
London	1,852,580	2,393,668
Chatham	388,49[illegible]	443,106
Windsor	2,144,747	3,408,656
Barnia	368,004	427,160
Sudbury	394,675	683,344
Fort William	432,42[illegible]	501,334
Winnipeg	27,899,240	42,477,240
Brandon	235,530	307,474
Régina	2,198,731	2,826,667
Moose Jaw	436,844	828,161
Saskatoon	1,123,846	1,382,023
Prince Albert	303,968	305,324
Edmonton	2,080,566	3,476,586
Calgary	3,089,271	4,628,983
Medicine Hat	143,218	172,966
Lethbridge	221,892	344,615
New Westminster	420,406	442,810
Vancouver	10,098,134	13,420,421
Victoria	1,056,674	1,532,983

Président démissionnaire

L'Honorable C. C. Ballantyne, président de National Brick Co vient de donner sa démission.

Elu directeur

(De Notre EXTRA d'hier)

M. ANDREW HOLT, qui vient d'être élu membre du bureau de direction de Price Brothers and Company.

LE COMMERCE MONDIAL EST AFFECTE PAR LA CRISE INTERNATIONALE

Le monde attend beaucoup de la Conférence de Lausanne et de la conférence d'Ottawa.

(Par George Humbleton, correspondant particulier de la Presse Canadienne.)

LONDRES, 28 (P.C.) — Le commerce mondial attend sa guérison de la Conférence Economique Impériale d'Ottawa et de la Conférence de Lausanne sur les Réparations et les dettes intergouvernementales.

Depuis l'échec de la Conférence Danubienne au cours de laquelle l'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie essayèrent de venir en aide aux nations danubiennes, les conditions économiques sont devenues de plus en plus mauvaises en Europe Centrale. La Hongrie, la Bulgarie et la Grèce ont toutes trois remis les payements qu'elles devaient effectuer sur leurs emprunts extérieurs. L'Autriche a rendu publique sa décision de cesser ses payements à partir de samedi.

Les principaux emprunts flottés par la Banque des Règlements Internationaux pour aider les pays les plus durement frappés sont considérablement tombés sur toutes les bourses mondiales. Depuis juin, l'Emprunt Autrichien de Reconstruction, garanti par plusieurs puissances entr'autres par la France, l'Italie et la Tchécoslovaquie, est tombé de 90 à 32. L'Emprunt Crec a glissé de 100 à 31 depuis juin dernier et l'Emprunt Bulgare est tombé de 66 à 20.

Evidemment alarmé par la situation, le gouvernement britannique a refusé de garantir tous nouveaux emprunts autrichiens ou grecs.

"Dans quelques semaines", a dit le baron von Neurath, ambassadeur d'Allemagne à Londres, parlant récemment de la Conférence de Lausanne, "les hommes d'état européens s'assembleront pour prendre des décisions de la plus haute importance pour le monde entier. Il n'est possible plus longtemps, pour n'importe quel pays, de croire qu'il pourra rester à l'abri des difficultés qui assaillent ses voisins. La pression des circonstances demande une action immédiate. Les demi-mesures et les faibles compromis ne sont plus possibles".

Néanmoins, au fur et à mesure que la Conférence de Lausanne approche, les difficultés semblent s'accumuler. Le nouveau gouvernement français aura difficilement le temps de formuler sa politique avant l'ouverture de la Conférence, qui est fixée au 16 juin. Les violentes tempêtes auxquelles on assiste à la diète prussienne sont accompagnées de rumeurs quotidiennes voulant que l'Allemagne soit à la veille d'une dictature.

Un budget d'automne qui fixera les dépenses publiques est attendu dans les milieux parlementaires de Westminster. Depuis la crise économique de l'été dernier, l'Angleterre a fait beaucoup de chemin pour essayer de sortir du marasme. On reconnaît franchement cependant, qu'elle a encore un bon bout de chemin à couvrir. L'optimisme qui accompagna les premiers signes de guérison a été quelque peu refroidi. Dans certains milieux parlementaires on assaille le gouvernement tous les jours pour que des négociations soient entreprises avec les nations étrangères aux fins de baisses mutuelles des tarifs. Le gouvernement réplique en disant qu'il veut aller à la Conférence d'Ottawa sans être jié par des engagements antérieurs. La question des tarifs étrangers a été mise de côté, jusqu'à ce que l'Empire tout entier ait pu dire son mot.

SAINT-SIMON

SAINT-SIMON, 30. (Du correspondant de la "Patrie"). — C'est avec regret que nous vous apprenons la mort de Mme Desithée Laplante, née (Odina Marquette), décédée dimanche dernier à l'âge de 52 ans; elle laisse dans le deuil outre son époux, 5 enfants Alphonse, Emile, Rosario, Gérard, Armand.

—A l'occasion de Pâques le choeur de chant sous l'habile direction de M. Henri Labonté, rendiront la messe de Dièrixx. L'orgue était touché par Mlle Francoise Labonté.

—M. Henri Claude, de Saint-Jean-Baptiste, est en convalescence chez sa mère.

—M. Félix Bandenault est allé passer un séjour à Montréal chez sa fille Mme Emile Morin.

—Mlle Marie-Ange Vandal, de Saint-Judes, est au chevet de ses grands-parents malades.

—M. Louis Lavallée, de Montréal, chez son frère M. Pierre Lavallée.

BOURSE DE NEW YORK

L'approche du congé de lundi influe défavorablement sur Wall Street. — Attitude d'attente d'un grand nombre de spéculateurs. —Utilités publiques et ferroviaires à la baisse. —Prix réactionnaires à la clôture. — 1,000,000 d'actions échangées.

(De notre EXTRA d'hier)

NEW-YORK, 27. — Le mouvement rétrograde des stocks se continuait à Wall Street au début de la séance d'aujourd'hui et les titres de tabac, les ferroviaires et les utilités publiques étaient les plus affectés.

Sur le milieu du jour, un léger revirement se manifesta, mais les activités devinrent moins nombreuses. L'argent à vue était à 2 1-2 pour cent. Les pertes initiales étaient en partie modifiées ou cancellées sur le commencement de la seconde partie de cette séance.

Nombre de titres privilégiés étaient faibles cependant et Nat. Biscuit, priv, perdait 5 pts et Safeway Stores, 6 p. c. reculait de 3 pts. L'attitude des spéculateurs paraissait une attitude d'attente durant le cours de cet après-midi. Le rapport des leaders du Sénat, montrant la ferme volonté de tous les politiciens au vue de faciliter l'équilibre du budget, coincidant avec la nouvelle d'un accord au sujet de l'établissement d'une taxe générale sur les ventes a été trouvé de nature encourageante dans les cercles bancaires et financiers de Wall Strett.

L'approche d'une journée de congé lundi semble avoir un effet défavorable sur le marché, et favorisa même la reprise des liquidations sur ce marché durant l'après-midi.

Les titres de compagnies de produits alimentaires souffraient de la pression des ventes, Coca Cola, Drug, Borden et Gen. Foods perdaient 1 à 2 pts. Gen. Mills, Am. Stores, et Int. Business Machine reculaient de 2 à 3 pts.

U. S. Steel, Am. Can. et Standard Oil of N.-J. résistaient cependant assez bien aux pressions des ventes en fin de semaine.

La réduction de $21,000,000 dans les prêts aux courtiers à $393,000,000 soit un nouveau bas, est une preuve évidente de l'extrême degré de liquidité atteint par le marché depuis 2 1-2 ans.

Les pertes enregistrées variaient entre 1 et 5 pts. Gen. Foods perdait 3 pts et Westinghouse baissait de plus de 4 pts. Am. Telephone, Cons. Gas, Santa Fe et Union Pacific reculaient de 2 à 3 pts. U. S. Steel perdait 1 pt en fermeture. Beechnutt Packing dégringolait de 5 1-2 pts vers trois heures.

Le total des transactions atteignit approximativement 1,000,000 d'actions.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, Courtiers, 231, ouest, rue Notre-Dame Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Air Reduction	39½	40	35½	36
Alaska Juneau	9½	10½	9½	10
Allied Chemical	54½	54½	49½	50½
Am. Can	38¼	39¾	35½	35½
Am. & F. P.	3	3	2¾	2¾
Am. & E. L.	6½	6	6	6
Am. Smelting	8¾	8½	6¾	6¾
Am. Water W.	15½	15½	11	12
Am. T. & T.	96¾	97½	92	92½
Am. Tob. A.	58½	59	47	47½
Am. Tob. B.	61½	62½	50¾	50¾
Anaconda	4¾	4¾	3¼	3¼
Atchison	30¾	29¾	22½	23½
Auburn Motors	34½	35	30½	31½
Baldwin Loco.	3½	3½	2½	2½
Balt. & Ohio	5¾	5¾	4¾	4¾
Beth. Steel	12¾	13½	10¾	10¾
Bordens Co	29	28¾	22¾	23¾
Can. Pacific	10½	10¾	7¾	7¾
Case J. I.	19½	21	18½	19
Ch. R. Island	2¾	2¾	1½	2
Chrysler	7¾	6½	5½	5½
Coca Cola	94½	95½	88¾	90¾
Columbia Gas	7¾	8	6	6
Com. Solvent	5¾	5¾	4½	4½
Com. Southern	2¾	2¾	2	2
Con. Gas N. Y	46¾	46¾	40	40½
Con. Gas	29¾	30¼	24¾	25¼
Corn Products	34½	33½	28¾	29½
D. & Hudson	48½	48½	46	46
Drugs Inc	35	35	28	28½
East. Kod'k	43½	44½	39¾	40¾
El. Auto Lite	10½	10½	9¼	9¼
El. P. & Lt	5½	5¾	4¾	4¾
Fox Film	1¼	1¼	1¼	1¼
Freeport Texas	13¾	13¾	10½	10½
Gen. Electric	14	13½	9¾	9¾
Gen. Foods	27½	27½	21¾	22
Gen. Motors	10½	10¾	9¼	9¾
Gen. Ry. Sig	11½	11½	9	9
Gillette	14¾	14¾	12¾	13½
Hudson Motors	3½	3¾	3	3½
Int. Harvester	17¾	18½	15½	16
Int. Nickel	5	5¼	3¾	4
Int. T. & T.	4½	4	2¾	2¾
Kenn. Copper	6¼	6¾	5½	5¾
Loews Theatres	20¾	19¾	16¾	16¾
Mack Trucks	13	13½	12	12¾
Mont. Ward	6¼	6¼	4¾	4¾
Nash Motors	10½	10½	8¾	9
Nat. Biscuit	33½	33½	28	29
Nat. P. & Lt	11	10½	8¾	8¾
N. Y. Central	12¾	12¾	9¼	9½
New Haven	9	8¾	6	6¾
Noranda	13	13	12	12¾
North American	20½	20¾	14¾	15¾
Pacific Gas	21	22	19¾	20
Pacific Light	28	28¾	21¾	21¾
Packard	2½	2¾	1¾	2
Pennsylvania	9¾	9¾	7¾	7¾
Phillips Pete	4¾	4¾	3½	4
Pub. Ser. N. J.	42¾	42¾	36½	36½
Radio Corp	4	4	2½	2¾
Reynolds B.	31½	31½	27½	27½
Royal Dutch	16¾	16¾	14¾	15¼
Sears Roebuck	17¾	18¾	15½	15½
Simmons Bed	4	4	3½	3½
Sinclair Oil	5½	5½	4½	4½
Socony	8¾	8¾	7	7¼
South Ry	3¾	3¾	2¾	3
Stand. Brands	11¾	11¾	9¾	9¾
St. Gas & Elec	11	11¾	9¾	9¾
St. Oil N. J.	24½	25¼	23½	24
Studeb'ker	3½	3¾	3	3
Texas Corp	11½	11¾	10	10½
Texas Gulf	16½	16½	13½	13½
Union Carbide	18¾	18	16½	17
Union Pacific	42¾	43½	35¾	37½
United Aircraft	8	8¾	7	7¾
United Fruit	15½	15½	14¼	14
United Gas Imp	15½	15½	13¾	13¾
U. P. & Lt	2½	2¾	1½	1¾
U. S Ind. Alco	16½	18	13½	14
U. S Steel	29	29¾	27½	28¾
Vanadium	7½	7¾	5¾	6
Western Union	20½	20¾	17¾	18½
Westinghouse	24¾	24¾	22¾	23¾
Woolworth	28½	29¾	25½	26½
Worth. P. mp.	8½	8½	7	7
Mines—				
Noranda	13.75	14.75	14.00	14.75
Siscoe	.55	.59	.55	.56
Huiles—				
Home Oil	.21	.25	.22	.22

LA SEMAINE DU CURB A MONTREAL

Tableau des fluctuations compilé par la maison GARNEAU & OSTIGUY agents de change, Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Valeurs	Cette semaine Plus bas	Cette semaine Plus haut	La semaine dernière Plus bas	La semaine dernière Plus haut
Ass. Brew			4¼	4¼
B. A. Oil	8½	8¾	8¼	8¾
Can. Malting	11	11	10¾	10¾
Can. Vickers	2	2	2¼	2¼
D.-Seagram	3¾	3¾	3¾	3¾
H. Walker	2¾	3¼	2¾	3
Imperial Oil	8	9	8¾	9¼
Imperial Tob	6½	7¼	7	7
Int. Pete	10¾	11¾	11	11¾
Int. Util. A	5¼	5¼		
Int. Util. B	1	1	1½	1½
Page Hersey	42½	43¾	41	45¾
Reliance Gr.			6½	6½

Rapport de R. G. Dun & Co.

Le commerce de détail s'est mieux comporté en général durant la dernière quinzaine de ce mois d'après le rapport de R. G. Dun & Co. Les ventes de vêtements d'été, soit pour hommes ou pour femmes augmentent modérément. Les industries de la chaussure sont assez actives. La collection accuse une légère amélioration.

FORTE BAISSE DANS LES PROFITS DE LA CIE PRICE BROTHERS DURANT L'AN DERNIER

Ils se chiffrent à seulement $401,392 comparé à $3,308,954 durant l'exercice fiscal précédent. — Position financière solide cependant.

Le rapport financier annuel de Price Brothers and Company, Limited, couvrant les opérations de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1932 et qui vient d'être envoyé aux actionnaires de cette compagnie réflète les conditions défavorables qui ont sévi dans cette industrie l'an dernier.

La position financière de cette compagnie est toutefois excellente, les actifs courants se chiffrent à $7,837,959 et les passifs courants à $6,570,734, ce qui donne comme capital net d'exploitation une balance de $1,267,223, comparé à $4,575,684 durant l'exercice fiscal précédent.

(PROFITS MOINDRES)

Les profits d'opérations se chiffrent à seulement $401,392 comparé à $3,308,954 durant 1931. Après le paiement des intérêts sur les obligations et après la dépréciation, il reste un déficit net d'opération de $1,066,167 comparé à un profit de $1,362,229 en 1931.

Après le retrait de certaines sommes pour le paiement du dividende sur le privilégié et sur le commun durant une partie de l'année écoulée, et après certains autres ajustements, il ne reste au compte de surplus que seulement $175,254 comparé à un surplus global antérieur de $2,802,421.

L'actif total de cette importante compagnie de papier est de $75,788,308 comparé à $79,409,298 durant l'année précédente. Les placements ont baissé de $5,477,042 à $2,559,461 précédemment. Les emprunts bancaires s'élèvent à $4,695,000.

REMARQUES DU PRESIDENT

Le colonel John H. Price, président de Price Brothers and Company, en présentant son rapport aux actionnaires dit en substance.

"En dépit de la situation économique actuelle, votre compagnie a bien maintenu son actif.

"Les avances, faites pour la dépréciation et le reste, ne se chiffrent qu'à moins de $400,000. Tous les inventaires ont été pris. Celle de l'industrie de la pulpe a été réduite de $200,000.

"L'industrie du bois est dans un état de stagnation généralisée, et la compagnie a su rencontrer les diverses balances de réserve.

"La baisse dans la demande et les taux a singulièrement contribué à imprimer une diminution aux revenus. C'est pourquoi vos directeurs se croient autorisés à diminuer le dividende régulier trimestriel sur les actions de stock ordinaire, et d'ajourner le paiement du dividendo d'avril, sur les actions préférentielles.

"MM. George G. Allan, de New-York, et sir Herbert S. Holt, de Montréal, ont tous deux présenté leur démission au cours de l'année, lesquelles ont été acceptées avec regret.

"Ils ont été remplacés par MM. Adrew Holt, de Londres, Angleterre, et A. A. Aitken, de Mont

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit. No 7167. L. Gelfand, demandeur vs J. Le-, défendeur.

Le 8ème jour de juin 1932, à 11 eures de l'avant-midi au domi- du dit défendeur au numéro 9 rue Van Horne en la cité de tremont, seront vendus par au- ité de Justice les biens et effets dit défendeur saisis en cette use, consistant en piano, meu- s de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant
H. Mayrand, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 504. — W. Nelson Ltd, demandeur, N. Bédard, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 1 eure de l'après-midi, à la place affaires du dit défendeur, au No 855 Blvd Gouin Est, en la cité de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en comptoir, caisse enregistreuse, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Henri LAVOIE, H.C.S.

Montréal, 27 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 1-82082. — Dame Pauline Labelle, demanderesse, vs Donald Boulanger, défendeur.

Le 7ème jour de juin 1932, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 40 rue Halewood, en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Henri LAVOIE, H.C.S.

Montréal, 27 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 97071. — Kamenetzer Loan Syndicate, demandeur, vs J. Kollman, défendeur.

Le 7ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4657 rue De Bullion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en réfrigérateur, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
26 St-Jacques E., HArb. 1080.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 10,-985. Confederated Groceries Ltd., demandeurs vs Georges Smalridge "Rush Brooke Market" et de Smalridge and Kelly, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 2 heures de l'après-midi au numéro 8521 rue Saint-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en fixtures, balance, etc.

Conditions: Argent Comptant.
RENE CLOUETTE, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 23,-814. E. L. Sasseville, demandeur vs E. Fontaine, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 6572 rue Henri-Julien en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
RENE CLOUETTE, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 10,-288. Acme Gloves Works Ltd. demandeur vs N. Vilner, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 255 rue Laurier Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. Brien, H.C.S.
26 rue Saint-Jacques E. HA. 1080
Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 27,-126. Canada Tire Co. demanderesse vs C. L. Trudel, défendeur.

Le 7ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 10,-478 rue Delorimier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. Brien, H.C.S.
26 rue Saint-Jacques E. HA. 1080
Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No C-86976. — Geo. Weston Ltd, demandeur, vs C. H. Tannenbaum, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 122 rue Duluth Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Henri LAVOIE, H.C.S.

Montréal, 27 mai 1932.

Province de Québec District de Montréal. Cour Supérieure. No 98,-970. Demoiselles Marie Léa et Anna Lamoureux, demanderesses vs Théophile Gratton, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi à l'entrepôt au numéro 8706 rue Saint-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano,

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. Brien, H.C.S.
26 rue Saint-Jacques E. HA. 1080
Montréal 28 mai 1932.

GRATIS
AUX INVENTEURS
Nouveau Manuel de l'Inventeur
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE CATHERINE E. MONTREAL

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 93751 — W. D. Cartmel vs L. Marchant.

Le 6e jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage des effets du défendeur au No 1495 rue Gilford, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 radio Philco, etc.

Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 28 mai, 1932.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 93411. — La Compagnie Bédard Ltée, vs Mayer Astrofsky.

Le 6e jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur, au No 207 rue Craig Est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
PAUL LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 28 mai, 1932.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 100735. — The Royal Trust Corp et al, vs Wm. L. Augustine.

Le 7e jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 330 Avenue Kensington, en la cité de Westmount seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 28 mai, 1932.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Circuit. No 6171 I. Caron Ltée, demandeur vs A. Etwell, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 2232 rue Hingston en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant
Ed. Desroches, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 101-630. Millen Frères, demandeurs vs A. A. Lapointe, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 10-714 rue Emile et à la place d'affaires au numéro 450 rue Craig Est à 10 heures de l'avant-midi, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, clavigraphe, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. M. Descheneaux, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 91,-608. Nathan Wexler, demandeur vs Dame Bessie Greenberg, et vir, défendeurs.

Le 6ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des dits défendeurs au numéro 1928 rue Sainte-Catherine Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
M. T. Robillard, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 10456. — Joseph Portelance, cordonnier, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Emmanuel Beaupré, des mêmes lieux, défendeur.

Le 7ème jour de juin 1932, à dix heures de l'avant-midi, au No 2060 rue Manufacture, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, papeterie, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Théo. Guy GROTHE, H.C.S.
4 rue Notre-Dame E., Ch. 701
Tél. HArb. 8748.

Montréal, le 27 mai 1932.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 97342. — Montreal Arena Company vs C. H. McCreary.

Le 9e jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'emmagasinage, au No 35 rue Van Horne Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en machine à coudre, lampe, lits, etc.

Conditions: Argent comptant.
A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 28 mai, 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 98,-970. Demoiselles Marie Léa et Anna Lamoureux, demanderesses vs Théophile Gratton, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 10366 rue François en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant
J. P. L. Brien, H.C.S.
26 rue Saint-Jacques, E. HA. 1080
Montréal, 28 mai 1932.

NOUS ACHETONS
tous genres de
PAPIER DE REBUT
APPELEZ
KANDER PAPER STOCK Co. Ltd.
téléphone Wilbank 6177
300, rue McCORD Montréal, Qué.

Moteurs Électriques
NE FERMEZ PAS
Nous pouvons vous prêter un moteur pour tenir votre établissement en opération, pendant que nous faisons vos
REPARATIONS
FRED THOMSON Co. Ltd.
Ingénieurs en Electricité
915, rue Sainte-Geneviève. LAncaster 9141

AUX FUNERAILLES DE M. LUDGER SAVOIE

SAINT-JUSTIN, S. (Du corr. de la "Patrie"). — Dernièrement eurent lieu dans notre paroisse les imposantes funérailles de M. Ludger Savoie décédé à l'âge de 66 ans et 9 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emile Cloutier, curé de la paroisse et le service fut chanté par M. l'abbé Clément Clément. Assistait comme diacre, M. l'abbé Claude Lafontaine et comme sous-diacre, M. l'abbé Dionis Gélinas.

La chorale sous la direction de M. le notaire J. E. Langlois rendit avec succès la messe des morts de l'abbé G. E. Panneton.

Mme Adélard Lafrenière touchait les orgues.

Conduisait le convoi funèbre: M. Arsène Jacques, de Saint-Barthélémy.

Les porteurs furent MM. Noé Ladouceur et Horace Dupuis gendres du défunt; ses quatre neveux: MM. Joseph Dauphinais, Wilfrid Savoie, Horace Savoie, Ildège Dauphin.

La quête fut faite par M. Denis Dauphinais et M. Clodomir Ladouceur.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils: Alcide et Alphonse, de

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 1166. B. Hoffer, demandeur vs General Automobile Products Co. Inc. défenderesse.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 3085. J. R. Bogonte, demandeur, vs P. Dubrowsky, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 6347 rue Fabre en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un radio et meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.
Leo MIGNER, H.C.S.

Montréal, 27 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 10465. Dame E. Champagne, demanderesse, vs E. Laperrière, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 2 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 1738A rue Plessis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
R. CLOUETTE, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 11087. O. St-Louis, demandeur, vs F. Mercier, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 12 heures (midi) au domicile du dit défendeur au No 5231 rue Delanaudière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.
R. CLOUETTE, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 5175. — Delle Laure Archambault, dactylographe, des cité et district de Montréal, demanderesse, vs Gédéon Martel, des mêmes lieux, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7050 rue Chamboro, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles et effets de ménage.

Conditions: Argent Comptant.
Théo. Guy GROTHE, H.C.S.
4 rue Notre-Dame E. Ch. 701
Tél. HArb. 8748.

Montréal, le 27 mai 1932.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 97342. — Montreal Arena Company vs C. H. McCreary.

Le 6e jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1295 rue Ste-Catherine Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en outils de chirurgien, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 28 mai, 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 52-455. J. Donat Langelier, Ltée, demandeur, vs A. L. Gareau, défendeur.

Le 7ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 5572 rue Saint-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
M. T. Robillard, H.C.S.

Montréal 28 mai 1932.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 85381. — Bishop Realty Corporation vs L. D. Fiset.

Le 6e jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 8371 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant et gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
R. LEBLANC, H.C.S.

Montréal, 28 mai, 1932.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 96880. — Dame Vve Come Frenette vs Solomon J. Levine.

Le 6e jour de juin 1932 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 5430 rue Terrebonne, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Buick Coupé, avec licence 1932.

Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 28 mai, 1932.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 101735. — Wilfrid Massey vs Arthur Oligny.

Le 6e jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5159 rue St-Ambroise, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
PAUL LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 28 mai, 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No C-98261. E. Richard vs Solex Oil Burner Corp.—Le 6ème jour de juin 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1933 rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en bureaux, meubles de bureau.

Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No D-99695. R. Lamothe, demandeur, vs H. Kennedy, défendeur.—Le 7e jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3560 rue Vendôme, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un radio, et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. H. DOCKSTADER, H.C.S.

Montréal, ce 27 mai 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 7383. W. Y. Denison, ès-qual, demandeur, vs E. C. Scrivens, défendeur.— Le 6ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3421 Grand Blvd., appt. 6, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un radio et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. H. DOCKSTADER, H.C.S.

Montréal, ce 27 mai 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8276. J. E. Fournier, Ltd, demandeur vs General Automobile Prod. Co. Inc., défenderesse.—Le 6ième jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 141 Laurier Ave., ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en pupitres, clavigraphe, valises, etc.

Conditions: Argent comptant.
ROMA AUBIN, H.C.S.

Montréal, 27 mai 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8421. T. Gagnon, demandeur, vs A. Tessard, défendeur.—Le 6ième jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3931 rue Henri Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. L. RACINE, H.C.S.

Montréal, 27 mai 1932.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour de Circuit. — No 8275. — Jean-Baptiste Truttier vs Adolphe Lalime.

Le 6e jour de juin 1932, à 2 heures de l'après-midi (heure solaire), au domicile du dit défendeur, au No 7856 rue DeGaspé, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. X. PAUZE, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 8118. G. Pigeon, demandeur, vs G. Ménard, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du dit défendeur, au No 8305 rue St-Gérard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chaises de barbier, accessoires de barbier, etc.

Conditions: argent comptant.
R. CLOUETTE, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 25670. J. A. Desrochers, demandeur, vs L. Landreville, défendeur.

Le 8ème jour de juin 1932, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 271 rue Vinet, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Circuit. No 11,-473. S. Croysdill, demandeur vs Lucien Dorion, défendeur et Dame Albertine Martineau, opposante.

Le 8ème jour de juin 1932, à 12 heures de l'avant-midi au domicile de la dite opposante au numéro 4741 rue Berri en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite opposante, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. A. Lauzon, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Circuit. No 23,-430. S. Croysdill, demandeur vs E. Bénard, défendeur.

Le 7ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 6831 rue Saint-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.

Conditons: Argent Comptant.
J. A. Lauzon, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Circuit. No 7016 Peel Windsor Garage, Inc. demandeur vs P. N. Kent, défendeur.

Le 8ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 4049 rue Hingston Ave en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. A. Lauzon, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 452. Purity Food Stores, demandeurs vs Geo. Vincent, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au numéro 610 rue Chatham en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant
R. Clouette, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 6762 James N. Winter, demandeur vs A. Lapointe, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 450 rue Craig Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une balance, clavigraphe, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent Comptant
Ed. Jodoin, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Mme J. A. MORIN A SA DERNIERE DEMEURE

SHAWINIGAN FALLS, 8. (Du correspondant de la "Patrie".)—Lundi le 25 avril, avaient lieu, en l'église Saint-Pierre, les funérailles de Mme Joseph Albert Morin, née Lucette Trépanier, décédée à l'âge de 32 ans et 8 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-F. Bellemare, vicaire de la paroisse et le service fut chanté par M. le curé Emile Trudel, assisté de MM. les abbés J.-F. Bellemare et Edmond Dubé, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de Saint-Pierre, sous la direction de M. le notaire W.-A. Lamy, exécuta la messe en partie de M. l'abbé Panneton. Mme Rémi Brouillette touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. S.-G. St-Arnaud, Hormisdas St-Arnaud, Albert Chevalier, Georges Coutu, Donat Veilleux, et Pierre St-Michel. La collecte fut faite par MM. S.-G. St-Arnaud et Hormisdas St-Arnaud.

Conduisaient le deuil: son époux et son fils, Marcel; son oncle, M. J.-C. Morin, de Québec, ses frères, Bruno, Ernest, Alphonse, de Trois-Rivières, Alfred et Albert, de Shawinigan, et Jules, de Montréal; ses beaux-frères, MM. Jos St-Arnaud, de Montréal, Georges Pontbriand, de Sorel, Rosaire Bélanger et Alfred Bélanger, de Québec.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. J. Albert Morin, un fils, Marcel; sa mère, Mme Morin, ses frères, Bruno, J.-F. Trépanier, ses frères, Bruno, Ernest, Alfred, Alphonse, Jules, ses soeurs, Mme Jos St-Arnaud, (Alice), Mme Geo. E. Pontbriand, (Angeline), Mme Léo Corio, (Cora).

Dans le cortège, qui était sous la direction de M. J.-A. Péloquin, on remarquait: M. Théodore Baril, M. et Mme Majorique Trépanier, Mme Ernest Cossette, de S.-Narcisse, MM. Robert Dessureault, de Montréal, Narcisse Cossette, de St-Tite; Mme Bruno Trépanier, Mme Ernest Trépanier, Mme Alphonse Trépanier, Mme Jos. St-Arnaud, Mme Geo. Pontbriand, Mme Léo Corio, Mme Rosaire Bélanger, Mme Alfred Bélanger, ses nièces, Mlles Ella et Yvette Trépanier, et un grand nombre d'amis, de Shawinigan Falls, et des environs.

Tributs floraux: Famille Jos St-mard, Montréal, M. et Mme Bruno Trépanier, et Mlle Ella Trépanier, Trois-Rivières; l'Union des Télégraphistes, division de Montréal; M. Alfred Trépanier, et les employés du C.N.R., de Shawinigan Falls, M. et Mme Ernest Trépanier, de Trois-Rivières, famille A.-E. Pontbriand, Sorel, M. et Mme Alphonse Trépanier, Trois-Rivières, M. et Mme Jos St-Arnaud, Montréal, M. et Mme Edouard Simard, et M. et Mme Geo. E. Pontbriand, de Sorel; M. Jules Trépanier, et M. et Mme Léo Corio, Montréal, M. Albert Trépanier., Shawinigan Falls, Directeurs du Club Nautique de Sorel, M. et Mme Léo Richer, St-Louis de France, et Mlle Amila Langlois, de Shawinigan Falls.

Offrandes de messes: Mme J.-F. Trépanier, M. et Mme Jos St-Arnaud, M. et Mme Jos Morin, M. et Mme F.-X. Brouillette, M. et Mme J.-C. Morin, famille Baril & frères, M. et Mme H. Marchand, M. et Mme Joseph Plante, Mlle Blanche Poirier, M. et Mme P.-N. Pontbriand, M. et Mme Rosaire Bélanger, Mme Arthur Pontbriand, M. et Mme Eugène Dumas, M. Jules Caron, M. Laurent Létournaau, M. et Mme Alber. Chevalier, famille Jos St-Arnaud, M. et Mme Ernest Bélanger, M. et Mme Jos Clément, M. et Mme Edouard Gauthier, M. et Mme Emile Pontbriand, Mlles Corinne et Donalda Dufresne, M. et Mme Lucien Pantbriand, M. et Mme Léon Forget, M. et Mme Odilon Tardif, famille G. Langlois.

Télégrammes de sympathies: Rév. Père Laurent Morin, J.-M. Hamel, J.-C. Morin, J.-I. Groleau, M. et Mme Oscar Pronovost, J.-A. Meule, Mlle Yvonne Morin, M. et Mme Geo. Bélliveau, M. et Mme J.-M. Fréchette, P.-A. Dugré, Eugène Boisvert, A.-A. Audet, docteurs Normand et Cross, Pere, des Gardes Malades, Normand & Cross, J.-A. Poirier, Lauréat Côté, J.-E. Sanschagrin, Albert Biron, Cécile St-Hilaire.

Bouquets spirituels: Les Rév. Soeurs Dominicaines et leurs élèves, M. et Mme D. Lord, M. Nap. Thibault, Mme Isidore Veillette, M. et Mme Lucien Plante.

Sympathies: M. M.-L. Duplessis, M.P.P., M. et Mme Albert Gigaire, docteur Hervé Beaudoin, M. H.-S. Laurence, M. Jos Beaulieu, M. et Mme Alphonse Poulliot, M. et Mme Hormisdas St-Arnaud, M. et Mme Geo. Coutu, M. et Mme L.-A. Lecolerc, Rév. Soeurs St-Eugène et Marie Réparatrice, Famille Majorique Trépanier, M. et Mme J.-N. St-Arnaud, et sa famille, M. Bruno Collinas, famille H.-J. Ward, M. et Mme Edgar Guay, M. et Mme U. Plante, M. et Mme D. Duchesnay, M. F. Georges Béland, M. et Mme O. Sauvageau, M. et Mme Moïse Choquette, L.-G. Caron, M. et Mme Alfred Bélanger, M. et Mme Patrick Noonan, M. Florent Germain, J.-A. Fortin, M. et Mme J.-A. Pronovost, M. et Mme Rodolphe Grenier, M. et Mme Emeland Desaulniers, M. et Mme Odilon Poirier, famille Jos Guay, Mlle Alice Lymburner, famille Mme Donat Germain, Nap. Latraverse, M. et Mme Nas. Gosselin, M. et Mme C. Payette, M. et Mme Caisse, M. et Mme J.-E. Lavergne, M. et Mme Jesse Munn, Mlle Madeleine Landreville, M. et Mme L.-O. Massicotte, Jos Thibault, famille Lambert, Mlle Alvide Morin, famille J.-Bte. Poirier, M. et Mme Antonio Vanasse, famille Amédée Martin, les anciens du Collège Immaculée Conception (par R. Juneau) Mme J.-O. Thibodeau et sa famille M. et Mme Alfred Lacoursière, Mlle Alice Bordeleau, G.M., M. et Mme Raymond Morisset, M. et Mme Hormisdas Cossette, M. et Mme Adjutor Grenier, M. et Mme Arthur Duchemin, famille J.-E. Decarufel, Mlle Marguerite Fortin, Mme Eugène Morin, M. Eugène Chrétien, famille Théodore Lupien, M. et Mme P.-A. Arsand, Mlle B. Quesnel, M. et Mme Adélard Desaulniers, Mlle A. Bettez, M. Laurent Laperrière, Mlle R. Bernard, Mlles Bourque, Mlle Perrier, Mme Jos Caron.

Collation des diplômes aux gardes-malades de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc

Demain à 3 heures, aura lieu à l'Ecole Technique, la collation des diplômes des gardes-malades de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, au nombre de seize, sous la présidence de M. le curé Bouhier, p.s.s., de Notre-Dame.

Au nombre des personnes qui assisteront à cette cérémonie de la collation, signalons la Révérende Soeur Supérieure Marie du Carmel, la soeur Marie de Lourdes, directrice des gardes-malades, le docteur François de Martigny, président médical, M. Roland Préfontaine, président de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, M. Paul Vaillancourt, trésorier, etc.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 96929. — Joseph Tremblay, demandeur, vs Arthur Boucher, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi (heure solaire), au No 2321 rue Joliette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. X. PAUZE, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 106038. — W. W. Huether, demandeur, vs Elmer A. Farmer, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1933 rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en poêles, chaises, bureaux, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 63224. — S. Croysdill, demandeur, vs Edgar Lewis, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 232 rue DeCastelnau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 24292. — Dr C. Lamarche, demandeur, vs E. Coulombe, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 21 rue Roy, en la ville de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 piano, gramophone, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Ed. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 33382. — O. Daigneault, demandeur, vs A. Lacroix, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3243 rue Lajeunesse, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant
Ed. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1932.

Province de Québec — District de Montréal, Cour Supérieure, No D-99705. A. Cohen, demandeur vs J. P. Beaudry, défendeur.

Le 6ème jour de juin 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au numéro 620 rue Cathcart ch. 604 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en pupitres, machine à écrire et à additionner, coffre-fort, chaises, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Roma Aubin, H.C.S.

Montréal, 27 mai 1932.

Convention à Sherbrooke

Le Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke convoque une réunion de tous ses anciens élèves et professeurs, pour les 8 et 9 juin prochain. Le but de ce retour à l'Alma Mater est de fonder une amicale. Depuis sa fondation, en 1875, au-delà de 6,000 élèves ont passé par cette institution. Plusieurs centaines ont répondu à l'invitation lancée par leur collège, qui escompte une présence de 800.

LA COMPLICITE N'A PAS ETE PROUVEE

Adrien Keable, avenue Saint-Louis, Longueuil, a été acquitté de l'accusation de complicité et de recel de marchandises volées lors de son procès devant le juge Lacroix, hier.

COURROIES en CUIR TANNÉES au CHÊNE
Garanties et appropriées pour toutes conditions.
ACCESSOIRES pour courroies: lames; rou en acier ou en cuivre; cordon en filets etc.
D.K. McLaren
Spécialité pour Entraînes de moulins
640, rue CRAIG OUEST MONTREAL
(TEL. LAnc. 9197)

Couvent à Sherbrooke

Le Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke convoque une réunion de tous ses anciens élèves et professeurs, pour les 8 et 9 juin prochain. Le but de ce retour à l'Alma Mater est de fonder une amicale. Depuis sa

La Page de l'Agriculteur

Les produits laitiers sont une grande source de revenus dans Québec

Déclare M. Lucien Therrien, dans une causerie qu'il prononce sur la "fertilisation du pâturage". – Importance économique du pâturage. Le rôle des engrais chimiques.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le texte d'une causerie prononcée par M. Lucien Therrien, représentant provincial de la Potash Company of Canada, Limited, sur la "Fertilisation du Pâturage". Cette causerie a été prononcée sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs. En voici le texte intégral.

La principale source de revenus des cultivateurs du Québec provient des troupeaux de vaches laitières. La moyenne de la valeur des produits laitiers pour les 5 années finissant avec 1930 s'établit à au delà de $2,000,000 de dollars, par année.

Ces millions proviennent en grande partie de l'herbe de nos pâturages. En effet si l'on analyse les chiffres fournis par les inspecteurs de fabriques et publiés par l'Annuaire Statistique de Québec on constate que les 1356 fabriques qui reçoivent le lait des producteurs, ont été en opération un peu plus de 7 mois et demi. On sait par ailleurs que l'ouverture des fabriques a lieu au printemps et leur fermeture à l'automne ou à l'hiver. On peut estimer à 5 mois la durée de la saison des pâturages, soit de 152 jours de juin à octobre inclusivement. Les 2-3 du temps que les fabriques sont tenues ouvertes, les vaches sont au pâturage, 471 fromageries ne sont tenues ouvertes que 173 jours, soit seulement 20 jours de plus que la durée de la saison de pâturage.

IMPORTANCE ECONOMIQUE

L'importance économique de nos pâturages peut être évaluée par la place qu'ils occupent sur nos fermes. En 1930, sur 11,292,000 acres en culture 3,250,000 étaient affectées aux pâturages, soit 34 p.c. de la superficie totale de nos fermes. Si l'on trouvait moyen de doubler la capacité de production de ces pâturages nous pourrions réduire leur superficie de moitié et y cultiver plus céréales, ou encore, augmenter notre cheptel. En supposant que nous puissions couper de moitié notre superficie en pâturage nous obtiendrions ainsi suffisamment de terres dans nos vieilles paroisses pour établir 14,550 jeunes cultivateurs sur des fermes de 100 acres chacune.

On voit donc que les pâturages jouent un rôle économique des plus importants dans l'industrie laitière québecquoise.

REDUCTION DU COUT DU LAIT

Jusqu'à date nous n'avons pratiquement rien fait pour l'établissement de bons pâturages et nous avons négligé de maintenir la fertilité de nos pâturages permanents. Devant la baisse constante de la valeur des produits laitiers, il devient de plus en plus urgent pour le cultivateur de Québec de réduire le coût de revient du lait en augmentant la production par unité animale. La production de lait par vache pour les 471 fromageries mentionnées il y a un instant n'a été que de 143 lbs par jour en 1930. Avec de bons pâturages, il serait facile de doubler cette production.

ETAT DE NOS PATURAGES

Actuellement il faut de 2 à 5 acres de pâturage pour nourrir une vache médiocrement ce qui signifie de 30 à 75 acres pour un troupeau de 15 têtes. A partir du milieu de juillet beaucoup de nos pâturages ne sont plus que des champs d'exercice pour les vaches laitières. L'herbe raréfiée et durcie ne leur fournit plus qu'une maigre ration d'entretien. Voilà pourquoi tant de cultivateurs doivent compléter cette ration par des moulées commerciales coûteuses et très souvent mal équilibrées, ainsi que par des aliments verts ou des regains de prairies.

Sur les fermes où les pâturages font partie de la rotation des cultures on suit des rotations trop courtes pour permettre aux bonnes herbes à pâturage de s'établir convenablement ou encore on n'ensemence des graines de légumineuses ou de graminées qui conviennent surtout pour la production du foin comme le mil ou qui comme le trèfle rouge, ont disparu quand ces prairies sont converties en pâturage.

LES CANTONS DE L'EST

Nos pâturages permanents des cantons de l'Est s'en vont en ruine. Depuis un demi-siècle ils nous ont fourni des milliers de tonnes de lait, de boeuf et d'agneaux et nous ne leur avons rien restitué de cette richesse prise sur leur fertilité. Ainsi les bonnes herbes comme les pâturins, les fétuques, l'agrostide, le trèfle blanc ne donnent-elles qu'un faible rendement et cèdent la place aux mauvaises herbes entre autres à l'épervière orangée, ou meurent étouffées par la mousse. Des arbrisseaux vivaces comme la spirée couronneuse s'emparent graduellement du terrain en attendant que les conifères et les bouleaux viennent les déloger.

D'autres parties de ces pâturages se pourvent que des carex (de la touche) parce que la terre est mal égouttée. Souvent un bon fossé au pied d'un côteau suffirait à canaliser cet excès d'eau dont la rouche a besoin et que les bonnes herbes ne peuvent supporter.

Par la suite le terrain se raffermit de bonne heure au printemps et le piétinement des animaux ne ferait plus de tort au gazon. Quant à la spirée cotonneuse que l'on rencontre très souvent dans les endroits difficiles à labourer, on peut l'arracher facilement au printemps quand la terre vient de dégeler et qu'elle est encore chargée d'eau. Chaque touffe s'arrache facilement et entraine avec elle de longs bouts de racines qui devalent former de nouvelles plantes. On peut donc remédier par le travail à ces faiblesses de nos pâturages. Cependant leur insuffisance provient principalement de leur pauvreté en principes minéraux. Ces minéraux, on pourra les leur restituer sous forme de cendres de bois ou encore sous forme de pierre à chaux pulvérisée, de phosphate Thomas ou de superphosphate et de muriate de potasse. Cette minéralisation de nos pâturages amènera une pousse d'herbe et de légumineuses riches en protéine et très succulente.

L'ossature des animaux étant formée en 2-3 de phosphate de chaux il n'est pas surprenant qu'un grand nombre de cultivateurs ne puissent pas élever d'animaux de taille normale parce que dans leur période de croissance ils les envoient sur des pâturages déficitaires en ces éléments.

FERTILISATION DES PATURAGES

Les engrais chimique sont appelés à rendre de très grands services dans l'amélioration de nos pâturages. Jusqu'ici nous les avions réservés aux céréales et aux plantes sarclées. Depuis 1925 le tonnage des engrais employés dans Québec a doublé, preuve que les cultivateurs les trouvent profitables aux récoltes. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'emploi d'engrais chimiques a augmenté de 100 boisseaux à l'arpent le rendement des pommes de terre dans certains comtés comme Nicolet, Drummond, Mégantic et St-Hyacinthe.

Sur plus de 50,000 tonnes employés sur les cultures de l'an passé environ 140 tonnes furent appliquées pour une première fois sur les pâturages, et cela pour fins d'expériences.

La superficie totale fertilisée l'an dernier est environ 550 acres. Les résultats furent si encourageants

M. LUCIEN THERRIEN, représentant provincial de la Potash Company of Canada, Limited, qui a prononcé, mercredi dernier, une intéressante causerie sur la "fertilisation du pâturage".

qu'à la demande des agronomes de comté, le directeur du Service de l'Economie Rurale à Québec M. Henri Bois a décidé d'encourager l'organisation de concours d'amélioration de pâturages couvrant une superficie totale d'environ 2,000 acres répartiles sur 25 districts agronomiques.

METHODES DE FERTILISATION

La méthode de démonstration adoptée l'an dernier et appliquée de nouveau cette année est la suivante.

On divise en 2 parties égales un pâturage de 5, 10, 20 et même 30 arpents. L'un des enclos reçoit des engrais chimiques tandis que l'autre est gardé, comme témoin.

On fait brouter ces pâturages à tour de rôle par le troupeau de vaches de la ferme.

On tient compte du nombre de jours que les animaux ont pu passer sur l'un et l'autre de ces champs au cours de la saison, de même que de la quantité totale de lait produit sur chaque champ.

De plus si le champ fertilisé par suite de la qualité et de l'abondance de l'herbe a permis au cultivateur de faire du foin sur un autre prairie ou pâturage, ou encore de réaliser une économie de moulée, d'aliments verts, ou d'alimentation à l'étable on fait l'évaluation de ces économies que l'on reporte au crédit des engrais.

On recommande aussi au cultivateur de passer la herse sur ses pâturages au printemps et à l'automne afin d'aérer le sol et d'épandre les engrais laissés par les animaux. Quand la terre est bien acide on fait une application de pierre à chaux pulvérisée à raison d'une tonne à l'acre. On ne charge qu'un cinquième du coût du chaulage à la première année de fertilisation parce que son effet est lent mais soutenu. Je dois dire cependant que pour la grosse majorité des expériences faites l'an dernier il n'y a pas eu d'amendements calcaires d'utilités.

PLUSIEURS EXPERIENCES

Les comtés où des expériences ont été faites l'an dernier sont les suivants: Dorchester, Wolfe, Compton, Shefford, Missisquoi, Nicolet, Kamouraska, L'Islet, L'Assomption, Drummond et Pontiac. Les étendues fertilisées sur chaque ferme ont varié de 3 à 17 arpents. De bonne heure au printemps on a répandu à la volée un engrais chimique composé à raison de 400 à 600 lbs à l'arpent. La formule la plus employée fut le 4-8-10, c'est-à-dire un engrais donant 4 lbs d'azote 8 lbs d'acide phosphorique et 10 lbs de potasse par 100 lbs. Presque partout l'azote a été fourni sous forme de sulfate d'ammoniaque. Dans Dorchester un bon nombre de champs ont reçu l'acide phosphorique sous forme de phosphate Thomas au lieu de superphosphate. Dans tous les cas la potasse dans les mélanges était fournie sous forme de muriate.

SECONDE APPLICATION

A la fin de juin on a fait une seconde application d'engrais chimique des engrais simples azotés sous forme de sulfate d'ammoniaque, de nitrate de soude ou de nitro-craie à raison de 75 à 100 lbs l'arpent ou l'acre, ceci afin de stimuler une nouvelle pousse d'herbe déjà minéralisée.

Le coût total de la fertilisation a oscillé entre $6. et $9. l'arpent. Le prix de vente du lait a été estimé à 80 cents y compris le lait écrémé.

RESULTATS OBTENUS

Voici quelques brefs rapports des résultats obtenus l'an dernier avec l'emploi d'engrais chimiques dans certains comtés de Québec.

Dans l'Assomption, de bonne heure au printemps, 9 cultivateurs ont appliqué de 500 à 600 lbs de 4-8-10 à l'arpent, puis à la fin de juin, 75 à 100 lbs de sulfate d'ammoniaque. Ils ont économisé 8 jours de stabulation à l'étable, c'est-à-dire que les pâturages engraissés ont été prêts 8 jours plus tôt que les autres. A la fin de juillet, le professeur P. H. Vézina qui s'était chargé de surveiller ces expériences rapportait que la moyenne du nombre de jours de pâturages par vache et par arpent était de 84 pour les pâturages fertilisés contre 42 pour les non fertilisés, soit le double.

M. J.-E. LEMIRE

M. J.-E. Lemire, agronome de Wolfe, rapporte avoir fait appliquer des engrais chimiques sur 52 arpents de pâturage, dont une bonne partie aux pays montagneux de Ham Nord. Le coût de la fertilisation à l'arpent fut de $6.81. Le profit net, déduction faite du coût des engrais fut de $1.21 l'arpent, ce qui représente un intérêt de 16 p.c.

Dans Dorchester, M. Paul Brunel agronôme rapporte que 10 cultivateurs ont conduit sous sa surveillance des expériences sur la fertilisation des pâturages. Au réveil de la végétation ils ont appliqué 600 lbs de 4-8-10 à l'arpent. Au cours de la saison les troupeaux ont pu séjourner deux fois plus longtemps sur les pâturages fertilisés. Chaque arpent fertilisé a fourni de l'herbe à une vache durant 4 mois et 21 jours contre 1 mois et 28 jours pour l'arpent sans engrais.

Dans Shefford M. Oscar Descoates, agronôme rapporte un profit moyen de $2.35 l'Acre, soit 31 p.c. d'intérêt sur l'argent investi. Trois de ces fermes étaient situées à North Stukley, l'autre à Valcourt.

Dans l'établissement des profits on a chargé le coût entier des engrais sans tenir compte des effets résiduels à venir. J'ai visité ce printemps un bon nombre de pâturages fertilisés l'an dernier et malgré la sécheresse que nous avons eue jusqu'ici, elles ont bien meilleur apparence que les champs témoins.

Je demande aux cultivateurs de suivre attentivement ces expériences de fertilisation de pâturage entreprises par les agronomes. Si le prix du lait est plus bas que l'an dernier, les engrais chimiques ont coûté beaucoup moins cher que l'an dernier et il est fort probable qu'ils laisseront encore un profit l'automne prochain.

M. R. N. Pucet à la radio

M. R. N. Pucet, rédacteur à La Terre de Chez Nous, prononcera, mercredi soir prochain à 6 h. 15, la prochaine causerie au poste CKAC, sous les auspices de l'Union Catholiques des Cultivateurs. M. Pucet traitera du "Rôle de La Terre de Chez Nous", organe officiel de l'U.C.C.

LES ESTIMATIONS DU SOL CULTIVE EN 1932

Coopération entre les gouvernement fédéral et provincial. — Nouvel appel à la classe agricole.

Tous les pays bien ordonnés tiennent des statistiques démographiques, commerciales, industrielles, agricoles et autres, afin de savoir où ils vont, s'ils avancent ou s'ils reculent dans telle ou telle voie, et de pouvoir, en connaissance de cause, adopter des mesures appropriées pour stimuler un mouvement en avant ou corriger un déficit.

Au Canada, le gouvernement fédéral maintient un bureau fédéral des statistiques dont le champ d'action couvre tout le pays, mais chaque province a également son propre service de statistiques qui opère à l'intérieur de ses frontières. Il arrive également qu'une province, spécialisée dans une production, affecte à celle-ci une section de statistique qui lui est particulière. Le maintien de cette section est justifié par le rôle essentiel de l'agriculture dans la province de Québec comme source de revenus pour les populations rurales, et comme agent indispensable de la circulation de l'argent de la ville à la campagne, et vice versa. Dans ce domaine, la section de la Statistique Agricole du ministère de l'Agriculture, en plus de recueillir des chiffres pour l'information des autorités provinciales, collabore étroitement avec le Bureau Fédéral des Statistiques.

De cette coopération résulte certainement une plus grande efficacité, et l'on croit en avoir la preuve dans le fait que la province de Québec, qui occupait le dernier rang des provinces par le nombre des réponses transmises en juin 1929 au questionnaire agricole fédéral, avec un pourcentage de 6%, se plaça au premier rang au mois de décembre 1931, avec un pourcentage de 34%. Or en juin 1929, le questionnaire avait été distribué par le Bureau Fédéral des Statistiques par l'intermédiaire des maîtres de poste, sans la coopération du ministère de l'Agriculture de Québec. Mais depuis juin 1930, ce même questionnaire est répandu dans toute la province en collaboration par le Provincial et le Fédéral, par l'intermédiaire du personnel enseignant des écoles rurales. Cette manière de procéder a donné d'excellents résultats qu'attestent les progrès de la province dans cette voie. Québec, la dernière des provinces en 1929, se classa 5e en juin 1930, 2e en juin 1931, et 1ère en décembre 1931. Notre province se maintiendra-t-elle à ce rang honorable? La réponse est entre les mains du personnel enseignant et de la classe rurale. Pour le premier, il s'agit de se bien pénétrer de l'importance d'une bonne statistique agricole et de distribuer aux élèves—qui les remettent à leurs parents—les copies du questionnaire transmis, de recueillir ensuite d'ici au 6 juin les réponses fournies, de les transmettre au ministère de l'Agriculture de Québec, d'aider au besoin tel cultivateur à remplir ce questionnaire, et de démontrer aux élèves la nécessité de ce relevé annuel des étendues en culture et du bétail sur les fermes en s'inspirant d'une circulaire qui lui a été communiquée à cet effet.

Pour la classe rurale, il s'agit de bien réaliser que nos gouvernants et nos chefs du commerce, nos banquiers et nos hommes d'affaires ont besoin de tabler sur des données les plus précises possibles afin de pourvoir aux besoins de la consommation locale, de l'exportation, etc., et que pour arriver à ce résultat il leur faut connaître notre capacité de production une ou deux fois l'an. Ceci admis, les cultivateurs doivent se faire un devoir de contribuer à la compilation de ces calculs. A l'établissement de ces prévisions, en se hâtant de répondre avec la plus grande précision possible au questionnaire soumis. Ils n'ont pas à redouter une indiscrétion dans leur domaine privé.

Les statistiques ne s'établissent pas sur les opérations d'un seul individu, mais sur la masse. Par conséquent, les renseignements qu'ils fournissent demeurent confidentiels, et seuls les chiffres totaux couvrant l'ensemble des fermes sont livrés à la publicité. Ils doivent également se faire un point d'honneur de maintenir la province de Québec au premier rang par le nombre des réponses qui seront transmises soit directement, soit par l'intermédiaire des institutrices, à la section de la Statistique Agricole, au ministère de l'Agriculture, Québec.

L'effort consenti en décembre dernier par la classe agricole ne vaudra qu'en autant qu'il sera répété cette année et les années à venir. Ce sera la meilleure réponse à donner à certains critiques qui prétendent trop souvent que le cultivateur de la province de Québec ne voit pas au-delà de son champ.

Le questionnaire de juin 1932 est actuellement en cours de distribution par toute la province, et déjà des réponses arrivent au ministère de l'Agriculture. Il est à souhaiter que le mouvement s'accélère et qu'au 6 juin, il soit déjà rentré suffisamment de ces réponses pour assurer encore à notre province le premier rang.

L'ENGRAISSEMENT DES POULETS DE GRIL

Les études que viennent de conduire le Service de l'aviculture des Fermes expérimentales fédérales montrent qu'il n'est nullement nécessaire d'employer de la farine de viande dans l'engraissement et le finissage des poulets de gril. Il suffit, pour obtenir une bonne augmentation de poids d'employer du lait écrémé et des grains finement broyés. Une bonne ration est la suivante: parties égales de blé moulu, d'avoine moulue et d'orge moulue, mélangés avec du lait écrémé pour obtenir une pâtée de l'épaisseur du gruau et un repas d'avance. Cette ration produit des poulets finis qui obtiennent la prime sur le marché.

Notre commerce avec la Grande-Bretagne

Grâce à l'union des efforts des producteurs, des exportateurs et des ministères fédéraux de l'agriculture et du Commerce et de l'Industrie, les exportations de boeufs sur la Grande-Bretagne en 1931 sont redevenues actives et formaient en 1931 un total de 27,148 têtes, contre 5,400, en 1930. D'après les chiffres du ministère du Revenu National, la valeur totale a été de $2,218,883, contre $548,765 en 1930. Ce mouvement est dû en grande partie aux efforts tentés par le gouvernement pour augmenter le nombre de navires transportant les boeufs sur la Grande-Bretagne. Le taux d'exportation était de $15.00 par tête, moins 10 pour cent sur les boeufs pesant 1,000 livres ou moins.

L'emploi des hausses pour avoir du miel en rayons

Elles empêchent les abeilles d'essaimer. – L'augmentation de la population des ruches. – Il faut éviter de mettre un trop grand nombre de hausses.

Une ruche bien peuplée, une bonne récolte de nectar, voilà les deux choses essentielles pour réussir dtn al production du miel en rayons. Ce n'est pas tout cependant, il faut encore conduite le rucher de façon à ce que les abeilles fassent le meilleur emploi possible de ce nectar qui leur est offert. Il y a deux grandes difficultés à surmonter dans la production du miel en rayons: il s'agit d'abord d'empêcher les abeilles d'essaimer et en deuxième lieu de les obliger à construire des sections pleines, propres.

C'est par l'emploi habile des hausses que l'on peut arriver à résoudre ces problèmes, du moins en partie sinon entièrement. Les procédés employés pour le développement de la population des ruches peuvent varier suivant les producteurs, mais les modes d'emploi des hausses sont essentiellement les mêmes; il n'y a que très peu de différence entre eux.

Le système suivant, que nous avons employé à Ottawa, a donné de très bons résultats: Au commencement de la récolte principale de miel on pose sur chaque ruche, par-dessus un chasse-reine, une hausse plate, remplie de rayons d'extraction. Dès que la ruche sur bascules accuse une augmentation quotidienne d'une livre et demie à deux livres, on soulève cette hausse de rayons d'extraction et on place entre elle et la chambre à couvain de la colonie, deux hausses de sections, laissant le chasse-reine en dessous des hausses de sections.

On met ensuite entre les hausses de sections et la hausse de rayons d'extraction, une planche à sortie d'abeilles. Dès que les abeilles sont sorties de la hausse de rayons d'extraction, on enlève cette hausse pour la donner à une colonie qui doit produire du miel extrait.

Lorsque les abeilles travaillent librement dans les hausses de sections et que ces hausses sont à moitié ou aux deux tiers remplies de miel, on soulève ces deux hausses et on met une troisième par dessous. Si la rentrée du miel continue, on peut ajouter une quatrième ou même une cinquième hausse de la même façon.

Lorsqu'on prépare les hausses de sections, on fera bien de mettre toutes les sections au centre de la hausse, avec un rayon plat d'extraction de chaque côté, touchant les parois de la hausse. Ces rayons agissent comme appâts et les abeilles sont attirées dans la hausse beaucoup plus rapidement que s'ils n'étaient pas là.

Il faut avoir bien soin de ne pas mettre trop de hausses après que le plus gros de la saison de la récolte est passé, sinon une grande partie des sections resteraient non remplies. Il vaut beaucoup mieux que les abeilles soient un peu entassées lorsque la production de miel diminue. Une colonie d'abeilles tenue sur bascules pendant une saison active sert d'indicateur relativement à la quantité de nectar qui entre tous les jours, et de guide pour la pose de hausses sur les ruches.

Comment l'on doit enrucher les abeilles

La première chose à faire, c'est de trouver la reine. – Mettre une nouvelle ruche munie de rayons extraits.

Un essaim d'abeilles se compose de la population ouvrière de la colonie; il mérite donc que l'on se donne la peine de le capturer et de l'enrucher, surtout si c'est un essaim primaire et s'il fait son apparition au commencement de la saison. Lorsque l'essaim sort de la ruche, il est accompagné de la reine; s'il ne l'est pas, il revient sans tarder à la ruche mère et c'est pourquoi beaucoup d'apiculteurs ont pour pratique de rogner les ailes de la reine avant la saison d'essaimage, afin d'empêcher que les essaims ne sortent de la ruche.

C'est aussi la pratique que nous avons adoptée au rucher de la Ferme expérimentale centrale. Ottawa, et nous employons les méthodes suivantes pour l'enruchage des essaims. Si les ailes de la reine ont rognées, l'essaim s'enruche sans difficulté. Tandis que l'essaim est encore dans l'air, cherchez la reine, vous la trouverez par terre, devant l'entrée de la ruche; lorsque vous l'aurez trouvée, mettez-la dans une petite cage ou boîte. Otez immédiatement la vieille ruche de son support et mettez à sa place une nouvelle ruche munie de rayons extraits ou de feuilles de cire gaufrée.

L'essaim reviendra bientôt, et dès que les premières abeilles entrent dans la nouvelle ruche, mettez la reine en liberté parmi elles. Placez maintenant un chasse-reine par-dessus la nouvelle ruche, et par-dessus ce chasse-reine mettez les hausses de la vieille ruche; l'essaim se mettra alors au travail comme si rien n'était arrivé.

Il y a des apiculteurs qui ne prennent pas la précaution de rogner les ailes de leurs reines, et dans ce cas la reine sort avec l'essaim. Cet essaim, accompagné de la reine, se dépose généralement sur un objet voisin, où il reste quelques heures, et on peut facilement s'en emparer.

On prépare pour cela une ruche contenant des rayons extraits ou des feuilles de cire gaufrée, et si l'objet sur lequel l'essaim s'est posé est mobile on le porte à la ruche et on le secoue pour faire tomber les abeilles devant cette ruche, où elles pénètrent rapidement, mais si l'essaim ne peut être porté à la ruche, alors on y porte la ruche que l'on met sur la terre, de façon à ce que l'entrée soit au-dessous de l'essaim. Faites alors tomber les abeilles par un secouage ou un brossage, devant l'entrée de la ruche et transportez celle-ci assez près des abeilles tombées. Celles-ci trouveront bien vite cette entrée et feront signe aux autres de les suivre.

CONFERENCE REMISE A L'ETE DE 1933

M. J. R. Currie, secrétaire honoraire de la conférence internationale des économistes agricoles, annonce que la troisième conférence qui devait avoir lieu à Berlin, Allemagne, en août 1932, a été remise à l'été de 1933.

LES BESTIAUX ONT SAUVE L'AGRICULTURE

La Revue du commerce des viandes et des marchés animaux pour 1931, que vient de publier le Service des renseignements sur les marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture contient ce qui suit:

"L'industrie des animaux de boucherie a beaucoup moins souffert cette année que toute autre grande branche de l'industrie agricole. Les animaux marchands qui, naturellement, comprennent les volailles, ont permis à bien des producteurs de tenir tête à la crise sur leurs fermes. A l'ouverture de la nouvelle année, ces producteurs qui avaient inscrit l'élevage du bétail sur leur programme de 1931, se sont trouvés dans une position beaucoup plus avantageuse que ceux qui ne l'avaient pas fait.

SAUVEGARDE CONTRE LA PYRALE DU MAIS

Le silo empêche la pyrale du blé-d'Inde de se propager. — Les moyens de la détruire.

Le silo est la meilleure sauvegarde contre la pyrale du blé d'Inde, c'est ce que nous déclarait jeudi matin, M. Pellerin Lagloire, assistant-entomologiste de la province, à la suite d'une représentation cinématographique concernant les ravages causés par cette maladie, et les moyens de la prévenir.

La pyrale du blé d'Inde a été importée d'Europe en l'an 1920, aux Etats-Unis, et l'usage de maïs de ce dernier pays en Ontario a été la cause de l'introduction de cet insecte en notre pays.

C'est en 1926 que l'on découvrit les premiers symptômes dans la province de Québec, et une enquête poursuivie immédiatement a révélé que cette maladie existait déjà dès la première année dans quatre comtés. L'année suivante, 15 comtés étaient envahis, mais on engagea immédiatement une lutte à mort à cet insecte, et en 1928, on n'en trouve seulement dans 5 comtés.

Depuis lors, la pyrale a augmenté graduellement, et, en 1931 on en trouvait dans 13 comtés de la province; un fait notable, c'est qu'il y avait plus de maladie dans ces 13 comtés que dans les 15 en 1926.

La pyrale est un insecte qui s'introduit à l'intérieur du plan de blé d'Inde, et il est impossible de le détruire autrement que par la destruction du plant lui-même. Au cours de l'été, la pyrale ronge à l'intérieur du plant et à l'automne, il se réfugie dans les racines où les chaumes qui restent à la surface du sol. Elle en sort le printemps pour former le causon qui perpétuera la race.

C'est pour cette raison que l'on conseille le labour épais de façon à enterrer complètement les insectes.

Mais, le moyen le plus certain de combattre cet insecte, c'est l'ensilage du blé d'Inde.

Prévenons les maladies dans la basse-cour

Il est préférable de connaître l'origine des coqs que l'on introduit dans la basse-cour.

Beaucoup d'aviculteurs et de cultivateurs qui ont introduit de nouveaux coqs dans leurs basses-cours sans se renseigner sur leur origine ont introduit en même temps des maladies et souvent grandement nui à la production de leurs basses-cours. On devrait se renseigner tout d'abord, pour savoir **si la basse-cour d'où proviennent ces coqs n'a pas de maladies.** Le plus sûr moyen de prevenir l'introduction des maladies est d'élever soi-même ses coqs, au moyen d'oeufs provenant d'un troupeau soumis à l'épreuve contre le Pullorum.

De même, l'introduction irrégulière de sang nouveau peut être désastreuse pour la production future du troupeau, au point de vue de la grosseur ou du nombre des oeufs. Le remède à cela est le contrôle de la progéniture. La première année, le nouveau sang ne devrait être introduit qu'en petite quantité — un ou deux mâles suivant la dimension du troupeau. L'année suivante, on pourra juger, d'après la ponte des filles en automne et en hiver, s'il est bon de continuer à se servir de leurs pères et de leurs frères pour la reproduction.

PRODUCTION DES POULETTES

On peut se faire une bonne idée de la production des poulettes (grosseur et nombre des oeufs) en contrôlant au nid-trappe et en pesant tous les oeufs une semaine sur quatre. Si l'on n'a pas de nid-trappe, les filles des nouveaux coqs devraient être mises dans un parquet séparé. On pèse de temps à autre, à intervalles réguliers, une levée d'oeufs et l'on calcule le poids moyen par oeuf. Au 1er mars les oeufs devraient être du poids régulier (24 onces par douzaine) ou presque.

Diminution sensible de la population agricole

C'est dans la province de Québec que se trouve le plus bas pourcentage de la population rurale. – La situation dans les autres provinces.

Une note du service fédéral de la statistique nous apprend que la population rurale au Canada forme une proportion de 46.29 pour cent de la population totale. Pendant les dix ans, de 1921 à 1931, la population urbaine — cités, villes et villages incorporés — a augmenté de 1,219,936 âmes, soit 28 pour cent, tandis que la population rurale n'augmentait que de 366,311 âmes, soit 7.6 pour cent. On trouvera au tableau ci-attaché la population entière, par provinces, et le pourcentage de population rurale et urbaine dans les deux années du recensement.

Les provinces de Québec et de l'Ontario sont les plus hautement industrialisées; l'Ile du Prince-Edouard, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick sont celles où le pourcentage de la population rurale est le plus élevé. La population rurale a diminué dans l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse, tandis qu'elle augmentait dans les autres provinces, mais le gain n'a pas été aussi rapide que celui de la population urbaine. Ce changement dans les proportions relatives n'était pas inattendu.

Voici el tableau détaillé:

POPULATION RURALE ET URBAINE DU CANADA, 1931 ET 1921

	1931			1921		
	Population	P.C. population rurale	P.C. population urbaine	Population	P.C. population rurale	P.C. population urbaine
Total	10,374,196	46-29	53-71	8,787,949	50-48	49-52
Ile du P.-E.	88,038	76-85	23-15	88,615	78-45	21-55
Nouvelle-Ecosse	512,846	54-83	45-17	523,837	56-66	43-34
N.-Brunswick	408,219	64-41	31-59	387,876	67-92	32-08
Québec	2,874,255	56-90	43-10	2,360,665	63-97	36-03
Ontario	3,431,683	38-92	61-08	2,933,662	41-83	58-17
Manitoba	700,139	54-87	45-13	610,118	57-12	42-88
Saskatchewan	921,785	68-44	31-56	757,510	71-10	28-90
Alberta	731,605	61-93	38-07	588,454	62-12	37-88
Col.-Anglaise	694,263	42-14	56-86	524,582	52-81	47-19
Yukon	4,230	67-85	32-15	4,157	68-58	31-42
Terri. du N.-O.	7,133	100-00	....	7,988	100-00	....
Marine R. C.	.....	....	....	485	100-00	....

Rapport des activités de cette société

Brochure résumant les délibérations du 50e congrès annuel de la Société d'Industrie Laitière.

Comme supplément au rapport général qu'il soumettait à la législature, au cours de la dernière session, l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, vient de faire publier le rapport du 50e congrès annuel de la Société d'Industrie Laitière de la province, qui fut tenu à Saint-Hyacinthe, siège de l'Ecole de Laiterie provinciale, les 21 et 22 octobre 1931.

Ce rapport forme une importante brochure de près de 150 pages qui relate les procédures de ce congrès et renferme les textes des discours prononcés et des travaux soumis.

Le dernier congrès de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec eut un cachet tout spécial, parce qu'il marqua le cinquantenaire de cette société qui a joué un rôle considérable dans le développement de notre industrie laitière. C'est en 1882 qu'elle fut fondée et son premier président fut l'honorable M. B. de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique. Son président actuel est M. J. H. Crépeau, marchand, de Saint-Camille, comté de Wolfe. Il est le douzième de la série. Son secrétaire, le cinquième, est M. Alexandre Dion, du ministère de l'Agriculture.

CHAMPS D'ACTION

La Société d'Industrie Laitière eut des débuts modestes, mais elle ne tarda pas à progresser et à s'établir sur des fondations solides. Aujourd'hui ses activités s'étendent à tous les coins de la province et couvrent tout le champ de l'industrie laitière: production laitière, fabrication du beurre et du fromage, recherches scientifiques, etc., etc.

Le rapport que vient de faire paraître le ministre de l'Agriculture, en plus des discours du président, de Son Excellence Monseigneur Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, de l'honorable Adélard Godbout, de Monseigneur Choquette, P. D., et autres, qui honorèrent le congrès de leur présence, renferme d'intéressantes études par M. Pierre L'Abbé, sur la "Classification du beurre"; M. Ed. Charbonneau sur la "classification du fromage"; M. Adrien Morin, chef de l'Industrie Animale, sur "l'élevage"; M. G. E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, le docteur J. A. Ruddick, M. Henri C. Bois, chef du Service de l'Economie Rurale, et l'honorable juge Louis Tellier, qui relata des "souvenirs inédits sur l'origine de la société."

Un Message Spécial pour

L'Homme dont la fortune a été fortement entamée

L'ASSURANCE-VIE peut vous faire recouvrer chaque dollar que la dépression vous a fait perdre.

Un fait remarquable est que le moyen de la London Life n'exige qu'une légère prime annuelle — $214 pour $10,000 d'assurance (Vie ordinaire à 35 ans) avec dividendes annuels pour réduire même ce montant. Le dividende de la première année au taux actuel est de $12.80.

Il vaut certainement la peine de faire cet effort pour rétablir votre position financière sur une base solide. Il n'est bon pour nul homme d'être imprévoyant par ce temps de dépression.

Faites-nous parvenir, aujourd'hui même, le coupon.

Fondé en 1874
London Life Insurance Company
Compagnie Industrielle Ordinaire du Canada
SIEGE SOCIAL — LONDON, CANADA

The London Life Insurance Company, London, Ontario

Je serais intéressé à remettre $..... à mon actif. Je suis âgé de ..... ans et je me crois présentement en bonne santé physique.

Nom (Ecrire lisiblement) .....

Adresse .....

LES ACTIVITES EN 1931-32 DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS

QUEBEC, 28.—La commission des Accidents du Travail vient de publier son premier rapport de ses activités sous l'empire de la nouvelle loi des accident en vigueur depuis le 1er septembre. Ce document couvre en même temps la première partie de l'année 1931, sous l'empire de l'ancienne loi.

De ces chiffres soumis à l'honorable M. Arcand, par M. Robert Taschereau, président de la Commission, il résulte que la Commission a réglé, en 1931, 13,304 réclamations, en versant $2,753,-735.19 d'indemnités.

Le nombre de réclamations faites à la Commission, avant le 1er septembre, s'élève à 12,420. Ce chiffre est inférieur à celui de l'année précédente, à cause de la dépression. En 1930, pour les douze mois il y avait eu 20,900 réclamations.

Sur le total de 13,304 cas réglés, il y avait seulement 281 cas pour des employées. 3,318 réclamations ont été faites pour incapacité permanente, mais 1,673 ont été évalués à moins de 10%. Le nombre des incapacités permanentes réelles n'a été que de 14.

Des 13,304 accidentés, 1,619 étaient des mineurs. Les travaux du canal de Beauharnois figurent aussi pour une forte proportion des 313 accidents survenus dans le comté de Beauharnois.

La Commission a entendu au mérite 535 réclamations et 43 contestations sur comptes de médecins.

En vertu de la nouvelle loi en vigueur depuis le 1er septembre, les employeurs ont dû verser $1,035,147.06 en cotisations.

INTERPRETATIONS DE CE JUGEMENT RENDU PAR M. DE LORIMIER

Elles diffèrent quelque peu.— La section 36 de la loi des accidents ultra vires.

Le jugement rendu par l'honorable juge de Lorimier, qui déclare ultra vires la Commission des Accidents du Travail et partiellement la loi de ce nom, a suscité de nombreux commentaires dans tous les milieux, non seulement de la province de Québec, mais dans tout le Canada où fonctionnent des commissions des accidents du travail, semblables à celle qui existe ici. Des nouvelles de Québec nous apprennent que le procureur-général en appellera de ce jugement. Sa Seigneurie anticipait évidemment cette procédure, car dans sa décision, Elle déclara qu'il ne réglerait pas les mérites de la cause devant lui, tant que la constitutionnalité des lois attaquées n'aurait pas été définitivement résolue.

Quelques malentendus ont surgi et nombre de personnes, y compris le président même de la commission, ont interprété le jugement comme signifiant que la loi de la Commission des Accidents du Travail est ultra vires. Le jugement est cependant très précis en déclarant que c'est la loi de la Commission, 18 Georges V, chapitre 80, qui est ultra vires et seulement que la section 36 de la loi des accidents.

La publication de la décision du juge Albert de Lorimier a suscité de nombreux et divers commentaires parmi les membres de la profession légale hier, de même que dans d'autres parties du Canada. Le jugement est particulièrement intéressant pour la province d'Ontario, de qui la province de Québec copia une grande partie de sa loi. On a aussi interprété le jugement comme signifiant que la loi des accidents du travail était illégale, mais qu'aucune attaque n'avait été portée contre le principe même de la loi, mais seulement contre l'article 36, qui stipule que les réclamations devront être plaidées devant une commission et entendues par elle. On ne saurait nier à la province de Québec le droit de légiférer en matière civile, et les juges de la Cour Supérieure, dont les droits ont été vigoureusement défendus par le juge de Lorimier, n'ont pas d'autre alternative à prendre que d'appliquer les lois. Le savant juge prétend que la province, non satisfaite de fabriquer les lois, veut maintenant usurper leur administration, chose qu'elle ne peut faire en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

M. John T. Foster, président du Congrès des Métiers et du Travail de Montréal, aurait déclaré que les ouvriers syndiqués continueraient à lutter pour le maintien de la loi actuelle.

Tous les avocats sont d'accord pour dire cependant, que ce qui pourrait entraver un appel fructueux, ce serait la propre déclaration du juge, basée sur l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, disant que bien que la province ait le droit de légiférer en matière civile, seuls les juges de la Cour Supérieure ont le droit de l'administrer.

Me Salluste Lavery, c.r., qui, avec Me Paul Saint-Germain, aujourd'hui juge à la Cour d'Appel, a plaidé sur la question constitutionnelle pour le demandeur, a déclaré que si un appel est introduit, il sera porté aux tribunaux les plus élevés. Me Aimé Geoffrion, c.r., et Me Charles Lanctôt, c.r., procureur-général adjoint, comparaissaient pour le procureur-général, tandis que le patron défendeur était représenté par Me A.-Chase Casgrain.

Pas d'huile "tout aussi bonne" dit un expert en lubrification

Dans tout genre d'entreprise il y a toujours un leader — et d'innombrables imitateurs. Le champ de la lubrification domestique n'est pas une exception. Malheureusement le grand public n'apprécie pas toujours la différence entre l'article réel et le "tout aussi bon" — mais les experts en appareils de ménage la connaissent.

Ils savent qu'une huile destinée à la lubrification générale des appareils de ménage devrait être propre et protéger tout en lubrifiant. L'huile 3-dans-un accomplit ces trois choses, parce que c'est un composé scientifique de trois produits de haute qualité — les huiles animales, minérales et végétales. Elle forme distinctement une classe à part.

La fabrication de la 3-dans-un est plus dispendieuse que l'huile ordinaire, mais son usage est moins coûteux. Si vous désirez le meilleur service possible de vos machines à coudre, balayeuse par le vide, tondeuse de pelouse, laveuse, éventail électrique, et autres appareils électriques, exigez la bonne vieille huile 3-dans-un. Partout, dans tous les bons magasins. Pour votre protection, recherchez la marque déposée "3-in-One" imprimée en rouge sur chaque paquet.

ON TROUVE UN CRANE HUMAIN A LEVIS EN TRAVAILLANT LE SOL

Incendie à Lauzon. — Jardin scolaire. — Mgr Lapierre à Lévis. — Vétérans décorés. — Un centenaire.

LEVIS, 28. (Du correspondant de "La Patrie".)— En affectant des travaux préparatoires à la procession de la Fête-Dieu, dans la rue des Fortifications, à Lévis, MM. Georgius Leblanc et Paul Leblanc, ont trouvé, en creusant, un crâne humain. Poursuivant leurs recherches, ils ont trouvé des débris de cercueil et des ossements. On s'est alors rappelé que l'ancien cimetière était situé à cet endroit, il y a une cinquantaine d'années. Dès lors, on croit qu'il s'agit d'une tombe oubliée lors du changement de cimetière.

—M. Eugène Godbout, frère de M. l'abbé Placide Godbout, professeur au collège de Lévis, et ancien élève de cette institution où il a terminé ses études classiques en 1928, s'est classé au second rang parmi les finissants de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, aux examens du baccalauréat pour l'obtention du diplôme de bachelier ès-sciences agricoles.

LA SAISON DE PECHE BAT SON PLEIN DANS LES LACS CANADIENS

D'importantes captures de truites et de saumons sont signalées de divers centres touristiques.

La saison de la pêche bat son plein. Tous les rapports reçus par C. K. Howard, gérant du bureau des congrès du Canadien National s'accordent à proclamer les conditions idéales pour la pêche dans les lacs et les rivières. Et d'un peu partout l'on rapporte de grosses prises de saumon, de truites grises (Cristimover Namayeush), de truites rouges (Salvelinus Fontinalis) et même de ouananiches.

Un groupe d'américains de Chicago, Buffalo, Cleveland et environs qui participaient au concours organisé par Eanir Clavert, de White Fish Bay, Lac des Bois, n'a pas réussi à battre le record établi par M. Calvert lui-même qui a pris une truite grise de 44 1-2 livres, mais il a tout de même fait une belle pêche.

M. E. J. Poole, du service du tourisme au Canadien National qui accompagnait les sportsmen, écrit que le Docteur C. E. Slayton, d'Ohio, a pris une truite de lac de 33 livres avec une légère canne à pêche et a mis une heure à noyer sa capture.

M. Robert Page Lincoln, écrivain et sportsman, en a pris une autre pesant 30 1-2 livres en face du camp de M. Calvert. D'autres truites de 27 1-2 livres, 23 3-4 livres, 21 1-2 livres et 18 1-2 livres ont été prises par d'autres membres du groupe.

Les rapports venus du Parc Algonquin, Ontario, disent que de belles prises de truites rouges ont été faites dans les rivières Petawawa, La Vieille, Petit Nipissing et autres où les truites prennent volontiers la mouche artificielle.

La pêche au saumon est aussi très bonne dans les Provinces Maritimes. "Salmosola:" prend bien la mouche de ce temps ci. Les touristes américains qui pêchent dans les rivières du Nouveau Brunswick se disent enchantés des conditions. L'une des plus belles prises a été faite par M. Hichman, joueur de hockey vétéran du club "Boston", qui a pris un saumon de 27 livres dans la rivière Saint-Jean, près de Rock Island.

Les guides du Lac Saint-Jean disent aussi que les conditions sont excellentes pour la pêche à la truite mouchetée dans leur région. La truite prend bien la Canadien National stationnés dans ont aussi été prises dans le Lac Saint-Jean lui-même. Enfin de belles prise sont été faites, tant de truites grises que de truites rouges, dans les Laurentides au nord de Montréal. Les agents du Canadien National stationnés dans ce district ont envoyé les rapports suivants sur les conditions pour la pêche:

Lac Réni: Pêche particulièrement bonne dans les ruisseaux.

Huberdeau: L'eau baisse et les conditions s'annoncent comme très bonnes pour la fin de la semaine.

Arundel: Temps splendide et pêche bonne.

Weir: Le temps plus chaud a valu aux pêcheurs de meilleurs prises. La pêche devrait être très bonne en fin de semaine.

Lac des Seize Iles: De belles pêches ont été faites dans les environs.

Laurel: Les sportsmen disent avoir fait de belles prises.

Morin Heights: Temps propice, conditions pour la pêche excellentes.

Rawdon: Temps et conditions favorables.

Montfort: Conditions meilleures que la semaine dernière.

LE 5E ANNIVERSAIRE DE FONDATION D'UNE AMICALE, JEUDI LE 2

Les anciens élèves de l'Ecole Plessis se réuniront à leur Alma Mater, la semaine prochaine. — Monseigneur Villeneuve, de Québec, sera présent.

Dans la salle paroissiale, à 2045 Plessis, l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Plessis célèbrera son cinquantième anniversaire de la fondation, jeudi soir, le 2 juin prochain.

Un grand concert boucane sera donné à cette occasion. Le président de l'Association, M. le docteur S. Venne, adresse un appel particulier à tous les anciens élèves pour qu'ils se fassent un devoir d'assister à cette célébration qui marquera une date unique dans l'histoire de l'Ecole Plessis, qui est également connue sous le nom de l'Ecole du Sacré-Coeur.

SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR R. VILLENEUVE, archevêque de Québec, patron honoraire de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Plessis. M. L'ABBE J.-A. BOURASSA, curé de la paroisse, (à gauche), est le président honoraire de l'association. Tous deux seront présents aux fêtes du 2 juin.

Pour faciliter le travail des organisateurs, on demande que les anciens élèves fassent parvenir leur nom et adresse au trésorier, M. Donat Thérien, 1853, rue Champlain.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à Am. 2810-5885.

Mort de M. J.-E. Perreault

SAINT-ANSELME, 28. (Du correspondant de la "Patrie"). — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. le docteur Joseph Etienne Perrault, survenue le 25 courant à Saint-Anselme de Dorchester. Le défunt était âgé de 44 ans. Sa disparition causera beaucoup de regrets parmi nous. Ce dernier a succombé à une maladie de quelques mois.

Nous prions Mme Perreault et les membres de la famille de bien vouloir agréer nos sincères sympathies.

AUX FUNERAILLES DE M. J. A. ARCHAMBAULT

Le R. P. Bégin, jésuite, chante le service. — Plusieurs membres du clergé, présents.

DRUMMONDVILLE

Vendredi matin ont eu lieu les imposantes funérailles de M. J.-Anthime Archambault, décédé subitement, le 24 courant, à l'âge de 57 ans. Le défunt est né à Saint-Antoine sur Richelieu, en 1875. Il fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Le convoi funèbre quitta le domicile, 649 est, boulevard Gouin, pour se rendre à l'église de Saint-Nicolas. Le service fut chanté par le révérend Père L. Bégin, s.j., recteur du Noviciat Saint-Joseph, assisté des révérends Pères George Robitaille, s.j., comme diacre, et Jean Archambault, s.j., son fils, comme sous-diacre. La levée du corps fut faite par le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Dans le sanctuaire, on remarquait le révérend Père Bellavance, s.j., le chanoine J.-B.-O. Archambault, E.-A. Gaudreau, et et M. l'abbé Albert Benoit, curé de la paroisse.

La chorale sous la direction de M. J. Vézina et de Mlle Robichaud, comme organiste, rendit la messe des morts de P. Yon.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Paul Archambault, Jean Archambault, s.j., et Louis Archambault; son frère, M. Aimable Archambault; ses beaux-frères, MM. Charles et Alexandre Michaud; et J.-N. Primeau; ses neveux, MM. Maurice et Pierre Michaud, Bernard Archambault; ses cousins, L. Marquis, Pierre Lalime et Jean Lalime.

On voyait dans les cortège: Me Arthur Laramée, Me J.-A. Julien, Me Léon Bissonnet, Me A.-S. Pelletier, c.r., Me J.-W. Jalbert, Me Amédée Geoffrion, c.r., Wilfrid Bessette, recorder d'Outremont; l'honorable juge J.-B. Archambault, le juge L.-A. Rivet, Me D.-L. Desbois, c.r., Me J.-A.-E. Dion, Thomas Sutton, R. Lavallée, le docteur Ernest Gariépy, G.-E. Gervais, J.-H. Lanctôt, J.-H. Bissonnet, J.-H. Lanoix, A. Guindon, U. Archambault, M. Valiquette, L. Lefebvre, Omer Trudeau, L.-J.-E. Brais, maire de Longueuil; Olivier Archambault, Me Omer Geoffrion, Alcide Chaussé, O. Raymond, J.-H. Brodeur, J.-A. Christin, Eugène DeSève, Louis Beaudin, M.-J. Maranda, Pierre Ducharme, J.-B.-A. Primeau, Alphonse Sacereau, chef D.-D. Laurin, Louis Latendresse, J.-H. Archambault Auguste Dupras, Dufresne, J.-E. Meunier, D.-A. Léonard, A. Chartrand, T. St-Arnaud, J.-A. Desroches, J.-Z. Boutin, C.-A. Lavimondière, N.P., J.-O. Desmarais, docteur F.-P. Dusseault, A. Desmarais, E. Maheu, B. Archambault, L.-G. Gaudreau, J.-S. Bocque, M. Desmarais, J.-A. Bonneau, R. Pelletier, T. Primeau, P. Chalut, P. Duchesneau, L.-G. Hogue, B. Hogue, V.-F. Morissette, O. Desroches, B. Gosselin, O.-J. Rousseau, le notaire A. Bohémier.

Douleurs RHUMATIQUES

Promptement éliminées

Et qui est, en tout temps, exempt d'attaques de rhumatisme? Les liniments ordinaires sont inutiles, parce qu'ils ne sont pas assez forts. La Nerviline exerce une influence immédiate sur les douleurs rhumatiques, parce qu'elle est immensément plus forte que tout autre liniment. La Nerviline est composée des remèdes les plus actifs, les plus aptes à vaincre la douleur, qui soient connus. Il n'existe pas un cas de rhumatisme qui ne bénéficiera pas promptement de l'usage de la Nerviline.

Prompt soulagement de la douleur

De White Cove, N.-B., nous vient le témoignage de Mlle Mary McAfee. Elle fit usage de ce puissant liniment et elle sait exactement comme il peut être bienfaisant. "Je désire déclarer que je fus parfaitement restaurée à l'aide de la Nerviline. Elle m'a débarrassée du rhumatisme. Je ferai toujours les éloges de la Nerviline pour ce qu'elle a fait pour moi".

NERVILINE

ENRAYE LA DOULEUR

LE 30 MAI

Ouverture du

SERVICE MONTRÉAL-QUÉBEC

Prix Réduits Extra-Spéciaux:

QUÉBEC ALLER ET RETOUR

$12

DÎNER ET COUCHETTE COMPRIS.

LA saison des voyages de nuit à Québec commencera lundi, le 30 mai, alors que notre paquebot "Québec" quittera le Quai Victoria à 6 heures 35 p.m., Heure Normale de l'Est. Arrivée à Québec à 6 heures, le matin suivant. Le service quotidien continuera subséquemment. Le prix de $12.00 (spécialement réduit) comprend le transport, le dîner et la couchette, aller et retour.

Les départs quotidiens de Québec pour Montréal commenceront mardi, le 31 mai, à 5 heures p.m., H.N.E.; arrivée à Montréal à 7 heures a.m. MM. les Passagers peuvent occuper leurs cabines jusqu'à 8 heures a.m., à Montréal et à Québec.

Les hommes d'affaires sont ainsi assurés d'arriver à Québec avant l'ouverture des bureaux, après une nuit de sommeil réparateur. Des cabines confortablement aménagées et une excellente cuisine font de nos vapeurs de véritables hôtels du plus grand luxe.

[DEMANDEZ NOS PRIX SPÉCIAUX DE "WEEK-END"]

On se renseigne et on retient sa cabine aux bureaux ci-dessous:

CANADA STEAMSHIP LINES

715 SQUARE VICTORIA
MONTRÉAL

LAncaster 0231

HÔTEL MONT-ROYAL
PLateau 1863
HÔTEL WINDSOR
PLateau 7443
HÔTEL QUEEN'S
MArquette 8536

FEUILLETON DE "LA PATRIE". —

Le tour du monde.....en un jour

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

59 (Suite)

—Mais au moins, sir Evan, ordonnez qu'on retarde l'exécution.

—Perkin, vous connaissez bien la règle absolue que pose la constitution: la séparation des pouvoirs. Le pouvoir administratif est saisi, la justice ne peut rien.

—Mais ne peut-elle se saisir elle-même?

—Pas dans ce cas, mon ami, Mais ne vous désolez pas. Attendons.

La nuit fut longue. Sir Evans, qui ne s'était pas couché, la passa en compagnie de Perkin Darwin. Ils échangèrent de vieux souvenirs pour tromper leur attente impatiente.

Comme un leit-motiv revenaient sur les lèvres du brave Darwin:

—N'arriverons-nous pas trop tard pour sauver ce malheureux?...

Sir Evan le rassurait:

—Ne vous énervez pas ainsi, Perkie. A 6 heures, j'aurai la communication téléphonique. L'exécution ne doit avoir lieu qu'à 7 heures. Nous aurons donc tout le temps...

—Songez, sir Evan, à l'angoisse de ce malheureux.

—J'y songe, mon ami, mais je n'y puis rien faire pour l'instant. Vous connaissez, comme moi, le rigorisme du secrétaire d'Etat. Vous savez aussi qu'il est jaloux de ses prérogatives. Je ne puis rien faire sans un ordre formel de lui.

—Ne pensez-vous pas qu'il ratifierait vos décisions?

—Je pense qu'il me garderait rigueur d'avoir agi sans son consentement, sans même l'avoir consulté. Au surplus, Perkin, comprenez-moi bien; je ne veux, sous aucun prétexte, commettre un abus de pouvoir, ni dans un sens, ni dans un autre. Ma carrière est sans tache, elle le restera. Si même ma vie était en danger, si même celle des miens était menacée, je resterais inflexible, dans le droit, parce que tel est mon devoir.

Darwin comprit qu'il serait superflu d'insister davantage. Il savait pouvoir compter sur sir Evan, quand celui-ci agissait dans la légalité. Que pouvait-il demander de plus.

Du reste, comme l'avait très bien dit l'attorney, les deux hommes avaient une heure devant eux pour suspendre l'exécutif. C'était plus qu'il n'en fallait...

A l'aube, l'attorney "sonna" le ministère. C'était le moment où, dans sa cellule de Newgate, George de Martel s'apprêtait à mourir. Enfin, à six heures, le standardiste du bureau central appela sir Evan et l'informa qu'on tentait d'établir la communication avec le secrétaire d'Etat.

—Il ne faut pas tenter, déclara le magistrat, il faut réussir. Je vous promets de sévères sanctions si, dans dix minutes, je n'ai pas ma communication.

Perkin Darwin ne tenait plus en place. Son regard allait de sa montre à la pendule et de la pendule à l'horloge d'un clocher voisin, qu'on distinguait dans la brume matinale. A six heures quarante-cinq, enfin on appela de nouveau le magistrat.

—Votre Honneur, dit le téléphoniste Hilmarnock (1) m'avertit que le circuit vient d'être établi avec le domicile de Son Excellence le secrétaire d'Etat. Cinq minutes de patience et vous serez en communication.

Les cinq minutes en furent sept et c'est sept heures moins huit que le magistrat put présenter la requête au ministre.

—Sir, dit-il, les secondes me sont comptées...

—Pourquoi m'éveillez-vous si tôt, "dear"?

—Je vous en supplie, sir, écoutez-moi sans m'interrompre. Donnez-moi l'ordre de faire suspendre l'exécution de Georges de Martel. Il est innocent! Nous en avons la preuve.

—Oh! "Bad Joke!" Vous auriez pu attendre une heure ou deux pour de pareilles plaisanteries, sir Evan.

L'attorney général trépignait.

—Je ne plaisante pas: me donnez-vous l'ordre de faire différer l'exécution?

—Oui, si vous avez la preuve formelle, je donne l'ordre... Je vous entends très mal... Je rentrerai...

L'attorney n'en entendit pas davantage. Et il raccrocha aussitôt pour se faire mettre en communication avec la prison. Il était sept heures deux!

On connait le rigorisme des Anglais. Ceux-ci dans les circonstances les plus graves, ne voient qu'une chose: leur devoir. Pour rien au monde, nous l'avons vu, l'attorney n'eût voulu déroger à la règle. Il eût considéré ce fait comme un abus de pouvoir, comme un acte suprêmement malhonnête. Mais, maintenant qu'il avait l'assentiment du secrétaire d'Etat, il possédait l'autorité nécessaire pour agir.

Et c'est ce qu'il faisait avec empressement, mais bien tardivement, hélas!...

Dès qu'il eut Newgate, il se nomma:

—Ici l'attorney Mulready. Appelez-moi le directeur et, en attendant, donnez ordre qu'on suspende l'exécution du condamné.

—L'exécution?... Votre Honneur?... C'est fini!

—Malédiction!... Trop tard!... Mais êtes-vous bien sûr que tout soit fini?... Allez-vous en assurer! J'arrive moi-même dans quelques minutes.

VII

LA MINUTE SUPREME!

A l'instant même qu'une trappe fatale allait s'ouvrir sous Georges de Martel, l'employé du greffe de la prison entendait l'appel de sir Evan Wubready et, pour répondre à la question de l'attorney général, le fonctionnaire n'eut qu'à jeter un coup d'oeil par la fenêtre.

Affolé par l'exclamation du chef de la justice, le greffier se précipita dans la cour et tout tremblant, transmit l'ordre au directeur de la prison.

—Monsieur! Monsieur! L'attorney vient de téléphoner qu'on suspende l'exécution.

—Que dites-vous là?

—La pure vérité, Monsieur... D'ailleurs, l'attorney arrive dans quelques minutes...

Le directeur pressentit aussitôt que des événements d'une extrême gravité étaient en cours et qu'il importait de prendre une décision des plus rapides.

Puisqu'on ordonnait de suspendre l'exécution de la sentence, c'est qu'on voulait gracier le condamné, et chaque seconde qui passait était une étape de plus vers la mort.

Le directeur se précipita vers le bourreau et lui transmit l'ordre. L'exécuteur fit un signe à ses aides.

Martel avait la corde au cou et la trappe fatale allait s'ouvrir, lorsque le salut arriva.

Il n'y avait pas loin de la demeure de l'attorney à la prison. Aussi sir Evan arriva-t-il, accompagné de Darwin, peu de temps après.

Se faisant une trouée dans la foule à grands coups de trompe, son auto stoppa devant la prison et l'attorney rejoignit le directeur.

—Vit-il? demanda-t-il.

—Oui.

Dehors, la foule attendait qu'on affichât à la porte de la prison le communiqué officiel, qui suit toutes les exécutions. Les journalistes demandaient à entrer. Sir Evan Mulready, en attendant les ordres du ministère, ordonna à tous le silence.

Parkin Darwin voulut annoncer lui-même la nouvelle à la famille Desrochers et, lorsqu'il fut certain que nulle complication d'ordre médical ne surviendrait, il partit pour Park Road.

La maison avait l'aspect désolé des foyers où la mort vient de passer. On avait dû transporter Ellen anéantie jusque dans sa chambre, et Mme Desrochers, elle aussi, était alitée. Darwin lorsqu'il se présenta, se heurta à une consigne impitoyable, mais il insista pour être reçu:

—Dites à M. Desrochers que je dois le voir absolument pour une communication de la plus haute importance.

L'industriel consentit à s'entretenir avec le policier.

—Il faut que ce que vous avez à m'apprendre soit bien grave, cher Monsieur pour que vous veniez aujourd'hui même. Nous sommes terrassés par cet affreux malheur. Hélas! tous vos généreux efforts ont été vains.

—Monsieur Desrochers, répondit Darwin, vos émotions ne sont point terminées. Mais vous serez fort devant la joie, comme vous l'avez été devant la douleur.

—La joie? Quand ma fille se meurt de chagrin?

—Je vous apporte cependant de bonnes nouvelles.

—Parlez donc, dit Desrochers, sans enthousiasme.

—Eh bien, Georges de Martel est innocent.

—Parbleu! Nous le savions depuis toujours.

—Mais c'est aujourd'hui démontré.

—Cela ne nous le rendra pas!

—Et si je vous disais que le pauvre garçon est vivant?

—Quoi! Vivant! Georges!... Mais... Tout à l'heure encore!...

—Oui, tout à l'heure... Heureusement l'ordre est arrivé à temps. Il vit... Et puis, maintenant que vous savez l'essentiel, je vais vous conter par le menu les événements de ces dernières heures.

M. Desrochers ne se tint plus de joie, lorsqu'il connut le détail des faits qui avaient marqué le retour à la vie de son futur gendre.

—Il faut que je prévienne ma femme et ma fille! dit-il.

—Doucement, cher Monsieur, doucement. Ne brusquez pas ces dames par une joie trop grande après la peine qu'elles ont eue.

M. Desrochers monta dans la chambre de sa femme et la mit au courant, avec ménagements, de la bonne nouvelle. Aussitôt, Mme Desrochers voulut l'apprendre à sa fille, et sans plus tarder courut au chevet d'Ellen.

La jeune fille, pâle comme une morte était allongée sur son lit.

—Ellen? dit tout bas la mère.

Ellen fit entendre un faible soupir. La pauvre enfant avait épuisé toutes les dernières forces. Elle était prostrée.

—Mon enfant, reprit Mme Desrochers d'une voix très émue, écoute-moi, je suis venue te voir, parce que je pense que je ne puis pas te laisser souffrir plus longtemps.

La jeune fille tressaillit. Elle était si loin de soupçonner la vérité qu'elle crût qu'on venait lui faire une révélation "in extremis" qui aurait atténué ses regrets et, presque agressive, elle demanda:

—Que veux-tu dire, maman?

—Eh bien, voici, tout à fait à la dernière minute. Darwin a pu prouver l'innocence de Georges.

Elle eut un pauvre sourire.

—Naturellement! Et en quoi cela change-t-il quelque chose? Ne le savions-nous pas, nous?

—Si, ma chérie, cela change quelque chose, il faut être forte...

—Etre forte?... N'ai-je pas montré que je le suis?

—Mais pour une grande et bonne nouvelle!

—Une... Maman.. Parle?... Georges?...

—Ma petite fille! Ecoute-moi! D'un bond, Ellen fut debout. Elle avait compris.

—Il vit!... Ah! maman! Parle donc! Si c'est vrai!

—Oui, mon enfant! Il vit. Il a été sauvé à temps!

La jeune fille s'était soudain dressée. Elle aussi renaissait après sa grande prostration. Elle pleurait et riait à la fois, comme une folle, ne sachant quel parti prendre. Mme Desrochers la calma.

—Tu vois bien que tu n'es pas forte. Sois raisonnable... Ellen...

Mais la jeune fille n'écoutait plus rien. Elle était ransfigurée. A la hâte, elle se vêtit d'un manteau et descendit, poursuivie par sa mère. Elle se heurta à Darwin qui retournait à la prison.

—Ah! Monsieur Darwin... Je veux le voir! Tout de suite... Emmenez-moi.

(A continuer lundi.)

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargée et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8pt 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

BON barbier pour le vendredi et le samedi, 4065 Blvd Gouin, Carterville. 79-4

BONNE OCCASION pour personne possédant petit capital. 2363 Notre-Dame Est. 79-4

DEMANDE lettreur et sculpteur ayant expérience dans marbre et granit. S'ad. 5408 Saint-Denis. 79-4

ENTREZ dans le service civil comme facteurs, commis, examinateurs de douane, inspecteurs d'immigration, etc. Renseignements gratuits de M. C. C., Toronto (10). 80-4

GARÇON pour travailler dans boulangerie, 250 Fairmont Ouest. 79-4

HOMMES

Avec des bonnes connections, on pour gros revenus, âgés de plus de 25 ans. Faire application à 5400 St-Laurent, A. One Mfg Co. Enrg. M. Brickwood. 78-3

HOMMES demandés pour vendre article en usage dans toutes les maisons; gros profit. 407 Villeray, 75-4

JEUNES hommes sérieux demandés immédiatement, au-dessous de 25 ans, pour invention nouvelle et nécessaire. S'ad. 5402 St-Laurent, M. Léon Béland. 78-3

VENDEURS DEMANDES

77 MILLES au gallon, nouveau dispositif pour épargner l'essence, épargne l'huile, la gazoline prix bas, 230 p.c. de profit. Un envoyé gratis. R-18. Wheaton, Ill. 80-1

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

BRODEUSES de fils tirés d'expérience et apprenties demandées immédiatement à 4511 Delaroche. 79-4

CAISSIERE ayant connaissance dans les livres. S'ad. 291 rue Roy, près Laval. 79-4

FILLE expérimentée pour travailler dans magasin fruits, 1559 Ste-Catherine Est. 79-4

JEUNES FILLES demandées pour faire les poches de pantalons, pour coudre et comme examinatrices. 1119 Clarke, dernier étage. 79-4

JEUNE FILLE pour servir aux tables, belle apparence, parlant français, anglais. S'adresser 166 Notre-Dame Est, à 6 heures. 79-4

JEUNE FILLE distinguée, honnête, travailler chez professionnel, ouvrage général. 512 Blvd St-Joseph. 79-4

JEUNE FILLE demandée pour servir dans restaurant, 2159 Rachel, coin Des Erables. 79-4

NOUS avons besoin des femmes ayant une machine à coudre, pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Company, Dépt. 181, Toronto, 8, Ont. 80-4

OPERATRICE d'expérience demandée pour machine à Overlock machine à élastique. 4338 Papineau. 79-4

OPERATRICES expérimentées dans les robes de coton. 3535 St-Laurent. 79-4

OPERATRICES pour robes demandées, doivent être très expérimentées, parlant un peu anglais, 6109 Esplanade. CTescent 8922. 79-4

OPERATRICES dans les pantalons et les gilets. Emploi constant et bon salaire. S'ad. au 3e étage, 2050 rue Bleury, Montréal. 79-4

PRESSEUSES expérimentées dans les vêtements de coton pour enfants. Deuxième étage. 3981 St-Laurent 79-4

VENDEUSES demandées pour manteaux, costumes et robes. Expérience et les deux langues requises. 1250 Ste-Catherine Ouest. 79-4

VENDEUSES demandées pour comptoir de pop-corn, bonne apparence travail supplémentaire pour vendredi et samedi. 6554 St-Hubert. 79-4

SERVICES DOMESTIQUES

2 FILLES de bonne apparence pour tables et ouvrage général dans un Club à la campagne. S'adresser avec références, 2841 Ave Maplewood, Côte-des-Neiges. 79-4

JEUNE fille demandée pour ouvrage général, allant à la campagne, références. ATl. 6044. 79-4

JEUNE FILLE demandée pour aider au soin du ménage, références, 2 Grant, Longueuil. 79-4

JEUNE fille demandée références, 5132 Ave Clanranald, EL. 2817. 79-4

JEUNE sténographe, un peu d'expérience, petit salaire, Chambre 85, 256 Saint-Jacques. 79-4

ON demande fille générale. 1714 Saint-Denis. App. 15. 79-4

SERVANTE parlant les deux langues, avec références, S'ad. après 7 hrs p.m., 5402 Des Carrieres. 79-4

SERVANTE générale pour campagne, références exigées. 455 Strathmore, Verdun. 79-4

SERVANTE. Bonne personne sachant faire cuisine de famille, références exigées. S'adresser 467 Claremont, Westmount. 79-4

SERVANTE compétente pour service général, petite famille. Références requises. 211 ave Maplewood, Outremont, AT. 3596. 79-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

APPELEZ CAlumet 1798, entrepreneur général, pour réparations menuiserie, peinture, ciment, heure et contrat. Satisfaction garantie. 79-4

BARBIER compétent, bilingue, demande position. Expérience 20 ans. HArb. 6467. 79-4

BOULANGER, capable de conduire, demande place hors de la ville. 932 rue Roy. 79-4

BOUCHER, 15 ans expérience, désire position. DOllard 2471. 79-4

COUPLE sans enfant demande emploi domestique, ville ou campagne. CLairval 2269M. 79-4

CONTRACTEUR menuisier, prendra réparations générales, bas prix. CL. 4929W. 79-4

HOMME désire position comme chauffeur privé ou sur truck, ou comme concierge, bonnes références. 1923 Champlain. 79-4

DEMANDE ouvrage de plomberie à la journée ou au contrat, travail garanti, licence. S'adresser 7605 De Gaspé, CAl. 2834W. 79-4

DIPLOME cours classique et Hautes Etudes Commerciales, 27 ans, expérience, désire position. CAlumet 3059. 79-4

JEUNE homme, 4 ans expérience, ouvrage général bureau, désire position. AMh. 6531. 79-4

PEINTRE, réparages de toutes sortes, avec satisfaction. S'adresser à Beauvais, CAlumet 6349. 80-2

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES FEMMES

BONNE femme de journée, ménage, lavages, repassages, références. CH 3881. 79-4

BONNE femme de journée, avec expérience désire ouvrage. FR. 1612. 79-4

BONNE femme de journée, avec références, AT. 2079. 79-4

CUISINIERE avec expérience et références, demande position pour la ville ou campagne. S'ad en haut 1205 Labelle. 79-4

CUISINIERE générale demande emploi dans maison privée, irait à la campagne bonnes références. HA. 9827. 79-4

FEMME de ménage avec bonnes références, Tél. CH. 6467. 79-4

FEMME capable, désire emploi à la journée, prix raisonnable. CL. 2269M. 79-4

FEMME de journée demande ouvrage, références. 4030 rue De Bullion. 79-4

GARDE-MALADE tout cas, et enfants, prix modéré. CRescent 8654. 79-4

GASPESIENNE demande position maison privée, ouvrage général. CH. 8288. 79-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau. Ecole des Barbiers, 930 Saint-Laurent, Montréal. 58-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A ROSEMONT, grand salon double, ou simple. Ensoleillé. Famille privée, très moderne. 5223, 9ème Ave. CHerrier 8566. 80-1

ALLEZ 223 Sherbrooke est, belle grande chambre avec lavabo, gaz, aussi en avant. Bas prix. 79-4

A LOUER, St-Hubert, magnifique chambre, salon double, richement meublé. 4842 Christophe-Colomb, Falkirk 1019. 79-4

A LOUER, belles chambres éclairées, propres, maison paisible. Prix modéré. Posession immédiate. 115 Sherbrooke Est. 79-4

A BAS PRIX, petites, grandes chambres, gaz, confort, respectable, 2.00, 2.25, 2.50 et 3.00. 1016 St-Dominique, grande en avant, un ou deux lits, 3.50, 4.00. 1006 St-Laurent. 79-4

A BAS PRIX, petites, grandes chambres, poêle à gaz, bain, corde à linge, confort, tranquille, 2.50, 3.50, 4.00. 338 Lagauchetière, près St-Denis. 79-4

A 3695 ST-ANDRE, chambre confortable, propre, dans famille privée, par d'enfants, prix modéré, pension si désirée. 79-4

AGENTS solliciteurs, collecteurs pour bureau collection, Bons revenus, hommes sérieux. 780 Saint-Gabriel, bureau 10. 79-4

ASSOCIE demandé avec camion pour commerce de fruit à la campagne. S'adresser 1302 N.-Dame, Ouest. Wil. 6580. 79-4

BESOIN hommes honnêtes, petit capital, argent garanti, position permanente, affaires sérieuse immédiatement. 8532 Saint-Denis, Montréal. 79-4

3 BONS hommes mariés, bilingues dont le passé est irréprochable pour sollicitation; bonnes rémunérations et promotions pour hommes qualifiés, se présenter à 1898 De Lasalle, Vendredi entre 10 et 12 a.m. 79-4

BON barbier demandé pour tous les vendredis et samedis. Pas d'apprenti. S'ad. 479 Bienville. 79-4

BON couturier presseur demandé qui a temps libre. Papineau Valet Service, 6044 Papineau, coin Bellechasse. CAlumet 3570. 79-4

BARBIER demandé, 5726, Hadley. 79-4

BARBIER demandé, jeune homme, 1426 Iberville. AM. 8723. 79-4

COMMIS avec expérience pour fruits et légumes, 550 Queen Mary Road. 79-4

COUPLE sans enfants, la femme pour lavages, repassages, logé, chauffé, éclairé, l'homme pourra vaquer à ses affaires. 5036 Garnier. 79-4

EMPLOI lucratif, permanent, immédiatement, comme chauffeur possédant camion modèle récent et fournissant garantie. 10635 Audoin. 79-4

MAGNIFIQUE chambre avec salle de bain et cuisinette, frigidaire. S'ad. à HArbour 5655. 80-7

MAISONS A LOUER

ATTENTION

POUR bons logements de bon compte, voyez la Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArbour 2185 ou DOllard 2182. 79-4

ADAM, 3580, coin Joliette, beau sept chambres éclairées, bain, prix réduit, libre. Poitras. DUpont 4856. 80-2

A VENDRE, maison de 4 appartements, neuve et moderne, à Montréal-Nord, 300.00 comptant et balance comme loyer. J. A. Chartrand, 11700 L'Archevêque, Montréal-Nord. Dup. 3126. 79-2

A BAS PRIX, 6591 Première Avenue, près Beaubien, 4 et 6 appartements. Calumet 4478M. 79-4

A BAS PRIX, au centre, 2 étages, un bas, 5 pièces, 28.00, cour. 1277 Saint-André, près Sainte-Catherine. 79-4

A BAS PRIX, 6 appats, Marquette, bouilloire eau chaude, moderne, planchers bois dur. FR. 5624. 79-4

AHUNTSIC, 10329 Blvd des Ormes, 7 pièces, bois dur, près école anglaise, très propre, place de santé. Etw. 7130. 79-4

A LOUER—Berri 8812, 15.00; Drolet 4436, 25.00; Perras, 932, 25.00; Montréal-Nord, 11724 L'Archevêque, 25.00. LAncaster 7829. 79-4

A LOUER, Plessis 1420, près Sainte-Catherine, 8 grands appts, ménage fait, grande dépense et fixtures. 79-4

A SAINT-HENRI, Laporte 959, milieu moderne, 6 appts, loyer modéré. HArbour 9878. Soir, FItzroy 8001 ou WIlbank 2791. 79-4

AVE VIGER, 819, chambre fraîche et confortable, avec gaz, 3.00. 79-4

BELLE grande chambre en avant, bien meublée, eau chaude, téléphone, 3444 St-André, près Sherbrooke, prix modéré. 79-4

BEAU salon double, 3.50, une grande de chambre, 2.75, près Parc Lafontaine 4292 Delaroche. 79-4

BEAUBIEN EST 56, chambre propre, 3.50 semaine, maison distinguée, bon chez-soi. CR. 0685. 79-4

BELLE grande chambre bien meublée, confort, eau chaude. 3846 St-Denis. PL. 7607. 79-4

BELLE grande chambre dans un bas, usage du téléphone bon marché. 4473 Parthenais. AM. 5704. 79-4

BELLE chambre à louer, pour $2.50, $3.00 et plus, gaz, tél., confort. 507 Ontario Est. 79-4

BOUDOIR double ou chambre pour 1 ou 2 personnes, famille privée. 1390 Marie-Anne Est. CH. 2543. 79-4

BREBEUF 4691, 2 appts avec une fenêtre dans chaque, garde-robes, usage cuisine, possession immédiate. 79-4

BLVD ST-JOSEPH E. 203, grande chambre sur devant, balcon, garde-robe, toutes commodités. DUpont 1660. 79-4

BELLE chambre sur devant, pour monsieur, famille de 2 personnes, eau chaude, etc. 6552 St-Denis 79-4

BOYER 4603, Magnifique logement complètement peint à neuf, 7 pièces, chambre bain séparée, électroliers neufs. FRontenac 3240. 79-4

BERRI, 4550—2ème, 5 chambres, bain, ménage fait, loyer très raisonnable. 79-4

BLOOMFIELD, 755, sept, huit pièces, modernes, chauffés, frigidaire. AM. 9952. 79-4

BORDEAUX, près Sherbrooke, 3 appts, bon marché. AT. 0607. 79-4

CARTIERVILLE, 12334, Notre-Dame des Anges maison 7 appartements; bain, gaz, électricité, véranda, grande cave, fournaise à air chaud, terrain ombragé 50 x 119, beau site. Non hypothéqué, pas d'échange. Pas d'agent. 80-1

A LOUER

MAISONS A LOUER

CARRE S.-LOUIS 357, grande chambre devant, lavabo, cuisinette. LA. 4576. 79-4

CARRIE ST-LOUIS, 265, grande, petite chambres, électricité, confort moderne, pension si désirée. 79-4

CHAMBRE sur devant avec tout confort, famille privée, bon marché 4212 Christophe Colomb. 79-4

CHAMBRE à louer, ensoleillée, vrai chez-soi, 7535 Drolet. 79-4

CHAMBRE à louer pour un monsieur seulement, bain, téléphone, tranquille, $2.00. 1174 Demontigny, près Montcalm. 79-4

CHAMBRE double devant, châssis chaque chambre, garde-robe, confort chez-soi, central, prix modéré, 4467 Laval. 79-4

CHAMBRES bien meublées, ensoleillées, usage téléphone, partie résidentielle, eau chaude, garage. No 3441 Laval, près Sherbrooke. 79-4

CHRISTOPHE-COLOMB 7556, quatre grands app.s modernes, planchers durs, réservoir, dépense, façade 22 pieds, garage, aubaine pour jeunes mariés. CAlumet 9838.

COIN Hutchison et Prince-Arthur, belle localité, maison de 9 pièces. Pour informations téléphonez HA. 2516. 79-4

DE GRANDPRE 4875, Saint-Dominique 6295, 4 appts modernes, planchers durs, ménage fait, CRescent 1849. 79-4

DELAROCHE, près Beaubien, 6 et 7 appts, possession immédiate, bon marché. AT. 6607. 79-4

DEUXIEME AVE, Verdun, logement 5 pièces, ménage fait. S'adresser 685, 2ème Ave, Verdun. York 7952. 79-4

DUPLEX neuf, 7 appts, moderne, $45.00. 5232 Trans-Island. N.D.G. Wil. 3282. 79-4

GARNIER, deuxième, troisième, 4 et 5 pièces, ménage fait, chaud, prix réduits. CAl. 3106J. 79-4

HUTCHISON, angle Sherbrooke, 9 pièces, $60.00. PLat. 6845. 79-4

LAJEUNESSE 8460, 4 belles pièces avec fenêtre, neuf, tapissé, chambre de bain. Pas de ménage à faire. Possession immédiate. DUp. 4731. 79-4

LAJEUNESSE 8327, 6 appts, moderne, système chauffage, garage dans la cave, possession immédiate. CR. 6832. 79-4

LAURIER est 926, deuxième étage, six appts, bain, réservoir eau chaude, lavabos, ménage fait, prix réduit. CR. 0529. 79-4

LAURIER Est 2104, face au parc, 4 grands appts neufs, modernes, cuve, dépense, ménage fait. 79-4

LETOURNEUX 604, maison moderne, quatre, huit apparts, mois de juin gratis, propre. CLairval 4674 M. 79-4

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

DEUX COTTAGES meublés, 8-9 appartements, eau chaude, électricité, foyer. S'ad. Lundi par téléphone Pointe Bouchard, Belle Plage, CH. 8455. 80-2

APPARTEMENTS A LOUER

Appartement Parkdale Court

3514-3524, rue Hutchison; 3515-3523 rue Durocher. Bâtisse à l'épreuve du feu, située près de la rue Sherbrooke. Appartements modernes de 3-4 et 5 pièces, avec garage, frigidaire, eau chaude à l'année, taxes payées. Loyer raisonnable. S'adresser au concierge, HArbour 9898 ou à la Société Nationale de Fiducie, 55 Ouest, Saint-Jacques, HArbour 2185. 61-26

ATTENTION

NOUS avons encore des appartements à louer dans les meilleures parties de la ville. La Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArbour 2185 et Dollard 2192. 70-18

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave duParc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 79-4

APPARTEMENTS Theresa, chauffés, meublés ou non, incinérateur, concierge, eau chaude, 4238 S.-Denis, près Rachel. Bélair 1661. 79-4

APPTS de 2 et 4 pièces, richement meublées, partie résidentielle, 3441 Laval. Lanc. 2400. 79-4

AVE METCALFE, 366, Westmount, bas de 6 pièces, chauffé, un Duplex, vivoir avec foyer, eau chaude, à l'année, nouvellement décoré, près de l'Eglise et de l'école. Westmount 0028. 79-4

LAVAL, 3644, face Carré St-Louis, un appartement meublé ou non, bon marché. Lancaster 0518. 79-4

MONT-ROYAL Est, 1554 et 1564, 7 chambres chauffées, frigidaire, service du concierge, décoration moderne. 79-4

ONTARIO Est, 349, joli appartement devant, 1 pièce, avec cuisinette, glacière, lavabo, moyen, gaz, bain, téléphone. 79-4

ONTARIO OUEST, 159, une pièce meublée cuisinette, $4.00 et plus, locataires respectables seulement. 79-4

2 PIECES meublées, chauffées, gaz, électricité, téléphone, 4616 St-Denis. HArbour 9338. 79-4

ST-CHRISTOPHE 1839, près Ontario, 2, 3 pièces, eau chaude à l'année. 79-4

ST-DENIS 1660, Villa Marne, appartement une pièce meublée ou non meublée, concierge, LAnc. 6779. 79-4

ST-HUBERT 1150, nouveaux appartements, chacun, cuisinette, eau, chaude, planche, baignoire douche, pharmacie, balcon, solarium. 79-4

SHELBROOKE ouest 66, 2 appts richement meublés, électricité, gaz, frigidaire compris. PLat. 3391. 79-4

PLACE D'AFFAIRES A LOUER

HOTEL CARRE VIGER, coin Berri et Craig, à louer, compris chambres, boutique de barbier, taverne et salle à diner. Au prix de $600.00 par mois. S'adresser Mme Rocheleau, 478 Craig Est. 77-26

REZ-DE-CHAUSSEE et sous-sol 4,500 pieds, partie du premier plancher, 2,500 pieds, arrosoirs automatiques, assurance minime, convenable pour magasin de gros, petite manufacture. Edifice Folson, MArquette 3625. 80-2

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

ATTENTION. La dernière semaine pour acheter vos meubles à des prix ridicules. Faut vider le magasin pour premier juin. Hâtez-vous. Vraie aubaine. 4361 St-Denis. 79-4

CARROSSE, couchette bébé laveuse électrique portative table, chaises cuisine, draperie, visible le jour No 4354 Parthenais. 79-4

2 COUCHETTES brunes, glacière, table ronde, set de chambre 16.00 bassinette, bureau. AM. 4989. 79-4

CARROSSE, cabinet, cuisine, bassinette, couchette enfant, buffet, table extension, chaise berceuse, lampé, miroir, tapis, prélarts, bonnes conditions. Calumet 6433. 79-2

MACHINE Singer basculante, $14.; bureau $12.00; laveuse électrique. 1305 Papineau, appt 8 coin Sainte-Catherine. 79-4

MACHINE à coudre Singer tête basculante, paiements faciles, 5939 St-Denis. 79-4

MACHINE Singer chêne doré, parfait ordre avec garantie, faut vendre, prix $22.00. 4052 Des Erables. 79-4

MACHINE Singer, tête basculante, sept tiroirs, noyer noir, bien bon marché, 1556 Ontario, coin Maisonneuve. 79-4

MACHINE Singer électrique modèle table, peu usagée, comptant ou paiements faciles, visible le soir 1104 Sherbrooke Est. 79-4

MACHINE à laver reprise vendra bon marché. Conditions faciles si désirées. Tél. WA. 6281J. 79-4

MAGNIFIQUE renard argenté, radio King 1932, sacrifiera cause sans travail, 3924 St-André. AM. 7324. 79-4

MATELAS 2.95, prélart 0.29. Echangeons lits usagés. Pour estimation CHerrier 9919. 1662 Ste-Catherine Est. 79-4

MENAGE complet moderne, sacrifiera. S'ad. à 369 Ave Querbes Outremont. 79-4

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

MOBILIER de chambre à coucher, en noyer 6 morceaux dernier style, mobilier chesterfield, cabinet à porcelaine, carpettes, bibliothèque, belle Singer 10.00. 3413 Sainte-Antoine. 79-4

NOUS vendons notre laveuse et notre balayeuse électrique à bon marché. CL. 8100. 79-4

PHARMACIE, coin de transfert et au milieu d'un district commercial, très bonne clientèle, bon marché. FR. 7916. 79-4

POELE à gaz neuf, 3 feux, aussi fournaise peu usagée et autres. No 1201 Berri. HAr. 9733. 78-3

RUG Wilton, neuf, 2 1-4 x 3 1-4, a coûté $62.50, beau carrosse sideway, parfait ordre, 1886 Sherbrooge. Am. 6462. 79-3

MEUBLES A VENDRE

GRAND magasin de bonbons, cigares, chiffre d'affaires $400 par semaine loyer $45, plain-pied. Pour deux jours, réduction de $1,000. FI. 0366. 80-1

MACHINE à coudre, électrique, Singer, en très bon état. 1210 rue Fort. Le jour seulement. 80-3

MOBILIER DE CHAMBRE à coucher, 5 morceaux, noyer vernitien, miroirs, 3581 Avenue du Parc, PLat 6950. 79-3

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT 10 appts, 8 chambres à coucher, à sacrifice. 258 Ste-Catherine ouest. 79-4

AMEUBLEMENT 16 chambres, 6 de louées, continuation du bail, vendra bon marché, cause de mortalité. S'adresser 1064 Hôtel-de-Ville. 79-4

AMEUBLEMENT chambre noyer, salle diner, chesterfield, boudoir set, véritable occasion. 5868 Ave du Parc, près Bernard. 79-4

A VENDRE

ROBES, 32-38 buste 50 à 75. 4452 Christophe Colomb, FR. 8154. 80-1

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaises à eau chaude, radiateurs, tuyaux, valves, portes, châssis, soliveaux, bois de carré, charpente d'acier, W. Lajeunesse & Cie démolition, 1215 Papineau. 65-26

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX

WELSH ou Américain, 18 gros sacs, bois franc ou mou $3.00; 12, $2.00; 6, $1.00. Wilson Frères, J. Charlebois, CH. 4421, FR. 2585, succursale Mont-Royal, FR. 3587. 58-26

MACHINERIES, OUTILS

J'AI A VENDRE toutes sortes de machineries usagées, équipement pour les mines et la construction des chemins. Plusieurs aubaines et malaxeurs à beton, compresseurs, bouilloires, moteurs, concasseurs de pierre, élévateurs etc. E. M. Laxer, 611 Immeuble Castle, MArq. 6506. 78-3

MOTEURS DIESEL et semi-Diesel, 10 à 500 c.v. neufs et d'occasion. Convenant à tous usages. Casier 5924 "Star", Montréal. 76-2

MOTEURS ET YACHTS

MOTEUR DIESEL, 10 c.v., neuf, complet avec engrenages de réserve et accessoires. Bon marché pour vente rapide. PL. 5780. 76-3

OEUFS ET VOLAILLES

500 POULES demandées immédiatement. Les plus hauts prix payés. LAnc. 8616, 150 Roy. 59-12

CARTES D'AFFAIRES

REPARATIONS

E. TELLIER & FILS LTEE

SERRURIERS - ARMURIERS

Clés, serrures, réparations de ressorts de portes, moulins à laver, moteurs électriques, ensoreuses, gramophone et armes à feu.

347 DORCHESTER EST

HArbour 8877 72-9

DIVERS

A & ONE MANUFACTURING CO. Enrg., travail garanti pour détruire les rats coquerelles, punaises, mites, etc. S'adresser 5400 Saint-Laurent. DOl. 1900. 76-26

CARTES d'affaires $1.99 le mille; circulaires $1.50 et $1.75. Distribution de circulaire de porte en porte $1.60. Imprimerie Union, 1560 rue Beaudry. FR. 9874. 80-5

85 MONUMENTS de $10 à $800. 6752 rue Sherbrooke coin Desautels, en face du cimetière de l'Est. CLairval 2290. A. Hurtubise. 80-4

COLLECTIONS

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances, billets, loyers, etc. A commission. 10 St-Jacques Ouest, chambre 403. HArbour 0207. 65-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

ACHETEURS, hâtez-vous, grand restaurant, valant 5000.00, sacrifie 2500.00, termes, affaires 400.00 par semaine, profits 100.00, loyer 40.00 avec logement. 1858 Church. 79-4

A VENDRE, restaurant moderne, fixtures chêne, stock frais, luncheonette et bancs genre grec, gros dépôt de journaux et livres. Aucune offre comptant raisonnable ne sera refusée. 7353 St-Denis. 79-4

A BAS PRIX, Hôtel 25 chambres d'un revenu clair d'environ 20,000 par année. Vendrais pour 12,000. Pressé, DO. 2721. 79-4

A BON MARCHE, magasin 2 vitrines, cave, système chauffage, bon centre commercial. DOll. 2119. 79-4

BEAU RESTAURANT à vendre, bon chiffre d'affaires, cause départ. 4669 Delaroche. 79-4

BELLE petite épicerie avec logement, cause départ, Europe, très bas prix pour du cash. 6269 St-Hubert. 79-4

BOUCHERIE, épicerie, chance exceptionnelle pour prompt acheteur, cause maladie. Soir après 7.15 hrs. PLat. 1867. 79-4

BON RESTAURANT, riches fixtures, loyer 20.00, chauffé, une vraie chance, départ pour campagne, 4605 Resther. 79-4

BOUTIQUE de cordonnier, bonne place, bien équipée, beaucoup de stock, fixtures, loyer bas. Veut vendre parce que laisse la ville. Adresse: 6419 St-Denis. 79-4

BOUTIQUE barbier à vendre, faisant bonnes affaires, cause autre commerce. 1499 Ste-Catherine ouest. 79-4

BOUTIQUE de barbier avec shine, bonne place, cause abandon, une chance. 211 Craig Est. 79-4

BOUTIQUE de barbier. A vendre, dans un bon centre, cause santé. 2514 Notre-Dame ouest. 79-4

CHOMEURS avez-vous 500.00, achetez golf miniature tout équipé, loyer payé. Triplez votre argent cet été. Prendra échange, auto. Propriétaire, Cherrier 4298. 79-4

CLOS charbon et bois à vendre, bonne condition et un logement à louer avec téléphone. DUpont 2296. 79-4

ETAL de boucher des mieux situés, chance exceptionnelle S'ad D. Dore, ecuit, 1897 Sicard, CLairval 2150F. 79-4

EN FACE de l'hôpital St-Luc, 1885a St-Denis. 79-4

HOTEL de campagne à vendre, cause de mortalité. Toute autre information s'adresser à Mme Stanislas Malo, Hôtel Strayerville, St-Philippe d'Arg., RR. 1, P.Q. Tél. 940 r4. 80-1

RESTAURANT, un coin, 3 appts, loyer $18.00, affaires $100.00 par semaine, établi depuis 20 ans riches fixtures, stock frais, ménage fait partout, venez voir un bargain. BElair 5544. 79-3

RESTAURANT sur coin face arrêt tramway avec logement chauffé, stock frais, ménage fait. DOllard 9180. 80-1

RESTAURANT-EPICERIE, affaires $125.00 5 appts, prendra petite auto comme balance argent, appelez l'avant-midi seulement. CL. 5042. 80-1

OCCASIONS d'AFFAIRES

A VENDRE OU A ECHANGER

MONTREAL OUEST, le jardin suburbain. Nous avons clients avec petites maisons qui échangeraient pour maisons modernes plus grandes, aussi maisons à échanger pour duplex, Notre-Dame de Grâce, Alfred Payne Ltd., WAlnut 1396. 79-3

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS $50.00 à $5,000.00

POUR payer vos taxes foncières prêts sur deuxièmes hypothèques, prêts personnels aux hommes à salaires, professionnels ou dans les affaires

La CIE de PRETS et FINANCES INDUSTRIELLE

4 rue Rachel Est, 1117 Sainte-Catherine Ouest, 4040 rue Wellington, Verdun, Téléphone LAncaster 0155. 75-9

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg, Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 68-26

PROFESSIONNELS

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 4631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0392. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 58-26

SPECIALISTE, maladies chroniques, peau, urinaires vénériennes, maladies spéciales, femmes et hommes. Docteur Prévost, 3440 Hutchison. MArquette 6611. 58-26

COMPTABLES

LADISLAS JOUBERT, C.P.A.

COMPTABLE public, licencié, vérifications de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. Etablissement du prix de revient, expertise et incorporation de compagnies, administration de successions, liquidations et règlements familles, 34 rue St-Jacques Ouest, HArbour 1360. 80-5

HOPITAUX PRIVES

HOPITAL BROSSEAU — Maternité strictement privée, pension avant terme, garderal'enfant. Prix modérés. 3461 St-Denis, HArb. 6811. 80-4

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique que vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou à crédit. Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest. WIlbank 9850 71-9

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE, 3939 Saint-Denis Mlle Irène Joly, professeur délégué Institut sténographique, France, Paris, membre officiel, congrès Internationaux, Marseille, professeur Monument National, ex-professeur Montreal Business College, Bermuda High School, Buckley School, Floride. Enseignement supérieur, sténo-dactylographie, bureau, diplôme, position. 80-4

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

ATTENTION. Vous voulez un bargain? 5 logements modernes, rue Papineau, 3 garages, pour $11,500. Inf. matin, soir, tél. FR. 1816. 79-4

A BAS PRIX, 6 logements, revenu $1440, peu comptant ou, petit échange. DUpont 2880. 79-4

A VENDRE, près P. Lafontaine, jolie maison, 30 pieds largeur, 6 logements, 4 pièces. Revenu $1,800. Bargain, FRont. 2326. 79-4

A QUI LA CHANCE? Troisième Avenue, près Beaubien, construction neuve, 2 logements, 5 appartements, garage, besoin vendre. $4,500, comptant, $1,500. CAlumet 2808. 79-4

ROUTHIER un coin, 30 pieds construction, un étage, brique, moderne, conditions faciles. S'adresser FAlkirk 1837. 79-4

BARGAIN, Joliette, près Ontario, 4 logis, tous loués, bon ordre, revenu 15 p.c. HArbour 5702. Soir, CLair. 5272. 79-4

CHAMBORD, près Bélanger, magnifique 2 étages, neufs, modernes, $6,800. CRescent 7264. 79-4

CHATEAUBRIAND 8480, 2 magnifiques logements neufs, garage, comptant, $1,000.00. CHerrier 1213. 79-4

DELANAUDIERE, près Beaubien, propriété neuve, deux étages, trois logis, loués, bon marché. Pas d'agent. 6882 Delanaudière. 79-4

DUPLEX très moderne, près église, école, tramways, au prix de l'évaluation. 5373 Duquette. 79-4

DELORIMIER, près Mont-Royal, paroisse Immaculée-Conception, magnifique cinq logements modernes, semi-détaché, 33 pieds de façade, finition en chêne, vendra à grand sacrifice, cause besoin d'argent. AMherst 7925. 79-4

DE BULLION, 3772 à 3782 inclusivement, 6 flats de six pièces, revenu $1,440, clair d'hypothèque. Propriétaire, Tél. HArbour 5360. Soir, FItz. 5805. 79-4

GARNIER près Mont-Royal, 9 logements. Vrai bargain, pas d'agent. 4289 Garnier, AM. 3623. 78-3

3 MAISONS à vendre. S'ad. 4573 Adam, Maisonneuve. CLair. 2417. 79-4

OUTREMONT, cottage, huit chambres, chambre bain tuile, belle location, occasion pour vente rapide. ATlantic 4878. 75-6

POUPART, près Beaubien, façade 30 pieds, 2 étages, modernes, 7,200. CRescent 7264. 79-4

PROPRIETE, 8 logements, bien loués, échangera pour petite propriété claire ou morceau de terre, près Montréal. FR. 4414. 79-4

ROSEMONT, 5570 4ème Avenue, 3 logements modernes, comptant $1000. CHerrier 1213. 79-4

ST-GERARD 8210, maison 2 étages, 2 logements, 6 appts, fini chestnut, système chauffage. DUp. 3917. 79-4

UN VRAI BARGAIN

MAISON à vendre, 2 logements, avec garage, au No 6585 rue Poupart, près Beaubien. Vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser 6256 rue Poupart, près Beaubien. 42-jno

VENDRA, Marquette et Gilford, 4708 à 4714, rapportant $756 par année, acheteurs sérieux, prix $8,200. CAlumet 7917J. 79-4

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE tout monté à vendre ou à louer à Old Orchard Beach. Grand terrain avec environ 25 arbres fruitiers. Pour plus de détails, s'adresser à 1034 St-Antoine, HA. 7007, ou HA. 5665. 80-1

MAISON à Ste-Dorothée, près rivière. S'adresser à C. Bernier, CRescent 9126, ou PLateau 6181. 79-3

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE

5 terrains à vendre à Plage Laval, au coin des rues Riviera et des Cèdres.

WAlnut 3891 77-jno

A ROSEMONT, près écoles, église, terrains prêts à bâtir. A bon marché $100 et plus. CA. 7671. 80-1

IMMEUBLES

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

MAISON de campagne, Parc Otterburn, endroit sain, ensoleillé, avec 2 lopins de terre, construite en 1932, peinturée à l'extérieur intérieur fini au donnacona, 5 jolies chambres éclairées, 2 autres chambres dans le haut si on en a besoin. Prix $1,350. Conditions faciles. Huit minutes de la gare, 250 verges de la rivière. S'adresser M. Perkins, 595 rue Congregation, Pte-St-Charles, ou Tél. FItzroy 0496. On ne parle pas français. 80-1

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

ABANDON DES AFFAIRES

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT

Voici votre chance de vous procurer une

TEMPÉRATURE

DEMAIN: PLUS BEAU

Dépression assez modérée sur la région des grands lacs. Pression élevée sur le Nord-Ouest. Incertain aujourd'hui avec orages électriques probables. Plus beau demain.

AUX FUNERAILLES DE M. RENE ROUSSEAU

Récemment ont eu lieu les funérailles de M. René Rousseau fils de feu J. B. Rousseau et de Catherine Roy, décédé à l'âge de 39 ans. Il laisse dans le deuil son épouse née Juliette de Beullebeuille, 1 fils Gaston, une fille Marcelle, trois frères, MM. Joseph, Emile et Roméo, quatre sœurs Mme A. Garlepy, (Alice), Mme L. W. Gosselin, (Anédia), Mme J. Longtin, (Léda), Mme Armand Quevillon, (Jeanne), une belle-sœur, Mlle Marguerite de Beullefeuille, 3 beaux-frères, MM. Donat et Gilbert de Beullefeuille.

M. R. Rousseau

Le cortège funèbre partit de sa demeure 3822 rue Mantana pour se rendre à l'église Saint-Louis-de-France où un service solennel fut chanté le 3 courant. Le cortège funèbre était précédé d'un landau de fleurs Le deuil était conduit par son fils Gaston, ses frères, MM. Emile et Roméo, ses beaux-frères, MM. Adolphe Garlépy, Armand Quevillon, Paul Gosselin, Joseph Longtin.

On remarquait aussi MM. Ephrem Lauzon, H. Debeaumont, A. Lachapelle, Ernest Payette, W. Campbell, F. J. King, J. A. Burdon, H. W. King, M. Tester, E. McLean, Harry Hutt, James Mines, Albert McCready, Hector Adam, A. Longtin, A. Perras, J. A. Garlépy, J. E. Garlépy, B. Drolet, E. Clairmont, Alcide Charbonneau, Serge Longtin, A. Adam, Léopold Rousseau, Léo Lachapelle, R. Lachapelle, James Johnston, J. C. Lachapelle, O. A. Lachapelle, Joseph Pelletier, Armand Beaulac, A. Ducharme, Maurice de Bellefeuille, Roger Garlépy, Lucien Garlépy, Alphonse Gosselin, E. Pelocain, Simon Ballargeon, J. E. Nadeau, Charles Garnon, Clément Gareau, Rolland Gallpeau, Jean Labelle, J. V. Ostiguy, Harvé Bédard, C. E. Garlépy, J. H. Silvain, Charles De Bellefeuille, Casery Y. Temple, M. Halone, H. Longtin, A. McCready, A. Marchand, M. Chevalier, A. Chevalier, Herman Cosh et autres.

AUX FUNERAILLES DE Mme DAVID GRAVEL

GRANBY, 10. (Du corr. de la "Patrie").—Le 28 avril dernier, avaient lieu, en la paroisse Notre-Dame de Granby, les imposantes funérailles de Mme David Gravel, née Léa Desmarais, décédée après une longue maladie, souffertes avec résignation.

La défunte était âgée de 74 ans, 11 mois et 23 jours. Elle laisse pour pleurer sa perte: treize enfants, ses filles, les Révérendes Sœurs Rose, du couvent de la Charité du Sacré-Cœur de Newport, et Saint-Augustin, garde-malade de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke; Mlle Léa, Mme Hamel, de Pawtucket, R. I., Mlle Georgianna, Mme Lagimonière, Mlle Albina, Mme Huot, Mlle Blanche, Mme Montpetit, de Granby; Mlle Mérida, Mme Fafard, Mlle M.-Louise, Mme Dupaul, de Farnham; ses fils, Augustin, de Granby; David, George et Elie, de Pawtucket, R.I.; Alcide, de East Farnham. Deux de ses enfants n'ont pu assister aux funérailles.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur offrir leurs sympathies.

DECES

GODBOUT—A Ville St-Laurent, le 27 courant à l'âge de 45 ans est décédé Ernest Godbout, époux de Bertha Gagnon.

Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-père, M. G Gagnon No 267 rue Principale à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Laurent et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 30-1

ETABLIS EN 1851
McKenna Limitée FLEURISTES
Ste-Catherine et Guy FITzroy 2491
Laurier et Parc DOllard 4646

AUX FUNERAILLES DE M. O. V. LAROSE

LAMBTON, 10. (Du correspondant de "La Patrie").—A 9 hrs hier matin en l'église de cette paroisse, eut eu lieu les imposantes funérailles de M. O.-V. Larose, décédé à sa demeure jeudi dernier, jour de l'Ascension.

La levée du corps fut faite, à la demeure du défunt, par M. le curé Gédéon Julien, qui chanta aussi le service, assisté de M. le vicaire J. Turgeon, comme diacre et du Révérend Père Clémentien, Capucin, comme sous-diacre.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés J. Mathieu, curé de Saint-Romain et A. Turmel, de l'Action Catholique, de Québec.

La chorale de la paroisse et quelques parents de la famille du défunt rendirent la messe des morts. Mlle Jacqueline Chouinard et M. Eug. Gagnon, chantèrent le "Crucifix" de Faure.

M. Henri-Le. Gagnon chanta "Miséréhini Mei".

La "Prière", de Rossuet, fut rendue par Mlle Camille Bélanger et "Adieu du mourant", par M. le docteur Lucien Picher, de Québec.

Mlle Thérèse Gagnon était à l'orgue.

La collecte fut faite par le notaire J.-E. Guertin et M. J.-D. Roy.

Les porteurs étaient MM. Cyrenus et Pamphile Bureau, Edmond, Amédée Bureau, Amédée Marceau, C. Giguère.

M. Aimé Gaulin, portait la croix. Dans la nombreuse assistance, on a remarqué: M. et Mme Aimé Larose, de Haverhill, le docteur E. Bélanger, Président de la Commission des Accidents du Travail, à Québec; M. Misaël Bélanger, A. P., de Québec; M. Alph. Picher, le docteur L. Picher, de Montréal; M. H. L. Gagnon, M. Loui Gagnon, MM. Henry Morin, A. Vallée, A. Fortier, J. Belleau, R. Baillargeon, de Lambton M. Aristide Dagenais, de Québec. E. El. Bureau, J. Roy, V. Deveau, etc., etc.

Les Révérendes Sœurs de la Charité et leurs élèves étaient présentes aux funérailles.

M. Larose est décédé à l'âge de 55 ans. Il demeurait à Lambton, depuis 24 ans et était natif de Saint-Pie de Bagot.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Marie Bélanger, un fils, M. Adrien Larose, deux filles, Mlle Cécile Larose, employée à l'Action Catholique et Mlle Rachel Larose; un frère, M. Aimé Larose, de Haverhill, Mass.; quatre sœurs, Mme Alb. Gobeil, (Adeline Larose), de Montréal, Mme J. Picher, (Sara) de Montréal, Mme Michel Picher, (Ida) de Saint-Pie de Bagot; Mme Alphonse Guilbert (Clara), de Haverhill, Mass; un beau-frère, M. le docteur Bélanger, de Lévis.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

AUX FUNERAILLES DE Mme L.-C. BOURGEOIS

Samedi, le 16 avril, en l'église Saint-Louis de France, a été chanté le service de Mme L. C. Bourgeois, née Marguerite Huguet-Latour.

M. le curé Paiement, de Saint-Louis de France, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. le chanoine Bourgeois, de Nicolet, assisté du révérend Père P. A. Trudeau, c.s.v., de Rigaud, comme diacre, et de l'abbé Laurent Gaudet, du séminaire de Nicolet, comme sous-diacre; tous trois, parents de la défunte.

Au chœur, on remarquait, M. le curé Paiement et un représentant des Pères du Très St-Sacrement.

La chorale, sous la direction de M. Saucier, exécuta la messe de Pérosi. M. Antonio Létourneau tournait l'orgue.

Les Communautés des Saints Noms de Jésus et de Marie, de la Providence et de l'Assomption, étaient représentées.

Condoléaient le deuil: MM. Wilfrid et Alexandre Huguet-Latour, ses frères; Romuald Richardson, son beau-frère; Raymond Huguet-Latour, Alexandre Richardson, N. A. Huguet-Latour, Jean-Jacques Rousseau, Jeffrey DeRue, Bruno Gaudet, Philippe Langlois, Victor Berthelot, André Huguet-Latour, ses neveux; C. H. Trudeau, M.D., Paul Grenier, L. Gagnon, ses cousins.

Dans le cortège, on remarquait: Révérend Frère Oelus, des Frères de la Doctrine Chrétienne, MM. Ubald Garand, Terroux, Henry Richardson, Paul-Emile Richardson, L. Hébert, V. Jarry, T. St-Jean, J. Bourgeault, H. Barcelo, A. Ménard, T. Moineau, M. Racicot, E. Sénécal.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies. Offrandes de fleurs et de messes: M. et Mme Ubald Garand, M. et Mme R. Richardson, les Elèves du Pensionnat Mont-Royal, M. et Mme Philippe Langlois, M. et Mme V. Perthelot, M. et Mme R. Huguet-Latour, Mlle E. Huguet-Latour, M. et Mme J. J. Rousseau, M. et Mme J. DeRue, famille Bourgeois, Mme A. Bourgeois, Sœur Emery, Maison-Mère de la Providence, Les Sœurs de la Providence, Institution des Sourdes-Muettes, M. Bruno Gaudet, Mlles Poirier, Mme J. Labranche, M. et Mme J. N. Descôteaux, famille Alex. Goudet, Mme Emilie Bourgeois, M. et Mme Edouard Bourgeois, famille H. Turcotte, le révérend Père P. A. Trudeau, c.s.v., l'abbé Laurent Gaudet, docteur et Mme R. Gaudet, M. et Mme Roch Beauchemin, les enfants de R. Huguet-Latour, famille L. Gagnon, famille O. L. DeSève, M. et Mme Henry Richardson, M. S. Richardson, MM. Richardson, Mlles Lamothe, docteur et Mme Trudeau, Mme Harry Brown, famille G. H. Flourde, Mlle L. Hudon, Mlle B. Gosselin, Mlle I. Lalonde, Mlle R. Loiselle, M. et Mme Côme Létourneau, Mme Hélie, Mme C. A. Gardiner, M. et Mme B. Bertrand.

Bouquets spirituels: Mlle A. Richardson, M. et Mme Bruno Morin, M. et Mme Roch Beauchemin, Mme Alfred Lalonde, Mlles Claire et Marcelle Truteau, Sr M. Philippe de Néri, des Sœurs de Sainte-Anne.

Sympathies: M. T. Moineau, M. A. Ménard, Rév. Sœur Supérieure de l'Hospice Gamelin, Maison Racicot et Tremblay, Mlles Garand, Mlle A. Huguet-Latour, Mlles Huguet-Latour, Mme C. Crenier, Mme D. Dalton, Mme Boyer, M. et Mme A. Poirier, Mme A. Depocas, Mme H. Barcelo, Mme J. A. Karch, Mlle G. Karch, docteur Lamothe, M. et Mme C. A. Marceux, M. A. S. Bourgeault, Mme E. Desaulniers, Mme M. L. Mignault, M. et Mme H. Sainte-Marie, Mme R. Roy, Mlle A. Goyer, Mme Provost, Mme Labelle, Mme E. Blain, Mlle M. Rousseau, Sœur Saint-Basile, Supérieure du Couvent de Saint-Ephège, Mme J. Richardson, M. et Mme T. Saint-Jean, Mme J. Gosselin, M. J. Brassard, M. E. Bénécal, Mlle I. DeSève, M. P. DeSève, Mlle F. Gaudet, M. D. DeSèves.

AUX FUNERAILLES DE M. GEDEON TREPANIER

LES ECUREUILS, 11. (Du correspondant de "La Patrie").—Le 2 mai, décédait M. Gédéon Trépanier, âgé de 80 ans. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'une assistance considérable. La levée du corps fut faite par M. le curé A. Vincent. Le service chanté par notre ancien curé, M. l'abbé Gaudiose Turgeon, de Québec. La chorale des hommes, dont M. Trépanier fit partie pendant soixante ans, rendit la messe de Requiem de J. Fabre, dirigée par M. Léonidas Dussault. A l'orgue, M. Samuel Délisle.

La croix était portée par son neveu, M. La-Ph. Godin. Six autres neveux portaient la tombe: MM. Hormidas Trépanier, Alphonse Fortin, Elzéar Barbeau, Aldéric Trépanier, Dumas Trépanier, Louis Trépanier. Nos sympathies.

AUX FUNERAILLES DE Mlle YVONNE RENAUD

THURSO, 18. (Du corr. de la "Patrie").—Le 29 avril dernier eurent lieu les funérailles de Mlle Yvonne Renaud, fille adoptive d'Arthur Lefebvre, décédée le 27, à l'âge de 25 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église Saint-Jean l'Evangéliste, de Thurso. Le service funèbre fut chanté par le Rév. J. G. Desrosiers, curé de la paroisse.

La chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Dora Lyons, rendit la messe. Mlle Florence Nadon touchait l'orgue. Conduisaient le deuil: son fiancé, M. Oscar Raby et M. Adrien Lefebvre, frère adoptif.

Les porteurs étaient ses cousins: MM. Ovila et Euclide Raby, Ernest et Emile Duguay, Laurent Leduc et Emile Bonneville.

La bannière des Enfants de Marie était portée par MM. Laurent Giroux et Hector Pelletier.

Portaient les rubans: Mlles Laurette Raby, Agathe Leduc, Irène Duguay et Juliette Boulerice.

AUX FUNERAILLES DE MLLE E. ROUSSEAU

STE-ANNE DE LA PERADE, 26. —(Du corr. de la "Patrie")—Dernièrement Mlle Emma Rousseau, décédait au couvent de la Providence de notre paroisse à l'âge vénérable de 82 ans. Une assistance nombreuse est venue témoigner à cette noble personne un dernier témoignage d'estime. Mlle Rousseau était de Ste-Anne de la Pérade, son service et sa sépulture eurent lieu à l'église de Saint-Casimir le 27 avril.

Dans l'assistance, le personnel de la communauté de la Providence et les élèves, son frère, M. Joseph Rousseau de la Pérade, etc.

AUX FUNERAILLES DE M. CHARLES MORIN

SALEM, 18. (Du corr. de la "Patrie").—M. Charles Morin, époux de Mathilde Dion, est décédé après une longue maladie, à sa demeure, 60 rue Palmer, à l'âge 78 ans. Outre son épouse, lui survivent, huit fils, Joseph, de Lewiston, Me; Jean-Baptiste, de l'Ontario; Georges, Ludger, Octave, Fortunat, François et Arthur Morin, tous de Salem; six filles, Mme Oscar Boudreault, de New-Bedford, Mass.; Mme Evanne Madore, de Lewiston, Me; Mme Emile Pelletier, Mme Alfred Bouchard, Mme Henri Tessier, Mme Edouard Melançon, toutes de Salem. Il laisse aussi un frère, M. Joseph Morin, de Salem, et quatre sœurs, Mme Adolphe Lapointe, de Californie; Mme Victoria Morin, de New Bedford, Mass.; Mme Evariste Saint-Pierre et Mme Godias Morin, de Salem; 47 petits-enfants et cinq arrière petits-enfants.

AUX FUNERAILLES DE M. CYRILLE ROY

SAINTE-MARGUERITE, 10. — (Du corr. de la "Patrie"). — M. Cyrille Roy est décédé le 30 avril à l'âge de 49 ans et 7 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 3 mai au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Gagnon. Le service fut chanté par M. H. Tremblay curé de la paroisse, assisté des abbés L. N. Filset curé de Sainte-Hénédine qui servait en diacre et E. Gagnon, vicaire de Beauce Jonction, sous-diacre.

La croix était portée par M. Jos Bilodeau. Le cercueil par MM. Amédé Gagnon, Louis Dumond, Jean Normand, Richard DeBlois, Alphonse Couture, Clovis Roy. La bannière de Saint-François, par MM. Philibert Lacasse, Alphonse Gagnon. Tenaient les rubans Mmes Amédée Gagnon, Richard DeBlois, Joseph Gagnon, Clovis Roy.

La quête fut faite par Mme Amédée Gagnon, Mme Joseph Gagnon. Le défunt laisse pour le pleurer outre son épouse et sept enfants en bas âge, sa mère et six frères et sept sœurs. A cette famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. Maurice Boutin est retenu à sa chambre pour cause de maladie, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme N.-A. GELINAS A SA DERNIERE DEMEURE

TROIS-RIVIERES, 3. (Du corr. de la "Patrie"). — Les funérailles de Mme Napoléon Adam Gélinas, née Marie Bournival, ont eu lieu à la cathédrale au milieu du concours d'une grande assistance. Le service fut chanté par M. l'abbé Lucien Gélinas, vicaire à St-Philippe et cousin de la défunte, assisté de MM. les abbés A. Milot et A. Beaudry, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil de la défunte était conduit par son époux et ses treize enfants.

Les porteurs étaient MM. Maxime Bournival, Ephrem Bournival, Louis Bournival, Alfred Bournival, frères de la défunte, Origène Bellemare et Joseph Gélinas.

On remarquait dans l'assistance: MM. W. E. Roy, Roch Bournival, F. Lord, M. Chenevert, M. Belleville, Guy Roy, Bruno Boucher, Claude Lamy, Louis Julien, Moïse Boiduc, Ulidège Diamond, Joseph Duquette, Georges Bergeron, Armand Camirand, Wilfrid Trépanier, M. et Mme W. Lamy, Mme François Grenier, Mme Albert Charbonneau, Mme Ovila Grenier, Mme Honoré Lamy, Mlle Marie-Anne Grenier, Mme J. Ducharme, Mlle Eva Lussier, Mme J. Lacroix, M. et Mme Albert Julien, Mme J. Chamberland, Mme Philippe Bournival, M. et Mme Maxime Bournival, M. et Mme Ephrem Bournival, M. Louis Bournival, Mme Ovide Villemure, Mme O. Julien, Mme Joseph Gélinas, M. et Mme I. Bellemare, Mlle Rita Gélinas, MM. Adolphe et Gérard Gélinas, M. Maxime Diamond, M. Joseph Melançon, M. Freddy Charbonneau, M. Adélard Gélinas, M. Wilfrid Diamond, M. Théodore Gélinas, M. et Mme Joseph Ringuette, Mlle Brigitte Pellerin, M. Napoléon Godin, MM. Joseph Duquette, Narcisse Pellerin, Majorique Boisvert, Lionel Provencher, Lucien Perrin, Mlle Jeanne Gélinas, Mme G. Gélinas, Mme Alba Diamond, M. Louis Carbonneau, Mme Edmond Paquette, Mme Philippe Marchand, Mlle Florence Paquette, Mme Hermisdas Bellemare, M. Marcel Maynard, Mlle Naida Beauchesne, Mlles Cécile et Jeanne Mélançon, Mlle Cécile Grenier, Mme O. Bellemare, M. Hercule Bourassa, M. Arthur Bourassa, Mme Onésime Bournival, Mme Joseph Héroux, M. le notaire Mme Joseph Héroux, M. le notaire Z. Forest, M. E. Diamond, M. Henry Ferron, M. Eugène Carbonneau, M. Albert Bournival, M. J. M. Bureau, etc.

AUX FUNERAILLES DU JEUNE F. GUY BOURDON

LAPRAIRIE, 27. —(Du corr. de la "Patrie"). — Nous avons le regret d'apprendre la mort de François Guy, fils de M. et Mme J. A. C Bourdon, survenue le 16 courant à l'âge de 14 ans, à la suite d'une longue maladie. Le défunt était élève de 3ème année commerciale au collège de Saint-Jean et laisse en outre de ses père et mère, cinq sœurs, Camilla, Louise, Françoise, Thérèse, Andrée et trois frères Jean-Louis, Gilles et Roger.

F.-G. BOURDON

Les funérailles eurent lieu le 19 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Picotte et le service fut célébré par M. l'abbé Chaussé, supérieur du Collège de Saint-Jean, assisté de MM. les abbés J. A. Beausséjour, directeur des études, et J. Moreau, professeur comme diacre et sous-diacre.

Dans le Chœur on remarquait MM. les abbés Picotte, curé, et Poirier, vicaire à Laprairie, L. Pineault curé de Sainte-Cunégonde, Gareau, E. Lajeunesse, E. Provost, N. Charbonneau, J. Côté, Hamelin, Corriveau, Lapointe, Laporte, B. Barrette, G. Bourgeault Rousseau, Bouié, Frenette et Corbière, tous du Collège de Saint-Jean.

Dans le cortège qui était précédé de deux landaus de fleurs on remarquait en outre de son père et ses frères, son grand-père, M. C. Bourdon, ses oncles, MM. Jos Dupuis, Louis Dupuis, Médéric Patenaude, ses cousins Jean-Paul, Gérard, Jacques Dupuis, F. X. Patenaude et Philippe Dupuis, MM. J. Euclide Charbonneau, M.P.P. le maire, le docteur J. M. Longtin, et Arthur Lanctot, M. Paul Boucher, notaire, le docteur Dubuc, MM. Samuel Racine, René Brossard, Clovis Page, Victor Barbeau, J. L. Gervais, Oscar Barbeau, Armand Lanctôt, Viateur Robert, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

AUX FUNERAILLES DE M. ESDRAS FERLAND

SAINTE-MARGUERITE, 10. — (Du corr. de la "Patrie"). — Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de M. Esdras Ferland, décédé subitement. Il était âgé de 81 ans. M. l'abbé H. Tremblay, curé de notre paroisse fit la levée du corps et chanta le service.

Conduisait le corbillard M. Arthur Lacasse. La croix était portée par M. J. A. Ferland et le cercueil par MM. Achille Drouin, Emile Girard, Aimé, Armand et Gédéon Ferland et Pierre Asselin, tous neveux du défunt. Suivaient le corps, Mme Yve Gedeon Ferland, belle-sœur du défunt, M. Ls-Phil. Ferland, M. et Mme Arthur Lacasse, M. et Mme Domicile Normand, M. et Mme Amédée Pouliot, M. et Mme Achilas Drouin, MM. Gédéon Pouliot, Armand Drouin, Mlle Fabiola Drouin, institutrice, tous neveux et nièce du défunt, de Sainte-Marguerite; M. et Mme Emile Girard, Alfred Girard et Gédéon Ferland, de Hampton, MM. et Mmes Jos. Pouliot et Arthur Breton, des Saints-Anges, M. et Mme Gédéon Ferland et Mme Yve Lessard, de Saint-Honoré de Shanley, M. J. A. Ferland, Mme Ernest Bédard, Mlle Candide Ferland, de Québec, M. et Mme Aimé Ferland, de Saint-Anselme, M. Armand Ferland, de Saint-Nicolas et autres. Un grand nombre de paroissiens de Sainte-Marguerite se sont fait un devoir d'assister aux funérailles.

L'église avait revêtu ses plus riches ornements.

La chorale de Sainte-Marguerite sous la direction de M. G. E. Dussault, maître-chanire, a rendu plusieurs soli appropriés pour la circonstance parmi lesquelles on remarquait outre M. Dussault, MM. Mag. Couture, A. Debiois, Rich. Debiois, W. Pelchat, Ad. Pomerleau, C. Gagnon, J. T. Boutin, Alf. Roy, M. Alph. Breton de Sainte-Hénédine avait bien voulu prêter son concours de chant. Mme G. E. Dussault organiste était à l'orgue.

Les funérailles étaient conduites par M. Emile Perreault entrepreneur de pompe funèbre.

LES FUNERAILLES DE M. JOSEPH JACOB

GRAND'MERE, 23. (Du corr. de la "Patrie"). — Ces jours derniers, en l'église paroissiale de Saint-Paul de Grand'Mère, eurent lieu les funérailles de M. Joseph Jacob, époux de Frideline Laporte, en premières noces, et de Noémie Périgny en secondes noces. Le défunt est décédé des suites d'une longue maladie souffertes avec une vraie résignation chrétienne, à l'âge de 75 ans et 3 mois.

Le défunt laisse pour le pleurer quatre filles et deux fils: Mme Charles Edmond Allard (Alvina); Mme Louis Morel (Marie-Anne); Mme Cyprien Giacomo (Louisa), de Grand'Mère, et la Révérende Sœur Marguerite de la Croix, de la Communauté des Sœurs de la Providence, de Saint-Tite; MM. Adélard Jacob, de Grand'Mère, et Alfred Jacob de Saint-Luc de Lamothe, Abitibi; ses petits-enfants, Léopoldine, Marie-Jeanne, Albert, Florence et Jean-Charles Allard, Alfred, Alexandre, Yvette et Emilien Morel, Carmen et Antonio Giacomo, Roméo, Fleurette, Roger, Yvette, Réginald, Ezel et Germaine Jacob. Le défunt laisse aussi deux sœurs, Mme François Gervais, de Saint-Narcisse et Mme Crochetière, de Waterbury, Conn.

Le service fut chanté par M. l'abbé L. Panneton, vicaire à Saint-Paul, La chorale de Saint-Paul, sous la direction de M. Roger Deahaies, fit les frais du chant. M. le professeur J. N. Leclerc touchait l'orgue.

Le défunt fut porté par MM. R. Corriveau, W. Garceau, Nap. Rondeau, A. Crochetière, Victor Laviolette et Achille Lefebvre.

En outre des nombreux parents et amis, de cette ville et de l'étranger une forte délégation de membres de la Ligue du Sacré-Cœur de la paroisse Saint-Paul assistaient aux funérailles.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, etc.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

EU MALCHU

Smith reçut notre visiteur américain avec un peu de gêne. "Je crois qu'il serait plus en sûreté dans un hôtel", dit-il. Mais je ne voulais pas entendre parler qu'il nous quitte.

"J'ai peur alors", répondit Smith avec un léger sourire, "que nous ayons à le laisser ici seul. Regardez ceci!"

Il montra une découpure de journal sur le bureau. La découpure annonçait que Kegan Van Roon, célèbre voyageur américain, et auteur, avait loué la tour Craigmire pour travailler à un livre concernant son récent voyage au travers de la Chine. Cela semblait tout à fait naturel.

"Van Roon", déclara Smith à mon regard étonné, "a essayé de voyager par auto de Canton en Sibérie l'hiver dernier. Il tomba entre les mains d'une bande de Fu Manchu dans Mongolie et put se sauver, par quelle chance, le ciel seul le sait. Cette découpure met sa vie en danger."

"Je vois", dis-je. "Vous voulez dire que Fu Manchu va le poursuivre maintenant qu'il sait où il est."

Smith fit signe que oui. Soudain Dick fit un pas en avant. "Ceci ne peut être le même homme" dit-il. "M. Van Roon vivait dans notre ville. Je le connais très bien. Il est mort."

HEUREUSE AFFILIATION AUX SYNDICATS

Le Syndicat des Propriétaires de Taxis vient d'être formé parmi les propriétaires de taxis de la compagnie Diamond. Voici la photographie des nouveaux officiers, prise à l'édifice des Syndicats Catholiques. De gauche à droite: première rangée: MM.. Auguste Hébert, secrétaire-financier et trésorier; J. L. Beauchemin, président; l'abbé Jean Bertrand, aumônier-général des syndicats; Raymond Gatien, vice-président; Louis Bénard, secrétaire-archiviste et correspondant. Seconde rangée: MM. E. Ouellette, agent d'affaires; J.. B. Malo, J. P. Girard, Andrew S. Maw, W. Numainville et Gilbert Gauthier, représentants des diverses divisions. — (Photo "La Patrie").

GRATIS

Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient une des articles suivants en email porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co. MONTREAL

Pourquoi ne vous réussiraient-elles pas?

Vous désirez être bien portante? Faites de votre désir une réalité. Vos malaises, tels que: Pâleur, faiblesse, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, indiquent que votre sang est pauvre. Tout ce qu'il vous faut, ce sont les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes. Pourquoi ne vous réussiraient-elles pas? Elles ont réussi à tant d'autres qu'il n'est pas permis de douter de leur efficacité.

Et les Pilules ROUGES sont à la portée de toutes les bourses; elles sont de beaucoup meilleur marché que les remèdes importés, qui ne sont certainement pas meilleurs que les Pilules ROUGES, lesquelles, depuis au-delà de 40 ans, sont toujours de mêmes qualité et efficacité.

"J'étais profondément anémiée depuis plusieurs mois; j'étais faible et je souffrais beaucoup de troubles d'estomac, de douleurs de reins et de forts maux de tête. J'ai recouvré la santé en faisant usage des Pilules ROUGES. Les premières boîtes me firent grand bien, j'étais plus forte et je ressentais moins de douleurs. En moins de deux mois, ma santé était parfaite". Mme A. Nadeau, R.F.D. No 3, Fort Kent, Me.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1370, rue S.-Denis, Montréal.

Pilules ROUGES, portant ou par la poste: 50c la boîte ou 3 $1.25.

Le médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants

PROTEGEZ-VOUS . . . REFUSEZ LES SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui du marchand.
EXIGEZ LES!

Pilules ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1360, rue S.-Denis, Montréal

NOUVEAU FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Le Coeur l'Emporte

par CHARLES VAL

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

ROMAN

Par Charles VAL

CHAPITRE I

— La matinée ne commence qu'à cinq heures; tu as le temps, Denyse, pourquoi partir si tôt?

— Pour faire la course à pied. Il fait si beau aujourd'hui; ce sera un plaisir pour moi de déambuler jusqu'à l'avenue Henri Martin.

— Ah! à propos, n'oublie pas d'acheter la liste des numéros gagnants du tirage de la Ville de Paris.

— J'y penserai.

— J'ai le pressentiment qu'il va nous arriver quelque chose d'heureux.

— Pauvre maman, comme tu te berces d'illusions!

— J'ai fait un rêve la nuit dernière dans lequel nous étions ensemble au bord de la mer, au milieu d'une foule élégante. Tu avais une robe claire qui t'allait merveilleusement et tu étais si jolie, si printanière, si fraîche à regarder, que tous les passants souriaient en te voyant.

— Ce n'était qu'un rêve; voici la réalité: une robe qui commence à se lustrer à l'endroit où je m'assieds et qui s'élime un peu partout.

— Oui, une robe que tu traînes depuis plus d'un an, qui a subi déjà trois transformations, qui était primitivement garnie de Columbia, autrement dit de vulgaire lapin, la zibeline du pauvre.

— N'importe, va, elle est encore présentable, surtout le soir aux lumières.

Mme Réville resta un moment songeuse puis, tout-à-coup, fascinée par le souvenir de son rêve qu'elle voulait annonciateur d'une surprise agréable, elle reprit:

— N'oublie pas d'acheter la liste des numéros gagnants.

— Je l'achèterai et si le malheureux numéro de notre unique obligation n'est pas sorti, je te verrai encore découragée, lamentablement effondrée pendant plusieurs jours?

— J'ai la foi... Un jour viendra...

—Où nous roulerons carrosse, où nous nous ferons habiller rue de la Paix, où nous aurons notre loge à l'Opéra, où nous irons l'hiver à Nice et l'été au bord de l'Océan, où je ne jouerai plus d'absurdes fox-trot, de désolants tangos et de navrants "charleston" pour faire danser Mlle Arlette Chanteuil le mercredi de cinq à sept, avec toutes ses amies et tous les jeunes gens qui convoitent sa dot et qui tourbillonnent autour d'elle comme des papillons autour d'un phare, mais où nous serons entourés de véritables amateurs de musique.

— Plaisante, raille tant que tu voudras. Si tu crois que je n'en ai pas assez, moi, de notre vie médiocre, terne et fermée à tout espoir!

—Moi aussi, maman, j'en sens la lassitude.

— Et tu te résignes à n'en pas souhaiter d'autre?

— Nous serions jolies si, comme toi, je me montais la tête, si je m'étourdissais et m'enivrais avec des rêves qui ne se réaliseront jamais, si je m'élevais très haut comme en avion, dans le ciel des illusions, pour retomber ensuite écrasée et meurtrie sur le sol.

— Que veux-tu, c'est ma nature qui est ainsi enthousiaste et frénétique.

— Je la féliciterais d'être ainsi, de se laisser griser par des chimères et des mirages si ces extravagantes visions de l'avenir n'étaient pas suivies de lamentables abattements. Un rayon de soleil a passé dans ton âme et te voilà toute frémissante d'une espérance exagérée, mais demain, tu seras démoralisée et consternée.

— Pas demain; tu verras. Quelque chose m'avertit secrètement que notre vie va s'illuminer.

Denyse prit entre ses deux mains le cher visage de sa mère, appuya ses lèvres sur le front prématurément blanchi de cette pauvre femme qui ne pouvait pas se résoudre à accepter la terrible situation qu'un krach financier lui avait faite et qui restait toujours désarmée devant des complications sans cesse renaissantes.

Avec ses trois mille francs de rente, le salaire d'un grand fils ingénieur employé dans une compagnie de transports électriques, Mme Réville avait vu sa situation qui avait péricilité à la mort inattendue de son mari, se redresser, lui rendre le rang social auquel, par son éducation et ses origines, elle croyait avoir le droit de prétendre.

Et voilà que ce fils, dont elle était si fière, qui était sa joie et sa sécurité, lui avait été arraché brutalement par un accident stupide dû à l'éclatement d'une machine nouvelle dont il vérifiait l'installation, en dehors de ses heures de service, poussé par un excès de zèle qui le faisait s'intéresser passionnément à toutes les choses techniques de son métier.

La société d'assurance s'était refusée à accorder secours, pension ou indemnité dans ces circonstances et le deuil cruel s'était aggravé de complications matérielles.

Hélas! de dures secousses étaient encore réservées à Mme Réville.

Chaque jour lui avait apporté une restriction, une inquiétude, une angoisse.

Le coût de la vie avait pris des proportions effarantes.

Elle s'était dit que cette vie chère n'aurait qu'un temps, qu'elle ne serait qu'une nouvelle épreuve à subir.

La tempête avait grossi et elle continuait de ballotter impitoyablement les pauvres épaves des existences désemparées.

Les déceptions, les désillusions renaissantes de sa famille mutilée n'avaient pas aguerri le cœur de Mme Réville contre la trompeuse et bienfaisante action d'une espérance indomptable.

Elle ne pouvait pas se résoudre à admettre que la douce quiétude de son existence d'autrefois ne lui serait jamais rendue, que les problèmes de la vie renaîtraient pour elle insolubles.

Et ce n'est qu'aux heures de sombre désenchantement qu'elle reconnaissait avec une amertume qui lui noyait le cœur dans des flots de désespoir, que c'en était fini pour elle de la vie non seulement élégante mais décente, que sa fille dépourvue de dot trouverait difficilement à se marier et qu'il faudrait se traîner jusqu'au bout dans une indigence qu'on s'efforce de masquer, sous des apparences qui ne donnent le change qu'à ceux qui ne veulent pas voir.

La vieille bonne, Catherine, qui était depuis quatroze ans au service des Réville, s'était plainte que l'ordinaire des repas n'était plus suffisant pour elle.

—Je ne me suis pas placée pour jeûner, avait-elle dit, ni pour me contenter d'une nourriture trop peu substantielle. Quand on travaille il faut prendre des forces.

Pendant quelque temps, elle avait préparé des plats spéciaux pour elle.

Elle n'aimait pas la viande frigorifiée dont se contentaient "ces dames"; elle prononçait "ces dames" avec une moue de mépris non dissimulé.

Il lui fallait du pain frais et croustillant, du pain de fantaisie, alors que ses patronnes se contentaient d'un pain boulot vendu au poids, qu'elle trouvait trop comp

Chronique Ouvrière

Formation du syndicat des Propriétaires de Taxis. — Première assemblée et élection des officiers. — Rapport du congrès des travailleurs en confection pour dames de Philadelphie. — Activités du syndicat du chantier municipal. — La préférence aux produits canadiens.

LE CLUB SAINT-BERNARDIN

Les propriétaires de taxis de la compagnie Diamond viennent de se former en syndicat affilié au Conseil Central des Syndicats Catholiques. Voici le compte-rendu de la première assemblée au cours de laquelle les membres ont procédé à l'élection des officiers:

Mercredi le 18 mai, l'union des propriétaires de taxis de Montréal au cours d'une assemblée tenue dans l'édifice des Syndicats Catholiques, se donna une constitution et résolut de demander son incorporation.

A une assemblée précédente la même union avait fait le choix de ses officiers dont voici la liste:

Président, J.-L. Beauchemin, 3236 rue Cartier; vice-président, Raymond Gastien, 473 rue Windsor; secrétaire archiviste et correspondant, Louis Bénard, 927 rue Montcalm; secrétaire-financier et trésorier, Auguste Hébert, 7555 Christophe-Colomb; représentants des divisions: J.-P. Girard, 5245 rue Delorimier; J.-B. Malo, 2266 rue Hood; Andrew S. Maw, 449 rue Mont-Pleasant; Gilbert Gauthier, 2279 rue Délisle; Wilfrid Numainville, 16—4ème Avenue, Verdun.

Le syndicat des propriétaires de taxis est donc définitivement organisé et du premier coup il s'est révélé une organisation puissante. Les propriétaires de quatre cent cinquante automobiles sur cinq cents que compte le Diamond Taxi font déjà partie de l'association. Une demande légitime faite par quatre-vingt-dix pour cent des membres d'une société pourrait-elle essuyer un refus?

Association forte

L'union des propriétaires de taxis déjà forte en elle-même a reçu en plus l'appui de l'autorité civile. A une de ses assemblées, M. Gabias, président du comité exécutif de la ville, porta la parole et toucha à des points très importants. Il reconnut tout d'abord à l'ouvrier le droit l'association: "A quelque profession qu'il appartienne, a-t-il dit, l'ouvrier a le droit de s'unir pour défendre ses intérêts". Il ne se borna pas là: "Je suis très heureux, a-t-il ajouté, de voir se grouper ainsi des gens de ma race et de ma religion". En témoignage de la sincérité de ses paroles, M. Gabias affirma qu'il était membre honoraire du Syndicat des Terrassiers-Manoeuvres et qu'il serait toujours prêt, dans l'avenir comme dans le passé, à donner tout son appui à l'organisation ouvrière, notamment à l'union du taxi.

Nécessité de l'association

Tout esprit capable de réflexion doit comprendre la nécessité d'une association chez les propriétaires de taxis. Le nombre sans cesse grandissant de ceux qui embrassent cette profession, les dangers de la rue, la sécurité du public, la concurrence, l'exploitation sont autant de problèmes qui touchent de près l'ouvrier de ce métier, autant de problèmes qu'il doit discuter et qu'il doit solutionner.

La profession de propriétaire de taxis devient de moins en moins rémunératrice. Les taxes sont élevées, les dépenses excessives, les risques nombreux et les revenus insignifiants.

L'Union a déjà commencé un travail en vue d'améliorer une si pénible situation et elle s'est nommé à la dernière assemblée des délégués à cet effet.

La délégation composée de M. J.-L. Beauchemin, président du syndicat, M. Aug. Hébert, secrétaire, M. E. Ouellette, agent d'affaires et de l'abbé Jean Bertrand, aumônier-général s'est rendue auprès des directeurs de la Compagnie Diamond et leur ont fait des suggestions relatives à la taxe que les propriétaires doivent payer mensuellement. Les directeurs se sont montrés très sympathiques et ont promis d'envoyer sous peu une réponse au syndicat.

ASSURANCE OBLIGATOIRE

La même délégation s'est rendue à l'Hôtel de Ville et a demandé que, dans le but de protéger le public de Montréal, la loi obligeant les propriétaires de taxis de prendre une assurance contre les dommages à la propriété d'autrui soit mise en vigueur immédiatement. M. Gabias, président du comité exécutif, expliqua que Québec n'avait par fait cette loi, mais avait permis à Montréal de la préparer et de la faire mettre en vigueur. Dès le mois de septembre, a-t-il dit, prenez ma parole, vous aurez l'assurance obligatoire.

Sur la demande des délégués d'exempter les chauffeurs de taxis de la taxe spéciale de $5.00 qu'ils paient à la municipalité, "conformément à la promesse qu'il a faite lors de sa visite au syndicat, il est prêt à donner toute sa collaboration; si la dureté des temps ne lui permet pas d'enlever la taxe de $5.00 cette année même, il espère que la chose sera possible l'an prochain".

TROP DE TAXIS

Le mal, a ajouté M. Gabias, c'est qu'il y a trop de taxis dans Montréal. Nous en avons un nombre plus élevé que les villes de même population, et toute proportion gardée, que les grandes villes des Etats-Unis. Une augmentation des taux de transport est impossible. Ce taux est déjà très élevé et sa majoration entraînerait une diminution de la clientèle. Il nous faut réduire la quantité des taxis si l'on veut que les propriétaires puissent gagner leur subsistance. La mise en vigueur de la loi de l'assurance obligatoire en supprimera une partie, et la ville en ne renouvelant pas certains permis ou privilèges contribuera à donner à la municipalité un nombre convenable de ces voitures de transport.

Ces premiers actes de l'union en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail furent appréciés des membres. De nombreux projets de réforme sont à l'étude actuellement. Les officiers et les membres actuels espèrent que tous les autres propriétaires de taxis viendront bientôt se joindre à eux pour augmenter encore l'efficacité de leur action.

La prochaine assemblée du syndicat aura lieu mercredi prochain le 1er juin, à l'édifice des syndicats. Des rapports importants seront communiqués.

LA CONFECTION POUR DAMES

M. A. Bourgon

M. Albert Bourgon, président de l'Union Internationale des travailleurs en confection pour dames, local numéro 112 délégué au congrès international des ouvriers de ce métier, qui eut lieu à Philadelphie, a présenté, lors de la dernière assemblée de ce local, le rapport suivant:

"En commençant, je veux dire quelle impression peut créer un congrès de ce genre. J'ai vu un groupe de travailleurs d'un même métier organisé réunis en un temps de dépression, en vue de discuter des meilleurs moyens d'alléger la crise et de solutionner les problèmes qui affectent actuellement notre industrie.

"Il est actuellement reconnu que par notre organisation, nous avons réussi à abolir la plupart des boutiques où l'esclavage existait et à obtenir un salaire raisonnable, permettant à nos membres de vivre convenablement.

"Les officiers de notre organisation ont toujours eu en vue l'avancement de notre association, l'amélioration des conditions de travail et en général le bien des ouvriers de la confection pour dames.

"L'une des principales résolutions qui furent présentées fut sans contredit celle ayant trait à la semaine de 36 heures. Les délégués prétendent que c'est le moyen le plus efficace de mettre fin à la crise, en permettant à un plus grand nombre d'ouvriers de gagner leur vie. La réduction des heures de travail est le seul remède efficace à la situation difficile que nus traversons. La machinerie rend la confection trop rapide pour que nous ne réduisions pas dans une certaine proportion les heures de travail.

"Le congrès a également adopté une résolution approuvant l'assurance-vieillesse. Les congressistes prétendent que lorsqu'un ouvrier a donné le meilleur de sa vie pour élever une famille, et est parvenue à un certain âge sans qu'il lui fut possible d'amasser quelqu'économie, il est juste qu'il ait au moins l'assurance d'une vieillesse tranquille".

"Le Bureau Exécutif Général a décidé d'appuyer les ouvriers canadiens dans leurs réclamations en vue d'améliorer leur situation, et tout particulièrement les ouvriers des villes de Toronto et Montréal.

"Le congrès a également adopté une résolution conseillant l'assurance-chômage".

"Somme toute, la délégation a fait un travail qui, nous l'espérons, aura une influence pratique et nous espérons que le public ne manquera pas de nous accorder le support dont nous avons besoin. En terminant, je remercie les membres de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'élisant au nombre de leurs représentants."

RECLAME PROTECTION POUR L'OUVRIER

Ces jours derniers avait lieu la deuxième assemblée régulière du Club, ouvrier Saint-Bernardin de Ville Saint-Michel. Dès le début de l'assemblée, sur proposition de J. Cadieux, appuyé par M. D. Charland, un vote de sympathies fut adressé au président, à l'occasion du décès de sa mère.

Le président, A.-D. Sauvageau fit ensuite quelques remarques ayant trait au bon fonctionnement du club. MM. L. Paquin, H. Monentte, D. Charland, W. Parent, adressèrent aussi la parole appuyant les remarques de M. le président.

D'importantes résolutions furent adoptées se raportant à l'ouvrier et au marchand. Une intéressante discussion fut soulevée relativement aux ouvriers qui travaillent aux carrières et qui ne demeurent pas dans Ville Saint-Michel. Un comité fut chargé de s'enquérir des faits et de proposer à la prochaine assemblée une solution à ce problème.

LE MARCHAND

On adopta aussi une résolution dans le but de protéger les marchands de Ville Saint-Michel contre le commerce que certains marchands de Montréal viennent y faire illégalement. On protesta surtout contre les colporteurs et particulièrement les marchands de glace, qui opèrent sans permis. On demanda enfin que ces règlements soient suivis de près par la police.

Quatre nouveaux membres furent ensuite acceptés: MM. A. Therrien, A. Nault, F. Passet, J. Girouard. M. le président annonce ensuite que les membres du club jouiront bientôt de certains privilèges fort avantageux. Ces privilèges seront expliqués en détail à la prochaine assemblée. En ces temps de crise, dit-il, l'union se recommande d'elle-même. Il fait appel aux membres, leur recommandant d'inviter leurs amis à faire partie du club qui dans un avenir prochain sera une puissance, qui fera honneur aux citoyens de Ville Sait-Michel, et en particulier aux membres du Club ouvrier Saint-Bernardin.

LE CHANTIER MUNICIPAL

Comme il avait été décidé à la dernière réunion du Syndicat des employés du chantier municipal incorporé, une délégation de ce syndicat s'est présenté, mercredi dernier devant le comité exécutif municipal.

Réception plus sympathique ne pouvait être accordée aux représentants du syndicat. Tous les membres du comité exécutif étant présents avec plusieurs autres échevins, l'occasion ne pouvait être plus excellente, non plus pour exposer les griefs dont se plaignent les employés et les améliorations qu'ils désirent.

Du reste pour avoir une idée de l'importance de cette entrevue voici le texte du mémoire soumis aux administrateurs:

"Le Syndicat des employés du chantier municipal, Inc., prie respectueusement les membres du comité exécutif de prendre connaissance des faits et demandes qui suivent.

Notre syndicat est un corps incorporé selon la Loi des syndicats professionnels par un arrêté en conseil, No 1745, en date du 25 février 1932.

Ce syndicat comprend des employés de la cité de Montréal travaillant au chantier municipal, à l'entretien des édifices, à l'incinération, à la voirie, à l'aqueduc et aux égoûts.

Nos demandes:

A—Tous les employés de l'atelier municipal: 1o. Maintien de la coutume d'afficher les cartes de convocation des assemblées du syndicat; 2o. Etablissement d'un comité d'atelier pour les fins suivantes: réclassification de la main-d'oeuvre; rajustement des salaires selon la nouvelle classification; examen des griefs des employés.

B—Pour les employés de l'incinération: 1o. Maintien du vendredi saint, de la Saint-Jean-Baptiste et de la fête du travail à la liste des jours de fêtes règlementaires.

C—Tous les employés de l'aqueduc; 1o. Rétablissement des vacances annuelles.

D—Pour les employés de tous les services intéressés: 1o. Diminution de la durée quotidienne de travail; 2o. Reconnaissance du principe de la séniorité, surtout à l'atelier municipal; 3o. Elargissement des cadres du fonds de pension municipal pour y inclure tous les employés de la ville; 4o. Souscription de la ville au fonds de maladie du syndicat.

Note.—Le fonds de maladie du syndicat est constitué par la contribution mensuelle de 50 sous de chaque membre. Les membres malades ou accidentés retirent de ce fonds une compensation de $1.00 par jour de maladie jusqu'à concurrence de la somme de $100 par année. Ce système fonctionne depuis le 15 septembre 1931. La somme de $940 a été payée jusqu'à date aux membres malades. Les dépenses d'administration n'ont coûté que $10 et ne comprennent pas un seul sou en salaire puisqu'il n'en est pas de payés encore.

Le syndicat des employés du chantier municipal, incorporé espère que la présente administration se rendra aux demandes exprimées dans ce mémoire et maintes fois soumises dans les deux dernières années".

La prochaine assemblée des membres sera différée de quelques jours de la date habituelle, mais entretemps l'exécutif du syndicat se réunira pour prendre connaissance du rapport de la délégation à l'hôtel de ville.

PREFERENCE AUX PRODUITS CANADIENS

Lors de la dernière assemblée des membres de l'Union Canadienne des Briqueteurs-Maçons, local numéro 7, tenue au numéro 915 carré Victoria, M. Geo. Francoeur, organisateur provincial pour les unions canadiennes, faisait certaines remarques que nous reproduisons en résumé, relativement à l'emploi des matériaux canadiens. Voici à peu près ce que disait M. Francoeur:

"Il y a à Montréal une association qui fait des efforts inouis pour essayer d'alléger la crise du chômage en émettant le projet d'employer de préférence des produits canadiens. Cependant, sur un contrat de la Commission des Ecoles Protestantes, il est spécifié que les valves doivent être de marque Unit B, manufacturées par l'American Radiator Co.

"N'avons-nous pas au pays des industries canadiennes qui peuvent produire des valves de valeur équivalente à celles que produit cette compagnie américaine.

"Il est cependant surprenant que les architectes aient eu l'idée, après avoir spécifiée les dites valves, d'ajouter les clauses suivantes relativement aux matériaux: 1er, faits à Montréal; 2e, faits au Canada; 3e, faits dans l'empire britannique. On ajoutait en plus "que la Commission des Ecoles Protestantes se réservait le droit de refuser les soumissions d'entrepreneurs qui n'emploieraient pas les produits canadiens".

BUREAU E. G. DES CORDONNIERS

Le Bureau Exécutif Général des Cordonniers continuera à l'assemblée de lundi soir ses préparatifs pour la démonstration du 24 juin et pour la réception des délégations des autres villes. Un rapport sur le travail et les activités de la semaine sera présenté par l'agent d'affaires.

AVIS

L'assemblée des Menuisiers, des Pressiers numéro 2 et des Terrassiers-Manoeuvres n'a pas lieu lundi soir, mais lundi prochain.

25ème ANNIVERSAIRE

Le congrès annuel de la fraternité des charpentiers-menuisiers d'Amérique, qui aura lieu à Valleyfield au commencement de juillet prochain, coincidera avec le 25e anniversaire du conseil provinciale de cette vaste organisation.

Les officiers de ce conseil sont: MM. Omer Fleury, de Québec, président; H. Lanthier, vice-président; P. Blanchandin, trésorier; P. Lefèvre, secrétaire.

La journée de 8 heures a été réclamée sur les chantiers de la ville

Vives protestations du conseil des métiers de la construction contre l'arrêt des travaux rémédiateurs au chômage.

Une assemblée des plus orageuses a été tenue par le conseil des métiers de la construction jeudi soir dernier, au Temple du Travail, sous la présidence de M. Raoul Lefebvre, assisté de tous les autres officiers du Conseil et des unions affiliées. Des rapports de la plus haute importance sur la situation actuelle furent soumis par le secrétaire M. Emile Mathieu et de vives protestations se firent entendre lors de la discussion de ces rapports. Le rapport de l'entrevue avec la commission des Ecoles protestantes et la lecture d'une lettre de M. Milne, surintendant des travaux de construction pour la commission, ont été reçus avec satisfaction.

Le conseil a décidé de ne pas appuyer la candidature de M. Alex. Gauld, membre du local 144 de l'Union de plombiers et poseurs d'appareils à chauffage, qui a décidé récemment de se présenter comme candidat ouvrier dans le comté de Maisonneuve.

Les délégués ont appuyé la résolution de la fraternité unie des charpentiers-menuisiers qui réclame la journée de huit heures et la semaine de 44 heures pour les chantiers municipaux.

Les membres ont adopté une résolution réclamant la journée de huit heures pour le chantier de l'hôpital Saint-Luc, rue Sherbrooke, près rue Moreau.

Le secrétaire a reçu une lettre de M. Tom Moore, président du Congrès des métiers et du travail du Canada, l'informant que le très honorable M. R. B. Bennett ne pouvait recevoir actuellement la délégation du conseil des métiers de la construction relativement à la construction des travaux du C. N. R.

La cie Foster Weeler a informé le conseil qu'elle venait d'ouvrir une rafinerie d'huile à Montréal-est. Il fut décidé de rencontrer les autorités de cette compagnie d'ici quelques jours, pour réclamer du travail.

Une délégation du conseil des métiers de la construction ira rencontrer les autorités de la Montreal Light Heat and Power consolidated pour demander que les services de gaz et d'électricité ne soient pas discontinués aux familles qui sont dans l'impossibilité de payer leurs comptes par suite de la crise du chômage.

Le conseil a enfin décidé d'appuyer la résolution de l'union des briqueteurs local numéro 4 demandant à la ville de Montréal de ne pas cesser ses travaux de chômage. Au début de l'assemblée M. F. Brisson, délégué des charpentiers-menuisiers, fut admis à siéger au conseil.

L'assemblée s'ajourna, en signe de deuil en adoptant une résolution de condoléances à l'égard de M. J. Charron, à l'occasion du décès de son beau-frère.

FONDATION D'AMICALE AUX TROIS-RIVIERES

Au Pensionnat des Ursulines. — Bénédiction d'automobiles. — Cérémonie d'ordination. — Divers.

TROIS-RIVIERES, 28. (Du correspondant de la "Patrie".—Une centaine d'anciennes du Pensionnat des Ursulines de notre ville se sont réunies à leur Alma Mater pour fonder une amicale. M. l'abbé Georges Panneton présidait la réunion. Le comité provisoire suivant a été élu: présidente, Mme Norman Labelle; vice-présidente, Mme Henri Baicer; secrétaire, Mlle Cécile Morrissette; trésorière, Mlle Cyprienne Rivard; 1ère conseillère, Mme Charles Caron; 2ème conseillère, Mme Réal Lajoie.

—M. Dominique Lefebvre, de Saint-Alexis des Monts, a été transporté à l'hôpital Saint-Joseph de notre ville souffrant de graves blessures à la figure provenant d'une ruade de son cheval. Il a le nez fracturé et de nombreuses contusions à la figure. On a craint un moment qu'il perdit un oeil.

—Des milliers de personnes des Trois-Rivières et de toute la région se sont rendues au Cap-de-la-Madeleine assister à la grande fête annuelle de la bénédiction des autos organisée par les Voyageurs de Commerce catholiques. Le Révérend Père Castonguay, O. M.I., souhaita la bienvenue aux automobilistes. Le sermon fut donné par le Révérend Père Gagnon, O.M.I., qui parla de la dévotion à saint Christophe. Plusieurs Pères Oblats procédèrent ensuite à la bénédiction des autos.

—Le remorqueur "Laurette", échoué sur la battura en face de notre ville a été renfloué par le Franklin de Sorel. Le travail de renflouage fut assez difficile. Un examen du remorqueur Laurette a démontré qu'il n'avait pas subi de dommages. Il pourra immédiatement recommencer son travail.

—Gisèle Roy, une fillette, a été blessée par une auto conduite par M. Zéphyrin Hindler, de Québec. C'est en tentant de traverser au coin des rues Saint-Prosper et Sainte-Julie que l'enfant se trouva inopinément sur la route. Les blessures de l'enfant ne sont pas graves.

—Les autos de MM. Ovide Robillard, de Danville, et Bruno Descoteaux, de Shawinigan, sont venues en collision au coin des rues Saint-François-Xavier et Saint-Maurice. Les deux autos subirent des dommages qui ne sont pas très élevés.

—Monseigneur A.-O. Comtois, évêque auxiliaire, a conféré le sacerdoce à M. l'abbé Athanase Mélançon, fils de M. et Mme Alfred Mélançon, de Saint-Barnabé. La cérémonie eut lieu dans la paroisse natale du jeune prêtre. La messe fut célébrée par Monseigneur A.-O. Comtois, assisté du Révérend Père Bournival et de M. l'abbé Télesphore Giroux, supérieur du séminaire. Monseigneur Dionis Gélinas, c.s., dirigeait les cérémonies. Au choeur on remarquait MM. les abbés Livernoche, des Trois-Rivières; Grenier, curé de Saint-Etienne des Grès; M. le chanoine E. Lafièche, de Saint-Paulin; MM. les abbés Côme Carbonneau, curé de Saint-Boniface; Raoul Lamy, curé de Charette, A. Lamy, curé de Saint-Elie, Hervé Matteau, curé de Saint-Mathieu, Arthur Baril, curé de Saint-Alexis des Monts; Joseph Damphousse, curé de Saint-Séverre; Eric Tremblay, curé de Saint-Bernard de Shawinigan; J.-E. Lamy, desservant de St-Edouard, Elzéar de Carufel, curé de Yamachiche, T. Gravel, curé de Saint-Barnabé, le Révérend Père Bournival, s.j., les Pères Mathieu et Barthelemy, franciscains, MM. les abbés G. Bournival, Liguori Gélinas, Lucien Gélinas, etc.

Parmi les parents du nouvel ordonné, on remarquait: M. et Mme Alfred Mélançon, ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Achille Mélançon, Freddy Mélançon, ses frères MM. Adam et Rolland Mélanson, ses soeurs, Mlles Corinne et Gracia Mélanson; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Albert Lafrance, Hormisdas Mélanson, Abraham Mélanson, Désiré Lafrance, Arthur Lafrance, Pierre Boisvert, Joseph Lacombe, Ferdinand Lacombe, Wilbry Lacombe, Harry Marchand, Mme Joseph Milette, Mme Vve Célina Lacombe, M. Pierre Lacombe; de nombreux cousins et cousines.

Après la messe il y eut banquet au couvent des Soeurs de l'Assomption.

—Le septième centenaire de la canonisation de Saint-Antoine de Padoue a été célébré par de grandes fêtes religieuses dans notre ville. Mgr Ange-Marie Hiral, vicaire apostolique du canal de Suez, ancien curé de la paroisse Notre-Dame des Sept Allégresses aux Trois-Rivières, officia à la messe d'ouverture. Ses assistants furent les Révérends Pères Joseph Henri Bertrand Yves, J. Alfred Flavien et Ludolphe. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Révérend Père Ferdinand, o.f.m., directeur du Collège Séraphique. Monseigneur Hiral, au cours d'une courte allocution, exprima sa joie de revoir ses anciens paroissiens. Les fêtes se sont poursuivies par des manifestations religieuses à la cathédrale et aux églises de la paroisse Notre-Dame.

L'ETOFFE DU PAYS A L'HONNEUR

L'industrie de l'étoffe du pays et des autres articles de fabrication domestique a été l'objet d'un précieux encouragement, jeudi à une réunion tenue à la demeure de l'échevin Emile Vaillancourt, d'Outremont, lorsque M. Paul Boucher, secrétaire-général de l'Union Catholique des Cultivateurs, remit à l'honorable M. A. David, secrétaire de la province, une pièce d'étoffe du pays suffisamment grande pour confectionner un habit.

En acceptant cette pièce d'étoffe, le secrétaire de la province non seulement promit de se faire confectionner un habit avec cet étoffe, mais il invita les Canadiens à suivre son exemple et à donner la préférence à ces étoffes de chez nous afin de développer cette industrie.

MAGASINS E-M STORES

LE CAFÉ MODERNE

EST FRAIS ROTI; FRAIS MOULU ET FRAIS EMPAQUETE; IL NE CONTIENT PAS D'HUILE RANCE. CHAQUE BOITE EST DATEE.

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS E-M STORES

CHEZ EATON

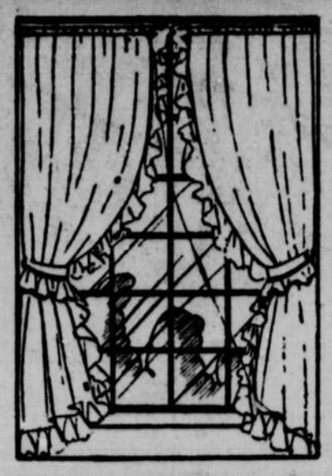

Spécial! Rideaux de marquisette

200 paires seulement! Venez de bonne heure au Magasin!

Environ 41" x 2¼ verges. Prix spécial, lundi, la paire 1.95

Ayez de frais rideaux de marquisette dans toutes les pièces de la maison. Achetez-en plusieurs paires pour votre villa d'été! Ils sont en riche nuances écru, et sont fabriqués en qualité ferme de marquisette. Ruches de 3¼" au bas et aux côtés de 3¼". Bien finis. Ces rideaux résisteront à des lavages répétés et vous donneront un service satisfaisant.

Reps "slub" inaltérable

48" à 50" de largeur. La verge 2.85

Un favori sur le "Letitia" de la Mission Ecossaise. Beau reps "slub" de riche qualité paisse, qui fera de jolies draperies pour vivoirs ou salles à manger. En rayon et coton, avec rayure presque invisible à effet arc-en-ciel.

Filets importés—40".

en ton d'ivoire et d'écru

Lundi, la verge .29

Convenant pour rideaux dans toutes les pièces. Choix de cinq dessins floraux et conventionnels sur filet durable et lavable. Finis avec bordure tissée droite.

Reps

et tissu à draperies

Tissu à draperies, la verge 1.15

Reps, la verge 1.50

Tels qu'exhibés sur le navire "Letitia" de la Mission Ecossaise. Ils furent achetés en Ecosse par un acheteur anglais-EATON. Tissu de haute qualité et reps de rayon et coton. Pour draperies, coussins, couvre-lit, etc.

Epais tissu éponge

Ordinairement .95 la verge

Prix spécial, lundi, la verge .59

Convenant pour draperies, chemins de table, coussins, robes de plage, etc. Jolie variété de dessins et de couleurs, sur fonds en fauve, bleu, rose, noir, etc.

Téléphonez à PLateau 9211, si vous ne pouvez venir au Magasin.

Au sixième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Extra! "Arch Support"

1000 paires à ce prix d'économie, lundi!

Pas de commandes C.O.D.

Réductions de stock et un achat spécial de 250 paires d'échantillons à trépointe Goodyear. Escarpins, souliers lacés et à lanière en chevreau noir et brun et suède brun . . . quelques-uns en cuir verni. Talons cubains et pointures 2½ à 8 dans le lot. (Echantillons en pointure 4 seulement).

Prix spécial, lundi, la paire 1.99

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Vente par tout le Magasin de nettoyeurs électriques "Spic-Span" Emportez-le pour .50

Le solde en 20 versements mensuels de 1.00

En vente et en démonstration à tous les étages du Magasin. Demandez à n'importe quel employé EATON.

Vente par tout le Magasin de serviettes de bain

Environ 20" x 40"

6 pour 1.00

Demandez à n'importe quel commis de n'importe quel rayon.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Aussi en vente aux 2 Magasins Teco.

Tapis à un tiers de moins que les prix habituels!

50 Wilton Tokee de qualité

Ces tapis vous donneront des années de service. Choix de jolis dessins et couleurs variées. Ces bas prix ne sont que pour un jour seulement. Profitez-en, lundi.

1 seulement 4'6" x 6' 16.75
3 seulement 4'6" x 7'6" 20.75
5 seulement 6'9" x 7'6" 30.75
4 seulement 9' x 9' 36.75
6 seulement 6'9" x 10'6" 43.75
8 seulement 9' x 9' 49.75
8 seulement 9' x 10'6" 57.75
2 seulement 9' x 12' 65.75
1 seulement 9' x 13'6" 73.75

Tapis Axminster sans coutures

Choix de riches nuances et dessins variés. Pour pratiquement toutes les pièces de la maison . . . et à des prix que vous ne pensiez pas payer pour cette qualité.

13 seulement 4'6" x 7'6" 12.00
12 seulement 6'9" x 9' 21.50
10 seulement 9' x 9' 26.75
20 seulement 9' x 10'6" 33.75
17 seulement 9' x 12' 38.50

Dans le lot sont des petites carpettes aussi à très bas prix, lundi.

26 de 27" x 54" 3.60
10 de 36" x 63" 5.75

Au sixième chez Eaton—rue Victoria

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL